

Jadis et naguère

Episodes de la vie fribourgeoise IV

Avec des échappées en d'autres régions



*Dernier char d'herbe chez Auguste Maeder (Gugu) à Estavayer-le-Lac,
le 1^{er} décembre 1938. Gugu est le deuxième depuis la droite.
(Fonds Maeder AEF)*

Jean-Marie Barras 2014-2015

Table des matières

Louis Dietrich, collectionneur des cartes de Saint-Nicolas	7
Eugène Reichlen	7
Digression sur « les Ruffieux », à partir des cartes de Saint-Nicolas	9
Ignace Ruffieux	9
Louis Ruffieux, mainteneur, d'après F.X. Brodard	10
Cyprien Ruffieux, dit Tobi di-j'èlyudzo	10
Cyprien Ruffieux, prédécesseur de l'abbé Bovet	11
Estavayer-le-Lac et les écrivains	12
Estavayer et le théâtre du Dr Thurler	12
Le Dr Thurler, les us et coutumes d'Estavayer	13
Une ville connue de nombreux écrivains	14
Les écrivains d'ici	15
La médecine populaire au XIX ^e siècle et à l'aube du XX ^e	16
Le mège des Friques priait derrière un buisson de cerfeuil	16
Comment soignait-on les verrues à Seiry, Murist, Autavaux ?	16
De la méningite au goitre	16
Emploi de diverses plantes	17
Pommade de cendres de coquilles d'escargots, cire d'oreille, œil d'écrevisse... ..	17
Cassées et huileries	17
Les cassées, par Gérard Périsset	18
Présentation de l'huilerie d'Yverdon	18
Précisions sur les huileries vaudoises	19
Gâteau au pessi, ou, suivant les régions, au pèti, ou au nillon (nion)	19
La cassée... de pavots	20
Juillet 1947 à Estavayer-le-Lac : trois événements	20
Acceptation de l'AVS	20
Première Messe de l'abbé Georges Périsset	21
Cinquième semaine grégorienne	21
Deux Brasey de Font au Cerneux-Péquignot	22
Présentation du Cerneux-Péquignot	22
Les deux curés Brasey	22
Max Descloux	23
Extraits de l'article paru dans « La Gruyère »	24
Occurrences d'antan sans lien entre elles, mais authentiques	25
No chin dè ché, se vantaient les « bourgeois » d'autrefois	25
Le sexe des lapins	25
Relents d'élections	26
Petit chemin et « Progrès »	26
Deux poids et deux mesures	27
Le sens de la fête	27
Suppression de jours chômés	28
Auguste Overney (1899-1986)	28
Ses études	29
Sa carrière	29
Jean Monney présente Auguste Overney	30
Son caractère, par Maurice Zermatten	31
Une page d'Auguste Overney	32

Nova Friburgo : les prédécesseurs de Martin Nicoulin.....	33
De longues et patientes recherches.....	33
De l'histoire à l'imagination.....	33
Pierre Chenaux ou la longue histoire d'un paysan dévoué.....	34
Son enfance.....	34
Sa famille.....	34
Souvenirs.....	35
Dans les années 60, Avry à l'avant-garde dans le domaine scolaire.....	35
Les classes OP, classes d'orientation professionnelle.....	36
Deux professeurs attitrés et fidèles.....	36
Hélène RoCHAT-Rime : souvenirs des années 30.....	37
Quatre prêtres meurent dans une avalanche.....	38
Passages de l'homélie de Mgr Pierre Mamie.....	39
Les Vuarnoz ; chez l'oncle Michel à Onnens.....	40
Chez l'oncle Michel, dans les années 40.....	40
Rodolphe Bochud, un curé d'exception.....	42
Au service de l'Eglise.....	42
Curé de Neirivue.....	42
Rodolphe Bochud polémiste.....	44
Présentation de Maurice Progin.....	44
La fin du fribourgeoisisme et la désillusion du curé Bochud.....	44
Henri Bernet.....	46
L'apprentissage de la précision.....	46
L'un des meilleurs tireurs du pays.....	46
La première voiture de la région.....	47
Mécanicien de Failloubaz.....	47
Des inventions révolutionnaires.....	48
Ernest Failloubaz.....	48
Pierre-Yves Maillard au Conseil fédéral ?.....	49
Un ballon dans sa chambre.....	50
« Depuis tout gamin ».....	50
La paix des familles.....	51
Lucette Dorthé-Humbert, un lieu de mémoire.....	51
Une famille intellectuellement ouverte.....	52
Des occupations diversifiées.....	52
Le scoutisme.....	53
Aide de l'abbé Emmanuel Dupraz.....	53
Aide-infirmière.....	54
La vie d'adulte.....	54
Projet de stand de tir : « il » a osé !.....	54
La genèse des tensions.....	54
1971 et premiers mois de 1972 : on temporise.....	55
Le mémorable samedi matin 3 juin 1972.....	55
Sébastien, le « pauvre diable » de Netton Bosson.....	57
Au temps du Plan Wahlen : un vaste chantier à Avry-sur-Matran.....	60
Les raisons de ce défrichement.....	60

Fribourg envoie ses chômeurs à Verdilloud	60
Ils ont participé au défrichage.....	61
Dénoncer les profs ! Pente dangereuse	61
Georges R. Manue, oublié ?.....	63
« Le Monde » : mort du journaliste Georges R. Manue	63
L'annonce mortuaire parue dans « Le Monde » le 24 juin 1980.....	64
Estavayer lui rend enfin hommage.....	64
Lire « La retraite au désert » aujourd'hui	65
Manue et André Malraux.....	65
Un conseil aux jeunes Fribourgeois	66
Manue dans le « Dictionnaire de la Guerre d'Indochine »	66
Le style de Manue, une page tirée de « La retraite au désert »	67
La soupe des chartreux	68
Précarité	68
Le salut par les moines	68
Une tablette de chocolat.....	69
Marqués par cette époque	69
Un Brocois dans les tranchées parmi les « poilus »	70
Blessé aux jambes.....	70
Déserteur dans deux pays	71
Des Suisses à la Légion.....	72
Gaston Cherpillod et sa maman.....	72
Souvenir de première communion	74
Humour fribourgeois et langage, par Jean Humbert.....	75
L'esprit bolze.....	76
Pierre Verdon au service des lettres et des arts	77
Le journaliste	77
Jean Humbert : louanges à Pierre Verdon.....	78
Foires d'autrefois	79
La cohorte des marchands ambulants.....	80
Foires du XIX ^e siècle à Estavayer	80
Philippe Michaud raconte.....	81
Gérard Glasson : la trace de deux initiales	82
Personnalité charismatique	83
De Corjolens au département français du Jura	84
Népomucène du château	84
Un petit-fils en visite à Corjolens	84
La montre du curé d'Onnens Célestin Corboud.....	85
Nouveaux bourgeois d'Avry	85
La maman de Denis Dorand reçoit « La médaille des Justes ».....	85
Période agitée à Estavayer-le-Lac en 1951.....	86
Curriculum de « Gugu » Maeder	87
Une vente aux enchères peu banale à Estavayer	87
L'assemblée générale.....	87
A la ferme d'Auguste Maeder	88
L'abbé Robert Laurent présenté par l'abbé Gilbert Perritaz.....	88
Un ministère à sa manière.....	89

Opinions politiques ; antisémitisme	89
Le curé Robert Laurent et la guerre 1939-1945	90
De Villarlod à Lully.....	91
Une fin discrète ; sa succession à Villarlod	91
L'enclave de Surpierre au temps des Ave et des chemins rocailleux	92
Adieux à la vieille chapelle de Cheiry	93
Evolution du vignoble fribourgeois	94
Les ennemis : le phylloxéra et le mildiou	94
La viticulture autrefois	94
On buvait de la piquette	95
Les vignes de la bourgeoisie de Fribourg, dites vignobles de l'Hôpital	96
Le domaine des Faverges, propriété de l'Etat de Fribourg.....	96
Retour sur un lointain passé : le sort des paysans de jadis.....	97
Pendant longtemps, peu de changements.....	97
La fin de l'Ancien Régime	98
De la vaine pâture à la liberté d'enclore	98
Vers l'abolition des charges féodales.....	99
Les « bourla-papeys » : les brûle-papiers	99
C.F. Ramuz et les « bourla-papeys ».....	100
Le ferronnier et sculpteur Roger Monney	102
Une famille de dix-sept enfants	103
La pauvreté, c'est rien, le plus terrible c'est la misère.....	103
Petit domestique à Villarepos	104
Artiste et attentionné envers les siens.....	105
L'artiste et la religion : tu n'avais rien et tu étais encore méprisé.....	106
Jules Marmier, compositeur, violoncelliste, organiste et chef de chœur	106
Lucide, spirituel, charmant	107
Grands hommes et anecdotes.....	107
A pied d'œuvre.....	107
A la gloire d'Estavayer	108
Une modestie à la mesure de ses talents	109
Alain Berset au Conseil fédéral.....	110
Virus familial de la politique	110
Un quatrième Fribourgeois au Conseil fédéral	110
Dix kilos d'héroïne aux Paccots : extraits de deux journaux.....	111
La « Feuille d'Avis de Neuchâtel » du 14 novembre 1985.....	111
« La Liberté » du 12 décembre 2014	112
« Il a spontanément avoué », assure le juge André Piller	112
Procès à la caserne de la Poya.....	113
« L'affaire Grossrieder » : lourdes charges contre un policier	113
Accusations et arrestation en 1998.....	114
La justice fribourgeoise mise en cause.....	115
Le procès.....	116
Le juge Patrick Lamon.....	117
Evocation du tsunami indonésien ; rôle d'un Fribourgeois.....	118
L'engagement de l'armée suisse à Sumatra.....	118
Brigadier Yvon Langel.....	119
Un Adolf Ogi peu crédible	121

La Suisse et la Belgique, deux pays neutres aux destins différents	121
Couverte de gloire, la Suisse ?	121
Une croisade haineuse	122
Landi, le terroir-caisse	123
Dans <i>La Gruyère</i>, des histoires en patois.....	124
La belle orgueilleuse	124
Le vicaire	125
Aller couler	125
Faire boucherie	126
Les cerises	126
La retraite du curé.....	127
La kouêrla	127
Traduction	128
Fribourg autrefois.....	128
La gare, lieu de mémoire du fossé moral de la guerre 1914-1918	129
Madame Bifrare, 90 ans, raconte : j'ai fait l'ouverture de l'EPA ¹	129
Au temps des gendarmes de proximité.....	130
Les souvenirs d'un enfant des Places.....	130
L'Hôtel de Fribourg.....	131
La goutte et ses avatars	131
Nos villages métamorphosés	131
Goutte, gnôle ou schnaps... ..	132
Vives réactions religieuses et civiles aux excès	132
Les écrits des abbés Thierrin et Descloux.....	132
La réaction des autorités civiles.....	133
Un bouilleur de cru	134
Une tradition familiale.....	134
La vie de Ferdinand Rossier	135
Ferdinand, dans la lignée des Rossier	135
Lentigny	135
Treytorrens	136
Murist	136
Fillistorf	137
Isaac Gendre (1830-1881) et le contexte politique de l'époque	139
Epoque de tensions.....	139
Quelques prises de position d'Isaac Gendre.....	140
Décès d'Isaac Gendre : nécrologies.....	142
Le bailli scolaire.....	144

Louis Dietrich, collectionneur des cartes de Saint-Nicolas

Un site fort intéressant à consulter : <http://www.cartes-saint-nicolas.ch>. Il présente la collection des cartes de Saint-Nicolas créées au Collège Saint-Michel dès 1916. La fête de Saint-Nicolas est une tradition qui fait partie de l'histoire du Collège, avec son cortège, le discours du saint Nicolas incarné par un étudiant du Collège, prononcé du haut de la tour de la cathédrale... et la carte illustrant chaque année différemment le saint patron de Fribourg.

Louis Dietrich, auteur de la remarquable collection de cartes, fut professeur à Saint-Michel dès 1956, puis proviseur, et enfin directeur de l'Ecole normale cantonale de 1977 à 1984, année où il a pris sa retraite. C'est à cette date que je lui ai succédé, poursuivant avec lui des rapports très amicaux...

Au temps de sa retraite et jusqu'à son décès en 2007, Louis Dietrich a patiemment complété sa collection de cartes de Saint-Nicolas. Son fils explique : « Ayant passé dans la condition de retraité, mon père a prospecté l'ample série des cartes en sa possession et a recherché activement celles qui lui manquaient encore. Il lui a pris envie de raconter à l'intention de ses enfants et petits-enfants les circonstances - et parfois les cancons - qui ont entouré la parution de ces images. Du même coup, il en reconstitue l'histoire. Avec tout son enthousiasme, il fait ainsi parcourir près d'un siècle de 1916 à 2006 ».

Durant de nombreuses années, la carte fut l'œuvre du professeur de dessin Eugène Reichlen (1875-1971). Internet nous fait découvrir son impressionnante production artistique : dessins, peintures, illustrations de manuels et de divers livres... Eugène Reichlen a pris sa retraite et a dessiné sa dernière carte de St-Nicolas en 1955. Voici les commentaires apportés cette année-là par Louis Dietrich :

Eugène Reichlen

Eugène Reichlen sait qu'il effectue son dernier parcours professoral, car il arrive à l'âge inéluctable de soixante-dix ans. Il compose pour cette Saint-Nicolas - qui termine la longue série commencée en 1916 - une carte joyeuse et dansante qui évoque un cortège quasi virtuel : il n'en reste que la lumière. La Tour de la cathédrale, qui vient de se voir dotée d'un système permanent d'éclairage, participe dans les mêmes tons à cette célébration idéale.

Pour l'artisan fidèle d'une tâche de longue haleine, pour l'artiste sensible et indépendant des modes, voici donc venu le temps de la retraite. Eugène Reichlen quitte le Collège Saint-Michel en juillet 1956 ; il y avait commencé sa carrière en septembre 1909. Ce départ, contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, ne va pas sans amertume. D'abord parce que, à l'instar de plusieurs professeurs de cette génération, il n'accepte pas d'être « contraint » de s'arrêter. Même par l'effet d'une loi raisonnable qui fixe à soixante-dix ans la limite ultime de l'activité des fonctionnaires de l'Etat, y compris pour les professeurs. Il se sent quant à lui encore suffisamment en bonne santé pour supporter les fatigues d'une année scolaire. Oh ! il subit bien de temps à autre quelques naïves cruautés de la part de ses élèves. Il les traite alors de « voyous » ou de « sadiques »... et n'y pense plus. En vérité, il ne peut pas envisager d'être privé de leur compagnonnage quotidien, qui lui apporte tant de satisfactions. Il a aussi parmi ses collègues de solides amitiés dont il prévoit qu'elles vont se

distendre dans l'absence.

Mais, surtout, il souffre que nos autorités trouvent tout à coup les ressources financières qui ont toujours manqué quand il s'agissait de répondre à ses propres demandes. Ainsi, dès son départ, on installe l'eau courante dans la salle de dessin - confort élémentaire qui paraît aller de soi aujourd'hui -, alors qu'il avait souffert tant d'années de l'indiscipline engendrée par les continuelles allées et venues des élèves vers le robinet situé dans les corridors. De même change-t-on soudain tout le mobilier : les bancs d'école, où deux élèves jouaient des coudes pour trouver une place de travail un peu plus étendue, font place à d'élégants et confortables chevalets qui offrent toutes sortes d'avantages supplémentaires pour les techniques de la peinture. C'est ainsi que, depuis le jour de sa dernière leçon, et après avoir enlevé de « sa » salle toute trace de son passage, Eugène Reichlen n'est jamais revenu au Collège, malgré les invitations régulièrement envoyées aux professeurs retraités à l'occasion du *Valete*, de la Saint-Pierre Canisius, ou de la fête du Recteur.

Dans les années de sa retraite, Eugène Reichlen montait presque chaque jour vers le Guintzet pour une promenade qui lui permettait de revoir dans un large horizon ses chères montagnes de la Gruyère. Je l'y ai rencontré bien souvent, puisque, habitant tout à côté, je m'y trouvais également quand je sortais avec mes jeunes enfants. Que de bons moments avons-nous passés ensemble à parler peinture, traditions populaires, conditions de vie dans l'ancien temps... et parfois, très peu, du Collège. Il s'arrêtait alors sur le chemin d'où l'on aperçoit le toit du Lycée, et, me désignant la fenêtre de la salle de dessin, il me demandait d'un ton bourru : « Comment ça va, avec mon successeur ? »

Si j'ai voulu prolonger ma conclusion par ces quelques propos, c'est, sans doute, parce que, dans mon intérêt pour les cartes de la Saint-Nicolas, il entre beaucoup d'attachement pour leur créateur.

En guise de post-scriptum, cette « feuille volante » écrite par Michel Favarger dans *La Liberté*, en décembre 1956 :

« Il y a quelqu'un à Fribourg que j'envie fort : c'est le peintre Eugène Reichlen. Pourquoi ? Vous me le demandez en cette veille de la Saint-Nicolas ? C'est parce qu'il possède une collection complète des cartes éditées en de semblables et solennelles occasions. Le bon archevêque de Myre se retrouvait chaque an le même... et pourtant autre. A la fine pointe de l'actualité, soulignée d'une autre pointe, double à vrai dire, celle de l'esprit et du crayon. Régulièrement, un élève de rhétorique - Prix de poésie l'année précédente souvent - y allait de ses vers. Pas... sévères du tout, graves tout au plus, comme il convenait. L'illustrateur ne changeait pas en cette période, de même qu'Eugène Reichlen reste le même, caustique et fin comme les Bise dont il tient, et artiste toujours en authentique Reichlen qu'il est. » M.F.

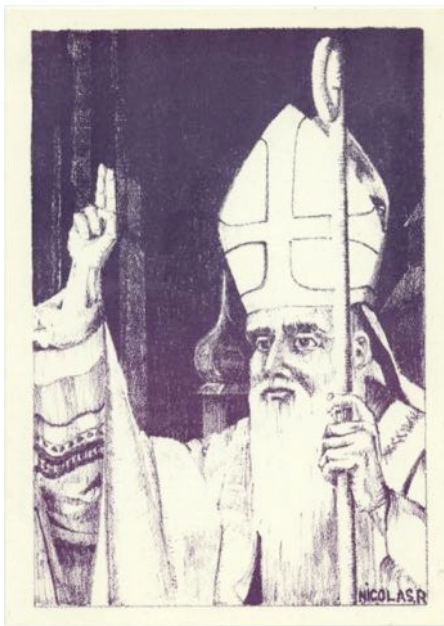
Digression sur « les Ruffieux », à partir des cartes de Saint-Nicolas

En 1978, l'étudiant de St-Michel auteur de la carte de St-Nicolas est Nicolas Ruffieux, aujourd'hui artiste peintre et professeur. Il représente la quatrième génération des Ruffieux artistes-peintres et musiciens.

A la suite de Nicolas et de son « St-Nicolas de 1978 », il m'a paru indiqué de rappeler qui étaient son père, son grand-père et, surtout, son arrière-grand-père.

Après ses études au Collège St-Michel et à l'Ecole normale, Nicolas a enseigné à l'école primaire avant d'être nommé professeur de dessin et de la méthodologie de cette branche à l'Ecole normale cantonale. Il a obtenu un diplôme d'enseignement secondaire en éducation artistique à l'Université de Berne. Quand l'Ecole normale fut transformée en HEP, Nicolas Ruffieux est devenu professeur au Collège St-Michel. Il est domicilié à Onnens. Ses expositions de peinture et sculpture rencontrent un réjouissant succès. Comme son père, son grand-père et son arrière-grand-père, Nicolas est musicien. Sa voix est appréciée dans les meilleurs ensembles.

Commentaire de Louis Dietrich



Nicolas Ruffieux dessine cette année-là un fort beau portrait de son Saint Patron. Dès l'année suivante, il sera lui-même le Saint Nicolas. Fait remarquable, et, je crois, unique : son père, Ignace, a assumé le même rôle en 1941. Et tous les deux sont devenus par la suite professeurs de dessin au Collège Saint-Michel. Ajoutons que le frère d'Ignace, donc l'oncle de Nicolas, prénommé Stanislas, a lui aussi été Saint Nicolas, lorsqu'il était élève de 6e littéraire en 1945.

Belle performance familiale ! Comme Saint Nicolas est toujours élu à cette fonction par ses camarades, cela prouve le rayonnement que chacun des trois avait dans sa classe. Et cela justifie assurément un tirage en trois couleurs pour célébrer ce record qui en vaut bien d'autres.

Ignace Ruffieux

Le père de Nicolas s'appelle Ignace. Il a accompli une double carrière : de dessinateur-professeur de dessin au Collège St-Michel et de musicien. Il fut également le premier professeur de travaux manuels à l'Ecole normale cantonale de Fribourg. Parallèlement à son enseignement au Collège, il dessine, peint et réalise divers projets de bannières pour des sociétés. Au point de vue musical, sa voix lui a permis d'appartenir - notamment - au *Joli Chœur de Bercher* dirigé par le capitaine-aumônier Pierre Kaelin durant la guerre 1939-1945. Il a fondé le *Petit Chœur de Fribourg*, dont la renommée a précédé celle de *L'Accroche-Chœur*. De 1974 à 1986, au temps de sa retraite dans sa villa de Lovens, il a dirigé le chœur

mixte paroissial d'Onnens.

Louis Ruffieux, mainteneur, d'après F.X. Brodard

Les lignes qui suivent ont paru en 1962 dans « Le nouveau conteur vaudois et romand ». Louis Ruffieux était le père d'Ignace, donc le grand-père de Nicolas.

Une nouvelle bien affligeante nous parvient en ce 28 août 1962. Louis Ruffieux, *Luvi à Tobi*, comme il aimait à signer ses articles dans le *Fribourgeois*, vient de mourir à Fribourg, à 73 ans. L'an passé déjà, il avait été atteint dans sa santé. Malgré cela, il avait repris la rédaction de ses articles en patois. Très nombreux étaient ses lecteurs. *Luvi à Tobi*, comme l'indique son pseudonyme, était le fils de *Tobi di-j'èlyudzo* - Cyprien Ruffieux -, le célèbre conteur gruérien. Tout comme son père, Louis fut enseignant et excellent musicien. Il occupa successivement les postes de La Tour-de-Trême, d'Estavayer-le-Lac et de Fribourg. Il a dirigé divers chœurs, dont la Chorale de la police et le Chœur mixte de la paroisse de St-Pierre.

La confiance dont il jouissait dans les milieux musicaux l'avait fait appeler à la présidence des Chanteurs fribourgeois. C'est à lui qu'est due l'initiative de faire chanter un chœur en patois lors de la Fête des chanteurs fribourgeois, sur une musique de Bernard Chenaux : *Le pan, le fre, le vin*, le pain, le fromage, le vin, dont il avait écrit les paroles.

Fondateur, avec Francis Brodard, de l'Amicale patoisante de Fribourg-ville, si florissante, il en fut le premier président. Il avait été membre du jury d'un récent concours de patois organisé par Radio-Lausanne, et mérita d'être acclamé « Mainteneur » lors de la fête des patois romands de Vevey.

Cyprien Ruffieux, dit Tobi di-j'èlyudzo

Et l'aïeul s'appelait Cyprien. Dans mon ouvrage « Au temps de l'Ecole normale », je lui ai réservé le chapitre que je reproduis ci-après :

L'année 1888 est marquée à l'Ecole normale d'Hauterive par la nomination de Cyprien Ruffieux, dont le nom de poète est *Tobi di-j'èlyudzo*. Professeur pendant 20 ans, il sera remplacé le 3 novembre 1908 par l'abbé Joseph Bovet. Des renseignements intéressants sont donnés à son sujet dans les « Nouvelles Etrences fribourgeoises » de 1941 et dans la correspondance contenue dans les cartons de l'Ecole normale aux archives cantonales.

De 1875 à 1878, sur le conseil de son maître d'école Pierre Bovet (le père de l'abbé Bovet), Cyprien fréquente l'Ecole normale d'Hauterive. Il a pour professeurs l'abbé Raphaël Horner, Alexandre Levet - plus tard son collègue et ami - et, pour le chant et la musique, le professeur Schrieber dont il sera le successeur. Cyprien Ruffieux avait un talent de conteur et d'imitateur. Il contrefaisait volontiers l'accent d'Outre-Sarine très prononcé de Joseph Schrieber. En 1878, il est instituteur à La Tour-de-Trême, alors village de 600 habitants environ où l'on venait de construire la nouvelle église. A vingt ans, Cyprien Ruffieux fait son école de recrues à Lucerne. Ce séjour au bord du Lac des Quatre-Cantons le familiarise avec l'allemand et lui donne l'occasion de collectionner quelques bonnes farces militaires qu'il racontera plus tard avec talent. Ses aptitudes pédagogiques le font remarquer. En 1884, il

est appelé à l'école secondaire de Bulle. Pour être mieux à même d'enseigner l'allemand, il fait deux séjours de vacances à l'Université de Heidelberg, en Allemagne, en 1885 et en 1886. A Bulle, il a l'occasion de pratiquer le chant et la musique avec les musiciens Herberhold et Seeberg.

Cyprien Ruffieux, prédécesseur de l'abbé Bovet

Georges Python, sensible aux talents du maître secondaire Ruffieux, le nomme professeur à l'Ecole normale d'Hauterive en automne 1888. Le Gruérien y enseignera le chant, la musique et l'allemand pendant vingt ans, et même la gymnastique pendant quelques années. A Hauterive, Ruffieux se rend compte de la nécessité pour les écoles primaires de disposer d'une méthode d'éducation musicale. Avec l'assentiment du directeur de l'Instruction publique Python, il se met à l'ouvrage. Il se procure les méthodes en usage dans les divers cantons suisses, en France et en Allemagne. Muni de ces ouvrages de références, il travaille durant plus de trois ans à composer une méthode fribourgeoise de chant pour les trois cours de nos classes primaires. Chaque série d'exercices est suivie de petits chants d'application. La plupart des poésies de nos manuels scolaires de lecture reçoivent ainsi une mélodie adaptée. La méthode est approuvée et admise par les autorités. Mais, en passant par les mains des membres de la Commission d'examen, l'exemplaire unique est égaré et ne sera jamais retrouvé ! C'est pour l'auteur une amère déception qui lui est restée sur le cœur jusqu'à ses derniers jours.

Cyprien Ruffieux a été choisi à cause de ses connaissances de la musique et de l'allemand. Son prédécesseur, Joseph Schrieber, a laissé un souvenir mitigé. On trouve à son sujet l'expression de vieux routinier, autant dans son enseignement de la musique que dans celui de l'allemand. Ruffieux a fort à faire. C'est lui qui est chargé de donner des notions d'allemand aux élèves de l'Ecole normale, et de français au groupe d'alémaniques qui souhaitent se familiariser avec notre langue. Cyprien Ruffieux se permettra d'affirmer que les Singinois, du moins ceux qui n'ont suivi que l'école primaire, ne savent pas l'allemand. L'inspecteur mènera une enquête...

C'est à l'Ecole normale qu'il a commencé à écrire en patois gruérien. Une circonstance politique lui en a donné l'occasion : la scission momentanée du parti conservateur provoquée par les fribourgeoisistes, conservateurs ruraux qui se voulaient indépendants du régime de Python et de ses aléas financiers. Ruffieux entame une violente polémique contre son ancien inspecteur scolaire, Maurice Progin, rédacteur du journal gruérien *Le Fribourgeois*, organe des fribourgeoisistes. Les conservateurs fidèles à Python n'ayant plus de gazette dans la Gruyère, Ruffieux écrit dans *L'Ami du Peuple*, en français d'abord. Puis, pensant intéresser davantage les Gruériens, il rédige ses articles en patois, sous le pseudonyme resté fameux de *Tobi di-j'èlyudzo*. En peu de temps le tirage de *L'Ami du Peuple* a doublé ! Le correspondant occasionnel a contribué ainsi au succès d'un journal conservateur ultramontain, de même veine que *La Liberté* du chanoine Schorderet.

A Hauterive, Cyprien Ruffieux rencontre de sérieuses difficultés financières. Il a fort à faire pour nouer les deux bouts. Avec son épouse Lydie, née Corboz, il aura quinze enfants dont deux mourront en bas âge. Pendant ses vacances, le professeur n'hésite pas à bûcheronner avec ses fils sur les hauteurs d'Hauterive pour ajouter quelque argent à son maigre salaire. Dès 1902, il songe à confier un restaurant à son épouse, à La Tour-de-Trême. Car celle-ci

souhaite seconder son mari dans l'entretien de la famille. En 1906, la famille Ruffieux habite La Tour. Cyprien Ruffieux poursuivra son enseignement à Hauterive jusqu'en 1908, date à laquelle son remplaçant a été désigné en la personne de l'abbé Joseph Bovet, le futur barde du Pays de Fribourg.

Estavayer-le-Lac et les écrivains

Texte signé Henri Perrochon, publié dans la « Feuille d'Avis de Payerne » du 30 mai 1975. Ce texte reproduit les principaux passages d'un discours prononcé par l'écrivain payernois à l'occasion d'une assemblée de l'« Association Semper Fidelis » tenue à Estavayer le 11 avril 1975.

Estavayer et le théâtre du Dr Thurler

Fils de médecin, le Dr Louis Thurler débuta comme médecin dans la marine hollandaise et parcourut les mers, ce qu'il raconta dans ses croquis de voyage. Il séjourna à Paramaribo, à Haïti, au Vénézuéla, à Java et à Sumatra. Fixé à Estavayer, il y fut apprécié pour son dévouement inlassable et la sûreté de son diagnostic, qui lui valut d'être appelé en consultation par ses confrères des alentours. Il parcourait alors la contrée en cabriolet ou à cheval, le visage barré d'une fine moustache, l'œil vif et l'esprit alerte. Vieillard, il se promenait de sa maison au port, avec une barbe de patriarche et un chapeau noir aux larges ailes.

Avec la collaboration du musicien Jules Marmier, aujourd'hui plus que centenaire, et parfois d'Emile Lauber, et pour les costumes et les décors de Madame Louise Ellgass, le Dr Thurler fit d'Estavayer un centre de théâtre populaire. On peut rattacher cette tentative et cette réussite à un vaste mouvement que Romain Rolland exalta, et qui fut à la naissance du Théâtre du Jorat. D'autre part, Adolphe Ribaux, avec *Julia Alpinula*, *La Reine Berthe* et *Charles le Téméraire*, avait fait accourir des foules à Avenches, Payerne et Grandson.

En 1902, ce fut *A travers le vieux Stavayer*. On vint non seulement de toute la Broye et de Fribourg, mais en bateau de Neuchâtel. Et Philippe Godet, critique sévère, ne cacha pas sa satisfaction.

En 1904, on présenta *Alcool et petite ville*. Alors que dans ses prospectus la pharmacie Bullet recommandait aux Staviacois son *épétrole* et ses frictions spéciales à la violette, au lilas ou à l'héliotrope contre la chute des cheveux, le Dr Thurler était préoccupé des ravages d'un fléau pire que la calvitie, l'alcoolisme. Et il le dit avec courage.

En 1908, ce fut *Jésus et le centenier*, qui rallia tous les suffrages. A part les réticences de quelques Broyards vaudois, dont le calvinisme n'admettait pas que le Christ parût sur une scène, même représenté par un brave facteur entre deux tournées postales.

Puis vint *La Krotzeranna*, qui fut un triomphe, et qui eut au cours des ans près de trois cents représentations. La comédie lyrique *Chalamala* - que Bulle applaudit aussi - suscita des

remarques pudibondes. L'auteur fit précéder son texte édité par ces mots : « Certains critiques ayant trouvé dans ce livret différents passages empreints d'un esprit trop gaulois, j'ai supprimé, non sans regret, le texte incriminé, et je l'ai remplacé par des points de suspension. » Ces passages devaient être fort innocents, et des romans fort prônés de nos jours en Suisse romande pourraient avoir des pages entières de ces points. Mais le bon docteur a ménagé la pudeur des typographes de l'imprimerie Butty et, surtout, celle de lecteurs vite effarouchés.

Le Dr Thurler aimait l'humour. Comme René Morax, il écrivit plusieurs comédies dont les titres sont évocateurs : *Le Boissansoif*, *Les Transplantés*, *Le Tueur dompté*, *Mouille-Boille*, la farce du *Bahut*, *Réalpolitik*. Les problèmes de l'hérédité lui inspirèrent *Le Coq rouge*. Parmi d'autres drames alternant avec des comédies, citons *Le Sourcier du Tsao*, dont le sujet est emprunté à une nouvelle de Sciobéret. Et il y eut *La corde cassée* : pour se documenter, le dramaturge avait séjourné à Zermatt, en compagnie de l'un de ses fils, aujourd'hui chanoine de l'abbaye de Saint-Maurice. *La légende du tilleul de Fribourg*, *Un coup de joran* figurent parmi ses cantates.

Observation précise et souvent vécue, sens du comique, réparties mordantes pour stigmatiser le snobisme, l'industrialisation de la médecine, l'avarice ou l'étroitesse d'esprit. Le Dr Thurler disposait d'une culture étendue et sans cesse enrichie, préparée par ses études à Fribourg et Einsiedeln, et aux universités de Zurich, Munich, Wurzburg, Prague et Vienne. Il était d'une indépendance farouche et d'une sensibilité généreuse. Activité débordante de médecin et d'écrivain, jusqu'au jour où sa vue l'obligea à renoncer à la chirurgie, sinon à la lecture. La mort de sa femme lui fut un deuil cruel.

Le Dr Thurler, les us et coutumes d'Estavayer

Enfin rappelons le *Guide pittoresque d'Estavayer et de la Broye*, où le Dr Thurler fait grande place aux traditions locales, même aux disparues comme ces joutes nautiques qui mettaient aux prises les mariés de l'année ou leurs remplaçants, que l'on payait 10 florins ou 4 batz. Des coraules on passe à la Bénichon, à ses montagnes de beignets et de cuchauls, à son bal où le syndic fait valser la plus humble de ses administrées, tandis que Mme la préfète accepte un pêcheur comme cavalier. Procession de la Fête-Dieu somptueuse et recueillie et, auparavant, le premier jour de mai les mayentzes qui chantent le renouveau, et les batailles de fleurs entre filles et garçons. Complainte de Sainte-Catherine, que le 23 novembre, à la nuit tombée, les jeunes vêtus de manteaux à capuchon, vont chanter sous les fenêtres de celles que la sainte a coiffées de son bonnet :

Sainte Catherine était fille de roi.
Courage, Catherine, on te mariera.
Avec Maria, Sancta Catherina.

C'est la Vénérable Confrérie des Bastians ou des bons maris, fondée en 1582. Elle a sa messe le 20 janvier et le dimanche suivant un banquet copieux, suivi de la tournée des cafés derrière tambour et fifre, distribuant des dragées aux enfants qui les acclament : *Vivent les Bastians, vivent les bons maris !* Seuls les bourgeois de la ville y sont admis et doivent payer -

peut-être les tarifs ont-ils suivi l'inflation ? - deux fr. s'ils se marient, un fr. s'ils obtiennent une place lucrative ou honorifique, un fr. à la naissance d'un fils.

Il y a le carcasset, crécelle qui marque l'heure des offices à la fin de la semaine sainte, quand les cloches sont à Rome. A minuit, le samedi-saint, le Surrexit retentit dans les rues enténébrées et le cortège fait le tour de la ville pour aboutir au cimetière. Si le Dr Thurler ne parle ni du Musée ni de la Noble confrérie des pêcheurs, c'est qu'ils n'existaient pas encore. Mais, parmi les curiosités du lieu, avec tant de maisons de style remarquable, de places ombragées d'arbres centenaires, il n'oublie pas le banc des Halles ou des menteurs.

Une ville connue de nombreux écrivains

Le charme d'Estavayer, ses grèves, ses sanctuaires, ses auberges, son château et sa place de Moudon, ont plu à maints écrivains. On pourrait citer les vers de François Majeux :

Estavayer charmante rose
Qui sans doute autrefois
D'un regard d'ange fut éclosé,
Salut, salut cent fois !

Ric Berger a consacré à cette cité l'un de ses albums aux dessins précis. Et que de pages enthousiastes de C.-F. Landry ou d'Henri Bise, de notations fines de Gonzague de Reynold ou de William Thomi. Ramuz ne fut pas insensible à son attrait. René de Weck, diplomate et romancier, auteur d'*Amiel ou la noix creuse*, situa à Estavayer *Victor et l'étrangère*. Auparavant, Victor Tissot écrivit dans une notice sur cette « ville inconnue », dédiée au Dr Thurler : « Si Estavayer était plus petit, il faudrait le transporter dans un musée. » Il y eut, dit-on, l'idée des *Lectures pour tous* et de l'*Almanach Hachette*, sinon du *Figaro*, dont il fut aussi le fondateur, avant de permettre par sa générosité la création du Musée gruérien. Lacordaire séjourna chez les Dominicaines. Henri de Ziegler passait volontiers quelques jours en automne à la Fleur de Lys. Guy de Pourtalès, auteur de la *Pêche miraculeuse* et des *Pêcheurs d'eau douce*, aimait voir la silhouette d'Estavayer se profiler depuis le large. Le romancier Yves Gandon, qui avait parcouru le vaste monde, se souvenait d'une confiserie Périsset près de moyenâgeuses arcades. Perricle Patocchi, ce Tessinois dont toute l'œuvre poétique est écrite en français, fit une retraite staviacoise, qu'il entrecoupa d'un repas au Cerf ; jamais je ne le vis aussi joyeux. Henri Guillemin donna jadis une série de conférences sur Lamartine dans un salon boisé de la Maison des Œuvres, auxquelles les Sœurs du Sacré-Cœur conduisaient leurs élèves. Le duc de Castries, de l'Académie française, alors qu'il était lycéen de Saint-Jean à Fribourg, venait à Estavayer en promenade. Je ne fus pas peu surpris d'entendre à Lyon le cardinal Gerlier, primat des Gaules et ancien séminariste à Fribourg, et le député-maire Herriot, historien de Madame Récamier, se souvenir des antiphonaires et du trésor de Saint-Laurent. André Maurois admira le château préfectoral. Poursuivant sa carrière en Sorbonne, Pierre Moreau se plaisait à évoquer en ses débuts fribourgeois ses visites à Estavayer, où il venait à pied, comme Charles-Albert Cingria en vélo. Au cours d'un congrès de littérature comparée à Fribourg, Pauline de Broglie, comtesse de Pange, tout en dégustant des filets de perches avant de regagner le château de Coppet, se demandait si son illustre aïeule, Madame de Staël, s'était arrêtée à Estavayer au cours de ses pérégrinations, ou si le jeune Benjamin Constant y avait abordé, venu en barque de Colombier ?

Léon Savary repose dans le cimetière d'Estavayer. Bien des découvertes restent à faire, et je regrette de n'avoir pas conservé les vers, dans un grec harmonieux sinon classique, qu'un jeune soldat interné m'avait remis, où *Estavayeria* devenait une déesse et ses filles des Nausicaa...

Parmi les écrivains qui ont écrit sur cette ville, accordons une place spéciale à Paul Budry. Non seulement il en connaissait admirablement les richesses historiques ou pittoresques, mais il n'ignorait pas ses trésors gastronomiques, arrosés d'un Cheyres, que ne dédaignait pas Pierre Deslandes, un autre ami d'Estavayer.

Les écrivains d'ici

La vocation théâtrale d'Estavayer illustrée par Louis Thurler eut ses mainteneurs en Robert Loup et l'abbé François-Xavier Brodard. Après avoir soutenu sa thèse de doctorat ès lettres à Genève sur un conteur gruérien, Pierre Sciobéret, Robert Loup enseigna de 1929 à sa mort en 1955 à Estavayer, dont il dirigea l'Ecole secondaire. Ses talents pédagogiques firent merveille et on leur doit : *Le français, notre langue, ses auteurs, sa grammaire*. Dans son appartement de la route d'Yverdon, puis dans sa maison de la Place Saint-Claude d'où l'on domine un vaste panorama, Robert Loup écrivit maints ouvrages. Je me souviens de la représentation de ses drames, ainsi *Pierre Galandes* ou *Madeleine*, riches de pensée dans leur simplicité agreste. Des romans, comme *Marche à l'étoile* ou *Terre, terre...*, récit historique de l'émigration suisse au Brésil, et l'émouvante vie de *Denise* prouvent ses dons de narrateur. Robert Loup fut le biographe de Pestalozzi et de l'abbé Bovet, barde du pays, et de nombreuses âmes pieuses : moniales de la Fille-Dieu, chanoine du Grand-Saint-Bernard, martyr au Tibet, humble frère d'Einsiedeln ou abbesse de l'Ordre de Cîteaux, apôtre du christianisme social ou couturière glânoise à la piété rayonnante. Robert Loup était toujours disponible, au service de ceux qui avaient recours à sa plume. Il ne ménagea pas ses peines pour entretenir dans sa ville d'adoption un climat intellectuel de qualité, et son *Guide d'Estavayer* abonde en détails pittoresques et est animé d'une compréhensive affection.

Robert Loup, comme l'a dit Auguste Overney dans son tableau des écrivains fribourgeois, a été représentatif de sa région ; ceux qui l'ont connu ne peuvent oublier ses qualités d'esprit et de cœur, sa fermeté de principes, son amour des lettres et des arts, sa joie de suivre dans son développement l'œuvre picturale de son ami Pierre-Eugène Bouvier, et aussi de découvrir de juvéniles talents.

Durant ses années d'enseignant à Estavayer, l'abbé François-Xavier Brodard eut une activité d'écrivain, qu'il poursuit dans sa retraite à La Roche : une trentaine de drames, comédies et saynètes en patois, et plusieurs pièces en français, dont un *Mystère de Saint-Laurent* qui fut joué dans l'église. Sous le pseudonyme de Jévié, l'abbé Brodard publie des chroniques sur la langue de la Gruyère, et son recueil *Sagesse paysanne* eut récemment une seconde édition, revue et augmentée.

Si Thérèse Loup écrit des poèmes qui auraient ravi son père, Jacqueline Thévoz plaça l'un de ses romans à Estavayer, pensant sans doute à son grand-père, le Dr Thurler.

La médecine populaire au XIX^e siècle et à l'aube du XX^e

« Journal d'Estavayer » du 12 janvier 1999

Jusqu'au début du XX^e siècle, les Broyards en proie à la maladie ou à un accident consultaient les mèges (ou mèdzes). Pour rappel, un mège soigne soi-disant le patient à l'aide de formules populaires ou inventées. Il applique des remèdes dont il a le secret. Inutile de souligner que le résultat thérapeutique était souvent maigre. Pourquoi nos ancêtres procédaient-ils ainsi ? Non pour marquer leur défiance à l'encontre de la médecine moderne, mais bien parce que le Broyard conserve au fond de lui-même quelques accointances avec la superstition.

Le mège des Friques priait derrière un buisson de cerfeuil

A la fin du XIX^e siècle, Louis Marion, surnommé Champion par ses concitoyens, exerçait ses pouvoirs magiques aux Friques. Lorsqu'un patient venait le consulter, Champion écrivait son nom dans un carnet et lui interdisait toute rencontre. Le patient devait vivre une longue retraite. Durant ce temps-là, Louis Marion priait pour le patient chaque vendredi avant l'aube... caché derrière un buisson de cerfeuil. A Montagny-les-Monts, le mège Overney faisait des prières pour mettre fin aux hémorragies, pour accélérer la guérison des chevaux et forcer les voleurs à rendre les biens qu'ils avaient dérobés.

Comment soignait-on les verrues à Seiry, Murist, Autavaux ?

Les verrues ont toujours représenté un fléau pour l'esthétique. La médecine populaire de l'époque recommandait à une personne qui avait des verrues de les frotter avec une couenne de lard. A Seiry, il fallait le faire lorsque la cloche de l'agonie tintait. A Murist, les villageois plaçaient la couenne de lard sous une pierre. Il ne fallait jamais soulever cette dernière pour constater le niveau de la pourriture, faute de quoi le processus thérapeutique était annulé. D'ailleurs, les Broyards conservaient dans leurs poches autant de nœuds de tiges de paille qu'ils portaient de verrues. A Autavaux, on jetait la couenne dans la cheminée après l'avoir appliquée sur les parties du corps qui le nécessitaient.

De la méningite au goitre

Si, à Font ou à Seiry, un enfant présentait les symptômes de la méningite, ses parents ouvraient le corps d'un pigeon encore vivant et l'appliquaient tout chaud sur la tête du malade. Dans d'autres villages, chaque pied de l'enfant était placé dans le corps d'un pigeon fraîchement tué. A Estavayer, une personne sujette aux crampes et aux rhumatismes allégeait sa douleur en portant de la ficelle de Bâle enroulée autour de la jambe. Les gens de Bussy utilisaient toutefois une peau de serpent pour lutter contre les maux précités.

Dans les villages de la Broye, les parents servaient des souris et des rats rôtis aux enfants qui urinaient facilement au lit. Les malheureux souffrant du goitre devaient arracher l'excroissance lorsqu'une étoile filante était remarquée dans le ciel.

Emploi de diverses plantes

Les plantes ont toujours connu un vif succès dans la lutte contre la maladie. Ainsi, les villageois de Font utilisaient les pensées des champs, les racines d'orties, le charbon de coudrier et les feuilles du trèfle des marais en guise de purgatif. A Seiry, on buvait des infusions à base de fleurs de serpolet pour venir à bout de la coqueluche et de la fièvre. A Autavaux, on prenait des bains de fleurs de foin pour amollir les cors. Dans d'autres villages, on appliquait des racines de poireau. Si la calvitie menaçait, les villageois de Rueyres appliquaient une marmelade de lierre broyé afin de freiner la chute des cheveux.

Pommade de cendres de coquilles d'escargots, cire d'oreille, œil d'écrevisse...

Pour soigner les brûlures, nos grands-parents utilisaient une pommade de cendres de coquilles d'escargots et de saindoux. Pour mettre fin aux douleurs provoquées par les crevasses, les Broyards les recouvraient de cire d'oreille en hiver. Si la paupière s'enflammait, les Dompierrois y plaçaient un œil d'écrevisse dessous. A Murist, on y glissait une petite pierre trouvée dans l'estomac du crustacé. A Cousset, les villageois se servaient d'œufs cuits dur ou de blanc d'œuf pour soigner les maladies oculaires. A Font, Cugy et Dompierre, on luttait contre les enflures à l'aide d'un flacon d'eau de goulard (mélange d'eau cuite et d'eau de Saturne, dite aussi eau blanche).

Vous avez peut-être souri à la lecture de ces lignes, mais certains de ces remèdes sont encore bien présents dans la Broye à l'aube du XXI^e siècle. Songeons simplement au mystérieux cérémonial décrit ci-dessus concernant la lutte contre les verrues... AC

Cassées et huileries



Article paru dans le supplément mensuel de « Radio TV » No 3, mars 1978

Les noyers, ces grands arbres qu'on abat dans nos campagnes, pour toutes sortes de raisons valables : ils gèlent facilement, ils s'épuisent, ils gênent les cultures. Et puis, le produit de leur récolte profite surtout aux maraudeurs. On devrait s'inquiéter davantage de leur disparition, car elle entraîne d'autres. Celle, par exemple, des moulins où se presse, à la mode

artisanale, une des rares huiles encore parfaitement pures. Et, par ricochet, l'oubli de sympathiques traditions paysannes. Ainsi les « cassées de noix » - ces mémorables veillées

d'hiver réunissant tous les habitants de la ferme autour de la table de la cuisine - font désormais figure d'événement exceptionnel. Casser et décortiquer des noix n'a rien d'amusant en soi. Tout seul dans son coin, ce doit même être une corvée. En bonne compagnie et avec l'aide de quelques verres de blanc, par contre, c'est la fête. Une fête intimiste, marquée du signe du terroir. Donc pas toujours accessible à l'hôte de passage. Tout son sel réside en effet dans la conversation, qui tourne principalement autour des événements et des personnages de la vie locale. Ainsi, chez les Schulé d'Etrabloz¹, même le non-initié à l'esprit particulièrement facétieux des Payernois pouvait y trouver son plaisir.

¹*Etrabloz est un hameau proche de Vers-chez-Perrin (route de Trey)*

Les cassées, par Gérard Périsset

Dans « La Liberté » du 27/28 novembre 1982, Gérard Périsset rappelle que la plupart des noyers n'avaient pas résisté à la rigueur du gel de 1956. Il fallut en replanter. La nouvelle génération de noyers a rétabli la coutume de la cassée. Gérard Périsset évoque celle qui a pour cadre la ferme d'Henri Pillonel, à Estavayer-le-Lac. Il décrit le travail du « casseur » qui consiste à briser la coque au moyen du casse-noix. Le « trieur » sort le grumeau (cerneau) de la coque, puis extrait la croix, c'est-à-dire la fine membrane qui sépare les deux parties du cerneau. Les croix de noix peuvent être utilisées pour des infusions destinées aux diabétiques.

Plus les noix sont sèches, plus grande est la quantité d'huile obtenue. La récolte décrite chez Henri Pillonel en 1982 a fourni 285 kg de cerneaux. C'est l'huilerie d'Yverdon qui en a extrait l'huile. Deux kilos donnent un litre d'huile.

Gérard Périsset cite un dicton : *Si les riches connaissaient la valeur de l'huile de noix, il n'en resterait plus pour les pauvres.*

Présentation de l'huilerie d'Yverdon

<http://www.moulin-yverdon.com/huilerie.htm>

Le local a été entièrement remis à neuf début 2005 : sol et murs carrelés. A partir du début février et jusqu'à fin mars ou avril, selon les années, le Moulin d'Yverdon connaît un surcroît d'activité avec la mise en route de son huilerie.

De nombreux clients apportent leurs récoltes de noix ou de noisettes afin de les faire transformer en une huile généralement réservée à leur consommation personnelle ou familiale. Ils viennent de loin à la ronde et il arrive même d'entendre des accents d'Outre-Sarine.

Les noix et noisettes ne peuvent être pressées à froid, car le rendement serait insignifiant. Il faut donc les chauffer, afin d'en faire détacher l'huile et c'est là tout un art. Trop de chaleur, pas assez de brassage, et c'est le goût de brûlé. Trop peu de temps sur le feu et c'est le rendement qui s'en ressent.

Mis à part les « petits porteurs » dont la quantité ne permet pas une cuite et un pressage, chacun est certain de repartir avec l'huile de ses propres fruits. (...)

Les installations centenaires sont régulièrement entretenues et bichonnées afin d'assurer leur parfait fonctionnement.

Précisions sur les huileries vaudoises

Ces explications sont tirées du site du patrimoine vaudois.

Terre longtemps riche en noyers, le Pays de Vaud a compté de nombreuses huileries. En 1941, on en dénombrait encore 36 en parfait état. C'était plus de la moitié de toutes les huileries de Suisse. Très typée quand elle est pressée à l'ancienne, l'huile de noix était alors souvent retravaillée pour alimenter des lampes à huile (huile noire).

Mais, après la Seconde Guerre mondiale, tout change. Les huileries industrielles prennent peu à peu la place des huileries traditionnelles et les noyers disparaissent progressivement du paysage vaudois. Décimés par le gel de 1956, beaucoup ont été abattus sans replantation.

Aujourd'hui, il reste cinq huileries en activité dans le canton de Vaud. Elles sont toutes artisanales. Elles se situent à Sévery, Yverdon, Bex, Pompaples, Corcelles-près-Payerne. L'huilerie de Sévery - seule huilerie de Suisse à produire toute l'année - fabrique annuellement près de 30 000 litres d'huile de noix qui représentent le 60 % de sa production. Avec la rareté, le statut de l'huile de noix a changé : elle connaît actuellement une importante valorisation. En moins d'un siècle, elle a ainsi quitté les lampes à huile pour entrer en gastronomie.

Différentes huiles sont produites: noix, noisettes, colza, tournesol, amandes, cacahuètes, sésame, pistaches, pignons de pin, pépins de courge, lin, chanvre.

Gâteau au pessi, ou, suivant les régions, au pèti, ou au nillon (nion)

Le pessi est le résidu solide (tourteau) obtenu après l'extraction de l'huile. Voici la recette du gâteau :

- Une tasse de nillon (ou nion)
- deux tasses de lait
- une tasse de crème
- une demi-tasse de vin-cuit
- 20 g de beurre
- un œuf
- deux à trois cuillères à soupe de confiture
- pâte à gâteau Brisée
-

Mettre à tremper la tasse de nion dans le lait durant une nuit

Étendre la pâte, étendre deux à trois cuillères à soupe de confiture sur la pâte

Ajouter tous les ingrédients au lait, bien mélanger le tout et verser sur la confiture
Cuire à 220° sur la deuxième rainure. Plaque de 32 à 34 cm

Recette tirée de « Cuisine et traditions du Pays de Fribourg », Ed. Fragnière 1995

La cassée... de pavots

Pendant la guerre 1939-1945, on voyait des champs de pavots dans la campagne fribourgeoise. Dans mon livre sur « Onnens, Chroniques et souvenirs », j'écris : *Certains paysans cultivent des pavots. On les vide, le soir à la veillée. Leurs graines, comme les cerneaux de noix, sont transformés en huile à Vers-chez-Perrin.*

Au sujet de ces soirées de « cassées de pavots » j'ai un souvenir précis. J'étais âgé de 10 à 12 ans et je passais souvent mes journées et soirées chez l'oncle Michel (Michel Chatagny, à Onnens). On était une dizaine autour de la table de la cuisine, occupés à couper la tête des pavots afin de recueillir les graines. Pierre Vuarnoz, oncle de ma tante Marie, chef de gare retraité, émouvait la tablée en interprétant des chansons relatives aux pauvres enfants de l'Alsace, annexée à l'Allemagne après la guerre de 1870.

Juillet 1947 à Estavayer-le-Lac : trois événements

Article de JMB dans le « Républicain » du 3 décembre 1998

Acceptation de l'AVS

Cf. aussi « Votations d'antan », volume I

L'Assurance vieillesse et survivants, entrée en vigueur le premier janvier 1948, a donc 50 ans. Le peuple l'a acceptée l'année précédente, le 6 juillet 1947. Les grévistes socialistes de 1918 la revendiquaient déjà. Le principe en fut inscrit dans la Constitution en 1925. Mais l'article constitutionnel était tributaire d'un futur qui dura plus de 20 ans : la Confédération instituera par voie législative une assurance vieillesse et survivants... Peu à peu, une fois le financement défini, tous les partis politiques se rallièrent. En 1947, la campagne qui précéda la votation fut relativement calme. En parcourant deux journaux conservateurs, *La Liberté* et le *Journal d'Estavayer*, l'organe radical *La Gruyère* et le socialiste *Travail*, on rencontre les mêmes échos favorables. Dans son édition du 4 juillet 1947, *Travail* précise :

D'un côté, toutes les forces progressistes du pays (...), les partis politiques qui portent la responsabilité de la vie du pays. De l'autre côté, les riches messieurs de la Chambre suisse du commerce et du patronat qui tremblent pour leur profit et qui ont déjà solidement assuré leur vieillesse. Ils sont soutenus par les forces réactionnaires des partis libéraux-conservateurs de Genève et de Vaud et d'une partie des conservateurs-catholiques.

Les opposants prétendent injuste une généralisation de l'AVS. Une espèce d'institution de charité venant en aide uniquement aux personnes âgées démunies suffirait. Dans le peuple,

certaines ne voient que les cotisations à payer. D'autres sont les éternels misonéistes, ces allergiques à toute innovation que l'on rencontre à chaque époque de l'histoire et dans tous les domaines.

Le 6 juillet 1947, le peuple suisse a accepté l'AVS par 864 189 oui contre 216 079 non, avec une participation de 87 % des citoyens. Les Fribourgeois - sans les Fribourgeoises puisque celles-ci ne furent citoyennes à part entière qu'à partir du 7 février 1971 - acceptèrent la nouvelle loi par 17 469 oui contre 14 774 non.

On enregistra une majorité de non dans la Broye, la Veveyse, la Glâne et la Singine. Les fortes majorités de oui relevées en Gruyère, dans la Sarine et le Lac contribuèrent à faire pencher la balance fribourgeoise vers l'acceptation. Seules 19 communes broyardes sur 49 furent acceptantes. Et parfois d'extrême justesse : 14 contre 13 à Lully, 103 contre 102 à Domdidier, 30 contre 29 à Murist. Equilibre parfait à Vesin : 30 contre 30...

Première Messe de l'abbé Georges Périsset

Ce dimanche 6 juillet 1947, où le peuple suisse se prononçait sur l'AVS, c'était grande fête dans le chef-lieu broyard. L'abbé Georges Périsset (frère de mon épouse Colette), fils de Clément, célébrait sa Première messe. La fête fut magnifique. Le chœur mixte St-Laurent, conduit par Bernard Chenaux, interpréta la messe de Gruber avec orchestre. Le jeune abbé Gabriel Bullet - futur évêque - ami de Georges Périsset, prononça l'homélie. La messe se termina par l'*Alleluia* de Haendel enlevé avec le brio que l'on devine.

Louis Bernet avait fait des merveilles pour décorer la salle de l'Hôtel du Cerf où eut lieu le repas de midi, servi par la famille Perrin. Le major de table Michel de Reynold donna la parole à diverses personnalités. Citons - entre autres - le curé-doyen Louis Brodard, le conseiller d'Etat Paul Torche et le Lt-colonel Wolf, ancien supérieur militaire du nouveau prêtre. Le ténor Charles Jauquier - il a 27 ans en 1947 - chanta *l'Hymne à la Gruyère*. L'abbé Georges Périsset prononça une allocution chaleureuse. Le chroniqueur de la journée releva son vibrant talent oratoire.

Cinquième semaine grégorienne

Du 13 au 19 juillet 1947, l'institut Stavia hébergea les participants à la cinquième semaine grégorienne. Pierre Carraz, de Genève, en était le responsable. Il avait fait appel à d'autres animateurs, dont le Père Deshusses, de l'abbaye de Hautecombe en Savoie, et Emile Lattion, le musicien de Bulle. L'abbé Bovet fut l'un des conférenciers.

Après les semaines grégoriennes de Pierre Carraz, Estavayer demeura un centre musical. Pierre Kaelin y organisa des semaines chorales. Puis, plus rien. A quand le renouveau ? Les beaux locaux de *La Source* pourraient y contribuer...

Deux Brasey de Font au Cerneux-Péquignot

Article de JMB dans le « *Républicain* » du 18 novembre 1999

Présentation du Cerneux-Péquignot

Connaissez-vous Le Cerneux-Péquignot ? Situé aux confins de la vallée de la Brévine, à plus de 1000 m d'altitude, ce village est attachant à plusieurs titres. On pourrait disserter longuement sur sa situation géographique à la porte de la France, son histoire, ses ressortissants connus, son église du XVII^e superbement restaurée. Avec Michel Marguet, président de paroisse inamovible jusqu'en 1996, par une journée de novembre aussi fraîche que pleine de soleil, je me suis promené dans le temps passé et l'actualité de ce village neuchâtelois plein de surprises.

Près de l'église, une stèle rappelle un événement historique d'une dimension exceptionnelle. En 1815 - c'était la fin de l'époque napoléonienne - au Congrès de Paris, le village français du Cerneux-Péquignot était attribué à la Suisse. Les habitants du Cerneux, tout en étant rattachés à une région protestante, restèrent fidèles à leur foi. Et beaucoup d'entre eux à leur nationalité française. Le territoire était suisse, mais le passeport ne s'acquerrait pas sans les formalités que nous connaissons. Aujourd'hui encore, des natifs du lieu - des Balanche par exemple - sont encore français bien que domiciliés au Cerneux depuis plusieurs générations. Des pères ou grands-pères restés fidèles à leur origine française ont connu les champs de bataille de la guerre de 14-18. Les principaux noms de famille du Cerneux-Péquignot sont Marguet, Bonnet, Bruchon, Vermot, Simon-Vermot, Balanche.

Les deux curés Brasey

Et les Brasey de Font ? Nous y voilà. A l'entrée de l'église - à visiter et à citer comme modèle de restauration récente - on lit le nom de deux curés Brasey dans la liste des desservants. A eux deux, ils exercèrent un ministère de 25 ans dans le village neuchâtelois. Le premier, Louis-Gustave Brasey, de 1889 à 1900, et le deuxième, Henri Brasey, de 1911 à 1925, année de son décès.

Louis-Gustave Brasey, nous dit son biographe dans la *Semaine catholique* du 10 janvier 1935, a laissé au Cerneux le souvenir d'un prêtre plein de zèle et de dévouement. En 1900, il devint chanoine de St-Nicolas et recteur de la paroisse de St-Maurice à Fribourg. Réorganisateur des écoles primaires de la ville, auteur d'une notice sur le Chapitre de St-Nicolas, il fut nommé chanoine résident en 1911 et doyen du clergé de Fribourg en 1917. Il est décédé en 1935.

Le souvenir de Henri Brasey est encore vivant au Cerneux-Péquignot. Le docteur Simon-Vermot, médecin-vétérinaire à la retraite rencontré lors de notre pérégrination en terre neuchâteloise, a été son servant de messe. Surtout, c'est le souvenir du curé-peintre qui a marqué le village. Mais, n'anticipons pas.

Henri Brasey, né à Font le 27 septembre 1877, était doué d'un beau talent pour le dessin. Son professeur à St-Michel était le célèbre artiste Joseph Reichlen. Un article paru dans *Les Nouvelles Etrennes fribourgeoises* de 1926 nous apprend que, durant une année, Henri Brasey travailla son art à Munich. De 1903 à 1909, il est préfet du collège St-Michel et professeur de dessin.

D'avantage attiré par le ministère paroissial, il est nommé vicaire à La Chaux-de-Fonds, puis curé du Cerneux-Péquignot. Il y demeurera de 1911 à 1925. Homme au caractère heureux, généreux de nature, Henri Brasey peignit beaucoup au Cerneux-Péquignot. Pas pour s'enrichir, mais pour faire plaisir. Portraits et paysages étaient offerts à ses paroissiens ; les décors de théâtre du curé-peintre faisaient merveille ! Et Henri Brasey était un modeste. Les illustrations du catéchisme que les gens de mon âge ont bien connu étaient dessinées par le curé du Cerneux-Péquignot, mais sans signature. Parmi les nombreux portraits qu'il a laissés figure celui de son ami de séminaire devenu évêque du diocèse, Mgr Placide Colliard. Cette toile est la propriété du Séminaire diocésain, à Fribourg.

Du temps de l'abbé Henri Brasey, la cure du Cerneux fut un foyer de culture. On lit dans l'article nécrologique que lui consacra la *Semaine catholique* : *C'est inouï combien ses relations furent nombreuses, non seulement parmi ses confrères, mais parmi les professeurs, les artistes, les avocats, les médecins.* Son ministère ne fut pas négligé pour autant. Les tâches étaient nombreuses. Citons, entre autres, les leçons de catéchisme au Cerneux, à la Brévine, à La Chaux-du-Milieu, au Grand Cachot, la desservance de la paroisse française du Chauffot pendant la guerre de 14-18.



Si vous montez au Cerneux-Péquignot, allez par Neuchâtel, la Tourne, Les Ponts-de-Martel, La Chaux-du-Milieu, le Cachot. Une promenade très agréable ! Au lieu d'aller dîner en France - Morteau est tout proche - restez au Cerneux, au restaurant du village, chez Jean Bonnet. S'il fait froid, demandez du salé avec du « souriebe ». Excellent !

Max Descloux

La Gruyère du samedi 3 octobre 1998 a rendu hommage à Max Descloux, à l'occasion de ses nonante ans. J'aimerais simplement ajouter une fleur au bouquet d'éloges qui lui a été offert.

Dans les années 50, j'étais instituteur à Cheiry. Cinquante élèves de 7 à 16 ans, garçons et filles. Un matériel d'enseignement réduit à sa plus simple expression. Comme la paie ! Les premiers secours me vinrent... de Max Descloux, instituteur à Maules. Un précurseur, Max Descloux. A une époque où ses collègues ne disposaient que d'une pierre humide comme instrument de polycopie - et encore ! -, Max Descloux possédait une « machine à encre ». Le stencil étant prêt, la machine pouvait accoucher de plus de 500 copies. Une prouesse !

Et la machine de Max Descloux tournait, tournait... Au profit non seulement de ses collègues de la paroisse de Sâles, mais de tout le canton. C'est ainsi que mes jeunes élèves de Cheiry purent bénéficier de ses fiches de lecture, auxiliaires précieux pour la conquête du syllabaire. Ces petits de sept ans, qui nous regardaient parfois les yeux grands ouverts en attendant que l'on s'occupe d'eux, furent heureux de compléter les fiches de Max Descloux, de les commenter ou d'associer des mots aux dessins. C'est le premier matériel didactique dont je me souviens. Le second vint également de la Gruyère. Il s'agissait des grammaires de Max Ducarroz.

Max Descloux fut aussi un précurseur dans le travail d'équipe. Etienne Grandjean à Romanens, Jules Gisler à Sâles, Joseph Ducrest à Rueyres-Treyfayes formaient avec Max Descloux un groupe soudé et efficace, qui passait une bonne partie des vacances d'été à préparer les activités scolaires des mois à venir. Et, parfois, d'autres travaux photocopiés que les fiches de lecture de première année franchissaient les frontières de la Gruyère. Max Descloux, parmi les nombreux souvenirs de ses livraisons pédagogiques, évoque son voyage à moto à Châbles où il apportait des « cartes de calcul » pour les classes de 4e, 5e et 6e.

Merci, Max Descloux, pour l'aide apportée jadis et pour l'exemple durable d'investissement personnel donné au corps enseignant fribourgeois. JMB

Extraits de l'article paru dans « La Gruyère »

Après plus de soixante ans de mariage, Max s'est retrouvé seul. A 90 ans, il fait remarquer : « J'ai eu 20 ans de jeunesse, 40 ans d'enseignement et 30 ans de retraite : c'est bien partagé, hein ? » Né à Rueyres, Max passe sa jeunesse à Chavannes-les-Forts et a commencé à enseigner en 1928, d'abord à Estévenens, puis de 1947 à 1968 à Maules. A sa retraite, il s'est établi à Romanens, dans une maison qu'il a refaite avec l'aide de ses enfants.

L'enseignement, chez les Descloux, c'est presque un virus de famille : le père était instituteur. Max, l'aîné des onze enfants, suivra son exemple, ainsi que trois de ses frères. « L'inspecteur Maillard nous appelait la tribu. Tous mes copains de l'Ecole normale d'Hauterive sont morts. Je suis le dernier de la classe de 1927. Il en faut bien un, non ? Après Hauterive, ce fut le grand saut dans un monde difficilement imaginable aujourd'hui : les classes étaient chargées. A Estévenens, j'ai eu jusqu'à 40 élèves, et à Maules, plus de 50. De tous les niveaux : les élèves avaient entre 7 et 16 ans. » Ce qui à l'entendre n'avait pas que des désavantages : « C'étaient les meilleures classes, parce que les plus petits entendaient ce qui passait au niveau de dessus. L'année suivante ils apprenaient facilement... »

Parler avec Max Descloux c'est plonger dans un passé où les classes s'appelaient cours élémentaire, inférieur, moyen et supérieur. « J'étais assez *stramm*, surtout au début. Avec des classes pareilles, on était obligé ! J'avais une baguette mais, le plus souvent, c'était pour taper sur le tableau... Bon, c'est vrai qu'il y en a quand même qui ont ramassé... »

Max se souvient des premiers avions qui se posaient à Drognens, de la première télé qu'il a vue au Comptoir de Lausanne, et de ces soldats qui venaient au village avec leurs chevaux durant la guerre de 14-18... Il n'a rien oublié, mais ne comprend pas que l'on s'intéresse à lui. « Tout ça, c'est du passé, pourquoi y revenir ? » Ce qui compte pour lui, c'est le présent, ses

13 petits-enfants - Max et Alice ont eu cinq enfants -, ses 20 arrière-petits-enfants. C'est ça qui rajeunit ! »

A 90 ans (on est en 1998), la santé de Max est exceptionnelle : il lit le journal sans lunettes et conduit sa sixième 2 CV. Il se souvient d'élèves qui commençaient l'école en ne parlant que le patois.

Occurrences d'antan sans lien entre elles, mais authentiques

No chin dè ché, se vantaient les « bourgeois » d'autrefois

Non chin dè ché, on est d'ici, se rengorgeaient ceux qui habitaient le village depuis toujours. Ils ont précédé le train, l'électricité, le goudron et la radio. Au temps de leur absolutisme, l'horizon s'arrêtait aux limites de la commune, ou presque. Les assemblées communales ronronnaient. Les conseillers et le syndic, tous autochtones, ne rencontraient que des oppositions sporadiques, relatives à des dépenses, toujours jugées inutiles. Le curé, le régent, le maréchal et le laitier étaient les seuls étrangers. On s'en accommodait assez bien. S'ils n'étaient pas trop remuants.

Vinrent les plans d'aménagement, le développement, le progrès... Avec leur cortège de villas, de locatifs, de nouveaux venus et de problèmes. Vinrent aussi les discussions, les questions, les propositions et les oppositions. Fermentation dans les assemblées. Tensions entre les aborigènes et les horsains. Mais ceux-ci avançaient souvent plus d'idées et de solutions que ceux-là. Les années passèrent. Les tensions aussi.

L'ancien syndic - un vrai d'ici - m'a confié le lent cheminement de sa pensée : les étrangers, si on les respecte et si on les écoute, nous respectent et nous écoutent aussi.

Le sexe des lapins

Le temps jadis était-il vraiment le bon temps ? C'est selon, me répondit un ami dont l'enfance remonte aux années 1940. Il m'a rappelé les engelures hivernales, l'hygiène précaire, les gifles plus fréquentes que les louanges à la maison, à l'école et même au catéchisme, le lard jauni et le bouilli - ou bouli - tout en « cournille », le pétrole contre les poux. Les temps étaient rudes, mais un petit rien suffisait à réchauffer le cœur. La vie s'écoulait plus lente, plus paisible. Et mon ami de rappeler le souvenir de notre facteur dans les années 40. Il marchait lentement, sa grosse sacoche dans le dos, poussant son vélo auquel étaient suspendus des paquets. Il prenait son temps, s'arrêtait souvent, balayait de la main la sueur qui dégoulinait de son front. Il réservait à chacun un moment de parlotte. A propos, me rappela mon ami, tu te souviens de sa spécialité ? C'était un as pour reconnaître le sexe des lapins. Pendant sa tournée, à la demande, il s'approchait du clapier. Les petits lapins qui avaient atteint l'âge nubile nous regardaient bientôt la tête en bas, coincés les uns après les autres entre les jambes du facteur. Pour l'opération, il utilisait le pouce et l'index des deux mains. Que constatait-il ? Un mystère du sexe impénétrable. Un de plus ! On n'attendait que le diagnostic final précisant si les lapereaux étaient lapins ou lapines.

Relents d'élections

Je l'ai rencontré l'autre jour. Il s'est arrêté, tout sourire, l'aménité ostentatoire. Il m'a demandé des nouvelles de ma famille, s'est enquis de ma santé. Disert, aimable. Le parangon de la convivialité ! Il m'a quitté d'un vibrant « Adieu mon cher ! », accompagné d'une tape sur l'épaule.

Pourquoi diable une telle affabilité ?, me suis-je demandé. D'habitude, on se contente de se saluer, sans plus. Et il n'a pas la réputation d'un homme expansif, ni d'un génuflecteur. Plutôt bourru il est. A quoi donc peut tenir ce charisme tout neuf ? A-t-il suivi un cours rapide sur les relations humaines ? Ou bien a-t-il été miraculeusement touché par l'une de ces nouvelles thérapies comportementales ? Comme il gagne bien sa vie, c'est vrai qu'il aurait pu s'en payer une. Pourquoi donc recherche-t-il ma sympathie ? S'il me connaissait, il saurait mes expresses réserves sur les conversions spontanées et les sincérités passagères. Quelques jours plus tard, j'ai tout compris en parcourant le journal. Il était sur la liste.

Petit chemin et « Progrès »

Un petit chemin, bordé d'une haie. Les oiseaux s'y répondent en trilles guillerettes. Au fil des saisons, on y cueille la morille, la scabieuse ou la marguerite, la noisette et la mûre qu'on appelle mûron... Promenades bras dessus, bras dessous, le soir à la brune. Il n'est pas rectiligne, le petit chemin. Il serpente, allègre. Il contourne trois pommiers, avant le sommet de la côte. Puis, s'estompe la poésie bucolique au fur et à mesure que le petit chemin s'approche de la grand-route.

Dans la bataille muse-goudron, le goudron l'a emporté. Arrêt de mort pour les trois pommiers et les lacets. Le petit chemin, à coup de bulldozers et autres mastodontes, se convertit en route. Une route belle droite, bien large. Prête à desservir le nouveau quartier virtuel. A l'assemblée communale, le Conseil est chaudement félicité pour cette belle réalisation. Mais... on a oublié le trottoir. Le nouveau quartier - entre-temps il a troqué sa virtualité contre la réalité - a droit à la sécurité. Tant pis pour la haie, au diable les oiseaux et les morilles, bonjour le trottoir. On se frotte les mains : quelle réussite !

Avant-gardiste, cette route ? Mais non, mais non. A l'assemblée, rétroprojecteur à l'appui, démonstration est faite des lacunes qui ridiculisent le chemin devenu trivialement « tronçon ». Le Progrès est une broyeuse en concassage perpétuel. Ben voyons : elle est trop droite la voie considérée naguère encore comme royale. Et les modérations de trafic ? Oubliées ? Et le giratoire en arrivant sur la grand-route ? Vous n'y avez pas pensé ? Vous avez vu dans le village voisin, il y en a trois. Allons allons, citoyens, mettez-vous à la page...

Aujourd'hui, les véhicules zigzaguent, lentement, entre les chicanes ourlées de pavés bicolores. Ici et là, ils lèvent puis baissent le nez en franchissant des rabat-joie bosselés. Un citoyen lucide prophétise que, dans vingt-cinq ans, il y aura de nouveau le petit chemin qui sent la noisette...

Deux poids et deux mesures

Bourgeoisie d'honneur, camail de chanoine, adieux touchants... Le vieux curé est parti. La cure est vide. Sur le cimetière, en face de la cure, une benne. Une grosse benne. A l'intérieur de la cure, dix volontaires. Qui astiquent, poncent, bichonnent, récurent, font le vide.

Trente-cinq ans à la cure, ça laisse des marques ! Quelques siècles d'archives aussi puisque c'est la première fois depuis bien longtemps qu'on « fait à fond ». Le mot d'ordre de la volontaire-chef est impératif : propre en ordre, partout. Exécution ! Un détachement vide les armoires et le galetas. L'une après l'autre, toute une matinée, les corbeilles à deux anses débordantes de bulletins paroissiaux, de registres poussiéreux, de parchemins, de vieux livres et de correspondance se sont déversées dans la benne. Ouf ! C'est fini. Le nouveau curé peut arriver. Tout repart à zéro. Le passé est mort. Eteinte la mémoire de la paroisse.

Dans le village qui est juste de l'autre côté du bois, un Conseil communal s'est heurté au nient définitif d'une Commission officiellement chargée de conserver les monuments dits historiques. La commune souhaitait démolir un vieux muret en ruines. JMB

Le sens de la fête

Article de JMB dans le « Républicain » du 11 mai 2000

Le sens de la fête a toujours animé les peuples. Les rencontres assorties de chants, de danses, de jeux, de banquets - comme les manifestations religieuses festives - ont jalonné les siècles depuis toujours. Dans la Grèce antique, les fêtes célébraient surtout les héros ou les dieux. Le peuple romain vivait durant plusieurs journées d'affilée des réjouissances mi-religieuses et mi-profanes, comme les fameuses saturnales de fin d'année. Les Romains fréquentaient aussi les théâtres, ou les amphithéâtres où se déroulaient des combats violents. Besoin de réjouissances communes, de rencontres, de pauses dans le travail, de suppliques aux dieux, puis à Dieu ou à ses saints, goût aussi pour le déguisement, qui permet par son anonymat de passer pour d'autres et de *se défouler*. Les dérives ont fait souvent réagir l'Eglise, au Moyen Age et bien au-delà. L'autorité religieuse d'antan a réprimé avec vigueur les célébrations prolongées de Noël, de la Saint-Jean ou des fêtes patronales qui dégénéraient.

Dans notre canton, c'est la fête religieuse qui a occupé la plus large place pendant bien longtemps. Avec des débordements maintes fois stigmatisés par l'autorité ! Un document de 1640 fait état de plus de 50 fêtes chômées dans le canton de Fribourg. Si on ajoute les dimanches, la fête patronale, les trois jours de bénichon, la dédicace qui est le rappel de la consécration de l'église paroissiale, on dépasse largement les **100 jours sans travail**. Est-ce la cause de la prospérité plus grande de nos voisins protestants vaudois et bernois dans les siècles passés, et de l'aspect bien plus soigné de leurs villages ? Si on ajoute la rigueur de la morale calviniste, on peut sans doute se poser la question...

Suppression de jours chômés

En 1780, le gouvernement aristocratique de Fribourg coupe de nombreuses branches à cet arbre de jours chômés, jugé bien trop touffu. La célébration des fêtes supprimées est reportée au dimanche. Ces décisions, qui vont à l'encontre de traditions bien établies, s'ajoutent à des mesures impopulaires comme l'augmentation du prix du sel et diverses réglementations jugées dérangeantes. Or, les idées révolutionnaires antigouvernementales ont peu à peu touché nos régions. Des Fribourgeois, par le truchement du service militaire étranger et du commerce établi avec la France, ont introduit les idées nouvelles issues du *Siècle des Lumières*. Le sens critique s'éveille. On commence à oser discuter les ukases imposés par le pouvoir religieux ou civil. La suppression de fêtes et de processions pourtant approuvée par l'évêque qui condamne *ces occasions de réjouissances trop bruyantes et de scènes peu édifiantes* est l'une des causes de la Révolution conduite par Nicolas Chenaux en 1781.

Le 23 novembre 1849, le régime radical supprime encore une vingtaine de fêtes. La thèse de Francis Python sur Mgr Marilley détaille les raisons qui ont incité le pouvoir à agir une nouvelle fois, malgré les réactions violentes du peuple en 1780. Une citation tirée du *Bulletin des lois* : *Le trop grand nombre de fêtes, loin d'être favorable aux mœurs et à la religion, multiplie les occasions de débauche, de folles dépenses et d'oisiveté*. Des arguments économiques appuient aussi la décision gouvernementale. Une multitude de fêtes entravent le travail agricole et mettent en péril le développement industriel. En 1859, l'évêque fait un pas en arrière pour apaiser le peuple qui tient à ses traditions et qui aime fêter. Mgr Marilley cherche le compromis. D'entente avec les conservateurs qui ont repris le pouvoir, il est décidé que la suppression des fêtes sera ramenée de 20 à 10.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Les fêtes profanes ont pris le pas sur les fêtes religieuses. A lire les annonces publiées le vendredi, on se rend compte que le sens de la fête a même pris de l'ampleur... Mais, la fête a tendance à se banaliser. Un petit exemple : la cuchaule dégustée jadis seulement à la bénichon et mangée un peu plus sèche au recrotzon, est aujourd'hui en vente toute l'année...

Auguste Overney (1899-1986)

Les étudiants qui ont connu le professeur Auguste Overney, que ce soit à l'École normale d'Hauterive de 1927 à 1939, à celle de Fribourg de 1943 jusqu'à sa retraite en 1965, ou à l'Institut de français de l'Université sont unanimes, ou presque : Overney fut un professeur éveillé, enthousiaste, ardent, voire excessif parfois. Philippe Meirieu, dans L'école mode d'emploi, ESF, 1985, met en évidence l'enthousiasme du maître, une des clés du succès de l'enseignement : La passion naît de la rencontre d'une personne, animée elle-même d'une passion et susceptible de la faire partager. La passion de l'élève pointe quand il sent l'enseignant se passionner devant lui. Comment le maître pourrait-il légitimement prétendre susciter l'intérêt de ses élèves s'il s'en tient lui-même à une froideur fonctionnelle ? Seule, la conviction est contagieuse.

Ses études

Auguste Overney est né en 1899 à Cottens où son père, Pierre Overney, est maître à l'éphémère école régionale de ce village, avant d'enseigner à l'école secondaire de Romont. Auguste Overney effectue ses études à l'Ecole secondaire de Romont, au Collège St-Michel de Zoug et à l'Ecole normale d'Hauterive où il obtient son brevet d'instituteur en 1919. En quatrième et dernière année d'Ecole normale, il figure au troisième rang sur 14 étudiants. Le premier de classe est Camille Bugnon qui fit carrière à Cugy ; le deuxième, Alexandre Borcard, deviendra professeur à l'Ecole secondaire de Bulle. Quant aux quatrième et cinquième, Léon Monney et Henri Rossier, ils furent collègues à l'école primaire d'Estavayer-le-Lac. Léon Monney occupa ensuite la fonction de chef de service à la Direction de l'instruction publique.

Auguste Overney, après un stage au Collège de Florimont à Genève, a fréquenté l'Université de Fribourg où - notent les « Catalogues » de fin d'année de l'Ecole normale d'Hauterive - il a acquis un diplôme d'enseignement secondaire, nommé aussi brevet moyen. L'Université de Sienna lui a décerné un diplôme de culture italienne.

Sa carrière

En 1923, il entre au service de l'Ecole fribourgeoise, en qualité de professeur à Romont. Dans *l'Hommage au professeur Auguste Overney* publié dans *La Liberté* du 26/27 janvier 1974 à l'occasion de ses 50 ans d'enseignement, on lit que l'ambiance romontoise était « somptueuse », grâce au poète-préfet Paul Bondallaz, à l'architecte Fernand Dumas qui a ouvert son bureau romontois en 1922, au Groupe Saint-Luc qu'a fondé le célèbre peintre-verrier Alexandre Cingria en 1919. Overney s'est imprégné de cette ambiance. A côté de son enseignement plein de chaleur, il a peint des aquarelles subtiles, il a poursuivi sa pratique du piano et de l'orgue, il s'est nourri de poésie et de littérature.

Il n'est âgé que de 28 ans, en 1927, quand le directeur Eugène Dévaud l'appelle à Hauterive. La transformation des bâtiments de Saint-Loup, qui a lieu en 1926, permet de loger plus convenablement des professeurs. La chapelle de ce complexe, transformée en appartement, sera habitée par Auguste Overney et sa famille.

A part l'enseignement du français, de sa littérature et de sa grammaire, il partage encore son enthousiasme dans d'autres domaines. Ses anciens élèves écrivent dans *La Liberté* du 26/27 janvier 1974 :

« Ses leçons d'histoire étaient de grandes fresques ou de somptueuses tapisseries où l'homme, la nature et la Providence jouaient l'incessant tournoi des rivalités, des passions, des bouleversements, des découvertes aventureuses, des alliances éphémères, des réconciliations sur des ruines ou des élans généreux vers plus de bonheur et de justice. Ses leçons de chant grégorien, ses prestations d'organiste empreintes de ferveur nous faisaient entrevoir ce que nous aurions à être et à faire dans les paroisses qui nous attendaient. Mais, au-delà des fonctions et des programmes officiels, Auguste Overney donnait libre essor à son tempérament d'artiste et d'animateur. Comme l'a fort bien dit naguère le chanoine Léon Barbey : « Ce pèlerin de Toscane et de Provence brisait les murs opaques du réduit scolaire

et révélait à ses élèves un monde de couleurs et de lumière, une vie de chaleur et d'enthousiasme. » Dès son arrivée à Hauterive, les couloirs déserts et les parois trop nues s'animèrent de vivants portraits et de lumineuses aquarelles. Et, dans ce décor de jeunesse, chaque dimanche, à l'heure apéritive, réunis en cercle d'amis, nous écoutions avec ravissement l'éloge de la Beauté : beauté tragique des pyramides, beauté lumineuse des temples grecs, splendeur des cathédrales où chantaient les fugues de Bach et les Béatitudes de César Frank !

« Hommage bien incomplet, puisqu'il ne touche que l'activité normalienne ! Il faudrait souligner la valeur de l'écrivain, depuis les *Litanies pérégrines* à *N.-D. de Bourguillon*, en passant par *Le jongleur de Notre-Dame* et le jeu scénique *Au Fil de la Sarine*, jusqu'à cette splendide *Grande Aile*, qui évoque la charité des Filles de Saint-Vincent. »

Auguste Overney aimait retourner dans son village où ses sœurs tenaient boutique dans un bâtiment en briques proche de l'église actuelle. Il passait à vélo par mon village d'Onnens. (Il s'est insurgé dans ma classe, à l'Ecole normale, contre le massacre perpétré dans le parc du château d'Onnens en 1949, constaté lors d'une visite à ses sœurs à Cottens. Les magnifiques arbres gisaient tous lamentablement. Une annexe d'un goût douteux pouvait ainsi être accolée au château transformé en complexe scolaire.) Sa sœur Agnès composait des théâtres. Une autre de ses sœurs, religieuse, a inspiré *La Grande aile*. Mais, paradoxe ! Lors des examens de brevet ou de renouvellement de brevet d'enseignement, les religieuses ne comprenaient pas l'attitude de l'examineur Overney, sarcastique à un tel point envers les Sœurs que certaines se présentaient en civil... Profondément croyant et pratiquant, Overney était en effet impétueux jusque dans ses contradictions.

Jean Monney présente Auguste Overney

Jean Monney, ancien inspecteur des écoles de la ville de Fribourg et professeur à l'Ecole normale est né en 1916. A son décès dans sa centième année, en 2015, il était le dernier survivant des brevetés de l'Ecole normale d'Hauterive. Dans mon étude intitulée *Au temps de l'Ecole normale*, Jean Monney a présenté Auguste Overney :

« Si l'Ecole normale ne réservait pas suffisamment de temps à la formation professionnelle, elle ouvrirait sûrement à ses étudiants de larges horizons pour qu'ils deviennent des éveilleurs. Cela grâce à quelques professeurs qui nous ont marqués de leur forte personnalité. Auguste Overney en fut. Lui dont le chanoine Barbey a dit : « J'aime le pédagogue qui sait arracher ses bottes à la terre du sillon, qui ouvre ses élèves à de plus larges horizons ». Auguste Overney fut pour moi le professeur éveilleur par son enthousiasme et sa passion transmise pour la littérature, les grands auteurs classiques, puis Ramuz, Péguy, Psichari, Claudel.

« Auguste Overney a éveillé mon intérêt non seulement pour la littérature, mais encore pour l'art en général, la musique, le théâtre, la peinture. Avec lui, nous partions par un matin clair des vacances d'été. C'était l'époque où l'architecte Fernand Dumas, de Romont, construisait ou rénouvait des églises et s'était assuré la collaboration des artistes Alexandre Cingria, Gino Severini et de tant d'autres. Nous partions à bicyclette à la découverte des églises de Semsales, Prilly, et même de la cathédrale de Lausanne. Lumineux souvenir ! J'admire

encore, dans ma mémoire, les tableaux de maîtres que notre professeur de français et d'histoire apportait en classe et commentait avec verve et passion. Et les sous-bois qu'il peignait à l'automne, faisant danser les teintes des feuillages ! Overney a su stimuler nos imaginations et nos jeunes enthousiasmes. Un seul titre, un seul, pour toutes nos rédactions de l'année scolaire : *Mes explorations*. Travail personnel, textes libres, témoignages... nous avons conduits à réaliser un livre illustré, calligraphié, enluminé comme les anciens manuscrits. Maurice Zermatten - un ancien élève d'Auguste Overney à Hauterive - écrit à son sujet : « Ses élèves ne s'y trompaient pas qui l'écoutaient avec admiration ». Je fus de ceux-là. Il a mis ses élèves en état d'éveil et d'appétit à l'égard du vrai, du beau ; il les a mis

en aptitude de croissance au-delà du temps où ils étaient à son école. Une citation de Claudel illustre bien son souvenir : « Ce n'est pas assez de posséder le soleil, il faut être capable de le donner aux autres. »

« Deux professeurs - l'abbé Bovet et Auguste Overney (photo ci-contre) - connaissaient spécialement bien le milieu campagnard, les aléas et les embûches qui attendaient les futurs régents. Aussi réservaient-ils durant leurs cours des plages parfois très longues - surtout l'abbé Bovet - à des digressions dont le réalisme et le pittoresque marquaient nos jeunes esprits. Conseils et mises en garde imagés qui nous ont certainement évité bien des faux pas. »

Son caractère, par Maurice Zermatten

L'écrivain valaisan Maurice Zermatten a été élève de l'Ecole normale d'Hauterive de 1926 à 1930. Auguste Overney a commencé sa carrière à Hauterive en 1927. Zermatten était alors en deuxième année.



BCU - images fonds media: 1940, Hauterive, abbé Joseph Bovet et Auguste Overney

« Il n'aimait pas le monde, les riches, les parvenus, les politiciens ni les banquiers. Issu du peuple comme tous ses élèves, il revenait sans cesse à ces humbles des campagnes à travers les leçons des plus grands maîtres. Une maman fribourgeoise, soumise pieusement aux exigences de sa vie fermière, devenait la mesure de la sainteté et derrière elle, il entrevoyait le visage immaculé de la Vierge.

Point sentimental, pourtant, jamais pleurnichard, au contraire : virulent dans l'attaque des fausses grandeurs et tranchant dans le vif des gloires usurpées, il expédiait de belle façon les mous et les tièdes. Mais il avait le respect profond que méritent les travailleurs, les malades, les souffrants, ceux qui font durement leur devoir dans le silence et s'en remettent à Dieu du soin de leur récompense. Fils du Pays de Fribourg par toutes ses fibres, mais avec ce don de la parole que les paysans n'ont point, ce goût de l'adjectif vif qui soulève les choses au-

dessus d'elles-mêmes et les projette dans le monde chatoyant d'une expression orale tourbillonnante et généreuse. »

(Ce texte de Zermatten figure dans *l'Hommage à Auguste Overney pour ses soixante-dix ans*, Office multigraphe Renggli, juillet 1969)

Une page d'Auguste Overney

Les vieilles filles

Nous ne sommes pas les vieilles filles hargneuses des confréries,
Qui vivent entre leurs chats et leurs litanies,
Entre leur égoïsme et leurs dévotions,
Qui boivent leur café et mangent leur prochain,
Dont l'aigre charité éloigne le voisin
Qui sont le bras droit du curé et du sacristain,
Qui jugent l'Eglise, le pape et la morale,
Et qui risquent leur âme.

Nous sommes les vieilles filles délaissées,
Dont le cœur battit quand nous avions vingt ans.
Nous n'avons pas connu l'amour et ses accents,
Nous n'avons pas connu la douceur d'être mère,
Nous n'avons pas connu la chaleur d'un foyer,
D'avoir autour de nous le bruit de nos enfants.

Mais des âpres sanglots nous avons l'habitude
Et souvent nous pleurons dans notre solitude,
Car d'aller toutes seules sur des routes sans joie,
S'en aller toutes seules avec son cœur qui ploie
Est une tâche rude.

Nous avons suivi la pente solitaire
Tuant de jour en jour l'espoir jamais éteint
De rencontrer peut-être aux contours du chemin
L'épaule désirée qu'appelaient nos prières.
Et nous avons vieilli.

Personne n'a cueilli la fleur de nos printemps,
Nos étés lumineux sont voilés par l'automne,
Et l'automne venu, tout notre cœur frissonne,
Car c'est déjà l'hiver et la mort nous attend.

Nova Friburgo : les prédécesseurs de Martin Nicoulin

Au sujet de l'émigration des Fribourgeois à Nova Friburgo, au Brésil, on a tendance à oublier que Georges Ducotterd, ingénieur agronome qui fut conseiller d'Etat, en collaboration avec Robert Loup qui dirigea l'Ecole secondaire d'Estavayer, ont écrit « Terre ! Terre ! », aux Editions de la Renaissance rurale en 1939. La thèse de Martin Nicoulin « La Genèse de Nova Friburgo », objet d'une très large publicité, a contribué à ce semi-oubli. « La Liberté » du 27 janvier 1978 a publié un article non signé sur les origines de « Terre ! Terre ! ».

Le voyage, l'an dernier, d'une imposante délégation fribourgeoise au Brésil a ravivé le souvenir de nos compatriotes qui, le 4 juillet 1819, quittèrent le port d'Estavayer pour un très long périple qui devait les conduire sur des terres nouvelles, prometteuses d'un meilleur avenir. Nous n'allons pas, bien sûr, revenir sur cet événement. Il nous a cependant paru opportun, dans le cadre de ce reportage, de rappeler l'ouvrage que lui avaient consacré en 1939 deux écrivains broyards, MM. Georges Ducotterd et Robert Loup. *Terre ! Terre !* publié en feuilleton dans *Le Paysan fribourgeois* et dans *Curieux*, hebdomadaire neuchâtelois, fut tiré à 2000 exemplaires par les Editions de la Renaissance rurale. Traduit en allemand, il connut un grand succès dans les colonnes du journal *Neue Berner Zeitung*. Le livre, aujourd'hui introuvable dans les librairies, se divise en chapitres que se partagèrent MM. Ducotterd et Loup. Quelques cartes et reproductions de documents complètent ce récit historique.

C'est avec beaucoup de gentillesse que M. Georges Ducotterd nous a rappelé les raisons qui, avec M. Loup, l'avaient incité à publier cet ouvrage : « Le problème de l'émigration paysanne m'a personnellement toujours préoccupé. Je me souviens fort bien des propos de ma mère, alors que nous marchions de Rueyres-les-Prés à Montbrelloz, rappelant la halte que firent entre ces deux villages les émigrés de Rueyres et des localités voisines sur le chemin du port d'Estavayer. Ces gens s'étaient arrêtés au bord du chemin et, en attendant leurs futurs compagnons de voyage, avaient ouvert leurs sacs et s'étaient mis à manger. Ma mère tenait cette précision de son beau-père, Joseph Ducotterd. »

De longues et patientes recherches

En 1935, M. Ducotterd publie sa thèse de doctorat qui évoque déjà cette émigration paysanne sous le titre de *Servage ou indépendance du paysan suisse*. Il situe l'événement en 1817, époque à laquelle les gens mouraient de faim. Il consulte les archives et découvre alors, non classée, une intéressante documentation sur le fait lui-même. D'une discussion qu'il engage avec Georges Corpataux, archiviste, M. Ducotterd apprend que le document capital se trouve dans un cahier de Louis Porcelet, médecin, qui avait été l'un des chefs de l'émigration et dont un descendant habitait la pharmacie à Estavayer. C'est dans le galetas de cette demeure que l'on retrouve, recopié, le contenu des lettres qu'avait alors adressées Porcelet depuis le Brésil. Le papier, finalement, a été remis en main de M. Robert Loup.

De l'histoire à l'imagination

La décision est donc prise par MM. Ducotterd et Loup d'écrire cette douloureuse épopée. Grâce au texte de Porcelet, aux archives de Fribourg, Soleure et Bâle, grâce aussi au rapport

d'un certain Tschudi, envoyé du Conseil fédéral pour juger sur place des conséquences de l'émigration, les deux écrivains fribourgeois entreprennent la création de leur ouvrage basé à plus de 90% sur des certitudes historiques. Leur imagination donne à cette évocation sa part romancée.

Pierre Chenaux ou la longue histoire d'un paysan dévoué

Pierre Chenaux (1916-2011) a été une personnalité marquante de la commune de Corjolens, rattachée à Avry-sur-Matran en 2001. En témoignent ses mandats et leur durée : conseiller communal dans son village, 36 ans; syndic, 16 ans; conseiller paroissial à Onnens, 12 ans ; président de la paroisse d'Onnens, 8 ans ; forestier communal, 50 ans ; agent AVS, 40 ans, inspecteur du bétail, 25 ans...

Son enfance

Pierre Chenaux est né à Avry le 30 juillet 1916. Son papa, Etienne Chenaux, tout en s'occupant d'un petit train de campagne, a travaillé à Bois-Murat dès le début de la construction du château, en 1909. Le « patron » de cette magnifique propriété de 17 ha était un Français, le comte Abel Armand. En 1909, Etienne Chenaux a connu celui que l'on a appelé « le pape de la préhistoire », l'abbé Henri Breuil, venu diriger des fouilles archéologiques à Bois-Murat. (L'abbé Breuil est le premier préhistorien entré dans les célèbres grottes de Lascaux, en Périgord, en 1940.)

En 1920 déjà, la famille de Pierre Chenaux s'établit à Corjolens. Evoquant des souvenirs d'enfance, Pierre rappelle son école primaire à Onnens chez un seul maître, Jean Barras, instituteur dans cette localité de 1916 à 1954. La rigueur de l'abbé Louis Chanex, curé d'Onnens de 1925 à 1949, est restée gravée dans sa mémoire, comme d'ailleurs dans toutes celles des paroissiens qui l'ont connu. Les enfants de Corjolens - à part la fréquentation quotidienne de l'école à Onnens - devaient accomplir jusqu'à quatre fois par dimanche le trajet Corjolens-Onnens et retour : pour la communion matinale qui avait lieu dès 5 h du matin (autrefois, on ne pouvait pas communier pendant la messe), la grand-messe, les Vêpres l'après-midi et, le soir, les Complies. Le jeudi, jour de congé, il fallait remonter à Onnens pour le catéchisme du curé. Celui-ci contrôlait le « par cœur » seriné à l'école à raison d'une demi-heure chaque matin. Et il fallait galoper le dimanche après le dîner pour assister au catéchisme général qui avait lieu pour tous les enfants de la paroisse à 13 h, avant les Vêpres ! Une dame d'Onnens octogénaire a confirmé les souvenirs de Pierre Chenaux. Le dimanche à 13 h, a-t-elle rappelé, il ne s'agissait en fait pas de catéchisme, mais du rabâchage de cantiques tels que : *Adorons l'hosti-i-e, très dévotement...* Les distraits et les bavards étaient victimes de la main leste du curé et d'un agenouillement aussi prolongé qu'humiliant dans la grande allée...

Sa famille

Pierre Chenaux a épousé Rosa Zumwald, d'Avry, décédée en 1997. Une épouse admirable, confie Pierre Chenaux. Excellente éducatrice, elle ne frappait pas ; l'expression de son regard

suffisait. Le couple Chenaux a élevé cinq enfants : Marceline, Francis, Raymond, Jean-Pierre et André. Raymond a fait carrière aux CFF. Ses trois frères exploitent le domaine de Corjolens. D'une vingtaine de poses, l'exploitation a passé au fil des années - évolution de l'agriculture oblige ! - à plus de 100. La fille unique, Marceline, malgré une paralysie dont elle fut victime à l'adolescence à la suite d'une erreur lors d'une piqûre contre la poliomyélite, a montré une force de caractère rare. Diplômée de l'Institut du Sacré-Cœur à Estavayer-le-Lac, elle n'a cessé de se perfectionner. Elle a fait carrière en qualité de secrétaire de direction à l'Hôpital cantonal de Genève. Son fils, le Dr Pierre Carron, est médecin au CHUV à Lausanne et sa fille, Me Geneviève Carron, avocate à Genève.

Pierre est un cousin germain de Bernard Chenaux, qui fut l'un des musiciens fribourgeois les plus complets : remarquable chef de chœur et de fanfare, organiste, compositeur, professeur de musique à l'École normale cantonale. C'est Bernard Chenaux qui a fait de la Concordia de Fribourg la reine des fanfares suisses. Louis Chenaux (1891-1940), le père du musicien, était le frère d'Etienne, le papa de Pierre. Mon oncle Louis, fait remarquer Pierre, fréquentait l'école d'Onnens où il se rendait dans les années 1900 avec Fritz Kindler, un protestant bernois, l'école alémanique et protestante de Corjolens n'ayant été bâtie qu'en 1909. Louis Chenaux fut pendant longtemps le seul ressortissant de la paroisse d'Onnens à devenir instituteur. Il a enseigné à Villarsiviriaux et à Promasens.

Souvenirs

Pierre Chenaux a une mémoire remarquable ! Il évoque tour à tour ses 1150 jours de service militaire, le château de Corjolens proche de sa maison démoli au 19^e siècle, la distillerie de la Maison Rouge qui existait encore au temps de son enfance, son plaisir à présider les assemblées paroissiales à Onnens, son passe-temps favori à son âge avancé de cultiver son jardin potager.

Dans les années 60, Avry à l'avant-garde dans le domaine scolaire

Les années 60 - les sixties - ont marqué un tournant dans la vie politique, religieuse, sociale, scientifique, économique. Que de tentatives à cette époque pour résoudre des problèmes qui agitent tous les domaines ! La question scolaire, elle aussi, interpelle. Dans notre canton, la méfiance traditionnelle des masses populaires à l'égard des études s'effrite. Fini le temps où seuls les nantis - ou les candidats à la prêtrise ou à l'enseignement - allaient au-delà de la scolarité obligatoire.

Ainsi, en 1965, les dernières écoles régionales, trop peu nombreuses pour satisfaire l'ensemble de la population, ferment leurs portes. Elles étaient comparables aux classes primaires supérieures du canton de Vaud. On se rend aussi compte que les cours complémentaires auxquels sont astreints les jeunes gens de 16 à 19 ans vivent leurs dernières années. Les quatre heures hebdomadaires qui leur sont imposées de novembre à mars depuis près d'un siècle, le jeudi matin en général, sont loin de soulever le moindre enthousiasme. Il faut trouver autre chose. Les adolescents et adolescentes qui fréquentent les écoles secondaires sont bien rares dans les régions éloignées des chefs-lieux. Que faire ?

Les classes OP, classes d'orientation professionnelle

Avant qu'une décision soit prise sur le plan cantonal en 1972 pour rendre obligatoire l'enseignement secondaire, des classes appelées OP - d'orientation professionnelle - sont créées ici et là. On pourrait les qualifier de classes secondaires avant l'heure. Leur but est de



donner aux élèves en fin de scolarité un enseignement mieux adapté que celui de l'école primaire, d'éveiller leur intérêt pour diverses professions et, surtout, de ne pas contribuer à gommer leur goût pour l'étude et leur ouverture d'esprit. Ces nouvelles classes voient le jour en divers endroits du canton de Fribourg. A Avry, Charles Biemann, secrétaire communal, puis syndic dès 1970, a compris la nécessité d'offrir cette possibilité d'ouverture et de perfectionnement aux garçons et aux filles de 7^e, 8^e et 9^e années scolaires. C'est grâce à lui et aux autorités des communes environnantes qu'a pu s'ouvrir en septembre 1969 une classe OP à

Avry, sous la direction de **Georges Rochat** (photo ci-contre). Cet ancien Frère enseignant à l'école catholique du Valentin à Lausanne, puis maître primaire à Promasens, a toujours été qualifié d'excellent pédagogue, doté d'une grande créativité, comme se plaisait à le relever son inspecteur scolaire de l'époque, Armand Maillard. En automne 1972, Georges Rochat quittera l'école d'Avry. Grâce à ses qualités reconnues, il est appelé à diriger l'Ecole d'éducateurs spécialisés qui avait ouvert ses portes à Givisiez.

Deux professeurs attirés et fidèles

La classe OP d'Avry répondant à un réel besoin, elle continue sur sa lancée après le départ de Georges Rochat. Le poste a dû être dédoublé. Les nouveaux titulaires - qui le resteront de 1972 à 1979 - sont Marianne Rudaz et Georges Maillard. Ils ont donné durant toutes ces années le meilleur d'eux-mêmes et ils sont restés fidèles au but des classes OP rappelé ci-dessus. Leurs élèves proviennent d'un cercle scolaire formé d'Avry, Onnens, Lovens, Corjolens, Prez, Noréaz, Lentigny, Corserey, Chénens, Cottens, Autigny, Neyruz et Matran. Les classes sont mixtes et comptent de 16 à 19 élèves. Elles occupent tout d'abord le premier étage du bâtiment de l'école primaire d'Avry construit en 1968, les classes primaires demeurant au rez-de-chaussée. En 1974, la commune d'Avry doit disposer de tous les locaux de son bâtiment scolaire. Georges Maillard et Marianne Rudaz emménagent avec leurs élèves à l'école protestante de Corjolens, qui vient d'être supprimée.

En 1979, les classes OP d'Avry - intégrées dans l'enseignement secondaire depuis 1977 déjà - s'en vont à Fribourg et leurs professeurs avec elles. Marianne Rudaz sera fidèle au CO de Jolimont jusqu'à sa retraite. Quant à Georges Maillard, il enseignera au Belluard jusqu'en 1990, année où il est appelé à Seedorf en qualité d'enseignant spécialisé. JMB

Hélène Rochat-Rime : souvenirs des années 30

Le bulletin communal de Marsens « Mars en tous sens » a pour rédacteur responsable Alain-Jacques Czouz-Tornare. Dans le No 38, été 2010, est publiée une interview de Mme Hélène Rochat-Rime, née à Marsens en 1922. Elle a été interviewée l'année précédente, en 2009. Mme Hélène Rochat est la sœur de Pierre Rime, la tante de Jean-François Rime et l'épouse de Georges Rochat (cf. le texte précédent)

Dans le village de Marsens il y avait aussi une jolie chapelle faisant partie de la paroisse de Vuippens-Marsens. Il y avait une messe matinale le dimanche matin destinée aux personnes ne pouvant aller à la grand-messe à Vuippens, les mères de famille par exemple. Il y avait aussi une messe le jeudi matin destinée aux enfants en congé ce jour-là, avec leçon de catéchisme. Pas question d'y manquer ou de rester plus longtemps au lit les jours de congé... Tout ce dont je me souviens des leçons de catéchisme, c'est qu'il suffit d'une seconde pour commettre un péché mortel selon les sixième et neuvième commandements. Je n'ai jamais rien compris au sens de l'expression *les exhibitions dévergondées sur les plages* dont nous parlait le catéchisme d'alors et que nous devions apprendre par cœur.

Nous allions à cette époque nous confesser tous les samedis après l'école, à la *Rotonde* chez l'aumônier Kessler que nous aimions bien. Nous arrivions une quarantaine de garçons et de filles. Un jour, l'aumônier sort du confessionnal disant : « Qui est-ce qui est déjà venu samedi passé ? » Nous avons tous répondu positivement et lui de nous dire : « Allez, foutez-moi le camp ! » Pauvre aumônier, il devait être bien fatigué de nous écouter lui raconter nos péchés de désobéissance, de gourmandise, etc., à lui qui avait pris de l'âge.

Un autre samedi, il sortit du confessionnal rappelant une dame qui venait de se confesser en lui disant à haute voix devant nous : « Et puis vous le rendrez, ce que vous avez volé. » Un dimanche, à l'heure du sermon, il dit : « Veuillez vous asseoir ! Sauf ceux qui sont déjà assis... » Parfois la messe se trouvait raccourcie. Il sautait des passages plus ou moins longs. Ça contentait ceux qui trouvaient la messe toujours trop longue.

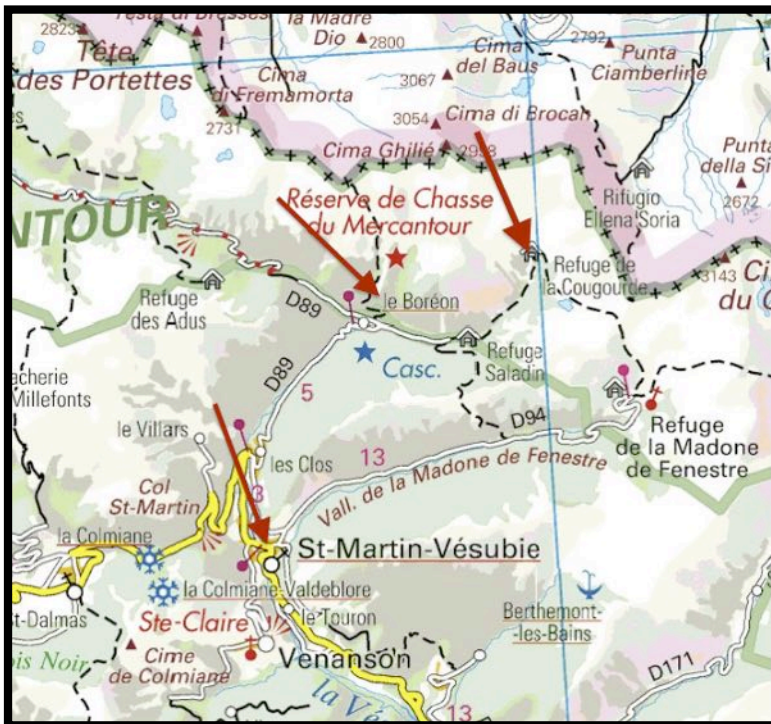
J'ai 87 ans en septembre 2009, au moment où j'écris ces souvenirs d'enfance. Ceux-ci sont authentiques et bien ancrés dans ma mémoire. Je reste très attachée à ce beau village de Marsens où vivaient mes grands-parents, à la belle ferme de *La Croix* et où j'ai vécu mon enfance dans cette jolie maison voisine de chez Tilette¹, mon amie de toujours. J'ai eu la joie de la revoir cet été, alors qu'elle fêtait son quatre-vingt-dixième anniversaire.

Mes souvenirs s'arrêtent là. J'avais quitté la maison pour faire ma formation d'infirmière, d'abord à Muri près de Berne, puis au Tessin pour apprendre l'italien et à Cery où j'ai fait l'école d'infirmière et travaillé durant 18 ans, avec un stage fait en Ecosse, après mes examens. Mariée, j'ai eu deux enfants, trois petits-enfants. Je suis veuve depuis 1995. Accidentée il y a deux ans, j'ai été trépanée au CHUV mais je peux encore vivre chez moi Rue de Vevey, à Bulle, avec l'aide du Réseau de santé de la Gruyère.

¹ Mme Anne-Marie Czouz-Tornare

Quatre prêtres meurent dans une avalanche

Un événement qui a profondément touché nos régions : la mort accidentelle le 8 avril 1986 de quatre prêtres de notre diocèse. Ils ont été victimes d'une avalanche en France, dans le massif du Boréon. Ils se trouvaient non loin de Saint-Martin-Vésubie. (Au moment où j'écris ces lignes, une coïncidence ! J'apprends qu'il s'agit du village du Mercantour, dans les Alpes-Maritimes, où le guide de haute montagne Hervé Gourdel passait l'été. Il a été sauvagement assassiné par un groupe de djihadistes en Kabylie le 24 septembre 2014.)



Les quatre prêtres emportés par une avalanche sont

- Paul Fasel, vicaire épiscopal depuis 1977, 53 ans, né à Wünnewil. Il était domicilié à Saint-Antoine où il était en plus de sa charge responsable de l'important et accueillant Centre de formation de Burgbühl.
- Héribert Gruber, 56 ans, curé de Wünnewil-Flamatt depuis 1963, doyen du décanat de Saint-Pierre-Canisius, né à Planfayon.
- Michel Grandjean, 45 ans, vicaire à la paroisse Notre-Dame, à Lausanne, puis curé de Renens depuis

1973, né à Granges (Veveyse). Son père, Marcel Grandjean, instituteur à Granges, a passé la fin de sa carrière à Villars-sur-Glâne.

- Emmanuel Longchamp, 57 ans, curé de Payerne de 1974 à 1983, puis curé de Boudry-Cortailod, né à Malapalud (Vaud), quatorzième d'une famille de dix-sept.

Tous quatre étaient capitaines aumôniers à l'armée.

Un cinquième confrère, l'abbé Paul-Robert Wildermuth, curé du Saint-Rédempteur à Lausanne et le guide Guy Genoud, Valaisan de Vissoie, ont pu échapper de justesse à la coulée de neige. Témoignage de l'abbé Wildermuth, réfugié à l'Hôtel du Cavalet, au Boréon : *Nous avons passé la nuit au refuge de la Cougourde. Notre intention initiale était de nous rendre au refuge de la Madone de Fenestre, puis de rejoindre Boréon par le Pas de Ladres. Mais il neigeait de plus en plus. Nous avons écouté la radio à 8 h du matin. Il y avait trop de risques d'avalanches. Nous avons décidé alors de rejoindre directement Boréon, en empruntant la vallée. Nous sommes descendus le long du flanc droit, le moins exposé, en restant le plus bas possible. Nous sommes arrivés au dernier passage critique, une petite coulée. Nous avons enfilé des survêtements car la neige mouillée tombait de plus en plus fort. Et nous avons froid. Notre guide a traversé la coulée, faisant la trace. Moi, j'étais un peu à l'écart, à me nettoyer car j'avais chuté. Guy Genoud est arrivé de l'autre côté et nous a dit de*

traverser, en respectant les distances. Il s'est retourné, mais c'était trop tard. L'avalanche s'était abattue.

C'est le guide qui a pu donner l'alerte, après plus d'une heure de descente vers le poste de secours. Guides et chiens d'avalanche, CRS des secours en montagne, gendarmes ont été dépêchés par hélicoptère en direction des lieux du drame. Les corps étaient enfouis sous une épaisse couche de neige, l'un deux sous près de trois mètres. Ils ont été transportés dans une chapelle ardente à Saint-Martin-Vésubie.

Les cinq prêtres n'étaient pas des novices de la montagne. Ils se retrouvaient depuis une quinzaine d'années lors des vacances pascales pour passer une semaine d'excursions à skis. Et ils recouraient aux services de Guy Genoud depuis plusieurs années. Ce guide connaissait très bien la région, y étant déjà venu à plusieurs reprises.

Passages de l'homélie de Mgr Pierre Mamie

(...) Nous avons besoin de lumière venant d'en haut, dans de tels moments, pour ne pas perdre l'espérance qui sera donc toujours la plus forte, nous ne voulons pas pleurer comme ceux qui n'ont pas d'espérance. Il ne faut pas avoir honte à cause de nos larmes, celles que nous avons versées et que nous verserons peut-être pendant longtemps encore, Jésus lui-même a pleuré devant la tombe de son ami Lazare. Il sait, Lui, Jésus, ce que c'est que de ne plus pouvoir entendre la voix de ceux qu'on aime : ces voix qui savaient si bien chanter, toutes les quatre. Ils n'auront plus pour nous ces regards, souvent malicieux, toujours beaux. Nous ne tiendrons plus leurs mains si fraternelles.

(...) Qu'est-ce qu'ils nous disent, tous les quatre, aujourd'hui ? Je vous rappelle, à vous d'abord, les parents et les frères et les sœurs, à toutes les familles - mais vous le saviez bien déjà, nous, nous en étions témoins - ils aimaient leur famille et leur terre. Il ne fallait jamais critiquer ce qui vient de la Singine, ce qui vient de ce qu'on appelle « la terre sainte » du district d'Echallens, ou ce qui vient de la Veveyse, et en particulier des hautes collines de Granges et d'Attalens. Ils en parlaient souvent et ils y retournaient souvent. Ils y étaient attachés. Et plusieurs fois, quand nous étions ensemble, je leur demandais : « Où habitais-tu ? Où es-tu né ? Montre-moi ta maison, où sont tes frères ou tes sœurs ? »

Ayant choisi d'être prêtre, d'obéir au Christ et à l'appel de l'Eglise, ils avaient sacrifié leurs champs et leur maison. Ils y ont renoncé totalement. Ils ne seraient plus jamais tout à fait chez eux, dans leur village. Car c'est une règle pour nous, prêtres, nous avons à quitter la famille, la terre, les champs, la maison, et nous avons décidé de ne pas « prendre de femme » et de ne jamais avoir d'enfants à nous, qui seraient de nous.

(...) Je sais que vous vous sentez orphelins, vous avez perdu quelqu'un, votre frère ou votre père dans la foi. Je sais que cela ne se remplace pas. Mais vous aurez d'autres prêtres, car je ne puis pas douter que Dieu nous donnera des prêtres. (...)

Sources :

- Les archives de l'évêché m'ont procuré une abondante documentation : articles de divers quotidiens romands, *Semaine catholique*.

Les Vuarnoz ; chez l'oncle Michel à Onnens

Pierre Vuarnoz, mentionné dans l'évocation de la cassée des pavots, appartient à une famille de cheminots. Son père Auguste Vuarnoz, après avoir été le chef de gare de Chénens, a terminé sa carrière aux chemins de fer en 1902 à Cheyres. Il était le père de treize enfants. Le plus connu est Adrien, lui-même aussi cheminot, féru d'histoire, de généalogie et de traditions. Adrien, davantage que son frère Pierre, venait régulièrement à Onnens à l'époque de sa retraite. A côté de l'aide qu'il apportait à l'exploitation du domaine, il aimait bricoler. Marie Chatagny, l'épouse de mon oncle Michel, était sa nièce. Elle était la fille de Joséphine, née Vuarnoz, sœur de Pierre et d'Adrien.

Revenons à Adrien Vuarnoz, né à la gare de Chénens en 1869 et décédé en 1952. A l'âge de 17 ans, il est déjà cheminot. Il a exercé sa profession à Vevey, Cully, Romont, Faoug, Arnex, Flamatt. Chef de station à Cottens de 1901 à 1913, il exerça ensuite son métier à Guin durant 14 ans, jusqu'à sa retraite prise en 1928. Il a laissé aux enfants de l'oncle Michel, ainsi qu'à mes frères Rémy et Raphaël un souvenir mitigé. Mes deux frères aînés passaient les vacances en grande partie chez l'oncle Michel, souvent jour et nuit. Vacances ? Pas souvent. Ils dormaient à l'étage supérieur, dans la chambre appelée salon. Une très belle chambre avec une cheminée et... un gramophone. Probablement le seul du village. Aux premières lueurs de l'aurore, ils étaient hélés par celui que chacun appelait « l'oncle Adrien ». A l'herbe ! criait-il. Avant le déjeuner de röstis, l'équipe formée de mes deux frères, du domestique et de la servante s'en allait à l'herbe sur le char tiré par les deux chevaux Ninette et Lolotte. La servante, toute jeune - venue de la Singine pour apprendre le français - tirait le gros râteau. Et, dans la suite de la journée, elle ne chôlait pas !

Chez l'oncle Michel, dans les années 40

Et l'oncle Michel ? Il était le patron, le chef. Il énumérait des tâches successives. A nous mettre le moral dans les talons : *vous irez à, piaprès à, piaprès à...* Mais il n'était pas méchant, ni grossier. Il était « witzeur ».

Chez lui, c'était presque chez nous. On y a travaillé non seulement à l'herbe, mais encore aux foins, aux regains, à la moisson, aux patates, à l'écurie, à la garde des vaches qui pâturaient. Quand on allait « pâturer », les clôtures électriques n'existaient pas. On surveillait le bétail. Parfois en lisant de vieux almanachs. Chez l'oncle Michel, on a assisté à la prière du soir, dormi, pris nos repas. Après la grand-messe du dimanche, sur la place de l'église, il nous appelait et nous disait : « Venez dîner en bas. » En bas parce que le château d'en bas - la maison de l'oncle Michel - était situé en contrebas de l'église.

Je me souviens de plusieurs noms de domestiques engagés par l'oncle Michel. Pendant la guerre, deux d'entre eux venaient de Pologne ou de Yougoslavie. Pierre Morel, dit Bazaine, était du cru. Brave, travailleur, mais la propreté était le cadet de ses soucis. Il partait de temps à autre quelques jours « en bock ». En rentrant, il demandait pardon à genoux.

Un autre domestique avait pour surnom la Mecca-Péca. Il s'appelait Alphonse Aebischer. Un phénomène en musique. Il était arrivé à Onnens avec son piano. Il entendait une musique et la reproduisait, au piano ou à l'accordéon. Il avait appris tout seul...

Terminons ce chapitre en citant Adrien Vuarnoz. J'ai découvert plusieurs de ses manuscrits aux archives de Prez lorsque j'écrivais l'histoire de ce village. Il était passionné d'histoire locale... et de vieilles recettes ! En voici une ci-après :

Contre la rétention d'urine :
Introduisez dans un glassignon
coupé en 4 un petit sachet
de Toile contenant une cinquantaine
de Clôportes (Pui-gras) que
vous ayez bien écrasés et modifiés.
Mettez le tout tremper 2 heures
dans chopine de vin.
Donnez en 1 verre à boire au
patient, peu après vous verrez
merveille. (S'il ignore la compo-
sition du breuvage c'est préférable ?)

Fleurs de lys infusées dans huile
d'olives bonnes pour les plaies enta-
mées (ouvertes) et fleurs de lys
infusées dans eau de Vie sont
bonnes pour plaies contuses.

Rodolphe Bochud, un curé d'exception

Le nom du curé Rodolphe Bochud apparaît déjà dans le volume 3, à propos de l'incendie du village de Neirivue le 19 juillet 1904, événement où son dévouement et ses initiatives ont suscité l'admiration générale.

Rodolphe Bochud naît le 16 avril 1856 à Chandossel, paroisse de Villarepos. Il est le cadet d'une famille de huit enfants. Très tôt, ses dons intellectuels sont remarqués. A 16 ans, il souhaite devenir instituteur. Il entre à l'Ecole normale d'Hauterive où les études durent trois ans et se répartissent en classes inférieure, moyenne et supérieure. Il est le second de sa classe. Le curé-doyen poète et historien de Murist à Vuisternens-en-Ogoz Elie Bise est le premier. Rodolphe Bochud, dispensé de la classe inférieure, n'a passé que deux années à Hauterive. Il a obtenu son diplôme d'instituteur en 1874. Le directeur Joseph Pasquier et l'abbé Raphaël Horner - futur recteur du Collège et professeur à l'Université – l'influencent beaucoup. De 1875 à 1877, il fréquente le Collège de Saint-Maurice. Il s'en va ensuite au Collège Mariahilf de Schwytz qu'a fréquenté un peu avant lui un autre Fribourgeois, Georges Python, futur directeur de l'Instruction publique du canton de Fribourg pendant 41 ans.

Au service de l'Eglise

En automne 1879, Rodolphe Bochud entre au Grand Séminaire de Fribourg. Le 22 juillet 1883, il est ordonné prêtre à la chapelle du Séminaire par Mgr Mermillod, en même temps que douze confrères du diocèse, dont Mgr Jean Quartenoud, futur journaliste, pédagogue, et Prévôt de Saint-Nicolas, le chanoine Amédée Castella, qui deviendra professeur au Séminaire et Official du diocèse et le doyen Nicolas Charrière, curé de Surpierre de 1885 à 1943. Le 15 août 1883, il est désigné en qualité d'auxiliaire du curé de Neyruz Denis-Marcel Jonneret, âgé et malade. Il lui succède comme desservant du 27 septembre au 11 novembre 1883. A cette date, il est appelé comme secrétaire provisoire à l'Evêché de Fribourg.

Mgr Mermillod avait alors comme vicaire général Mgr Joseph-Victor Pellerin, précédemment curé de Cugy. Ce dernier poste étant à nouveau vacant au début de l'année 1884, Mgr Pellerin tient à proposer un prêtre de choix à ses anciens paroissiens. Il fait nommer l'abbé Bochud à la cure de Cugy où il exerce sa charge durant cinq ans. Mais il supporte mal le brouillard de la Broye...

Curé de Neirivue

En 1891, Mgr Déruaz appelle l'abbé Bochud à la cure de Neirivue, où l'air est plus favorable qu'à Cugy. C'est à ce poste que, pendant 53 ans, il donne le meilleur de lui-même. L'une des périodes les plus pénibles des années passées dans cette paroisse est celle où le village a été incendié. Le curé Bochud perd tout son mobilier et toute une série de précieux manuscrits. Il est à l'avant-garde dans la recherche de moyens pour relever le village. Il devient lui-même l'homme de la reconstruction. Il entreprend l'édification d'une nouvelle église. Il fait édifier un bâtiment scolaire spacieux et confortable, qu'il dote plus tard de toutes les installations nécessaires à une classe ménagère. Il s'emploie enfin avec une belle énergie à faire desservir sa commune par la Compagnie des Chemins de fer électriques de la Gruyère.

Dans son ministère, il a l'œil ouvert à tout. Il privilégie les questions scolaires et il est proche de la jeunesse. Il agit auprès d'elle avec un succès étonnant. La paroisse de Neirivue lui témoigne sa reconnaissance à plusieurs reprises, lors de divers jubilés : 50^e et 60^e anniversaires de sacerdoce, 50^e anniversaire de son arrivée à Neirivue. Pour marquer les 60 ans de sa présence à Neirivue, la paroisse fait ériger une grande croix de chêne aux abords de la chapelle de Notre-Dame de l'Evi, avec une inscription marquant l'événement.



Le village de Neirivue incendié

L'abbé Bochud est ouvert à tout et à tous, à la vie de sa paroisse, à la littérature, à l'histoire, à la politique. Il rédige des exposés ou monographies très fouillés et d'un style alerte. C'est ainsi qu'il publie une *Histoire du Ruisseau de Neirivue*, une notice sur *L'Incendie de Neirivue de 1904*, une étude sur *Les Curés de Neirivue*, une autre sur *Les Chapelles de la Gruyère*. Ces deux derniers travaux paraissent dans la *Semaine catholique*, qui publie souvent des articles de sa plume. L'abbé Bochud adresse aussi au *Fribourgeois* de nombreux articles sur les sujets les plus divers.

Mais l'une de ses œuvres les plus considérables est demeurée à l'état de manuscrit : une ***Chronique de son temps***, où il note en les commentant les luttes religieuses et politiques qui agitent la Gruyère et divisent le canton de Fribourg vers la fin du XIX^e siècle. C'est une mine inépuisable de renseignements sur une période mal connue et qui a laissé longtemps d'amers souvenirs. Il appelle cet ouvrage sa ***Chronique scandalisante***. Une fois la paix revenue, il renonce à une publication qui a les allures d'une polémique.

Rodolphe Bochud polémiste

Le conseiller d'Etat Georges Python, l'omnipotent responsable de la République chrétienne, a ses contradicteurs en Gruyère, parmi lesquels l'un des personnages qui ose le plus élever la voix est le curé de Neirivue Rodolphe Bochud. Il décrit les tensions politiques dans sa *Chronique scandalisante*.

Cette opposition au régime Python vient du milieu conservateur même. Le mouvement s'est regroupé en Gruyère autour du journal *Le Fribourgeois* dont le rédacteur en chef est Maurice Progin. Les conservateurs contestataires sont appelés **fribourgeoisistes**. En Gruyère - explique Pierre-Philippe Bugnard - des paysans voient arriver de Fribourg ce qu'on appelle le Progrès. Il y a une nostalgie du Vieux Comté, un passéisme, un mouvement de défense de la terre. Ce sont les prémices de l'agrarisme. Ceux qui se méfient du régime Python sont radicalisés dans leur opposition, au point qu'on préfère un radical à un conservateur dissident. Il faut être solide pour tenir, car le régime distribue les emplois et pratique le clientélisme. Dans le camp des « purs », c'est le journal *La Liberté* qui, comme l'écrit le professeur Roland Ruffieux, assure au parti pythonien le contrôle des esprits qu'elle éduque remarquablement avec l'aide d'un clergé complètement rallié.

Le clergé n'est pas complètement rallié ! En tout cas pas en Gruyère. Ostensiblement, le curé Rodolphe Bochud prend le parti des fribourgeoisistes. Il connaît bien Maurice Progin. Ils ont tous deux passé leur enfance et leur jeunesse à Villarepos. Rodolphe Bochud fréquente l'École normale en 1873 et 1874 où il retrouve Maurice Progin, son aîné de Villarepos, devenu professeur.

Présentation de Maurice Progin

Il est né le 5 janvier 1847 à Villarepos. Son père, Joseph, est instituteur. Après avoir fréquenté l'École normale d'Hauterive, il est successivement instituteur, maître à l'École normale (1873-1876), directeur de l'École secondaire de la Gruyère (1876-1881), inspecteur des écoles primaires de la Gruyère (1881-1892) et inspecteur des écoles secondaires du canton dès 1892. Il devient rédacteur en chef du *Fribourgeois* (1894-1909). De 1892 à 1901, député au Grand Conseil fribourgeois, il affiche ses opinions fribourgeoisistes en défenseur du régionalisme gruérien. De 1906 à 1909, il siège comme conservateur indépendant. Leader de la députation gruérienne d'opposition au régime Python, il a prôné une démocratie rurale préfigurant les mouvements agrariens, avec un développement économique contrôlé par les élites locales.

Le mercredi 2 juin 1909, Maurice Progin a été trouvé mort le long d'un sentier peu fréquenté, victime d'une congestion alors qu'il se rendait à l'enterrement d'un oncle à Villarepos.

La fin du fribourgeoisisme et la désillusion du curé Bochud

Dans « *Les Lacets rouges* », pp. 31, 32, 33, Denis Clerc situe de façon mordante l'épisode historique des fribourgeoisistes et du curé Rodolphe Bochud :

« En 1896, des conservateurs gruériens se proclament indépendants et font liste commune avec les radicaux pour les élections au Grand Conseil. Ils sont soutenus par le journal conservateur local *Le Fribourgeois*, et par une bonne quinzaine de curés dont le leader est un homme remarquable, Rodolphe Bochud, le curé de Neirivue. Après une campagne électorale d'une rare virulence, leur liste mixte remporte, au système majoritaire, tous les sièges de l'arrondissement. L'échec est vécu comme un drame et une menace. Si le district de la Sarine s'avisait de rejoindre la sécession gruérienne, avec le Lac radical ils formeraient une majorité au Grand Conseil qui élit le Conseil d'Etat. Domino, domino, domino minette !

Pas de ça Lisette. La réplique pour mettre fin à ce « printemps de Bulle » sera brutale. Selon les principes du chanoine Schorderet, on ne lésinera pas sur les moyens. Python identifie l'ennemi : ce sont les prêtres fribourgeoisistes emmenés par Bochud. Le 12 mars 1897, le Conseil d'Etat écrit une lettre à « Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque... » « Les « sept sages » ont laissé proverbialement à leur vengeance le temps de se refroidir. Ils ont d'abord chargé l'octogénaire président de l'assemblée de Posieux, Louis de Wuilleret, de collecter la signature de 180 prêtres acquis au régime, ou bien forcés de l'être. Ces signatures figurent au bas d'une adresse « qui nous a été remise », disent-ils, et qui blâme « la conduite de ces ecclésiastiques qui... continuent leur œuvre de suspicion, de désunion, de désorganisation et de haine. » Entendez : Bochud et consorts. Bien calé derrière cette brigade noire, le Conseil d'Etat demande à l'évêque, comme à un valet, de disperser dans les autres cantons les prêtres qui n'acceptent pas le joug pythonien. Et si jamais l'évêque feignait de n'avoir pas compris, le gouvernement assortit son ordre de deux menaces : « L'objectif de notre exposé est d'épargner au pays et à votre épiscopat une ère de difficultés dont nous déclinons d'ores et déjà la responsabilité. » Et plus loin : « Nous nous proposons aussi de soumettre la situation au Saint-Siège ... Ces deux démarches faites, nous remplirons notre devoir en toute tranquillité ... »

En termes diplomatiques, cela s'appelle une déclaration de guerre. En français, une muflerie. Coincé entre son clergé et le Conseil d'Etat, l'évêque Déruaz, qui n'a pas le goût du martyr, va céder et déplacer les rebelles. Mais Rodolphe Bochud restera à Neirivue jusqu'à sa mort en 1944. En 1901, la scission fribourgeoisiste sera résorbée. Python règne sans partage. Les conservateurs de la misère, comme on les appellera, peuvent exercer leur pouvoir sur un canton bâillonné. « Dépité et impuissant », le curé Bochud laisse parler son ironie dans ses *Mémoires*, toujours non publiées : « Maintenant, nos grands hommes pourront exercer sans contrôle et sans entraves leurs extraordinaires aptitudes administratives et faire du canton de Fribourg le pays le plus heureux, l'Etat le plus prospère !!! Décorés des titres pompeux de Comte romain, chevalier de Saint-Sylvestre, porteurs de médailles pontificales, de diplômes pontificaux, ils auront à cœur de prouver que leurs patrons, tous plus catholiques les uns que les autres, ne se sont pas trompés dans leurs appréciations et le monde comprendra enfin à la vue des merveilles opérées sur les bords de la Sarine que rien n'est capable de procurer la prospérité et le bonheur des peuples comme cette trilogie sacrée que constitue un Python sans scrupules, un clergé aveugle et un peuple bonasse. » (Rodolphe Bochud est cité par Pierre-Philippe Bugnard dans *Le Machiavélisme de village* (p. 274)

En effet, le régime est solidement installé. Il va évoluer, s'adapter aux circonstances, mais ses principes ne changeront pas. Ce sont ceux de l'intégrisme politico-religieux déjà mentionné. « Nous sommes avec Dieu. Donc Dieu est avec nous. Ceux qui ne sont pas avec

nous sont contre nous. La démocratie est acceptable, mais pas la critique et la contradiction. Pour en faire un bon usage, il faut et il suffit de maîtriser les canaux religieux, scolaires et médiatiques par où se forme l'opinion. La majorité qui en résulte a tous les pouvoirs, les autres, rien. » Dans la tête des dirigeants conservateurs, ces principes ne vont pas changer. Cela ne les empêchera pas de revendiquer le pluralisme au niveau fédéral et de l'obtenir en 1891. Mais dans le canton et les communes, pas question.

Il faudra le leur imposer. Le temps, les circonstances, et quelques autres, s'en chargeront. Je choisis d'en être. »

Bibliographie

- *Echo de Saint-Maurice* 1944 tome 42
- *Nouvelles Etrennes fribourgeoises* 1945-46
- Denis Clerc, *Les lacets rouges*, Editions La Sarine, 2007
- Pierre-Philippe Bugnard, *Le Machiavélisme de village*, Le Front littéraire, 1983
- DHS, internet

Henri Bernet

Le 7 novembre 1968, Gérard Périsset a publié dans « La Liberté » un long reportage sur une figure typique d'Estavayer-le-Lac, Henri Bernet. Tout le monde le connaissait... et admirait ses talents. Ci-après, les grandes lignes de ce reportage.

L'apprentissage de la précision

Né en 1885, Henri Bernet entre en apprentissage en 1899 à Immensee (Lucerne) auprès de la maison Reyff, spécialisée dans la mécanique et l'électricité, une énergie toute nouvelle en cette fin du XIX^e siècle. Il regagne Estavayer en 1902. Il est engagé la même année par les Eaux et Forêts, devenues plus tard les EEF. En 1908, il se trouve à Fribourg où il participe à la construction de l'usine de l'œlberg. Le retour définitif à Estavayer s'effectue en 1909. Les EEF lui confient le poste de monteur en électricité, fonction qu'il va occuper jusqu'en 1950. Henri Bernet entreprend alors de longs périple en pays fribourgeois. Il installe les premières lignes électriques et amène dans les fermes l'électricité que bon nombre de villageois considèrent d'un œil plutôt circonspect. Henri Bernet ne se limite pas à ses activités d'électricien. Il a des violons d'Ingres.

L'un des meilleurs tireurs du pays

Henri Bernet fut autrefois l'un des plus fins guidons de notre pays. Dans sa salle à manger, que de trophées témoignent de son intense activité de tireur ! C'est à l'âge de 20 ans qu'il participe à son premier tir cantonal, en 1905 à Fribourg. Il ne manque depuis lors aucune manifestation réservée aux tireurs, qu'elle soit locale, régionale, cantonale ou fédérale. Il participe à tous les tirs fédéraux : à Berne en 1910, à Aarau en 1924, à Bellinzzone en 1929, à Fribourg en 1934, à Lucerne en 1939, à Coire en 1949, à Lausanne en 1954, à Bienne en 1958

et à Zürich en 1963. Il y décroche les plus hautes distinctions. Aujourd'hui encore, en 1968, il participe à tous les tirs organisés dans la Broye. Lors du dernier concours, la médaille de roi du tir lui a échappé de justesse. Quelle sûreté et quelle maîtrise de soi à 83 ans ! Il a présidé longtemps la société des Carabiniers d'Estavayer-Lully et il était le vice-président du tir cantonal en 1957 à Estavayer.

Fervent chasseur durant 50 ans, il a tiré son premier lièvre en 1916.

La première voiture de la région

Henri Bernet est le premier Broyard à posséder une voiture. En 1911, son *Aster 2 cylindres* fait sensation dans le pays. Mais le véhicule fonctionne mal. Il chauffe et fume à la moindre montée. En 1912, il achète une petite *Zedel* pour le prix de 5000 fr. Nerveuse pour son époque, cette machine atteint les 70 km à l'heure malgré le mauvais état des chemins. Il l'utilise comme taxi et amène, en 1918, de nombreux malades au lazaret de l'Hôtel Bellevue - actuellement institut Stavia - lors de la grippe espagnole. Le Dr Ducotterd s'est procuré la seconde voiture à Estavayer, une *Clément-Bayard*. Quant à Henri Bernet, il gardera une dizaine d'années sa *Zedel* avec laquelle il effectuera plus de 100 000 km. En 1920, il achète le dernier modèle *Zedel* qu'il échangea quatre ans plus tard contre une *Ansaldo*, grosse voiture à six places de couleur verte.

Les autres véhicules ont suivi à un rythme accéléré, avec de nouvelles commodités.

Mécanicien de Failloubaz

C'est en 1907, à Avenches, qu'Henri Bernet fait la connaissance de Failloubaz, l'un des pionniers de l'aviation en Suisse. Connaissant les talents du mécanicien-électricien staviacois, Failloubaz prend fréquemment contact avec lui pour divers problèmes de mécanique. Les deux jeunes gens ne tardent pas à se lier d'amitié. Ils se rencontrent régulièrement le dimanche sur un terrain d'Avenches où Henri Bernet met en marche l'hélice de l'aéroplane *Santos-Dumont* piloté par son camarade. Failloubaz, assis sous le moteur, ne s'élève primitivement qu'à une dizaine de mètres.

Voici le récit d'Henri Bernet au sujet du premier survol d'Estavayer par un avion, en l'occurrence celui de Failloubaz accompagné du capitaine Lecoultre :

« Un jour, c'était en 1912, Failloubaz me téléphona pour m'avertir de son passage sur Estavayer. J'ameutai aussitôt tous les jeunes gens de la localité. A l'heure prévue par Failloubaz, je grimpai avec mon frère Alfred sur le balcon du clocher et, tout à coup, nous vîmes l'avion qui arrivait du sud-ouest. Alfred se mit alors à souffler dans sa trompette pour avertir la population. Tout le monde était dans la rue pour ne pas manquer le spectacle. Mais Failloubaz évita de survoler le centre de la ville, craignant sans doute le lac tout proche, il vira en direction de Font et disparut soudain entre l'église de ce village et la crête. Je fus pris d'une vive inquiétude, pensant que les deux aviateurs s'étaient perdus corps et biens dans la région. Enfourchant ma moto, je les retrouvai bientôt attablés dans une pinte de Cheyres où ils sablaient le champagne, heureux d'avoir pu se poser sans trop de dommages dans les grèves à la suite d'une avarie de moteur ».

Des inventions révolutionnaires

Féru de mécanique, Henri Bernet a mis jadis au point diverses inventions qui ne lui ont pas toujours rapporté ce qu'il était en droit d'attendre. Il a créé tout d'abord de toutes pièces un système révolutionnaire de boîte à vitesses. Et sa passion de la mécanique l'a conduit dans des secteurs surprenants. Il a perfectionné le système de visée des avions français durant la guerre de 1914-1918. Apprenant qu'un appareil militaire français s'est écrasé entre Ménières et Granges-Marnand, il se rend sur place. Il constate le peu de moyens dont dispose le pilote pour assurer la destination de ses coups. Henri Bernet imagine alors un nouveau système, plus stable et plus précis, qui intéresse un habitant d'Outre-Jura. Celui-ci le soumet aux officiers intéressés et l'on apprend bientôt l'amélioration des résultats de tir enregistrés par l'aviation française.

L'ingénieur Staviacois se pose également des questions sur le sauvetage des sous-marins en détresse. Grâce à un moyen ingénieux inventé par Bernet, les sous-marins peuvent être aisément repérés s'ils s'échouent au fond de la mer. Quelques mois après avoir adressé son projet à l'Amirauté britannique, en 1917, les journaux annonçaient qu'un sous-marin et ses occupants avaient été sauvés grâce au système du mécanicien staviacois.

A 83 ans, Henri Bernet passe la plus grande partie de ses loisirs dans l'atelier qu'il s'est aménagé, à deux pas de son appartement. Il y travaille régulièrement et crée de nouvelles machines, de nouveaux outils.

Ernest Failloubaz

Ernest Failloubaz, de Vallamand-Dessus, est né en 1892 à Avenches. Pionnier, Il sera le premier dans divers secteurs de l'aviation : premier à obtenir un brevet suisse de pilote en 1910, à voler sur un avion de construction suisse, à devenir pilote militaire en 1912.

Son père, Jules Failloubaz, un riche marchand de vins, meurt en 1896 suivi, en 1902, par sa mère. Ernest hérite alors de la fortune familiale et manifeste très vite son attirance pour la vitesse et la mécanique. Il s'achète ainsi successivement une moto et une voiture Bugatti. Il fait alors la connaissance de René Grandjean qui construit un avion d'un poids de 210 kilos et équipé d'un moteur d'environ 40 chevaux, terminé en octobre 1909. Le premier vol, avec Failloubaz aux commandes, a lieu le 10 mai 1910.

Le 15 mai 1910, lors du vol d'homologation, avec Grandjean aux commandes, l'avion roule, décolle, monte à vingt-cinq mètres ; mais soudain se dresse, pique du nez, et retombe au sol, la queue en l'air. Le pilote, éjecté à vingt mètres, est indemne.

Impatient, Failloubaz se rend alors à Paris pour acheter l'avion « La Demoiselle », que Santos-Dumont vient de construire. Il s'entraîne quotidiennement sur le terrain plat de l'Estivage à Avenches. Quelque temps plus tard, il atteint les limites de cet avion et repart à Paris où il achète un Blériot, l'avion qui avait traversé la Manche en 1909. Il le teste

immédiatement puis s'inscrit comme participant à un meeting en Haute-Savoie, à Viry, et y envoie son avion par chemin de fer.

En septembre 1910, il achète le biplan des frères Armand et Henri Dufaux. Le 25 septembre, il réalise le premier vol suisse de ville à ville, Avenches-Payerne puis participe successivement le 2 octobre 1910 au premier meeting d'aviation à Avenches, puis les 8, 9 et 10 octobre, aux journées d'aviation de Berne où il réalise un record de durée de vol en tenant l'air 58 minutes et 17 secondes.

Le Conseil fédéral crée alors le brevet de pilote suisse et lui décerne le numéro 1. En 1912, il est directeur de l'aérodrome de Dübendorf. Il investit la totalité de sa fortune dans la fabrication d'aéroplanes : il fonde la société de l'aérodrome-école d'Avenches, puis achète la licence Dufaux et l'ancienne fabrique Delorme, sans grand succès. Il est rapidement acculé à la faillite et effectue son dernier vol le 28 avril 1916. Il meurt de tuberculose à 27 ans, malheureux et abandonné, le 14 mai 1919, à l'Hôpital cantonal de Lausanne.



Une émouvante cérémonie s'est déroulée devant l'école de Vallamand, le mercredi après-midi 25 mai 1977, pour rendre hommage à Ernest Failloubaz et inaugurer la sculpture de Roger Monney, œuvre aux lignes pures symbolisant l'envol.

Cette photo de la sculpture est tirée de l'ouvrage de Félicien Morel (texte et photos), intitulé *Roger Monney, ferronnier et sculpteur*, Editions de L'Aire, 2014.

Pierre-Yves Maillard au Conseil fédéral ?

Dans « La Gruyère » du 1^{er} décembre 2011, Marie-Paule Angel consacre un article à l'éventuelle élection de Pierre-Yves Maillard au Conseil fédéral.

Candidat aux plus hautes fonctions du pays, le conseiller d'Etat vaudois Pierre-Yves Maillard a gardé de fortes attaches familiales à Porsel, où il joue aussi au foot. Parents, amis témoignent.

Si Pierre-Yves Maillard - ici à Porsel - est élu au Conseil fédéral, tout le village fera la fête, c'est sûr.

« C'est un charmant garçon. Il a le bon sens paysan. Il a tout le temps été comme ça. Pour notre famille, c'est une fierté. Pour le village, ce serait grandiose s'il était élu ! » dit Fernand Beaud. Agriculteur retraité à Porsel, il est l'oncle de Pierre-Yves Maillard, le conseiller d'Etat vaudois chef du Département de la santé et de l'action sociale depuis 2004.

Avec le Fribourgeois de Belfaux Alain Berset, Pierre-Yves Maillard figure sur le ticket du Parti socialiste pour l'élection au Conseil fédéral.

Ces dernières semaines, Porsel a souvent été sous les projecteurs. Car tout Vaudois qu'il soit, Pierre-Yves Maillard, qui a grandi à Lausanne, tient mordicus à ses racines fribourgeoises. « Si c'était votre fils, qu'est-ce que vous feriez ? » rétorque Fernand Beaud quand on lui demande si, le 14 décembre, les Maillard, les Beaud et le tout-Porsel vont monter à Berne...

« Il a été comme tous les gamins. Il a toujours eu du caractère. Quand il avait une idée en tête, il allait jusqu'au bout. Sa maîtresse d'école enfantine le trouvait très mûr pour son âge. Il a aussi toujours été un gros bosseur, sinon il ne serait jamais arrivé là où il est, surtout que les bourses d'études étaient rares », se souvient Germaine Maillard, la mère du candidat au Conseil fédéral. Avec son mari André, elle est fière que leur fils, né dans un modeste milieu ouvrier et paysan, ait réussi à devenir professeur, puis conseiller national, puis conseiller d'Etat. Et puis... On verra bien !

Un ballon dans sa chambre

« Le foot, c'était son ballon d'oxygène. Parfois, il m'énervait ! Il s'entraînait dans sa chambre et ça résonnait dans toute la maison. Pour faire moins de bruit, il avait trouvé une astuce, avec un ballon fabriqué avec des bouts de tissu », sourit-elle.

Reste l'essentiel pour une maman : le retour, fidèle, à Porsel, de ce prodige de fils aîné. Pas seulement pour taper dans un ballon lors des matches des seniors du FC Le Crêt-Porsel-St-Martin. Mais surtout pour embrasser ses parents, partager un repas avec eux, comme jeudi dernier. De retour de Berne, il a fait escale à Porsel avant de foncer sur Bossonnens, où l'attendaient les communes de la Veveyse, pour un exposé sur la caisse unique, son dada.

A Bossonnens, le conseiller d'Etat a parlé de la fusion des sociétés de laiterie de la vallée du Flon et de son oncle Fernand qui aurait aligné des billets de banque sur une table, puis en aurait retranché, pour montrer ce qu'il y avait à perdre en cas de non-fusion. Résultat : « Un prix du lait correct et l'un des meilleurs fromages du canton ! »

« Depuis tout gamin »

Il a parlé d'épiceries qui vendraient toutes les mêmes tomates, certaines à 5 fr., d'autres à 2 fr. ! Puis de son vécu, à partir d'une petite caisse maladie qui, du temps où il était secrétaire de la FTMH Vaud-Fribourg, marchait à merveille, avec 100% de réserves. La caisse, qui voulut faire profiter plus d'assurés de sa bonne santé, fut priée, par Berne, d'augmenter ses primes afin de ne pas être trop visible dans le paysage des 90 caisses maladie du pays. « C'est là que j'ai acquis la certitude que le système était absurde », a martelé Pierre-Yves Maillard.

Ce jeudi soir là, Raymond Dévaud, président de l'Association des communes de la Veveyse et syndic du Flon - Porsel, Bouloz et Pont ensemble - buvait du petit-lait. « On se connaît depuis tout gamin, c'est mon petit-cousin et un ami. On n'est pas du même bord politique », dit ce démocrate-chrétien.

« Mais Pierre-Yves est au top de son job. Il a des idées, il ne lâche pas son os. J'aime sa façon claire et imagée, à partir d'exemples simples, des laiteries et des épiceries, d'expliquer des choses compliquées. Quand je le vois s'exprimer devant les communes, sans papier, sans écran ni chiffres, je suis impressionné. S'il est élu, c'est sûr, on fera une grande fête au village. » Plus grande que celle de 2004 lorsque « Pym », comme on l'appelle, accéda au Conseil d'Etat vaudois.

La paix des familles

« Il aime diriger, il porte le numéro 10 (n.d.l.r.: comme Zidane !), c'est un milieu de terrain, un attaquant. Il n'aime pas perdre. On est content de le voir arriver le vendredi », raconte Dominique Rossier, président du FC.

Syndic de Remaufens, Bernard Déglise a joué, jadis, contre Pierre-Yves Maillard. « Il est sur un terrain comme dans la vie : fonceur, fair-play, technique. Mais mon cœur balance entre deux candidats très compétents, avoue ce socialiste. En tant que Fribourgeois, je penche pour Berset. Mais Maillard a une grosse "cuisse" fribourgeoise ! »

Tandis que montent pression et enjeux, forcément passionnels dans ce coin de la Veveyse, une certaine lassitude transparait aussi dans la famille du candidat Maillard, très médiatisée ces temps.

« Tout a été dit. Maintenant, ça suffit. On ne veut pas se prendre le chou. Pierre-Yves, c'est un chouette grand frère, on lui souhaite le meilleur », conclut sa sœur Christine Bongard. Comme son frangin l'a fait pour son épouse et ses enfants du côté de Lausanne, elle revendique, elle, la paix des familles du côté de Porsel.

Lucette Dorthe-Humbert, un lieu de mémoire

Un lieu de mémoire n'est pas nécessairement un lieu, un endroit. Pierre Nora, historien, estime qu'il peut s'agir aussi d'un monument, d'un personnage, d'un musée, d'archives, d'un événement, d'une institution... évocateurs d'une tranche d'histoire.

En quittant Lucette Dorthe, après une entrevue agréable à son domicile de Matran, je me suis dit qu'elle est assimilable à un lieu de mémoire. Une encyclopédie sur le passé de Matran, et sur celui d'Avry où elle a passé son enfance et sa jeunesse ! Lucette Dorthe - son prénom de baptême est Lucie-Ange - est née en 1920. Ses 93 ans font d'elle et de son cousin Jean Monney, né en 1916 à Rosé, les témoins lucides d'une longue époque qui remonte aux années 20.

Une famille intellectuellement ouverte

Lucette Dorthe est la petite-fille d'Emilien Humbert, premier chef de gare de Rosé dès la construction de la gare en 1880. Il était en plus buraliste postal. Lucette a connu son grand-père car, à son décès, elle avait 9 ans. Le fils d'Emilien, Henri Humbert, papa de Lucette, fut tout d'abord facteur à Fribourg. Il a succédé à son père à la poste de Rosé en 1924.

Lucette présente sa famille, en commençant par sa maman, née Eugénie Progin, institutrice à Matran avant son mariage. Ses frères et sœurs - Lucette se situe entre Pierre et Gérard - sont Jean, l'aîné, linguiste et grammairien ; Marie-Louise, institutrice à Noréaz avant son mariage ; Pierre, paysan à Rosé ; Gérard, décédé à 20 ans alors qu'il terminait son Collège à Saint-Michel ; Anne-Marie, aide à la poste, qui a pris la relève de son père décédé en 1956 ; Louis, le facteur serviable dont beaucoup se souviennent à Avry et Rosé.

Deux mots des trois sœurs d'Henri Humbert, Lucie, Maria et Emma. Lucie enseigne les travaux à l'aiguille à l'école d'Avry. Elle est « maîtresse d'ouvrage ». Maria a épousé Louis Rossier de la ferme de l'Essert, au Covy à Avry. Quant à Jean Monney, ancien inspecteur des écoles de la ville de Fribourg et professeur à l'Ecole normale, il est le fils d'Emma.

Des occupations diversifiées

Enfant, Lucette accomplit sa scolarité à Avry, dans une classe unique et mixte. Elle commence l'école chez Henri Baillif - instituteur emporté par la maladie en 1931 à l'âge de 36 ans - et elle la termine chez un maître dont elle garde aussi un excellent souvenir, Max Ducarroz. Un régent novateur, qui sortait des sentiers battus ! Durant toute sa scolarité, le catéchisme était confié à l'abbé François Porchel, curé de Matran de 1925 à 1970. Un souvenir : ce qu'il était sévère !

A l'âge de 15 ans, Lucette accomplit son école ménagère à la rue de Morat, dans le bâtiment où sont formées les maîtresses d'économie familiale. Une caractéristique de cette école ménagère dirigée par les Ursulines : pour les repas, il y avait deux tables, celle des plus riches

et celle des « modestes », avec deux menus différents... Pas toujours très chrétiennes, les Sœurs !



Revenue à la maison, Lucette ne se croise pas les bras. Elle prête main forte à sa maman dans les nombreuses activités du ménage, de la cuisine et du jardin. La poste a aussi ses exigences. Il s'agit d'apporter

son aide à la distribution du courrier ; le bureau d'Avry-Rosé comprenait aussi Corjolens, la Maison Rouge et Seedorf. Comme la poste est assortie d'un petit domaine, les enfants Humbert doivent collaborer aux travaux des champs. Lucette conduit même le motoculteur.

Elle se souvient bien des exigences du plan Wahlen pendant la guerre de 1939-1945 et des sacs de petits pois qu'elle remplissait avec l'aide de la famille Aeby (à laquelle appartenait Antoine, le futur Père Gervais Aeby, supérieur des capucins suisses mort tragiquement le 19 septembre 1989 dans l'explosion du DC10 d'UTA, commanditée par Kadhafi).

Un souvenir de la mobilisation générale du samedi 2 septembre 1939 l'a marquée. La poste de Rosé a reçu des télégrammes à apporter d'urgence aux secrétariats communaux d'Avry et de Corjolens. Les secrétaires ont immédiatement placardé les affiches de la mobilisation et, de toutes les églises, s'est échappé le lugubre tocsin.

La paroisse propose heureusement quelques dérivatifs appréciés. Lucette mentionne les théâtres et les activités proposées par le mouvement d'action catholique JAC, la jeunesse agricole catholique.

Le scoutisme

Le souvenir de la première troupe scoute de Matran-Avry s'est bien estompé. Lucette l'a ravivé lors de notre rencontre ! C'est grâce à l'initiative d'un habitant de Matran, Paul Corpataux, que le scoutisme naît dans la paroisse de Matran en 1935-36. Il comprend des louveteaux, des éclaireurs et des routiers.

Pas de filles ! Sauf des cheftaines, responsables des louveteaux. Et Lucette évoque avec bonheur cette époque où elle est cheftaine. Elle assiste à des cours de formation dont la présidente cantonale est Laure Dupraz, future professeur à l'Université. Elle organise les activités de ses louveteaux, elle participe à des camps. Et... elle porte un regard plus qu'amical sur un scout de Matran, Louis Dorthe, qui deviendra son mari en 1944.

Malheureusement, la troupe Saint-Julien, faute de relève, ne survivra pas.

Aide de l'abbé Emmanuel Dupraz

Lucette Humbert, à part ce vaste éventail d'occupations, exerce parfois temporairement la profession d'aide au prêtre, profession appelée jadis « servante de cure ». A moins de 20 ans, elle est appelée de temps en temps à Corserey, auprès du curé Emmanuel Dupraz. Celui-ci, chapelain à Avry de 1925 à 1927, a connu la famille Humbert et il a apprécié les qualités de la jeune Lucette.

Ce prêtre hors du commun ne se serait pas contenté de gérer la Raiffeisen ou de soigner des abeilles à côté de son ministère, comme beaucoup de ses confrères... Musicien, chef de chœur, historien, correspondant de plusieurs journaux : des talents qui impressionnent ! Lucette mentionne la bibliothèque du curé Dupraz, riche de 8000 volumes. Parfois, elle trouve impénétrables les propos de ce prêtre trop calé... Pourquoi des postes tels que la chapellenie d'Avry ou la cure de Corserey ont-ils été proposés à un prêtre de cette trempe ? Premier curé d'Ouchy dès la fondation de cette paroisse, l'abbé Dupraz s'est vu contraint de la quitter après une dizaine d'années, à cause d'une santé défaillante.

Aide-infirmière

Jeune fille, Lucette Humbert fut très touchée par la maladie de son frère Gérard. Elle s'est faite aide-infirmière pour l'entourer et l'encourager. Elle l'a accompagné à Lourdes. En 1942, une tuberculose irrémédiable a fauché ce jeune homme promis à un bel avenir. Son frère, l'écrivain Jean Humbert, lui a consacré des lignes poignantes.

La vie d'adulte

On pourrait continuer et décrire la vie d'adulte bien remplie de Lucette Dorthe-Humbert, épouse de Louis, un scout devenu « le menuisier de Matran ». Le couple a accueilli neuf enfants, sept garçons et des jumelles décédées à la naissance. Lucette est fière à juste titre de ses sept fils : un chef de chantier, deux menuisiers ébénistes, un assistant social (ancien footballeur qui a gravi tous les échelons jusqu'à la ligue nationale A), un employé de banque, un dessinateur, un libraire.

En octobre 2014, au moment où est inséré ce texte, Lucette Dorthe vient d'entrer à l'EMS Résidence Saint-Martin à Cottens.

JMB

Projet de stand de tir : « il » a osé !

« Il », c'est le Conseil communal d'Avry-sur-Matran en place durant la période qui court de 1966 à 1978. Il était présidé jusqu'en 1970 par Joseph Gumy, puis de 1970 à 1978 par Charles Biemann. Qu'a donc osé ce Conseil communal ? Il s'est insurgé avec une vigueur chronique - avec le concours de toute la population d'Avry et des communes environnantes - contre un projet soutenu par l'intelligentsia cantonale et paramilitaire visant l'édification d'une place de tir de 100 cibles à proximité de Courtaney. Fribourg avait perdu son stand des Neigles à la suite de la mise en eau du lac de Schiffenen en 1963. Et la ville était pressentie pour l'organisation du Tir fédéral de 1974 ! La région de Fribourg devait donc impérativement être dotée d'un stand.

La genèse des tensions

Les tensions ont commencé en 1966. Le vendredi 11 février, se réunit une Commission chargée de comparer deux emplacements susceptibles d'accueillir une place de tir, le Bois des Morts entre Matran et Neyruz, et Courtaney. Ce groupe d'étude est formé du commandant de corps Frick, du brigadier Lüthi, du procureur général du canton de Fribourg Joseph-Daniel Piller chargé d'instruire le dossier et de délégués des communes. Les experts choisissent Courtaney !

D'emblée, Avry prévoit les inévitables nuisances d'une place de tir qui, non seulement perturberaient le village mais hypothéqueraient son avenir. Le stand de Courtaney, avec sa centaine de cibles, aurait accueilli dans la journée les tirs des écoles de recrues de Fribourg et des unités stationnées ou passant dans la région ; en soirée, les tirs d'entraînement des

matcheurs et des différentes sociétés ; le samedi et le dimanche les tirs d'entraînement, les tirs obligatoires, les concours de tous genres. Impensable !

Les principaux acteurs de la guérilla qui va durer des années sont, côté Avry, dans le rôle des ténors de l'opposition et porte-parole du village, Charles Biemann, syndic, Marius Barras, secrétaire communal, Georges Rochat, enseignant. Les conseillers communaux et la population, sûrs de leur bon droit, les appuient. Côté opposé, l'un des protagonistes les plus percutant est Laurent Butty, préfet de la Sarine, président de la Société cantonale des tireurs et conseiller national dès 1971.

1971 et premiers mois de 1972 : on tempore...

La période 1966-1971 est relativement calme. Quelques escarmouches de temps à autre. D'un côté, la ville de Fribourg qui poursuit ses études avec, dans son viseur, Courtaney en bonne place ; de l'autre côté, Avry dont l'opposition va crescendo. Une guerre d'usure s'instaure.

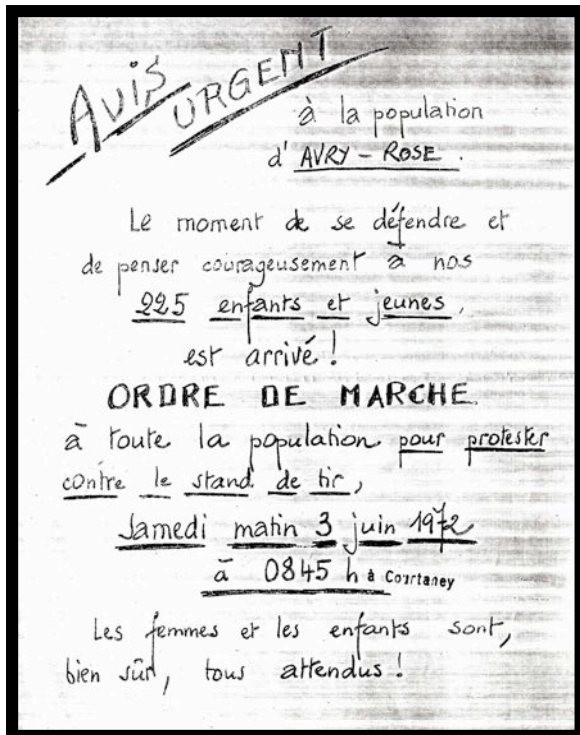
Dans la Boîte aux lettres de *La Liberté* du 16 juin 1971, le Conseil communal d'Avry s'insurge : lors du tir en campagne à Rossens, le 6 juin, Hubert Corboud, président de la Fédération des sociétés de tir de la Sarine s'est lancé dans une attaque virulente et blessante contre Avry qui refuse une place de tir à Courtaney. La presse romande se fait régulièrement l'écho des démêlés fribourgo-apriliens. Le préfet Laurent Butty annonce même que le Tir fédéral de 1974, d'une durée de trois semaines et qui accueillera 85 000 tireurs, est prévu à Avry-sur-Matran ! Il ajoute que ce projet est distinct de celui relatif à l'implantation d'un stand permanent. Il y a donc deux projets, le Tir fédéral et le stand permanent. (*La Liberté* du 21 octobre 1971)

Dès la fin du mois de septembre 1971, les plans du futur stand sont déposés à Avry par la commune de Fribourg. Avry refuse de les mettre à l'enquête, malgré diverses interventions, notamment de la préfecture. Le Conseil d'Etat va être saisi, assure le syndic de Fribourg Lucien Nussbaumer, dont les propos sont rapportés dans la presse. Avry se rebiffe : *la ville nous traite comme des esclaves. Nous avons droit au dialogue et à des essais de tir*, lit-on dans *La Liberté* du 28 mars 1972. *Vu la manière dont nous sommes traités, nous refusons de mettre les plans à l'enquête.* Et *La Tribune de Lausanne* du 29 mars 1972 ajoute cette remarque du Conseil communal d'Avry : *Cette mise à l'enquête est légale, mais elle n'est pas morale... Nous avons demandé une entrevue aux autorités de Fribourg. Que l'on nous envoie au moins une personne. Mais rien !*

Le mémorable samedi matin 3 juin 1972

La date du 3 juin 1972 est gravée dans les mémoires apriliennes ! Les journaux des 4 et 5 juin ont titré : *Un village en ébullition, Population intransigeante, Barricades et sabotage...* L'article de *La Liberté* du 5 juin 1972, signé Gérard Périsset résume bien cette matinée :

« L'affaire de Courtaney, comme il convient de l'appeler désormais, est entrée samedi matin dans une phase nouvelle. On connaît en effet, depuis passablement de temps déjà la farouche opposition des citoyens d'Avry-sur-Matran au projet d'implanter à proximité du



village le stand de tir de la ville de Fribourg. A plusieurs reprises, nous en avons fait état dans nos colonnes.

Une guerre d'usure s'est instaurée. On sait avec certitude que la réalisation envisagée ne s'effectuera pas sans peine, sans beaucoup de peine même. La population a prouvé samedi matin, lors d'une manifestation pacifique, certes, mais empreinte d'une irréductible fermeté, qu'elle n'était nullement disposée à se laisser marcher sur les pieds.

On l'a constaté avec le bouclage des routes conduisant à Courtaney, sur les calicots portés par les enfants de l'endroit et, surtout par le démontage nuitamment du stand provisoire où devaient avoir lieu les essais de tir. Devant la ferme de Courtaney où était prévue la

rencontre des experts du DMF et des conseillers communaux d'Avry, les dizaines de villageois et de badauds ont vainement attendu le début d'un dialogue. Celui-ci ne vint pas, de par l'absence des experts bloqués en bordure de la route cantonale et qui ne jugèrent pas utile d'accomplir à pied le trajet restant. Que va-t-il se passer maintenant? La question est posée. » (gp)

La Tribune de Lausanne du dimanche 4 juin 1972 ajoute quelques renseignements :

Pourquoi le sabotage, durant la nuit, de l'estrade de 7 mètres que la ville de Fribourg avait fait installer en vue des essais ? La réponse : on veut implanter une ligne à 300 m. Or, l'estrade avait été érigée à 205 mètres des cibles. « La malhonnêteté continue », lit-on à ce propos sur une pancarte. « Nous ne voulons pas votre bruit. Nous défendons notre tranquillité, comme des Suisses libres. » Ailleurs : « S'il ne fait pas de bruit, mettez-le aux Grand-Places. »

A Nonan, le colonel Corboz, du Département militaire fédéral, expert pour les places de tir, appelé par le Conseil d'Etat pour diriger cet essai, Joseph Haymoz, chef de service à la direction militaire, Jean-Claude Bardy, délégué aux sports de la ville de Fribourg, de nombreux gendarmes, des tireurs et autres personnalités attendaient que la voie s'ouvre à leurs voitures. Pendant ce temps, à 1,5 km de distance, à Courtaney, le syndic d'Avry-sur-Matran, Charles Biemann, était au rendez-vous. « Nous avons fixé la rencontre à 9 h à cet endroit. Ils n'ont qu'à faire le chemin à pied comme tout le monde. Nous attendrons jusqu'à 10 h. » Et les essais planifiés par la ville de Fribourg s'en sont allés en eau de boudin !

Le 9 janvier 1973, le Conseil communal d'Avry envoyait à l'Inspectorat cantonal des constructions - après mise à l'enquête des plans - un dossier contenant 102 oppositions avec 402 signatures, ainsi que 10 oppositions de communes.

Stand de tir et Tir fédéral : deux projets dont le trépas fut lent et pénible, mais définitif. Il y eut des conséquences. Le préfet Laurent Butty - lorsqu'il passa un savon à l'inspecteur scolaire soussigné qui ne s'était pas opposé à la présence des enfants à la manifestation - souffrait d'un eczéma imputable à l'échec du projet de stand... JMB

Sébastien, le « pauvre diable » de Netton Bosson

Netton Bosson, dans « Les Courtes Fêtes », Editions du Panorama 1967, dresse un portrait émouvant de l'un de ces « pauvres diables » que l'on rencontrait jadis dans nos villages. En lisant « Sébastien » m'est venue à l'esprit une pauvre chaumière d'Onnens avec ses habitants miséreux. C'était dans les années 1930. Sol de la cuisine en terre battue, ni eau ni électricité, puits à l'extérieur, mobilier des plus sommaire... Le papa s'appelait Etienne. Il travaillait à la briqueterie de Rosé. A la fermeture de cette seule entreprise de la région, il a « fait des journées » chez les paysans. Lors d'élections, il a déposé dans l'urne un bulletin avec des noms de socialistes. Scandale dans un village 100% conservateur ! Le syndic a appelé le fautif - ça ne pouvait être que Etienne -, il a déchiré le bulletin sous ses yeux en lui disant en patois : « Te faut pas venir salir notre vote ! »



D'un pas mal assuré, Sébastien se dirige vers sa masure située à l'orée de la forêt, à dix pas de la rivière.

Il est un peu ivre de gros rouge et aussi de la taloche méprisante qu'un riche lui a donnée, après l'avoir fait boire, pour amuser « le monde ».

Sa joue ne lui fait pas trop mal.

Il n'a pas vécu toute une vie de pauvre sans attraper le cuir tanné par le soleil et égratigné par les ronces et les chutes sur les durs chemins de terre. Les meurtrissures et les échardes font partie de son lot quotidien. Son corps n'a plus besoin d'antidotes, son estomac n'est pas exigeant. Le crépitement du sel sur une humble platée suffit à sa gourmandise ; un banquet le tuerait.

L'Amour n'est plus au fond de son cœur et de ses sens qu'un réchaud toujours prêt à s'éteindre.

L'amour des pauvres est fait de mauvaises odeurs, de courants d'air, de draps gris et d'espoirs insensés.

Des taloches, il en a beaucoup reçu dans sa vie. En fait, son existence n'a été qu'une succession de gifles.

Mais ce soir-là, il se sent vraiment fatigué, las de tout : de la hotte qui contient d'humbles achats, des innombrables paniers et balais qu'il a confectionnés tout au long de sa vie de vannier, de toutes les corvées qu'il a accomplies pour les autres, contre un salaire de misère et de grands rires cruels. Las, même de la petite flamme qui s'obstine à briller au fond de son cœur.

Clémentine doit l'attendre, tapie près de l'âtre noir. Elle est vieille et malade. Il n'y a qu'une pièce dans la mesure. L'aire est en terre battue avec juste quatre pierres plates, là où l'eau est nécessaire à la survie d'une communauté.

Le soufflet pèse sur la joue de Sébastien comme l'éponge imbibée de vinaigre sur les lèvres du Nazaréen. (...)

Sébastien est triste, son ivresse de pauvre, fatigante ; la terre colle à ses semelles comme le destin.

Encore cent mètres et la vieille, la pauvre Clémentine le regardera avec ses yeux d'oiseau de nuit. Elle ne lui fera pas de reproche ; l'âge des passions est révolu.

Sa pauvreté remonte en lui comme une nausée.

Il lui faudra déposer la hotte sans rien casser de ce qu'il y a dedans, fendre du bois et allumer le feu. Ensuite, remarcher cent mètres pour aller remplir le seau à la fontaine et refaire ces cent mètres avec le seau si lourd au bout du bras.

Un grand gaillard fait un croche-pied sournois à Sébastien qui tombe. L'eau retourne à la terre. Il se relève et trébuche. La brute ricane et lui donne un coup de pied au cul. Des petits gars rient en regardant la scène. La brute se rengorge et s'en va.

L'eau, c'est le premier remède contre tous les maux. Avec elle, on vient au monde ; elle lave la sanie du péché, les vomissures de l'ivresse et du désespoir, apaise la soif, calme la colère, raffermi le jugement.

L'eau est à Dieu et lui nous en fait don même si les grands de ce monde désirent nous la refuser. Il faut simplement avoir le courage d'aller la chercher.

Mais ce soir, Sébastien n'a presque plus de courage. Clémentine est malade, tellement malade et usée qu'il faudra l'hospitaliser et, la mesure n'étant pas à eux, il lui faudra aussi partir.

Il n'y aura plus d'aubes fraîches dans la tanière ; les oiseaux ne viendront plus picorer sur le rebord de la fenêtre ; le rayon de soleil, filtré par la verdure, n'incitera plus les vieilles mains à soulever le rideau jauni pour goûter gratuitement à la beauté du monde. Sébastien n'entendra plus le murmure de la rivière.

Sur les pierres et sous la mousse, il y a des accents inoubliables pour qui sait écouter (il y a quand même des petits bonheurs dans la vie).

Sébastien se force ; il revient à la fontaine, écoute le gargouillis de l'eau qui emplit le seau, enlève celui-ci avec un han ! et s'en va humblement.

Malgré sa joue meurtrie et le coup de pied de la brute, Sébastien se sent fautif ; il a toujours si peu demandé à la vie qu'elle lui a obéi.

Au lieu d'être heureux lorsqu'il trouvait de longs osiers pour ses paniers et de grands buissons aux fines ramures pour ses balais, il aurait dû exiger davantage. Il aurait dû ne jamais être content, crier son ambition, hurler avec les loups et se faire une place dans la meute.

C'est trop tard ; on ne peut jamais revenir en arrière. On ne peut plus apprendre à hurler à soixante-dix ans ; la voix manque et la meute refuserait.

Lui, s'est contenté de peu. C'est là son tort et il le sent obscurément, cependant que les jambes lourdes et le bras ankylosé, il revient vers sa Misère bien-aimée.

Cette longue Misère dont il va être bientôt privé mais que toute une vie lui a appris à aimer.

Le docteur transporta Clémentine à l'hôpital. Elle fut mise dans un lit propre. Une infirmière immaculée la lava, lui enfonça doucement un thermomètre dans l'anus et elle attendit la mort durant de longs mois, inconsciente de la vie qui la fuyait.

Sébastien resta seul quelques semaines, essayant de renouer la trame de ses humbles amours. Il n'y parvint pas ; il avait trop peu demandé à la vie. Celle-ci lui refusa jusqu'aux habitudes quotidiennes.

D'ailleurs, les Grands de ce monde ne lui donnèrent pas le temps de s'habituer à sa solitude : un honnête homme désirait acheter la mesure pour y loger ses chèvres et comme il ne pouvait décemment les y abriter sans une restauration urgente de la bicoque, Sébastien dut prendre la route.

Il ne quitta plus sa besace et son bâton et apprit, lui qui était si vieux, les multiples ressources des sans-logis.

Un soir qu'il gîtait dans un chalet, il tomba du haut des solives. Toute une longue nuit, il resta allongé sur la bouse : son dernier lit d'homme libre.

Il s'était brisé les côtes et les reins ; à vingt ans on peut guérir, à son âge, on meurt. Un policier vint constater, l'empoigna, l'arracha sans ménagement de sa couche et l'emmena à l'hôpital afin qu'il puisse mourir comme tout le monde

Sébastien n'a jamais revu Clémentine.

Au temps du Plan Wahlen : un vaste chantier à Avry-sur-Matran

On peut qualifier le chantier de Verdilloud, ouvert vers le milieu de la guerre 1939-1945, de chantier du siècle. En étendue en tous cas : 80 000 m², soit plus de 22 poses fribourgeoises. De quoi s'agissait-il ? Du défrichage d'une partie de la forêt, à la sortie d'Avry, à gauche lorsque l'on se rend à Fribourg. Avant ces importants travaux, la forêt bordait la route cantonale. Mais, revenons à ces années de guerre et situons le contexte de ce déboisement.

Les raisons de ce défrichage

L'Europe est en guerre. Les frontières sont fermées. La Suisse doit faire d'importants efforts pour subvenir à ses besoins.

En 1939, un ingénieur agronome bernois, Friedrich-Traugott Wahlen, est nommé Directeur du plan des cultures. (Il sera conseiller fédéral de 1958 à 1965.) Il lance ce que l'on appellera le Plan Wahlen, de célèbre mémoire (cf. volume II de *Episodes de la vie fribourgeoise*). Le programme d'extension des cultures s'accompagne de vastes campagnes de propagande. Affiches pour célébrer le paysan-soldat éternel garant de la liberté suisse, exaltation des temps anciens et pré-industriels.

Le Plan Wahlen comporte aussi un but idéologique : en invitant les citadins et les ouvriers à participer aux travaux des champs, on contribue à combler - un peu ! - le fossé ville-campagne. Le résultat le plus évident du Plan Wahlen sera le doublement des surfaces cultivées : de 187 478 hectares avant la guerre, elles atteindront 355 000 hectares en 1945. Cet effort ne sera tout de même de loin pas suffisant pour assurer l'indépendance alimentaire de notre pays. De 52% en 1939, le degré d'autosubsistance alimentaire atteint seulement 59% en 1944.

Dans le canton de Fribourg, les surfaces cultivées passeront de 18 000 ha à près de 30 000. On cultive même des pommes de terre dans les jardins de l'Université de Fribourg... Parmi les matières premières qui font défaut, le combustible. Dès 1940, seule l'Allemagne continue ses livraisons de charbon à la Suisse, du moins tant que ses armées seront conquérantes. Près de Saint-Martin (Veveyse), les mines de charbon, fermées depuis 1920, sont rouvertes de 1942 à 1946. En maints endroits, des tourbières sont exploitées. Dans la région, il y en a une à Rosé, une à Onnens, une dans la plaine de Seedorf, une dans les marais de Cottens-Lentigny.

Fribourg envoie ses chômeurs à Verdilloud

C'est dans ce contexte que la Bourgeoisie de Fribourg, propriétaire de la forêt de Verdilloud, décide le défrichage de 80 000 m². Le bois servira au chauffage et à la construction. Et les terres défrichées augmenteront la surface cultivable. Le Conseil communal de Fribourg décide de collaborer. La ville enverra ses chômeurs à Verdilloud. Il y en a 224 à occuper. Les agriculteurs d'Avry s'impliqueront eux aussi. Leurs attelages seront utiles dans l'extraction des troncs et autres nombreux travaux que comporte un défrichage de cette envergure.

Ils ont participé au défrichement

Charles et Marie-Thérèse Chenaux, les maraîchers de Chésopelloz, ont des souvenirs précis du défrichement. Charles, né en 1924, y a travaillé en qualité de bûcheron avant son école de recrues qui s'est passée en 1944. Et son épouse Marie-Thérèse aidait son papa Louis Rossier sur le chantier de Verdilloud. Louis Rossier tenait la ferme d'Avry située à l'Essert au Covy. Marie-Thérèse se souvient notamment des troncs chargés de terre qu'il fallait taper pour les nettoyer.

Charles Chenaux évoque ses souvenirs :

« Les chômeurs arrivaient de Fribourg en train. Armés de pelles, pioches et haches, ils s'affairaient à creuser autour des arbres, à couper les racines pour préparer les abattages. Eltschinger de Chésopelloz grimpeait ensuite sur l'arbre et y fixait un câble sur lequel plusieurs hommes allaient tirer jusqu'à la chute du résineux. Le contremaître Thurlingue, d'Avry, surveillait le chantier dont le responsable était le forestier cantonal Pierre Von der Weid. Thurlingue bénéficiait d'un salaire plus élevé que les bûcherons : 1,30 fr. à l'heure au lieu de 80 ct. Les journées comptaient 10 heures de travail et les semaines commençaient le lundi matin pour se terminer le samedi soir. Le dimanche était le seul jour de congé. Tous les travaux étaient exécutés manuellement. Les tronçonneuses n'existaient pas. Les bûcherons utilisaient la grande scie « à deux ». La nouvelle scie à rabot apporta un net progrès. Les paysans sortaient le bois avec des chevaux. Il était ensuite chargé sur le camion à Duriaux de Fribourg, véhicule à gaz de bois. Charger les billons n'était pas une sinécure ! Il fallait les rouler sur des perches. Lorsque le chargement montait, les efforts s'intensifiaient ! Tous les déchets de bois s'en allaient à l'usine à gaz de Fribourg. Les repas ? On chauffait la gamelle (militaire) au feu allumé sur le chantier. Le menu le plus courant consistait en soupe, pommes de terre et salé. »

En jetant un regard sur les prés et champs qui jouxtent l'Impasse du Bois à Avry, on a une pensée pour ce chantier du siècle aux conditions de travail bien précaires. JMB

Dénoncer les profs ! Pente dangereuse

Au Pensionnat Saint-Charles, à Romont, dans les années 1940, on appelait les rapporteurs « les chauvins ». Il existe d'autres termes pour les désigner : délateurs, balances, cafards, cafardeurs, dénonciateurs, mouchards, faux culs, faux derches... Le mouchardage se passait entre copains, ou de copain à un supérieur. Me vient à l'esprit un mouchardage dont je fus victime il y a... 70 ans. Ça ne s'oublie pas ! J'étais à Saint-Charles. J'avais obtenu la permission d'aller chez le médecin. En rentrant au pensionnat, je suis allé acheter un petit pain pour apaiser une faim imputable à la table des plus médiocre du p'nat. Je ne me rappelais pas l'interdiction qui nous frappait d'entrer dans un magasin. Un externe - j'étais interne - est allé me dénoncer au chanoine Vermot, surveillant et professeur. A la fin du repas qui suivit, devant les 60 internes attablés au réfectoire, le prêtre omnipotent, gardien du règlement, me passa un savon qui se terminait ainsi : « Ce qui est primordial, c'est de faire son devoir. » J'étais confus, blessé, honteux de ce blâme infligé en public. En sortant du

réfectoire, un grand de quatrième - Jules Badoud - m'a dit : « Il n'aurait jamais dû te sermonner pour ça. » Merci Jules !

Trait libre de François Gross dans « Echo magazine » No 37, 11 septembre 2014

« Le cafardage encouragé par l'UDC est choquant, voire odieux : les écoliers, les étudiants sont incités à dénoncer leurs professeurs qui tiendraient des propos jugés « à gauche »...

« Sale petit rapporteur » : qui ne se souvient pas d'avoir entendu cette apostrophe sous le préau d'une école ? Le supposé cafteur en prenait pour son grade, tenu pour un faux derche prêt à tout et n'importe quoi pour gagner la considération des préfets de la discipline. Le mouchardage inspirait le mépris chez les condisciples et n'était, en général, pas encouragé par le corps enseignant.

Autre époque, autres pratiques. Les Jeunes UDC, leur président en tête, incitent les écoliers à dénoncer leurs professeurs quand ils ou elles dispensent un enseignement prétendument marqué par le « gauchisme ». Par là il faut entendre toute manifestation d'esprit critique en matière d'histoire suisse, toute tentative d'éveil à la liberté d'appréciation en matière sociale et sociétale, tout soupçon de regard indépendant sur le monde politique. Pour recevoir des cafardages éventuels, un site a été ouvert sur internet. Pour le moment, en allemand seulement. Les Romands auront bientôt le leur. Et en avant pour la noce à Thomas !

La jeunesse UDC est dans le vent. Les réseaux sociaux se transforment en déchetteries où se déversent pêle-mêle des contacts qui se veulent amicaux et les ragots, les dénigrement, les perfidies et les déballages intimes avec ou sans illustrations, Les amateurs de raclures n'ont plus à acheter les magazines spécialisés dans les secrets d'alcôves ; ils sont désormais servis à domicile. Murdoch a sabordé le quotidien anglais *News of the World*, mais ce journal de caniveau est dépassé par ce qui est à portée d'ordinateur. L'édition n'est pas en reste : ministre démissionnaire ou démissionnée, compagne larguée règlent leurs comptes par livre interposé.

L'informatique, admirable par ailleurs, a fait de chacune et chacun un auteur de libelles comme il en a existé à toutes les époques. Ce que les Jeunes UDC suggèrent cependant aux élèves de l'enseignement public et privé ramène à des jours pas très lointains. Combien de professeurs, sous le régime nazi n'ont-ils pas été emprisonnés ou jetés dans un camp de concentration pour comportement « déviant » après délation par un potache ? Les enseignants alémaniques ou romands ne sont pas menacés par un tel sort. Cloués au pilori, ils risquent cependant d'être étiquetés, tenus en méfiance, au pire d'être écartés de certaines branches ou de promotions comme le furent des professeurs communistes aux temps de la chasse aux sorcières, *Wehret den Anfanger !*, disent les Allemands. Libre traduction : attention pente dangereuse ! »

Georges R. Manue, oublié ?

Les Fribourgeois d'un certain âge se souviennent de la carrière de Gustave Roulin (1904-1973), d'Estavayer-le-Lac. A côté de la direction de la Société broyarde d'agriculture, il a exercé une importante activité politique : conseiller communal à Estavayer, député au Grand Conseil dont il fut trois fois le président, enfin conseiller aux Etats. Il fut un artisan du développement d'Estavayer, notamment en favorisant l'implantation de l'usine Migros, mise en exploitation en 1956. Elle offre aujourd'hui du travail à plus de 600 personnes.

*Par contre, peu de Staviacois sont au courant de l'existence singulière du frère de Gustave, Georges, né en 1901 et décédé en 1980. Pourquoi cette ignorance ? Georges Roulin, à l'âge de 20 ans, est « parti à Légion ». Un engagement aux connotations fort négatives autrefois dans nos régions. Le légionnaire staviacois, devenu **Georges R. Manue**, a connu pourtant un destin hors du commun.*

Bernard Wilhelm (<http://www.diju.ch/f/notices/detail/1000556>) - neveu jurassien de Gustave Roulin dont l'épouse était née Wilhelm - écrit dans la préface de « La Retraite au désert » de Manue :



« Lors de ce jour fatidique où il a quitté la Suisse pour s'engager dans l'officine de recrutement de la Légion étrangère à la rue Saint-Dominique à Paris, il ne sera plus désormais Georges Roulin, fils d'Ernest, maître-boucher et propriétaire terrien, mais deviendra pour le restant de sa vie Georges R. Manue, légionnaire, ex-légionnaire, réengagé, revenu enfin à la vie civile bardé de tous les rubans de prestigieuses décorations acquises à titre militaire lors des combats du Rif, lors de ceux de la Seconde guerre mondiale et de l'Indochine. »

Pour approcher cette personnalité, ouvrons d'abord le journal **Le Monde** du 21 juin 1980. Le prestigieux quotidien français présente Georges R. Manue en ces termes lors de son décès :

« Le Monde » : mort du journaliste Georges R. Manue

« Notre confrère Georges R. Manue, qui fut l'un des grands reporters des années 20 et 30, est mort le 15 juin en Suisse, âgé de 79 ans.

Peut-être Georges R. Manue était-il le dernier survivant d'une génération de grands reporters qui avait donné au journalisme Albert Londres, Louis Roubaud, Edouard Helsey, Joseph Kessel et beaucoup d'autres. Né en Suisse en 1901, il s'était engagé en 1921 dans la Légion étrangère. Au Maroc, lors des combats du Rif¹, il avait été l'agent liaison du capitaine de Lattre de Tassigny.

Libéré en 1926, il s'était vu confier très jeune, par la direction du *Journal*, des missions de grand reportage en Asie et en Afrique. Il avait recueilli la première interview de Tchang Kaï-Chek après le retournement du général contre ses alliés communistes et publié, sur ces épisodes-clés de la révolution chinoise, *Sous le signe du dragon*.

Il sillonna ensuite l'Afrique, le Sahara surtout, relatant ses voyages dans *L'appel du Sud*, *La retraite au désert*, *Le Hakem au burnous bleu*, publiés notamment par la *Revue de Paris* et la *Revue des Deux-Mondes*. Il s'était lié d'amitié aussi bien avec André Malraux qu'avec le général de Lattre de Tassigny.

Il avait jadis collaboré au *Temps*, plus tard au *Monde*, et avait fondé l'agence *Diloutremer*.

Conservateur de formation, très attaché à « l'empire », collaborateur de Pierre Boisson à Dakar, des généraux Valluy et Salan, puis au gouverneur Pignon en Indochine, il avait su comprendre et analyser la décolonisation avec sérénité. » J.L.

¹ *La guerre du Rif est une guerre coloniale. Elle a opposé de façon très violente les tribus rifaines aux armées espagnole et française dans les années 1920. Un jeune chef berbère, Abdelkrim, a défié les deux puissances européennes qui occupaient son pays, la France et l'Espagne. Le Rif est une chaîne de montagnes du nord du Maroc.*

L'annonce mortuaire parue dans « Le Monde » le 24 juin 1980

La famille Roulin, Mme Iza Caron Befnard, Mlle Jeanne Tozza
font part du décès, survenu à Paris,
le 14 juin dans sa soixante-dix-neuvième année, de

M. Georges R. MANUE,

journaliste,
officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire, croix de guerre,
lieutenant de réserve de la Légion étrangère,
fondateur de l'agence *Diloutremer*.

L'inhumation a eu lieu à Estavayer-le-Lac (Suisse).
Un service religieux sera célébré jeudi 26 juin à 10 heures,
en la crypte de l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle,
23, place Etienne-Ternet, 75015 Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.

L'agence *Diloutremer* fait part du décès de son fondateur
M. Georges R. Manue, journaliste,
survenu à Paris le 14 Juin, dans sa soixante-dix-neuvième année

Estavayer lui rend enfin hommage

En 1987, une exposition sur Manue a soulevé beaucoup d'intérêt à Estavayer. Comme il était quasiment inconnu, cette exposition s'est révélée une véritable découverte. Sa ville natale a de nouveau rappelé son souvenir en 1992.

Dans *La Liberté* du 20 novembre 1992, Gérard Périsset rend compte de cet événement qui a eu lieu à l'occasion de la réédition de *La retraite au désert*, aux Editions *La Sarine*. Etienne Chatton, président de la Société des écrivains fribourgeois, a situé Manue parmi les grands hommes de plume de son époque, reconnu dans son propre pays qu'après sa mort. Pourquoi ce nom de Manue ? Gérard Périsset précise qu'il s'agit du surnom de la famille, appelée *les Roulin Manue* (d'Emmanuel), de Rueyres-les-Prés. Lors de la manifestation d'Estavayer, Jeanne Tozza, collaboratrice de Manue, est venue de Paris apporter son témoignage sur celui qu'elle côtoyait : un homme très secret, un indépendant, un amoureux de l'ordre. Il s'est illustré d'Afrique en Indochine en passant par l'Europe. Chaque fois que la France était en danger, il prenait le fusil. A cette carrière militaire bien remplie s'en greffa une autre, non moins féconde, celle de grand reporter et d'écrivain.

Lire « La retraite au désert » aujourd'hui

Lire *La retraite au désert* aujourd'hui - écrit Bernard Wilhelm -, c'est effectuer un voyage nostalgique dans un monde passé où les hommes étaient des hommes : « L'Afrique leur a, à tous, forgé et trempé une âme aux mêmes résonances », à une époque où des mots tels que Hoggar, Touaregs, rezzou, you-you, Bidon Cinq évoquaient encore un pays mystérieux et des habitants vivant au rythme de lentes caravanes qui surgissaient d'un passé millénaire. La déchéance guettant ce dernier paradis terrestre est déjà perçue par Manue, lorsqu'un de ses personnages dit voir bientôt surgir : « ... les touristes en caravane qui photographieront les derniers méharistes, placés sur les bords de la piste par Cook et la Transat ».

Sous sa plume, un coucher de soleil dans le Sahara, un vent se levant dans les palmiers d'une oasis, un parcours sur une piste qui se confond avec le ciel, la description de la solitude profonde ne sont ni des morceaux de bravoure ni des clichés éculés. Manue qualifié de « vrai chef, une graine de grand colonial » confie à un Blanc nouvellement arrivé : « C'est au désert que j'ai relu mes classiques. Les romans, ça ne tient pas ici. J'avais essayé de bons bouquins cependant ; on les rejette à la troisième page ». Manue nous révèle ainsi son secret, qui est l'usage d'une prose classique mâtinée du flair d'un bon journaliste, incorporant le plus naturellement du monde l'exotisme des paysages sahariens, et décrivant ensuite l'influence exercée par ces paysages sur le caractère des protagonistes dont l'âme « forgée et trempée » est occupée à construire un empire. Que diable pourraient-ils faire de moins grand !

Manue et André Malraux

Dans la préface de « La retraite au désert », Bernard Wilhelm rappelle - parmi les nombreuses péripéties de la vie de Manue - les relations qu'il a entretenues avec André Malraux, écrivain, Prix Goncourt, ministre, militant antifasciste, auteur de nombreux ouvrages sur l'art, d'oraisons funèbres mémorables comme celle prononcée lors du transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon le 19 décembre 1964.

(<http://www.ina.fr/video/I00013168>).

Wilhelm écrit : « De retour d'Indochine après les péripéties du procès de Pnom-Penh et la publication de *L'Indochine* et de *L'Indochine enchaînée*, Malraux encourage Manue à aller sur place se rendre compte de la Révolution chinoise, en passant par l'escale obligatoire de

Saïgon. *Le Journal* publiera 22 reportages entre le 11 mars et le 14 décembre 1927, dont celui qui fera connaître Manue : la première interview faite par un journaliste occidental du général Tchang Kaï-chek. Un livre regroupant ces reportages paraîtra en 1929 chez Gallimard ; le titre : *Sous le signe du dragon*. Des témoins crédibles ont dit avoir vu Malraux déambuler à Paris à l'époque avec les coupures du *Journal* et les notations de Manue en main. Manue a raconté à son ami Malraux par le détail ce qu'il a vu en Chine.

Il faudra que cinquante années s'écoulent pour pouvoir, sans froisser qui que ce soit, dévoiler qu'une vingtaine de passages importants de la vision chinoise si convaincante des *Conquérants* et de *La condition humaine* ne sont pas dus à un Malraux « délégué du Kuomintang » ou « délégué à la propagande » auprès de Borodine, mais sont inspirés directement des reportages de Manue qui, nous dit sa collaboratrice Jeanne Tozza, « ne pouvait en prendre ombrage, car leur amitié était désintéressée ». Manue avait eu l'intelligence de découvrir tôt le génie de Malraux, mais il est important de reconnaître la griffe du reporter Manue dans la composition du Prix Goncourt 1933. »

Un conseil aux jeunes Fribourgeois

« Enfin, - écrit Bernard Wilhelm - pour les aficionados du petit gars d'Estavayer-le-Lac qui a eu le courage de partir et la chance, un soir, de parler aux étoiles sous le ciel du Rif, spécialement pour une jeune génération de Fribourgeois qui se croient blasés parce qu'ils ont déjà vu les plages d'Acapulco et les geysers d'Islande, qu'ils lisent en fouillant dans les bibliothèques d'autres ouvrages de leur grand homme, tels *Sur les marches du Maroc insoumis* ou *Le Hakem au burnous bleu*, qu'ils fréquentent ensuite les Imprimés de la Nationale à Versailles pour dépouiller les reportages de Manue dans *Le Journal*, mais aussi dans *Le Temps*, *La Revue de Paris*, *Le Petit Parisien*, les *Lectures pour tous*, les *Annales coloniales*, *Gringoire*, *Paris-Dakar*, *L'Illustration*. Et qu'ils dénichent enfin, sur les rayons d'une cinémathèque, un *Aux greniers d'Extrême-Orient*, un *Dakar, porte de l'Empire noir*, un *Escapes impériales* portant sur les bobines : Georges R. Manue, réalisateur. Le jeu en vaut la chandelle. »

Manue dans le « Dictionnaire de la Guerre d'Indochine »

Jacques Daloz, dans le *Dictionnaire de la Guerre d'Indochine : 1945-1954*, Ed. Armand Colin 2006, présente Manue :

« Georges Manue (1901-1980) naît en Suisse. Au lendemain du premier conflit mondial, il s'engage dans la Légion étrangère, puis entame une carrière de journaliste qui le conduit à accomplir une série de voyages comme grand reporter. Le déclenchement du second conflit mondial l'amène à s'engager de nouveau. Fait prisonnier, il s'évade. Il travaille de nouveau comme journaliste à Lyon, à Dakar, puis à Alger. En 1944, il s'engage pour la troisième fois. De Lattre de Tassigny lui confie la direction du journal de la 1^{ère} Armée. Georges Manue est volontaire pour partir en Indochine. De nouveau, il alterne vie militaire et activité journalistique. En 1947-1948, il dirige le bureau de presse du corps expéditionnaire. Il publie en 1949 *Le Viet Minh, notre ennemi*. Rentré en France, il crée l'agence *Diloutremer*, spécialisée dans les informations « coloniales ». Durant la guerre d'Indochine, il est en relation avec de nombreux acteurs du conflit. »

Le style de Manue, une page tirée de « La retraite au désert »

(...) Les hommes peinent, bavardent, dorment et regrettent. François Corvey (alias Manue) veille à jouer son rôle dans la perfection et, à ses loisirs, il lit ou rêve. Il n'a pas encore faibli de cette lassitude inexplicable qui lui fera souvent fermer le livre, s'étendre sur sa paillasse, renier ce qu'il chérit, mépriser l'avenir et se complaire dans la plus âpre détresse.

Les pluies ont commencé, précédant la neige. Sur les bastions, les hommes grelottent, mal vêtus de vêtements de toile, déchirés au cours des opérations d'été. Ils se couvrent de peaux de mouton fraîches, enveloppent leurs chaussures percées de toile à sac, roulent autour de leurs oreilles la ceinture de flanelle

François, pendant ses six heures de quart, une nuit sur deux, se contraint à rester dans la cour, allant d'un bastion à l'autre, afin que ses hommes puissent le voir, trempé comme eux, prenant sa part de l'ennui. Il va parfois dans leur chambrée, mettre une bûche dans le poêle, pour que les relèves puissent s'y réchauffer. L'atroce odeur des capotes mouillées le prend à la gorge.

Les journées sont mornes. Les hommes ne marquent aucun entrain sous la pluie. Ils donnent cinquante excuses techniques pour légitimer un abandon des travaux. Langen opine dans leur sens. Il faut attendre l'éclaircie. François rage, s'obstine à rester sur le chantier, alors qu'il pourrait, raisonnablement, renvoyer les hommes à leur chambrée et regagner, lui, le coin de son feu, son livre, ses cigarettes et ce thé sans cesse fumant que Peil prépare à merveille.

L'éclaircie est enfin arrivée. Et aussitôt une neige légère, dont les flocons volumineux volent avant de se poser. Il semblait qu'ils dussent fondre sans tarder. En moins d'une nuit, ils ont changé l'aspect du bled. Gamme infinie des blancs, nuancés par les fonds. Pureté nouvelle de l'air glacé, ciel de cristal. Puis la neige encore, qui rend les factions difficiles, énerve les sentinelles, ouate les abords du poste. (...)

Bibliographie

- *Georges Roulin Manue, « La retraite au désert », Bibliothèque cantonale et universitaire Fribourg, Editions La Sarine, Editions de l'Albaron, 1992*
- *Jean Magnin et al., « Les Fribourgeois sur la planète », Bibliothèque cantonale et universitaire, Fribourg, 1987*
- *Jean-François Rouiller, « Les Suisses célèbres à la Légion étrangère », Ed. J.F. Rouiller, 1991*
- *Dossier Gérard Périsset, « La Liberté » du 20 novembre 1992, coupures « Le Monde » 21 et 24 juin 1990*

La soupe des chartreux

D'après un article de Jean-Bernard Repond paru dans « La Gruyère » du 21 octobre 2014
Précarité

La vie a été rude dans nos contrées jusque dans les années 1950 et même au-delà. Judith Maradan et son mari Bernard ont traversé toute leur vie dans la vallée du Javroz, à Cerniat, un des villages parmi les plus étendus du canton. « J'habitais au Montferrand, une maison située sur les hauts de la localité en direction de La Valsainte », précise Judith, née Charrière. Quant à Bernard, il vivait au lieu-dit Les Utzets.

Les quelque 700 habitants que comptait la commune dans les années 1940, soit presque le double d'aujourd'hui, étaient nombreux à vivre dans des fermes éloignées, au sein de grandes familles.

Les contacts n'étaient pas réguliers entre tous les enfants de la localité. Car, jusqu'à la fin des années 1960, Cerniat comptait deux écoles. Au village, filles et garçons formaient deux classes distinctes d'une quarantaine d'élèves chacune. A l'école du « haut », à la Valsainte, une seule classe réunissant tous les degrés en comptait une cinquantaine.

Judith Maradan garde le souvenir de longs déplacements effectués chaque jour et par tous les temps par beaucoup de ses camarades : « C'était particulièrement rude durant l'hiver. Bien des enfants ne pouvaient pas rentrer chez eux à midi. Personnellement, j'étais accueillie par de la parenté, mais deux de mes amies, qui habitaient encore plus loin, prenaient leur repas chez les religieuses. Elles payaient leur dîner en effectuant des tâches ménagères. »

L'hiver, le retour au logis, à la nuit tombante, pouvait tourner au cauchemar. Judith en témoigne : « J'avais sept ou huit ans lorsqu'un jour de grosse neige j'ai été victime d'une énorme congère sur un chemin de crête. C'est in extremis que j'ai réussi à rejoindre la maison. »

Et d'évoquer aussi ce souvenir douloureux : « Des fillettes s'étaient rendues à l'école de La Valsainte un jour d'hiver particulièrement rude, vêtues de pantalons. Lors de la leçon de catéchisme, apercevant leur tenue, le curé leur a imposé d'aller se changer et de revenir munies de jupes. Heureusement, leurs parents ont fait preuve d'audace en refusant de les renvoyer à l'école ! »

Le salut par les moines

A l'école de La Valsainte, les enfants provenant des fermes les plus éloignées, voire de chalets d'alpage habités à l'année, bénéficiaient de la soupe apprêtée par les moines, complétée d'une tranche de pain. Les plus chanceux ajoutaient à leur frugal repas un œuf cuit dur ou un morceau de lard emportés de la maison.

Le soir, Judith mettait une heure pour rentrer chez elle. Il fallait une bonne demi-heure de plus pour certains camarades. Sans compter que, le plus souvent, les enfants ne

retournaient pas à la maison les mains vides ayant dû effectuer des emplettes : « Il y avait les vivres à transporter : une dizaine de kilos de pain par semaine, des marchandises de première nécessité, du pétrole. » Bien des familles n'avaient même pas les moyens d'acheter ces produits. Dans ces situations de disette, les chartreux de la Valsainte ont joué un rôle salvateur. Judith et Bernard Maradan n'hésitent pas à affirmer que des familles ont quasiment survécu grâce à leur générosité.

Une tablette de chocolat

Le jeudi, jour de congé, Bernard faisait partie de ces enfants qui s'en allaient d'un bout à l'autre du village, une petite boille à lait suspendue dans le dos : « J'effectuais souvent le trajet avec des camarades, évoque-t-il, ça nous paraissait ainsi moins long. Les chartreux remplissaient nos récipients de soupe. Parfois, ils nous donnaient aussi un peu de pain. » Les moines ajoutaient un cadeau en certaines circonstances. A Noël par exemple, ils offraient à tous une tablette de chocolat !

« La précarité était vraiment le lot de beaucoup de familles à cette époque », soupire Judith dont la situation n'était pas parmi les plus défavorisées. Son quotidien a été quelque peu amélioré « grâce à sa fonction de boursier communal, mon papa recevait quelques centaines de francs à la fin de l'année ».

En raison de cette modeste différence de moyens financiers, Judith, contrairement à son mari Bernard et à de nombreux petits camarades, n'appartenait pas à ces familles à qui les chartreux offraient des bons de boulangerie en plus de la soupe hebdomadaire.

Marqués par cette époque

Des familles charmeysannes venaient aussi quémander pain et soupe à la porte du couvent. Judith Maradan cite l'exemple de sa maman : « Maman est née à Charmey. Elle était l'aînée d'une famille de quatorze enfants. Son papa est décédé alors qu'elle n'avait que 14 ans. Alors, pour des familles comme la sienne, l'aide des chartreux de la Valsainte a été salutaire. » De leur enfance, Judith et Bernard retiennent néanmoins des aspects positifs : « On n'était pas bien riches, c'est vrai, comme presque tout le monde au village, mais on prenait le temps de vivre, on partageait davantage... » Judith a tout de même été marquée par cette époque. Entre autres exemples, elle évoque celui-ci : « Lorsque nous allions chanter le Premier Mai, nous passions par une ferme isolée où vivaient deux personnes âgées. Elles ne pouvaient pas nous offrir la moindre piécette. Mais, pleines de générosité, après s'être réjouies de nos chants, elles offraient à chaque enfant un morceau de sucre. En y repensant aujourd'hui, leur geste continue à m'émouvoir.»

Un Brocois dans les tranchées parmi les « poilus »

« La Gruyère » du 26 juillet 2014, François Pharisa

Le Brocois Jules Barras a combattu de 1914 à 1916 au sein de l'armée française, avant d'être condamné pour désertion. Retour sur un parcours rocambolesque.

« Mon Général, (...) il faut être miséricordieux, à ceux qui se sont comportés comme soldats et qui, malgré tout, sous les drapeaux étrangers, suivant les exemples de tous leurs anciens, continuent, dans les tranchées, l'épopée des Suisses qui au cours des siècles, luttèrent sur tous les champs de bataille de l'Europe. »

Ces mots, rapportés ici en version originale, le soldat Jules Barras les adresse à Ulrich Wille, général de l'armée suisse, depuis la prison militaire d'Orbe, où il est incarcéré. La lettre manuscrite est datée du 11 janvier 1917. Le prisonnier Barras y raconte son parcours.

Le document est aujourd'hui conservé à la Bibliothèque militaire fédérale à Berne. Philippe Barras, petit-fils de Jules, en garde précieusement une copie. L'habitant de La Tour-de-Trême nous l'a gentiment mise à disposition.

Pourquoi le soldat Barras a-t-il été réduit d'implorer la magnanimité du général de l'armée suisse, en se plaçant sous le garant de la tradition séculaire du mercenariat helvétique ?

Jules Barras, originaire de Chavannes-les-Forts en Glâne, est né le 12 juin 1884. A la suite du décès de son père, sa mère l'a envoyé en pension chez sa grand-mère, à Broc. Dans le village gruérien, le jeune Barras fait ses classes et accomplit un apprentissage de charron.

A 26 ans, en 1910, sur « un coup de tête », cet artisan délaisse les bords de la Sarine pour s'installer sur les rives de la Seine, à Paris. Sans le sou, le nouvel arrivant enchaîne les petits boulots pendant quatre ans. A l'été 1914, il est employé dans une entreprise de camionnage.

L'Autriche-Hongrie déclare la guerre à la Serbie le 28 juillet. L'engrenage des alliances est en marche. Jules Barras apprend la tragique nouvelle au détour d'une page de journal. Il n'a qu'une chose en tête : rentrer en Suisse le plus rapidement possible dans le but de servir son pays. Il emporte le peu d'affaires qu'il possède et s'empresse de rejoindre la Gare de Lyon.

Mais - « chose inouïe », selon ses termes - ses compatriotes de la légation de Suisse à Paris lui refusent le droit de s'en aller défendre les frontières de sa patrie d'origine. Il lui manque son extrait de naissance. Trop peu pour prouver son incorporation dans l'armée suisse.

Blessé aux jambes

La menace sur la Suisse dissipée - les Allemands ayant attaqué via la Belgique - Jules Barras rejoint le corps des volontaires suisses au sein de la Légion étrangère le 22 août 1914. Suivent trois semaines d'instruction, puis son départ pour le front. Il sert la France, aux côtés des fameux « poilus », pendant plus de deux ans, sur les champs de bataille de la Marne

notamment. Il fait alors l'expérience traumatisante des tranchées : la boue, les poux, les rats, le froid, la peur.

Il subit une blessure aux jambes, causée par des éclats de balles, mais parvient à échapper à la mort. Devant cette bravoure, on le fait caporal. Son nom est même proposé pour la croix de guerre.

Déserteur dans deux pays

A la mi-octobre 1916, Jules Barras décide de profiter d'un congé de six jours pour rendre visite à ses proches en Gruyère. Arrivé à Broc, un gendarme vient l'arrêter. Son méfait ? Avoir fait l'impasse sur deux cours de répétition, en 1910 et en 1911, et ne pas avoir répondu à l'appel au moment de la mobilisation. Le Tribunal militaire de la 2^e division, à Fribourg, le condamne à cinq mois de prison sous déduction de 50 jours de préventive pour « insoumission et désertion ». La situation tourne au cauchemar. Le malheureux Barras ne peut plus se rendre en France. Il y est également frappé du sceau de déserteur. Comble de l'infortune, le secours militaire, sous forme d'une somme d'argent allouée par l'armée française à sa « vieille mère », souffrante, est supprimé. Dès lors, il n'a d'autre choix que de remettre son ultime espoir dans la bonne grâce du général Wille.



Au dos de cette carte postale représentant sa compagnie, Jules Barras (assis, tout à droite, dans la 2^e rangée depuis le bas, derrière l'homme à la pipe) écrit à sa maman : « La famille des éclopés de Provins, Seine et Marne. Bon souvenir et Adieu. »

Grâce à l'appui du chef de l'armée suisse ou, plus vraisemblablement, par sa bonne conduite, le soldat Barras est libéré le 14 mars 1917 déjà, soit trois mois seulement après son incarcération à la prison militaire d'Orbe.

Après la guerre, Jules Barras revient s'installer à Broc. Engagé par Nestlé, il s'emploie, jusqu'à la retraite, à faire tourner les chaudières de la chocolaterie. Il se marie en 1920 et devient père de quatre enfants, une fille et trois garçons. Jules Barras meurt en 1967, à l'âge de 83 ans.

Des Suisses à la Légion

A l'instar du soldat Jules Barras, de nombreux Suisses ont juré honneur et fidélité à la Légion étrangère, ce corps de l'armée de terre française réservé aux ressortissants étrangers, le temps de la guerre. Leurs motivations variaient. « Certains, établis en France, voulaient prouver leur intégration par le sang, commente Alexandre Elsig, doctorant à l'Université de Fribourg et spécialiste de la Grande Guerre. D'autres étaient habités par un idéal de justice, pensant lutter dans le camp de la liberté contre la prétendue barbarie germanique. D'autres encore étaient des aventuriers de la guerre, des mercenaires allant de conflit en conflit. »

Dès le 21 août 1914, les volontaires étrangers pouvaient s'engager dans la Légion. A Paris, les intéressés devaient se rendre Place des Invalides pour présenter leurs papiers et passer une visite médicale. Celle-ci réussie, ils devenaient officiellement légionnaires et se rendaient vers le dépôt auquel ils étaient astreints. Les Suisses étaient basés au camp de Cercottes, non loin d'Orléans.

Combien étaient-ils au juste, ces Suisses prêts à mourir pour la France ? « Les estimations varient du tout au tout, du millier à la dizaine de milliers », souligne Alexandre Elsig. Jérôme Christinaz, dans un mémoire consacré au corps des volontaires suisses (Université de Fribourg, 2010), rapporte, avec la prudence qui s'impose, qu'environ 2000 Suisses ont contracté un engagement auprès de la Légion, durant les mois d'août et septembre 1914 à Paris. D'après les chiffres avancés par l'Œuvre en faveur des volontaires suisses, organisme de bienfaisance actif pendant le conflit, ils auraient été 6000 à 6500 sur la durée totale de la guerre.

Et combien d'entre eux ne sont-ils jamais revenus ? La page internet du Ministère de la défense intitulée « Mémoire des hommes » référence les soldats morts pour la France (www.memoiredes-hommes.sga.gouv.defense.fr). D'après cette source, 1891 Suisses seraient tombés sur les champs de bataille. Parmi ceux-ci, la trace de plusieurs Fribourgeois a été retrouvée, notamment celle d'un Gruérien : Amédée Oscar Schenevey, né le 3 juin 1889, incorporé dans la Légion étrangère en août 1914 à Paris. A en croire sa fiche, ce Marsennois aurait combattu pendant près de trois ans et demi sur le front occidental, avant de mourir le 26 avril 1918, à Gentelles dans la Somme. FP

Gaston Cherpillod et sa maman

L'écrivain Gaston Cherpillod est décédé en 2012 à l'âge de 86 ans. Né le 24 octobre 1925 à Lausanne, d'un père tailleur de pierres d'horlogerie et d'une mère servante de ferme, rien ne le destinait aux études. Son instituteur pousse cependant son père à l'envoyer au Collège

classique, puis au Gymnase et à l'Université de Lausanne, où il obtient une licence ès Lettres en 1950.

Issu d'un milieu qui n'a jamais eu accès à la parole littéraire, le jeune homme est incapable d'adhérer aux valeurs de la bourgeoisie vaudoise. Son premier livre « *Le Chêne brûlé* », 1959, se fait remarquer par une critique sociale véhémente et la vigueur d'une langue qui mêle le style noble et les termes argotiques.

Il entre au Parti ouvrier populaire (POP) en 1953, année de la mort de Staline. Il le paiera cher : professeur de latin et de grec, **il est suspendu de l'enseignement secondaire vaudois en raison de son appartenance au Parti ouvrier populaire**. Il s'exile au Locle (NE), puis, en 1957, dans le sud de la France. A la fin de sa vie, il habitait Le Lieu, dans la vallée de Joux.

Il a démissionné du POP en 1960, lassé du discours monolithique et du peu de cas qu'on y faisait de l'écriture. Il continue toutefois à siéger aux conseils communaux de Lausanne et de Renens. Sous les couleurs d'« *Alternative socialiste verte* », il est candidat au Conseil d'Etat vaudois en 1986, où il obtient 9,4% des voix, et aux élections fédérales de 1987. « *Le peuple vaudois n'a même pas voulu de moi au Grand Conseil* », plaisantait-il.

« *L'affreux des Lettres romandes* », selon ses termes, n'était pas un habitué des honneurs. Il avait tout de même été récompensé du prix de la Fondation Schiller en 1976 et 1986, ainsi que du Prix des Ecrivains vaudois en 1992 pour l'ensemble de son œuvre. Il est l'auteur de plus de vingt ouvrages. (RTS Info/ats/mre)

Un passage de *Le Chêne brûlé* où Cherpillod décrit l'enfance de sa mère, Blanche au début du XX^e siècle :

Dites-nous, Blanche, comment ces bourreaux vous ont tourmentée, retardant votre puberté jusqu'à la dix-septième année, vous infligeant au sortir de l'enfance des varices, vous faisant cadeau d'une épaule déjetée.

« A six ans placée à Thierrens, je me lève, été comme hiver, à six heures ; j'allume le fourneau potager pour y cuire le déjeuner de la maisonnée, patates à l'huile de colza que cultive la famille ; aux foins, aux regains, aux moissons, à l'arrachage des pommes de terre je travaille de l'aube à la nuit, car la journée est de quinze heures à la saison chaude, d'onze heures à la saison froide. Le travail est-il achevé à la ferme, je suis prêtée moyennant rétribution que touchent mes patrons aux proches voisins. Aux champs, pour que la gamine ne brise pas le rythme, on la place au milieu de la chaîne : il faut suivre la cadence des adultes. A huit ans, j'épands le fumier à la fourche ; je fais les andains, ramasse l'herbe séchée que je décharge après à la grange. Les hommes coupent le blé à la faux ; les femmes et la gosse étalent les épis, confectionnent les gerbes qu'ensuite elles portent sur le lien pour les nouer. Puis je râtelle avec le grand râteau. Plusieurs fois, jusqu'à en avoir la main enflée, je reçois du fermier des coups d'une cheville en bois parce qu'un petit pensionnaire maladroit entortille les liens. Je récolte en automne les pommes de terre après le passage de la herse et de la charrue ; je vais à la chasse aux larves des hannetons chez mes patrons ou leurs proches ; à neuf ans je charge et décharge le fumier ; je tranche les betteraves fourragères, ces tubercules ultra-durs, avec le coupe-racines - autre travail d'homme. Au

battage, suffoquant dans la poussière, je délie et j'étends les gerbes sur le tambour : ça va diablement vite. Je lave la vaisselle, je balaie, je récure à genoux dans le mouillé avec une brosse minuscule afin de ménager la grande en paille de riz : la belle-mère prétend qu'ainsi on nettoie mieux. L'hiver, les doigts gourds, je porte à la vieille au petit matin une chaufferette pleine de braises.

Moi, c'est à la main que je décrotte une à une dans l'eau glacée les patates pour la soupe des porcs : la brosse s'userait trop rapidement. Les jours de pluie estivale, la mémé me prend avec elle pour cueillir des baies qu'elle vend ; les taillis situés à une heure de marche du village, je rentre chaque fois trempée comme une soupe. De changer de vêtements, pas question : qu'ils sèchent sur la bête ! Je porte à dix ans la hotte à lait en fer-blanc, contenance vingt litres, au pesage à la laiterie. En été, dès douze ans révolus, surcroît de besogne : je suis libérée de l'école à neuf heures pour suer aux champs. Je dois bien sûr étudier mes leçons : l'instituteur ne plaisante pas ; sergent au service militaire, il n'accepte pas, seraient-elles motivées, les excuses. C'est une terreur : quand il entre à l'école, il claque les talons ; il se met au garde-à-vous. Comme les patrons ne me lâchent qu'à la dernière, j'arrive souvent en retard : la gifle est pour moi. Je m'éveille à quatre heures du matin pour repasser mes leçons ; par bonheur, j'apprends avec facilité. Orpheline, j'ai un tuteur que j'aperçois deux fois en six ans et il écarte d'un revers de main mes plaintes : un bourgeois qui se fiche de sa pupille. Mon frère étant venu me rendre visite malgré l'interdiction patronale, j'écope du paysan un maître coup de pied dans le derrière. La voilà à terre la petite servante. »

Souvenir de première communion

Une historiette staviacoise cueillie dans « Le Républicain » du 8 mai 1952

Les cloches de la collégiale Saint-Laurent sonnaient à toute volée. Les grandes oriflammes du clocher flottaient au vent. Sur la place de l'église, les enfants, un brin timides, avançaient d'un pas lent sous le porche. Puis, le suisse ayant fermé la lourde porte, l'office solennel commença. Le maître-autel, les chants, la musique, tout était splendide. Je revois le Père prédicateur avec ses longs cheveux blancs. J'entends toujours sa voix chancelante. Il me semble que c'était hier. Et pourtant, c'était en 1921 !...

La cérémonie est terminée. Bien des parents attendent leurs enfants à la sortie. Lorsque, portant d'une main mon livre de messe tout neuf, je tenais l'autre bien droite pour ne pas froisser mon brassard, un bon monsieur m'interpella :

- Tu es content, mon enfant ?
- Oh oui, monsieur.
- Mais, dis donc, tu es *fichtrement* bien habillé.
- Oh oui, monsieur.
- Tes parents ont dû économiser longtemps pour pouvoir t'acheter un aussi beau complet et d'aussi beaux souliers.

Alors je n'ai plus pu répondre. J'ai pris mes jambes à mon cou et je suis parti à toute vitesse. Mais, quand je me suis trouvé seul, je suis resté dans l'embrasure d'une fenêtre très basse et deux grosses larmes coulèrent sur mes maigres joues. Que lui importait à ce monsieur si mes parents...

Et puis, tout ce que je venais d'entendre était faux. Oui, mon complet était joli, de couleur bleu marine avec un col mignon comme tout, et tout blanc encore. Mais il n'avait rien coûté. Mon papa et ma maman étaient de pauvres ouvriers. Ils n'auraient jamais pu acheter un habit beau comme ça. C'était le voisin qui me l'avait donné parce qu'il était devenu trop petit pour son fils.

Et les souliers ? Ah ! parlons-en des souliers. Ils étaient à mon camarade d'école. Sa maman m'avait dit : « Tu sais, Louis a déjà fait sa première communion l'année passée ; je te prêterai ses souliers neufs puisque tu n'en as point. » Pas étonnant alors que mes petits pieds se croyaient en bateau. Seul, le brassard avait été acheté par mes parents. Si je m'en souviens ? C'est comme si c'était hier. *Le Noireau (sic)*

Humour fribourgeois et langage, par Jean Humbert



Jean Humbert - 1911-2003 - a passé son enfance et sa jeunesse à Rosé. Fils du buraliste postal et petit-fils du premier chef de gare de Rosé, il est devenu un linguiste de premier plan. Docteur ès lettres, il est l'auteur d'une trentaine d'œuvres. Dans un cahier de décembre 1967 de « L'Alliance culturelle romande », intitulé « Visages de Fribourg », il a signé un article original. On y rencontre un Jean Humbert qui a un malin plaisir à évoquer les « fribourgeoisismes » de sa jeunesse et de sa région. L'érudit n'avait pas oublié ses racines ! Voici ce qu'il écrit au sujet du langage des « dzodzets » :

Au pays de Fribourg, le français marginal, marge savoureuse au français universel, dispose d'un glossaire expressif et plaisant. Les mots du cru, chargés de couleur et de sel, méritent mention, et d'aucuns ne laissent pas d'attiser la curiosité du linguiste. *Pondre*, du latin *ponere*, poser, a conservé ici ses composés : *appondre*, attacher, ajouter, joindre ; *dépondre*, détacher, enlever, décrocher ; *appondre* une ficelle, des maisons *appondues*, et le proverbe conseillant de se taire en cas de dispute, car les ergoteurs l'entretiennent et la prolongent : *qui répond, appond*.

Un *taborniau*, c'est un niais ; une *batoille*, un bavard intarissable ; un *tsimperlet*, un mouvement d'impatience, une colère brusque et brève ; une *quinquerne*, une rabâcheuse ; un *quenolion*, un tatillon ; une *gougounette*, une gaudriole ; la *bonne main*, le pourboire ; une *craquée* d'enfants, une ribambelle d'enfants.

Nous nous mettons à la *chotte*, à l'abri, quand il *roille*, il pleut à verse, et nous *gurlons* de froid, tremblons de froid. Le même verbe, hérité du patois *gurla*, signifie, transitivement : gauler, secouer ; on *gurle* des noix, un prunier. Un vieillard a souvent la *gurlette* ou la

tremblette, tremblement nerveux. Nous recommandons à nos enfants de ne pas laisser la porte *écalabrée*, grande ouverte, quand le *fourneau de catelle*, poêle de faïence, est *bon chaud*, bien chaud. Les automobilistes redoutent les *gonfles*, amas de neige, congères, où *s'encoublent* les piétons, trébuchent, butent, s'empêtrent. Nous nous méfions des beaux parleurs qui cherchent à nous *entortiller*, tromper, duper. La fermière *raperche*, va chercher, rassemble, ses poules et ses poussins. Maints Fribourgeois *talmatchent*, jargonnet, écorchent, l'anglais et l'allemand. Nous nous lançons parfois des *fions*, brocards, mots piquants, blessants, caustiques. Nous nous demandons pourquoi Joseph fait la *pote*, boude, fait la moue, la lippe, et pourquoi la Margot est toute *potue*, boudeuse, renfrognée. Les gosses se sont tout *bardouflés*, salis, barbouillés, en mangeant du *papet aux neurons*, compote de mûres.

Typiquement de chez nous, l'expression *mise de chédail*. Un ancien professeur du Collège de France m'avouait ne la point comprendre, quand d'aventure il la rencontra dans nos feuilles locales. La *mise*, c'est la vente aux enchères, l'encan (archaïsme emprunté du latin médiéval *inquantum*, de *in quantum*, pour combien ? ») et le *chédail*, c'est tout le matériel de ferme nécessaire à une exploitation agricole, terme qui, comme *cheptel*, le bétail, a pour racine latine *caput*, dont l'un des sens est « ce qui constitue le principal d'un bien ».

L'esprit bolze

Ancienne appellation injurieuse, d'origine germanique, *Bolze* est le surnom réservé aux Fribourgeois de la Ville basse, sise au bord de la Sarine, proche du *Grabsaal*. Bonasse, rustaud et malicieux, le *Bolze* se signale essentiellement par son langage. Un langage mâtiné de patois et d'allemand, adultéré par les barbarismes et les entorses syntaxiques, mais où brillent des inventions lexicales assez inédites. Et dont je soumets à votre appréciation ces quelques exemplaires : le *picre*, le cheval, le *cacre*, le corbeau, les *nazes*, les poissons plats, de chair médiocre et aux arêtes surabondantes que l'on trouve au printemps dans la Sarine, les *poletz* ou *pènès* (prononcer *peinet*), les billes, le *toutenet*, le bidon, la poubelle, le *moulaf*, l'imbécile.

De cette parlure bigarrée, que souligne un accent traînard, fortement diphtongué, voici quelques traits :

Le fils, une chenoille qui tire du côté du père, a fait vilainement à sa frangine et à celui qu'elle fréquente.

J'ai attrapé froid en attendant sur lui.

C'est tout ce que j'ai besoin.

y ô, qu'est-ce qu'is-ont mainant les toubibs ; comme remède, i donnent plus du vin ?

En place de travailler, i pintole toute la journée.

Nous on a rien contre.

C'est moi que je poutze la tôle pour pas que ma moutre elle a trop de boulot.

Poussé à l'extrême, ce français devient macaronique :

Ob deutsch, ob welsch, c'est tout égal.

Le même soleil schein überall.

Le *Bolze* est alors en droit d'affirmer qu'il « peut causer indistinctement » le français et l'allemand :

J'ai *schweintzé* l'école. - On a bu un *schluck* de *schnapse* et on s'est *ringué* (battu). - Mon *fatre* a *schlagué* le *katze* avec un *chtèkre* et l'a *foutu en bas la Saane*.

N'empêche que le *Bolze* ne manque pas d'esprit et cultive la boutade, le mot pour rire, - le *witz* : *Mécol*, ma branche forte à l'école, c'était la récréation.

Pierre Verdon au service des lettres et des arts

Originaire de Dompierre, fils d'un instituteur de Bulle, il a obtenu son brevet d'enseignement à Hauterive en 1921. Il a poursuivi ses études à l'Université de Fribourg, tout en étant secrétaire à la Direction de l'Instruction publique. Passionné de littérature, il s'en alla ensuite étudier à Paris, à la Sorbonne. Revenu au pays, il choisit le journalisme, tout en publiant plusieurs ouvrages : un roman policier, *Un conseiller d'Etat a été assassiné*, qui met en scène un magistrat fribourgeois du bon bord, aux mœurs qui passaient à l'époque pour légères ; un livre de poèmes, *Les Prémices* ; un recueil de fables, *Vérités ironiques* ; deux comédies, *La Sérénade*, accompagnée d'une musique de Georges Aeby et *Cachez vos photographies*. Dès 1925, il est membre de la Société des écrivains suisses. Il se passionnera toute sa vie pour les arts. En 1931, il publie une importante étude sur les artistes et les peintres contemporains dans le numéro de Noël de la revue *L'art en Suisse*.

Le journaliste

Son activité principale est le journalisme. Il lance un mensuel, la *Gazette de Fribourg*, dont la durée sera éphémère. Il est nommé rédacteur de *L'Indépendant* en 1934, fonction qu'il assume pendant quatre ans. Le 31 décembre 1938, une voiture le fauche à la rue de Romont, à Fribourg. Il restera handicapé, mais il garde entières tant sa volonté que sa verve. Il s'établit à Rosé où sa maison s'appelle *La Métairie*. Il fonde un hebdomadaire, *La Revue de Fribourg*, qui fusionnera avec *Fribourg Illustré* en 1946. Cette revue, à cette époque, est un reflet exhaustif et abondamment illustré de la vie en général dans le canton de Fribourg, avec une prédilection marquée pour les activités culturelles et artistiques. En plus, Pierre Verdon continue de correspondre avec maints journaux et revues, dont *Le Républicain* à partir de 1948. A Rosé, défilent des amis écrivains, peintres, sculpteurs, musiciens.

A sa mort survenue le 14 août 1951 - il n'avait que 48 ans - *Fribourg Illustré* lui rend un émouvant hommage sous la plume des écrivains fribourgeois Jean Humbert, Paul Thierrin, Henri Gremaud, Gabriel Oberson. Quelques-unes de leurs phrases : Pierre Verdon connaissait toute la littérature... Il disait la nécessité de retourner toujours aux grands maîtres du passé... Il cherchait à mettre en vedette l'élite intellectuelle et artistique fribourgeoise... Envers les artistes, il était celui qui comprend, qui stimule, qui porte en avant... Disparaît un homme de lettres non conformiste, à l'imagination féconde, à l'humour inné, au verbe incisif et truculent... Pierre Verdon laissait une veuve et cinq enfants.

Jean Humbert : louanges à Pierre Verdon

Jean Humbert, le linguiste né à Rosé, était l'ami de Pierre Verdon, journaliste et écrivain, domicilié de longues années à Rosé également. Jean Humbert, lors du décès de Pierre Verdon survenu le 14 août 1951, a publié un hommage à son sujet dans le « Républicain » du 22 novembre 1951.

« Je le revois tel qu'il m'apparut en cet après-midi d'octobre 1938, à mon bureau de l'Ecole Bénédicte. Ce premier contact, prémices d'une amitié constante, coïncidait avec la naissance de la *Revue de Fribourg*, à laquelle le souvenir de Pierre Verdon restera lié à jamais. Il en avait conçu le projet et le réalisa hardiment, malgré les obstacles que son courage tenace et clairvoyant réussit à vaincre. J'ai devant moi la collection complète de cette œuvre de solidarité et de généreuse inspiration où l'on surprend l'âme de Fribourg, où son visage nombreux est poétiquement évoqué, où l'on sent battre le cœur de la terre natale : *Rien de ce qui est fribourgeois ne nous est étranger.*

Si cette devise, que la *Revue de Fribourg* porte en exergue, définit son programme, elle nous révèle, au premier chef, l'aspect le plus marquant et le plus attachant de la personnalité de son rédacteur. Un noble idéal domina la vie de celui que nous pleurons : mettre en vedette l'élite intellectuelle et artistique de chez nous et favoriser l'éclosion du talent. Persuadé que ce petit peuple ne peut être grand que par l'esprit, Pierre Verdon fait connaître au public nos savants, nos écrivains, nos poètes, nos peintres, nos musiciens. Avec une sympathie fine et attentive, il les stimule en fêtant avec eux la beauté, en magnifiant leur œuvre, « ce trésor d'énergie et d'intelligence » qui est le fonds inaliénable d'une nation. Il n'est que de feuilleter les numéros de la *Revue* pour se rendre compte qu'il a ainsi éclairé tout ce qui méritait de l'être. Rien n'a échappé à sa curiosité littéraire toujours en éveil et c'est d'un regard perspicace qu'il a suivi la carrière des artistes régionaux et leur destinée. Grâce à une documentation patiemment recueillie, il possédait tous les détails biographiques et bibliographiques désirables. A telles enseignes que les « médaillons », qu'il a burinés avec enthousiasme, recèlent une foule de renseignements précieux et qu'on chercherait vainement ailleurs. Au demeurant, il se proposait de réunir en un volume, intitulé « Au pays de Fribourg », cette galerie originale et variée de portraits consacrés aux auteurs locaux. Le manuscrit de cet ouvrage, inédit dans nos annales, sera sans doute publié par son admirable compagne, qui fut constamment pour lui une épouse dévouée et une collaboratrice avisée.

Pierre Verdon a été ce climat d'intérêt et de compréhension pour les auteurs - non point ceux du seul passé, mais ceux du présent - que Gonzague de Reynold considère comme un élément indispensable de toute conscience nationale et de toute vie de l'esprit. Il s'est rendu compte que ce petit pays a besoin de grandeur, mais aussi d'émulation et de confiance en soi-même et qu'il faut lui apprendre à se connaître et à se comprendre dans son originalité. Critique indépendant et désintéressé, il était à même de pénétrer dans l'intimité de l'homme et l'essence de l'œuvre, d'en dégager la signification, d'exprimer d'une manière humaine et personnelle ce qu'il ressentait en face d'une production, fut-elle mineure. Au demeurant, il se prenait lui-même aux choses qui lui étaient proposées et pratiquait la critique sympathisante que le professeur Robert-Benoît Chérix a illustrée, de maîtresse façon, dans son « Commentaire des Fleurs du mal ». Le directeur de la *Revue de Fribourg* vouait une

sollicitude particulière aux jeunes qu'il patronnait et auxquels il communiquait sa juvénile ardeur et son robuste optimisme.

Cette flamme, l'adversité ne l'étouffa pas, à preuve ces lignes significatives extraites de l'éditorial de janvier 1946 : « Avec la paix enfin revenue, optimiste comme on doit l'être au retour du printemps et à l'aube d'une résurrection, notre *Revue* claironne son appel et sonne le ralliement de tous ceux qui veulent mener le passionnant combat de la vie sous les plis bien-aimés de la bannière noire et blanche. » Après l'épreuve de 1938, dans sa campagne de Rosé - où j'aimais à deviser longuement avec lui - notre ami sut peupler ses journées. Contraint à une immobilité quasi-complète, il vogua vers les rivages enchanteurs de la poésie, au royaume de l'esprit. Je l'entends encore déclamer avec ferveur des passages d'Anatole France, son auteur de prédilection ; faire l'éloge d'Henri Bise, du chanoine Bovet, de tel de ses confrères en lettres ou de ses maîtres d'université ; me confier ses desseins et ses espérances. Il continua - conditions fort peu propices - à assumer ses fonctions de journaliste et son nom s'inscrivit au sommaire de maints périodiques. Oublieux de lui-même, il ne cessa jusqu'à la fin de s'intéresser aux autres et de servir.

Au patrimoine fribourgeois, Pierre Verdon aura versé, avec une rare humilité, sa part de vertus efficaces et d'émulation. Si dans l'accomplissement de sa tâche littéraire, il a trouvé le moyen d'être en harmonie avec soi-même, il y a vu aussi la façon la plus noble de magnifier sa petite patrie.

Sa voix s'est éteinte. Ce qui subsiste durable, fécond, c'est le très haut et pur exemple d'idéal, de désintéressement, d'entraide et de libérale collaboration qu'il nous propose. Et cela reste digne d'occuper les plus virils.

Jean Humbert

Foires d'autrefois

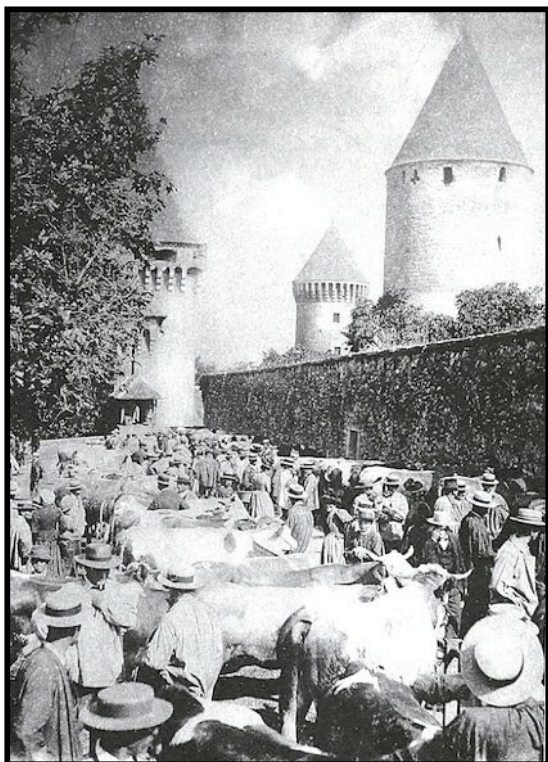
Il faut établir une distinction entre les foires et les marchés. Les foires sont plus importantes que les marchés. Elles rassemblent une clientèle de toute une région et des marchands parfois venus de loin. Elles sont organisées à diverses dates durant l'année. Quant aux marchés, ils sont plus restreints, souvent hebdomadaires. L'éventail des marchandises et des animaux présentés aux chalandes peut être soit d'une grande diversité soit limité. Ainsi, les marchés hebdomadaires d'aujourd'hui n'offrent-ils souvent que des légumes, comme certaines foires de jadis se bornaient au commerce de bétail.

Les foires de jadis pouvaient, en parallèle, se doubler de marchés. Et la foule déferlait...

Dans le canton de Fribourg, les principales foires se déroulaient dans les chefs-lieux ou dans certaines localités importantes comme Rue, dans le district de la Glâne.

Les archives de Gérard Périsset, rédacteur à *La Liberté* décédé en 2012, offrent une étude sur les foires d'Estavayer. Il rapporte une interview du couple Emile Sapin qui égrène des souvenirs se situant au tournant des XIX^e et XX^e siècles.

Résumé :



Le jour de la foire d'Estavayer, la Société de navigation organisait des courses spéciales qui amenaient en terre fribourgeoise de nombreux Neuchâtelois. Les cochons broyards attiraient tout spécialement la clientèle. Ils avaient paraît-il une excellente renommée. La Place de Chenaux, appelée aussi Place de la foire, située près du château, accueillait - à part les cochons - une centaine de pièces de gros bétail. La foire des petits cochons se tenait un peu plus loin, près de la forge.

Les jours de foire, l'animation était vive à Estavayer. Les cafés regorgeaient de clients. Les établissements publics, bien que la ville ne comptât à l'époque que 1600 habitants, étaient plus nombreux qu'aujourd'hui. Ont disparu la Croix-fédérale, les Maréchaux, les Agriculteurs, le Grütli, le Midi, l'Ancre, le Chemin de fer, l'Union, la pinte à Tsebrot. A midi, les jours de foire, tous

les restaurants se remplissaient. Le menu le plus courant consistait en de plantureuses assiettes de salé de campagne. Les discussions allaient bon train et certains oubliaient parfois sur la place de la foire les têtes de bétail acquises le matin même. Vers 14 heures, le gendarme effectuait une ronde. Il séquestrait les animaux qui se trouvaient encore sur la rue et les conduisait à la fourrière.

La foire d'Estavayer perdit peu à peu de son importance dans les années 20, pour disparaître complètement avant la guerre de 1939.

La cohorte des marchands ambulants

Parallèlement aux foires de bétail se tenaient à Estavayer des marchés offrant des marchandises les plus diverses. La Place de l'église accueillait les échoppes de marchands ambulants de tissus, de cordes, de couteaux et de tout le petit matériel nécessaire à une exploitation agricole. Le trottoir situé près de la pharmacie Bullet, côté arcades, était recouvert de chaussures. A quelques mètres de là étaient vendus des pièces de fromage. Un certain marchand baptisé Barnum était célèbre pour ses cris, à Estavayer et sur tous les marchés de Romandie.

Foires du XIX^e siècle à Estavayer

Henri Michaud (1920-1989), d'Estavayer, directeur d'Henniez Santé, a rédigé un long article intitulé *Les foires d'Estavayer-le-Lac* dans la revue *Folklore suisse*, fascicule 5/6, Bâle 1979. En lisant ce texte, on constate que les foires, dans le courant du XIX^e siècle, représentaient des événements exceptionnels. Quelques passages de cette présentation :

Estavayer fut célèbre pour ses foires. Mais la première correction des eaux du Jura de 1868 à 1878 lui fut fatale, de même que la construction simultanée des lignes de chemin de fer longitudinale et transversale inaugurées en 1876, dont bénéficia davantage Payerne.

C'est par sa célèbre foire de St-Laurent, au mois d'août, qu'Estavayer a connu sa grande renommée. Cette foire fut durant des siècles sujette aux aléas politiques et économiques, mais elle ne cessa de progresser.

Limitée à une semaine, la foire était officiellement ouverte le soir du 6 août, jour de la Transfiguration, avec un cérémonial bien propre à frapper les esprits et à distraire le public ; c'était un cortège aux flambeaux avec fanfare, participation de la jeunesse et de toutes les confréries de la ville. Les ventes commençaient le lendemain, jour de la St-Gaétan, et se poursuivaient jusqu'au lundi 13 août, jour de la St-Hippolyte. Cependant, la préparation et la liquidation de la foire prolongeaient cette période d'activité d'au moins trois semaines.

La foire se tenait dans toute la ville transformée en vaste caravansérail. Les commerces se groupaient par rue. Le marché aux vaches et gros bétail se tenait près du Château, celui aux porcs à la place St-Claude, les chèvres et les moutons à la place de Moudon, celui des ânes, des mulets et des chevaux se trouvait à la place de l'Ancien Port, près du pont situé devant la maison de Vevey - ancien institut Renevey -, la volaille autour de l'église. Le port était lui-même un vaste marché où se pressaient les barques et radeaux des marchands. Les habitants quittaient leur logement habituel et se retiraient dans le haut de leur maison : ils pouvaient ainsi réaliser de bons bénéfices à louer non seulement des chambres, mais encore les greniers, les granges, les prés, les jardins, les caves, les cours et les places.

C'était pendant toute la semaine une extraordinaire cohue d'un cosmopolitisme pittoresque. Aux marchands des différentes régions de Suisse, s'ajoutaient ceux venus de Franche-Comté, de Bourgogne, d'Allemagne, du Piémont, d'Aoste, et même de Lyon et de Gênes.

Les mauvais garçons se précipitaient à la foire, pratiquant le vol à la tire. Accouraient aussi les filles de joie, en grand nombre, comme d'innombrables moines mendiants.

La petite ville de 1800 âmes sortait de sa torpeur et vivait intensément pendant cette période de l'année faste, mais courte.

A part le commerce du bétail qui venait de la Gruyère, des vallées bernoises et du Jura, comme aussi de la région, les marchands étrangers apportaient de tout : de la terre de Sommières, du Tripoli pour faire briller les cuivres, des draps lourds et épais de Fribourg, des soies de Lyon, des velours des Flandres, des tapisseries de papier d'Alsace. Les boisseliers d'Aoste présentaient leurs objets et récipients en bois. Il y avait même des marchands de thériaque (puissant contrepoison), d'orviétan, de poudres de vipères et de crapauds.

Philippe Michaud raconte...

Pour comprendre ce qu'était l'animation de ces foires, écoutons la description donnée par Philippe Michaud, rapportée dans l'article d'Henri Michaud. Le texte dont voici un abrégé date des années 1825-1830. (C'est Henri Michaud qui assurait le « charriage » des sels en provenance des salines de Salins et d'Arc-et-Senans) :

« Des saltimbanques gesticulent et braillent sur des tréteaux, des musiciens jouent en tous lieux de la contrebasse, du cor, de l'accordéon. Des marchands de savonnettes vous poursuivent pour vendre des parfums, des sachets de fleurs de lavande ou d'élixir de puissance. Des portefaix vacillent sous les fardeaux énormes. Des attelages montent sur les trottoirs et vous serrent contre les murs. C'est un va-et-vient de vaches et de porcs, de poules en cages et d'oies encordées. Des colporteurs s'égosillent à vanter leurs marchandises. Des rôtisseurs de grenouilles et de poissons empestent l'atmosphère... Si vous vous arrêtez un instant, aussitôt un habile dessinateur vous croque pour un sou.

Des tonneaux de vins et de bière sont en perce partout. Je voulais consulter ma montre, elle avait disparu, ainsi que tout ce que j'avais dans mes poches. Je trouvais une bonne grosse montre dans la boutique d'un marchand de Besançon.

Les cafés et estaminets débordent sur la rue. On coupe des jambons, du pain. On rôtit des petits cochons et des lapins, des poulets, et l'on chauffe des tommes du Valais. Les faiseurs de tours, les montreurs d'ours et de chiens savants, les dresseurs de puces ont leurs estrades jusque sur les escaliers de l'église. Dans une tente l'on peut voir des hommes célèbres en cire. On voit Napoléon étendu sur son lit de mort, à Sainte-Hélène. Devant lui se dresse un poteau avec Jeanne d'Arc encordée sur des fagots. Sur un plat, la tête de St-Jean Baptiste.

D'autres baraques exposent des géants et des nains, la femme de 400 livres, celle en peau de serpent, l'homme qui n'a qu'un œil au milieu du front et dans des verres des enfants à deux têtes.

Le voyage d'Estavayer est une fête pour tout le monde, c'est la féerie de l'année, la distraction de tous. On la promet en récompense à la femme besogneuse, aux enfants sages dont beaucoup venant des villages éloignés voient le lac pour la première fois. Partout des oriflammes, des banderoles, des clameurs, des palabres, des tables sur la rue. Quatre ponts de danse avec musique de cuivre sont montés devant le Cerf, l'Hôtel de Ville et l'Hôtel de la Fleur de Lys. Partout des étalages de jouets pour enfants, des poissons fumés, des anguilles, des jambons, des saucisses, des morues séchées, des cannes, des ombrelles, des chapeaux de paille et de feutre, des hauts-de-forme, des melons, de l'orfèvrerie, des montres, des pendules de Morbier, des cordes, des licols, des harnais, tous les outils imaginables... » (...)

Gérard Glasson : la trace de deux initiales

Patrice Borcard, « La Gruyère », 16 juillet 2002

C'est peu dire que cet homme a marqué le journal dans lequel il signe son premier papier en 1939 et dont il fut le rédacteur en chef jusqu'à la fin de l'année 1979. Gérard Glasson tient de ces figures tutélaires qui fréquentent volontiers la légende et le symbole. Régulièrement son nom est attaché à cette *Gruyère* qu'il avait érigée en instrument de combat. Deux décennies après sa disparition, survenue au matin du 17 juillet 1982, la rédaction reçoit encore quelques courriers adressés à «Monsieur Gérard Glasson». Et dernièrement, lors d'une étude de marché, il s'est trouvé deux lecteurs pour regretter que GG ne signât pas davantage de billets !

L'anecdote témoigne de la pérennité de cette figure qui a durablement marqué la région. A sa mort, ce journal lui érige une stèle de trois pages, dont il ressort la parfaite fusion entre le journaliste et l'homme politique. Car Gérard Glasson était d'un temps où le journalisme servait d'abord à défendre des opinions. En 1939, lorsque GG inaugure sa carrière dans ce journal, acquis par son père Alphonse en 1903, il sert avant tout des convictions militantes.

Personnalité charismatique

Sa cible, c'est le système conservateur de Fribourg, régime noir foncé que *La Gruyère* combat depuis ses débuts, en 1882. Durant cette période combattante, Gérard Glasson va se forger une réputation de polémiste, qui lui vaudra, à sa disparition, d'être comparé aux Léon Savary, Pierre Grellet et Pierre Béguin. Haute en couleur, la période n'est pas sans conséquences pour la survie du titre, comme l'écrivait André Glasson, son frère aux commandes administratives du journal et de son imprimerie : « GG fonça dans la polémique, ne manquant pas une occasion de découvrir une faille dans le système politique en place. Question d'aiguiser la dent qu'il avait héritée contre le régime. Et il y allait généreusement, ne se souciant pas des risques et des conséquences que pouvait entraîner sa prose contre les intouchables de l'époque. Et pendant ce temps, j'imaginai où je pourrais trouver l'argent qui servirait à payer les pots cassés. » Avec un sens politique peu commun, ce jeune homme de 26 ans transforme l'émeute des bouchers bullois de 1944 en une affaire politique qui conduira à un véritable séisme lorsque, deux ans plus tard, le premier radical (le Bullois Pierre Glasson) évince Joseph Piller du Conseil d'Etat. Au feu de ce combat politique qui lui vaudra de nombreuses comparutions en justice, se forge une personnalité charismatique. Dès 1946, GG entre en politique et devient à 28 ans le plus jeune député fribourgeois, une fonction qu'il occupe durant trois décennies. Le journaliste collectionne les mandats politiques, conduit le Cercle des arts et métiers de Bulle, ville dont il est également conseiller général. Il préside le Parti radical de la Gruyère puis celui du canton (1958-1964) avant de siéger sous la coupole fédérale, au Conseil national dont il est député entre 1966 et 1974.

Le tribun polémiste est devenu un notable au moment où le canton opère sa mue. Dès le milieu des années soixante, le pluralisme s'impose dans ce canton longtemps vêtu de noir. Et lorsque *La Liberté*, instrument du pouvoir conservateur, abandonne sa fonction militante sous la férule de François Gross, Gérard Glasson perd un adversaire idéal. Et il peinera, dans ces années de métamorphose, à trouver ses marques, s'amusant à prolonger les joutes éditoriales avec le rédacteur du *Fribourgeois*, qu'il apostrophait dans ses colonnes avant de le retrouver pour l'apéritif vespéral !

En 1976, les frères Glasson assurent la pérennité de leur journal en le vendant au groupe Saint-Paul, éditeur de *La Liberté*. Deux ans plus tard, un grave accident de santé contraint Gérard Glasson à se retirer, au terme de quarante ans d'activités harassantes, marquant ainsi une césure dans l'histoire du titre. Une nouvelle équipe, conduite par Michel Gremaud, reprend les rênes de *La Gruyère*, qui s'émancipe rapidement de son rôle militant. Une page se tourne. Et dans son dernier texte, *De la diligence à la lune*, cette chronique gruérienne racontée à travers le prisme du journal, GG ne peut cacher sa nostalgie pour le temps des combats. Il meurt deux mois avant la fête organisée le 11 septembre 1982 pour le centenaire de *La Gruyère*.

De Corjolens au département français du Jura

La Suisse est aujourd'hui considérée comme un pays riche. Mais la vie n'y a pas toujours été facile. Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, notre pays a compté davantage d'émigrants que d'immigrants. La plupart de ceux qui quittaient la Suisse fuyaient la pauvreté. Au total, ce sont 400 000 Suisses qui ont émigré entre 1850 et 1914. A Corjolens, c'est un paysan avec une famille nombreuse sur un trop petit domaine qui s'en est allé avec les siens dans le Jura français.

Népomucène du château

Mon livre intitulé *Onnens, chroniques et souvenirs*, présente de nombreux textes en rapport avec la construction de l'église, décidée en juillet 1910. Textes où l'on apprend que Népomucène Dorand, de Corjolens, dit *du château*, faisait partie de la Commission de construction. Il avait épousé la sœur du curé-doyen Célestin Corboud, à la tête de la paroisse d'Onnens en ce début du XX^e siècle. Le curé écrit au sujet de Népomucène Dorand : « Ses grands-oncles ont sottement démoli le château de Corjolens, vieux château du Moyen Age vaste et solidement bâti, possédant une salle dite des chevaliers en raison de grands tableaux d'anciens chevaliers qui en ornaient les murs. »

Où donc se trouvait le château ? Il était situé au centre du petit village. Pierre Chenaux, décédé le 10 mai 2011 à Corjolens à l'âge de 95 ans, se souvenait des vestiges de fondations sur lesquels il avait bâti lui-même une annexe à sa maison.

Les derniers propriétaires étaient donc les Dorand du château, que Pierre Chenaux a connus. Ils avaient en effet gardé, accolé à leur nom, le souvenir du château démoli. Ils habitaient la maison qui est aujourd'hui le domicile du fils de Pierre Chenaux.

Népomucène Dorand du château, syndic de Corjolens jusqu'en 1917, s'en est allé en France en 1919. Sa grande famille de 13 enfants et un trop petit domaine l'ont en effet contraint à s'expatrier. Il a repris la grande ferme de Presle, située non loin de Montaigu, village dépendant administrativement de la commune de Vernantais, non loin de Lons-le-Saunier. Son père Benoît du château l'y a rejoint.

Un petit-fils en visite à Corjolens

Denis Dorand, qui habite Lons-le-Saunier, est l'un des nombreux petits-enfants de Népomucène. Grâce à internet, il a retrouvé les traces de son grand-papa à Corjolens et il s'est promis de revenir sur les lieux où avaient vécu ses aïeux.

Le vendredi 24 septembre 2010, il avait rendez-vous à l'auberge de Rosé avec le soussigné, auteur des textes qu'il avait découverts sur internet. Accompagné de son épouse Michèle, il est allé ensuite à Corjolens, chez Pierre Chenaux. Ce dernier, à la mémoire infailible malgré ses 94 ans, a été heureux de faire la connaissance du petit-fils de Népomucène. Denis Dorand, de son côté, était très ému de rencontrer quelqu'un qui avait connu son grand-père décédé en 1963. La dernière fois que je lui ai parlé - a fait remarquer Pierre Chenaux - c'était

dans les années 20, lorsqu'il est venu depuis la France encaisser la location ; car j'étais locataire avant d'acheter son domaine.

Pierre Chenaux, après s'être entretenu chaleureusement avec son visiteur-surprise, a vivement souhaité le revoir. Comme Denis Dorand est passionné de généalogie, il va revenir aux archives cantonales de Fribourg pour garnir un arbre bien touffu en raison, notamment, de la famille nombreuse de son grand-papa Népomucène. Denis Dorand souhaite aussi retrouver la nationalité suisse perdue par son grand-père Népomucène.

La montre du curé d'Onnens Célestin Corboud

Denis Dorand est propriétaire d'une montre qui a une longue histoire. La voici :

L'abbé Célestin Corboud, de Surpierre, a été curé d'Onnens durant 36 ans, de 1883 à 1919. C'est sous son « règne » que fut construite l'église d'Onnens, consacrée en 1913. Il fut nommé doyen du décanat St-Udalric en 1912. A cette occasion, les paroissiens d'Onnens ont tenu à lui apporter leurs félicitations de façon concrète. Ils se sont unis pour collecter les fonds nécessaires à l'achat d'une montre en or. C'est une montre à gousset, de marque Zenith. Le gravage intérieur sur le couvercle immortalise cet événement.

La sœur du curé-doyen Célestin Corboud, Alphonsine, épouse de Népomucène Dorand, avait de nombreux enfants. Le curé a décidé de léguer cette montre à son beau-frère Népomucène. Il le chargea de prendre soin de ce bijou et de le remettre au dernier de ses fils. Ainsi fut fait. Le dernier des fils de Népomucène, né à Vernantois, département du Jura, le 16 juillet 1924, s'appelait René. Il était le père de Denis Dorand. Cette montre qu'avait portée Népomucène jusqu'à sa mort, héritée par René, est passée en mains de Denis. Le cadeau des paroissiens d'Onnens est toujours en parfait état.

Nouveaux bourgeois d'Avry

Il a fallu à Denis Dorand plus de trois ans de patientes démarches administratives pour retrouver la citoyenneté helvétique perdue par sa famille établie en France voici près de cent ans. Il possède maintenant une carte d'identité et un passeport suisses où figure Avry comme lieu d'origine. Les démarches entreprises pour que son épouse Michèle devienne elle aussi double nationale ont abouti. Le 13 novembre 2014, elle a reçu un passeport helvétique.

Denis Dorand, maintenant à la retraite, avait une excellente situation dans l'entreprise Renault. Il a exercé son métier notamment en Afrique et en Allemagne. JMB

La maman de Denis Dorand reçoit « La médaille des Justes »

Marie Dorand-Fourtier, la maman de Denis Dorand, vivait à Courbouzon (Jura français) avant son mariage. Sa famille a hébergé clandestinement des Juifs pendant la guerre de 1939-1945. L'événement décrit ci-après, même s'il n'a rien d'helvétique, mérite d'être évoqué puisque Denis Dorand en fut l'un des principaux intéressés. Le « Progrès du Jura » a rapporté l'événement. Cf. aussi :

http://www.dailymotion.com/video/x2884rm_remise-de-la-medaille-des-justes-a-courbouzon-dans-le-jura_news

« Il y a un peu plus de 70 ans, Léonce Gintzburger-Karcher était un petit garçon. Il vivait, avec sa mère, sa grand-mère et son beau-père, à l'étage de la maison de Thérèse et de Paul Fourtier, des cultivateurs de Courbouzon, village proche de Lons-le-Saunier. Les Gintzburger partageaient un grand secret avec une bonne partie des villageois : ils étaient juifs et se cachaient. Le beau-père, qui a adopté Léonce ensuite, était catholique mais il les avait rejoints. Personne n'a jamais rien dit, ce qui a permis à la famille de rentrer, malgré plusieurs alertes, saine et sauve chez elle, en Alsace, à la fin de la guerre.

Les deux familles ont toujours gardé contact, même après la mort de Thérèse et de Paul Fourtier, il y a plus de 30 ans. La retraite arrivée, le petit Léonce, devenu colonel, a fait toutes les démarches pour que les « sauveurs » de sa famille soient décorés de la médaille de *Justes parmi les nations*, qui honore ceux qui ont mis leur vie en danger pour sauver des Juifs. Cette médaille est décernée au nom de l'État d'Israël. Le dossier des Fourtier a été validé et plusieurs personnalités ont fait le déplacement à Courbouzon le 19 octobre 2014 pour cette remise de médaille. Etaient présents, notamment, les autorités locales, le préfet du Jura, le président du Conseil général, le représentant de l'ambassade d'Israël à Paris.

Les Courbouzonnois assistaient nombreux à la manifestation. Quelque 80 personnes se sont en effet retrouvées à la salle des fêtes. Les deux familles étaient présentes. C'est la maman de Denis Dorand, Marie Dorand, née Fourtier, fille de Thérèse et de Paul, qui a reçu la médaille au nom de ses parents défunts. « Vous pouvez être fière de vos parents, d'illustres Courbouzonnois, lui a dit le maire, Christophe Giroud, dans un discours très applaudi. Ils n'ont pas fait que sauver des vies, ils ont montré le chemin. Nous nous devons d'honorer leur action : les condamner à l'oubli serait revenu à laisser la possibilité de voir renaître des jours noirs en cette période de crise. »

Lorsque la Marseillaise a été diffusée, après l'hymne israélien, beaucoup de Courbouzonnois l'ont reprise, en chœur. Avant de se retrouver pour évoquer cette période qui a tant marqué leurs esprits. L'occasion pour Léonce Gintzburger-Karcher et Marie Dorand de retrouver leurs anciens camarades de classe et de les présenter à leurs descendants. » (*d'après « Le Progrès du Jura », Delphine Givord*)

Période agitée à Estavayer-le-Lac en 1951

Les journaux « Le Républicain », « L'Eperon », « Le Paysan enchaîné » et « Le Courrier fribourgeois » ont animé la vie staviacoise, broyarde et cantonale au tournant des années 1950-1951. Des articles y défendaient fougueusement la condition paysanne - et surtout le prix du lait. L'un des principaux instigateurs de cette campagne fut Auguste Maeder, agriculteur à Estavayer, que tout le monde appelait « Gugu » Maeder. Mais, nous a assuré un témoin de l'époque, sa plume était souvent tenue par l'abbé Robert Laurent, curé de Lully de 1944 à 1954, précédemment à Villarlod de 1935 à 1944. Un abbé bouillonnant qui n'avait ni la plume ni la langue dans sa poche !

Curriculum de « Gugu » Maeder

Le fonds « Auguste Maeder », aux archives cantonales, contient un article qui présente la vie de l'ardent défenseur de l'agriculture. Résumé :

Auguste Maeder est né le 1^{er} septembre 1900 à Estavayer-le-Lac. Il a passé son enfance à la ferme du Moulin, à Estavayer, puis s'est rendu en Suisse alémanique. Il a repris l'exploitation de son père et il a épousé en 1934 Marie Vogelbacher, originaire d'Allemagne. Le couple a eu trois fils : Eugène, Jean et Daniel.

« Gugu » a participé à la fondation de l'Union romande des agriculteurs (URA) en 1947 et il a créé le journal « Le paysan enchaîné » dont il était le rédacteur en chef. Le but de l'URA était de lutter contre la réglementation étatique de la production agricole, estimée trop rigide, et de défendre des prix équitables. C'est à cette époque qu'eut lieu la deuxième grève du lait. Le gouvernement ne cédait pas et les grévistes, dont faisait partie Auguste Maeder, ont été poursuivis, jugés et condamnés au paiement de lourdes amendes qu'ils ont refusé de régler. Le 13 février 1951, une vache appartenant à « Gugu », nommée « Charmante », a été vendue aux enchères pour 40 ct : c'était le prix demandé pour un litre de lait. Cette vente a été accompagnée d'une manifestation de protestation qui a réuni plus de 2000 paysans autour de la ferme Maeder.

Auguste Maeder était aussi conseiller général à Estavayer et il fut candidat au Conseil National. Il accordait son soutien financier à des concitoyens et à des sociétés à but social. Il était membre de groupements agricoles et co-fondateur de l'imprimerie Bernard Borcard, editrice du « Républicain ». Il est décédé le 18 octobre 1977 à l'âge de 78 ans.

Une vente aux enchères peu banale à Estavayer

La presse romande s'est fait l'écho des revendications de l'URA et de Gugu Maeder. Voici le résumé de l'article publié dans le « Nouvelliste valaisan » du 15 février 1951, inspiré de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel ».

L'Union romande des agriculteurs (URA) avait convoqué ses membres en assemblée générale à Estavayer pour le mardi 13 février, coïncidant avec la vente juridique d'une vache appartenant à M. Auguste Maeder, dit *Gugu*.

Un tract violent et lyrique accusait le conseiller fédéral Rodolphe Rubattel (un Broyard de Villarzel) et son secrétaire, Eugène Péquignot, d'engager la lutte contre la paysannerie romande. Rappelons que cette « vache sacrée » devait être saisie pour non-paiement d'une amende infligée pour non-livraison de lait lors de la grève de novembre 1947.

L'assemblée générale

Vers 10 heures, de très nombreux membres de l'URA arrivaient au Casino où avait lieu l'assemblée. Elle se déroula très normalement. On entendit successivement Charles Magnin, président de l'URA, Daniel Carrard, d'Echallens, en quelque sorte le père spirituel du

groupement, l'abbé Robert Laurent, curé de Lully, et le docteur Léon Broccard, médecin oculiste à Sierre, président de l'Union des producteurs valaisans.

On épuisa l'ordre du jour : comptes, projets, etc. La séance, qui reprit l'après-midi, fut suivie avec attention par une nombreuse affluence de paysans broyards qu'accompagnaient des délégations des cantons de Neuchâtel - environ une cinquantaine d'agriculteurs du Val-de-Ruz -, de Vaud, de Genève et du Valais.

A la ferme d'Auguste Maeder

A 15 h 10, un cortège d'environ 2000 participants emmené au son du tambour a conduit les participants du Casino au domicile d'Auguste Maeder où se pressaient déjà de nombreux badauds. La ferme de *Gugu* avait été décorée de drapeaux et un haut-parleur égrenait des mélodies romandes très connues. L'on vit arriver un défilé égayé de fanions romands, un jeune Valaisan portait même stoïquement la matze traditionnelle.

La réunion se déroula sous le soleil. On écouta les discours de Robert Colliard, député agrarien de Châtel-St-Denis et président cantonal de son parti, de Joseph Koller, de Lully et de Daniel Carrard, membre de la Commission de presse du journal *L'éperon*.

L'huissier qui devait procéder à la mise juridique arriva enfin et la vache dénommée *Charmante* fut adjugée pour le prix de 40 ct à la délégation valaisanne qui, seule, avait le droit de miser. Une entente avait prévu qu'aucun agriculteur présent ne tente une enchère.

La vache fut extraite de l'étable et promenée sous les regards amusés des spectateurs. Vers 16 h 30, l'assemblée se disloqua après que les dirigeants eurent exhorté la foule à se serrer les coudes et à rester unis pour renforcer de plus en plus la communauté paysanne.

Il nous semble, après avoir entendu les paroles du député Colliard, que devant l'incompréhension rencontrée en haut lieu, un mouvement d'opinion de toute la paysannerie romande se dessine. Les partis traditionnels pourraient compter de nombreuses défections lors de prochaines votations.

L'abbé Robert Laurent présenté par l'abbé Gilbert Perritaz

Gilbert Perritaz, dans « L'infanterie du bon Dieu », Editions La Sarine, 2003, présente l'abbé Robert Laurent, son curé à Villarod lorsqu'il était enfant. J'ai ajouté des sous-titres.

Il n'était pas comme les autres : né à Lausanne dans une famille très pauvre, d'un père protestant et d'une mère catholique, l'abbé Laurent fut le premier curé non moraliste que je rencontrai. Né en 1908, il arriva à Villarod en 1935. Les bigotes s'indignaient : « Il ne fait jamais de remarques à l'église, où est-ce qu'on va ? Même pas à la bénichon. Il laisse tout faire ! Il va monter une cabane en forêt le dimanche avec les gamins de l'école ! Il a monté une équipe de foot où des jeunes jouent sans chemise. Il ne fait plus qu'une fois le « mois de Marie » par semaine. » Et ainsi de suite.

Un ministère à sa manière

Lui accomplissait son ministère à sa manière, se montrant impartial envers tous. J'appréciais comme tant d'autres les cours d'accordéon qu'il nous donnait le jeudi matin.

Etre responsable d'une communauté d'à peine deux cents fidèles, si jeune, c'est gaspiller des forces. Deux ou trois enterrements par année ; les baptêmes se faisaient à la maternité ; aucun mariage, car on allait à Bourguillon ou aux Ermites pour s'unir ; deux heures de catéchisme par semaine. Si peu de travail faisait dire aux gens : « Ils sont quand même bien, ces curés ! Pas de famille, aucun souci ! »

Et pourtant, plus la paroisse est petite, plus c'est difficile à gérer. C'était à la fin des années 30. Salaire annuel du curé : 1200 fr. Une petite paroisse avait toutes les peines du monde à pouvoir faire vivre son pasteur, contrairement aux « gros curés des villes » ou à ceux d'Attalens ou d'Autigny qui jouissaient du casuel des baptêmes et des enterrements, des intérêts de bénéfices curiaux enviables. On parlait davantage de charité que de justice à l'époque. La péréquation n'était pas à la mode. C'était toujours le sexe qui tenait le haut de la rampe dans les sermons, alors que le Christ en parle si peu dans l'Evangile.

Robert vivait simplement avec sa mère, qui n'avait plus toute sa tête, heureuse d'avoir vu son fils unique devenir prêtre, car il fallait éteindre une bonne fois cette sale race des « Laurent ». Il raffolait des salades vertes de son jardin et de « la cochonnaille » que deux ou trois familles lui apportaient lors de la mise à mort du cochon.

Robert passait une grande partie de son temps à la lecture d'ouvrages philosophiques. Il rencontrait le curé de Corserey, qui cherchait, lui, à trouver la huitième preuve de l'existence de Dieu, en plus des sept découvertes par saint Thomas d'Aquin!

L'abbé était proche des gens. Homme de la ville, il aimait, les après-midi d'été, donner un coup de main aux paysans, décharger les chars de foin sous les tuiles brûlantes des granges. Le soir, il restait à discuter indéfiniment de politique internationale autour de la table de cuisine.

Opinions politiques ; antisémitisme

Le corporatisme du Portugais Salazar l'avait conquis, le fascisme mussolinien de même. Pensez donc, ce Duce qui avait redonné du travail aux ouvriers, qui construisait les autoroutes du soleil ! On était en 1939. Publiquement, il étalait son admiration pour Hitler, car le curé Laurent était profondément anti-juif et anti-franc-maçon.

Des francs-maçons, il en voyait partout : ils dirigeaient l'armée - c'était connu -, les banques et les grands commerces. Anti-juif, il déconseillait aux ménagères de faire des emplettes chez Knopf et aux Trois-Tours. Tout homme qui portait une barbiche au menton lui paraissait suspect. Il y voyait une graine maçonnique.

Je me souviens d'un jour de la fin du mois d'août 39. Ma mère recevait par la poste un paquet de linge qu'elle avait commandé au représentant de la maison Brunswick. Le

facteur passait vers 18 heures, en même temps qu'il nous apportait « La Liberté, l'Ami du peuple ». Le curé Laurent était là. Ma mère défit son ballot. « Non mais, acheter ça à un Juif, c'est incroyable ! lui fit-il. Il y a Monsieur Pache à Romont pour ce genre de choses. » Ce Pache, il est vrai, était très apprécié lors de ses passages au village.

C'est sûr qu'à l'époque on était tous un peu antisémites. On était formés ainsi. C'est bien eux qui avaient fait mourir le Christ sur la croix, nous martelait-on.

J'étais allé à cette époque aussi à la foire de Romont avec mon père. Un attroupement près de l'église attira notre attention. Des paysans prenaient à partie un marchand de bétail juif d'Avenches qui aurait « engueusé » l'un d'entre eux : une histoire de poulain qui ne répondait pas aux critères que le marchand avait donnés à l'acheteur le mardi précédent. Une boiterie de la jambe que le preneur ne découvrit que chez lui était l'objet du litige.

Les cris de « youpin », de « sale Juif » retentissaient sur ce bout de rue. Un quidam criait : « Empruntez un fil à un Juif, il vous réclamera une corde. » Et puis un costaud s'empara d'un « licou » et frappa le marchand, qui se réfugia d'urgence dans le café avoisinant.

Par contre, on respectait le marchand israélite de Fribourg, Gœtschmann, un homme droit, pas profiteux. Il faut dire qu'il avait épousé une catholique de Belfaux.

Le curé Robert Laurent et la guerre 1939-1945

La défaite de la France, en juin 40, le curé l'avait commentée à la messe dominicale. La faute en revenait au Juif Léon Blum qui avait désarmé le pays et aux généraux francs-maçons qui faisaient la noce alors que leurs soldats se faisaient dépasser par les blindés allemands.

Je ne l'ai vu se fâcher qu'une seule fois, le curé Laurent. C'était au baptême de ma sœur Solange. Durant le repas, un domestique osa évoquer les camps de concentration de l'Allemagne nazie que venait de révéler le journal de Pérolles. Notre curé ne fit qu'un bond. « C'est du mensonge. Vous vous excusez immédiatement ou je m'en vais ! » Le brave Alexandre demanda pardon : « J'aurais pas dû parler de ça. » L'ambiance s'en était ressentie ; il y eut comme un froid jusqu'à la fin du dîner.

Puis le curé cacha de plus en plus ses sentiments au fur et à mesure que la défaite du Grand Reich allemand s'annonçait. Il se réfugiait dans l'église, chantant de sa superbe voix de conservatoire - il n'en avait pourtant jamais suivi les cours - les Ave Maria de Schubert et de Gounod. Comme le moine Martin Luther, il aurait pu dire : « La musique m'a consolé de bien des chagrins et grâce à elle j'ai connu des instants d'extrême bonheur. » On lui pardonnait beaucoup de choses, parce qu'on l'aimait bien et que l'on se sentait aimé par lui.

J'étais allé lui dire au revoir avant mon entrée au pensionnat Saint-Charles de Romont. Il m'avait donné des conseils peut-être pas très évangéliques, mais de loin pas toujours faux, dans le style : « Méfie-toi de tout. Ne fais jamais de commentaire sur les professeurs. Tourne sept fois la langue dans la bouche avant de dire quelque chose, parce que tout sera rapporté. Ne te lie d'amitié avec personne. Chaque créature a un diable en lui. Vis le plus possible en solitaire. Tout voir, tout entendre, ne rien dire. »

Le curé Laurent se passionna aussi pour le sort des internés polonais : ils étaient une cinquantaine hébergés à Villarlod. Ces Polonais d'une deuxième division d'infanterie qui avait combattu en France défrichaient et drainaient des marais sis au pied du Gibloux, en vertu du plan Wahlen. Internés, ils étaient gardés par cinq soldats du Landsturm. Ils étaient conduits à la messe du dimanche par leur officier et ils y chantaient un cantique dans leur langue. En quatre ans et demi, ils surent se faire connaître. On a gardé un assez bon souvenir d'eux. Certains y prirent épouse, d'autres laissèrent de la progéniture puis s'évadèrent. Et puis, il y eut bien quelques femmes mariées qui furent séduites par la beauté slave...

Ceux d'entre eux qui pouvaient être engagés par les paysans pour le temps d'été étaient des privilégiés. Les autres, soit la plupart, étaient fort peu payés par leur employeur, une société neuchâteloise qui s'occupait de ce travail d'assèchement des marécages du Gibloux. 50 ct par jour ! Le curé les incita à faire grève. Ordre suivi mais qui ne donna aucun résultat. L'armée menaça «les Polaks », comme on les appelait, d'un régime de surveillance plus sévère.

De Villarlod à Lully

Un différend avec le Conseil de paroisse - un de plus - allait précipiter le départ du curé. Ce dernier croyait aux vertus magiques d'une pierre fabriquée par le maréchal d'Orsonnens et supposée avoir le don d'épargner de la grêle la région. On lui refusa les 120 fr. qu'il demandait, jugeant cet achat inutile. Il ne l'entendit pas de cette oreille et demanda son transfert dans la Broye. La paroisse passa pour plus mauvaise que jamais, car elle changeait souvent de titulaire, comme un mauvais patron qui ne sait pas garder ses domestiques ou les maltraite.

A Lully, l'abbé Laurent s'engagea dans une lutte de défense paysanne avec Gugu Maeder et Joseph Koller pour le prix du lait. Il rédigea des éditoriaux dans le journal « L'Eperon », organe rural de l'époque. Il se battit même un jour avec le syndic de Seiry dans un restaurant.

Une fin discrète ; sa succession à Villarlod

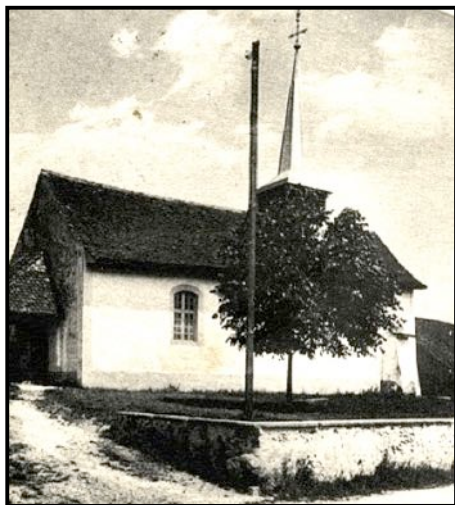
L'abbé Laurent se mit de plus en plus en marge. Il finit sa vie dans une petite maison de Farvagny, seul et oublié. Mes parents ne savaient même pas où il habitait. Il y mourut à l'âge de soixante-quatre ans. A mon grand étonnement, ses obsèques furent grandioses. On se rappela cet homme original, bourré d'idées et d'intelligence. Pauvre parmi les pauvres, il légua à l'évêché les douze honoraires de messes qu'il avait encore à célébrer. Quel souci d'intégrité !

Son successeur, l'abbé Tâche, était un homme âgé, d'une grande piété. Il allait presque chaque jour aux Marches à vélo. Ses idées étaient d'une autre époque : il houspillait et, au catéchisme, il n'interrogeait jamais les filles aux cheveux courts. Seule la tresse avait ses faveurs. Il ne communiait pas les femmes en manches courtes. Un jour, sa voisine défaisait le foin sous les fenêtres de la cure sans porter de bas. Elle se vit réprimander. Sans perdre le nord, notre Antonie lui dit : « Si vous n'êtes pas content, j'enlève tout. » L'abbé Tâche s'en alla : « Quel numéro vous faites ! » Son leitmotiv : un curé doit être un lion en chaire et un

agneau au confessionnal. Après deux ans, il s'en alla vers Estavannens où il trouva plus de piété et de respect du prêtre.

L'enclave de Surpierre au temps des Ave et des chemins rocailleux

Extraits des souvenirs exprimés en juillet 1966 par le chanoine Paul Andrey, natif de Coumin, et du Père Didier Bondallaz, capucin, natif de Cheiry, à l'occasion de la bénédiction de la première pierre de l'église de Cheiry.



« Au temps de mon enfance - rappelle l'abbé Andrey - de Coumin et de Chapelle, nous allions à l'école à Cheiry, car celle de Coumin ne fut ouverte qu'en 1929. Nous fréquentions la chapelle de Cheiry chaque mercredi pour la messe. Du reste les enfants n'étaient pas seuls. On y comptait beaucoup de femmes et même quelques hommes qui, à la tribune, suivant la coutume de l'époque, égrenaient leur chapelet. Les dimanches du mois de mai, nous étions heureux de gambader jusqu'à Cheiry pour prendre part au « Mois de Marie » et, le vendredi-saint nous rassemblait pour le chemin de croix.

Les personnes âgées qui ne pouvaient plus entreprendre les rudes « montées » à travers bois qui menaient à Surpierre, étaient heureuses de se recueillir dans cette chapelle. »

« Jadis - se souvient le Père Didier - c'était toute une histoire d'aller de Cheiry à Surpierre tous les dimanches, en toutes saisons, par n'importe quel temps. Des chemins malaisés, raboteux, avec des « gonfles » en hiver, la chaleur et les taons en été. Il y avait bien la fraîcheur des forêts qu'on traversait, le paysage splendide du côté de Beauregard : Surpierre et son château aux confins du plateau, les villages opulents, vaudois pour la plupart, étalés au loin à flanc de coteau, les montagnes de la Gruyère, les Alpes bernoises, valaisannes, et même le Mont-Blanc étincelant. On aurait dû savourer, admirer, mais on ne nous avait rien dit de ces merveilles. Et on n'avait pas le temps de regarder le paysage car il fallait descendre au galop vers l'église de Surpierre.

La grand-messe était longue, aussi longue que les années de sacerdoce du curé-doyen Nicolas Charrière. Son sermon était copieux et la voix de Gustave Gendre, maître de l'orgue et du chant, puissante. (Ce régent de Cheiry de 1885 à 1918 profita de sa retraite jusqu'en 1940.)

Le retour en sens inverse se faisait au pas de course. Le temps de calmer sa faim et c'était le retour à Surpierre pour les Vêpres, chantées dès 13 h 30. Vêpres où s'intercalait, trois

dimanches sur quatre, un jugement des enfants sur leurs connaissances du catéchisme appris par cœur durant la semaine précédente.

Les jours de fête, c'était encore plus compliqué ! Nos parents quittaient Cheiry dès 4 heures du matin pour se rendre à Surpierre afin de se confesser et de communier. Vers six heures, c'était au tour des enfants. Ils redescendaient à Cheiry pour déjeuner et repartaient pour la messe puis, au début de l'après-midi, pour les Vêpres. Celles-ci chantées à tue-tête les jours de fête, après un bon dîner bien arrosé !

Deux fois par semaine, le Doyen ou son vicaire descendait à Cheiry par tous les soleils et toutes les pluies... et la messe était fréquentée.

Parlons du temps des Rogations où l'on pérégrinait à travers l'enclave durant les trois jours précédant l'Ascension, dès 6 h 30 du matin, en s'arrêtant devant chaque croix. Le lundi, la procession partait de l'église de Surpierre au chant des litanies en direction de Praratoud, le Sensuis. On coupait à travers les champs et la forêt en direction de la chapelle de Cheiry où était célébrée la messe. Le mardi, la destination était Chapelle. Après la traversée de tout le village de Cheiry était empruntée la « Via de Payerno ». On grimpait lentement vers Chapelle. La messe était chantée dans la « chapelette » dédiée à Ste Brigitte. Après la cérémonie, on déballait les provisions : du pain et des œufs qu'on arrosait d'eau fraîche.

Puis, la procession s'engouffrait par des chemins impossibles dans les dévaloirs abrupts d'une sombre forêt séparant Chapelle et Coumin-Dessous. Les bannières s'accrochaient aux branches, les Ave hoquetaient, des enfants tombaient et le Doyen, impavide, marchait ! D'un coup, à un tournant, on retrouvait le plat du vallon de la Lembaz et le hameau de Coumin-Dessous ! Les gens de Cheiry se débandaient et regagnaient leurs foyers tandis que les enfants des écoles, dûment tancés le dimanche précédent, étaient obligés de monter à Surpierre, d'où ils retournaient à Cheiry lorsqu'il était midi passé. Le mercredi, à sept heures, on descendait de Surpierre à Villeneuve par la route en lacets. Après la messe chantée à la chapelle de Villeneuve, on remontait en procession jusqu'à Surpierre. C'était la fin des marches, forcées, mais néanmoins pas dépourvues de charme et de poésie dans une campagne verdoyante et variée.

Adieux à la vieille chapelle de Cheiry

La chapelle vieille de tant de siècles, bientôt n'existera plus que dans nos souvenirs avec ses murs éraillés, ses bancs incommodes, son plancher rugueux, son autel en bois. Vieille chapelle toute pauvre, au bord de la route, où tant d'ancêtres durant neuf siècles sont venus prier, où les dames âgées portaient en hiver le « carreau » chauffé dans leurs amples jupes.

Maintenant, une église se bâtit, grâce tout d'abord à de petits sous, puis à des donateurs plus importants. Citons parmi eux l'abbé Jules Bondallaz, professeur au Collège St-Michel et éminence grise à Fribourg dans l'entre-deux-guerres, le Commissaire géomètre général Joseph Andrey, de Coumin, Marie Crausaz-Bondallaz dite à « Gros-Djean » qui fit cadeau de deux domaines... »

Evolution du vignoble fribourgeois

A l'heure actuelle, le vignoble fribourgeois s'étend sur 104 ha. On le trouve au Vully, à Cheyres et à Font. En 1902, la superficie viticole comprenait 215 ha. Les vignes étaient alors dispersées aux quatre vents du canton.

Les ennemis : le phylloxéra et le mildiou

Marius Peyre, dans *La vigne en Suisse. Le vignoble de la dépression subjurassienne*, Revue de géographie alpine 1922, indique les localités suivantes où était cultivée la vigne dans nos régions avant les attaques du phylloxéra et du mildiou :

Dans les districts du lac et de la Broye : Ried, Courgevau, Meyriez, Les Baumettes (c'est Ferenbalm, localité bernoise à proximité du village fribourgeois de Gempenach), Villars-les-Moines, Chiètres, Murist, Nuvilly, Bussy, Saint-Aubin, Surpierre, Fétigny, Mannens, Léchelles, Montagny, Domdidier. Dans le district de la Sarine : la Maigrauge, Grandfey, Villars-sur-Glâne et Corpataux. Dans la Gruyère, des vignes étaient cultivées à Gumefens, à Avry-devant-Port, à Broc, à 720 mètres d'altitude, jusqu'en 1870. Les vins étaient, paraît-il, de goût médiocre et ne se conservaient pas.

Marius Peyre écrit au sujet du phylloxéra et du mildiou : il fut signalé en 1874 à Pregny (Genève), en 1877 à Boudry (Neuchâtel). Malgré la destruction des souches attaquées, le traitement au sulfure de carbone et des lois nombreuses de défense, il progressa sur les bords des lacs romands et atteignit le vignoble bernois en 1905, le Valais en 1907. De Zurich (1885), il a rayonné en Argovie, en Thurgovie, menaçant Bâle et Schaffhouse. Découragés par les ravages de l'insecte, beaucoup de propriétaires ont remplacé leurs vignes par des prairies et des champs de céréales. Les autres ont fait de grosses dépenses, d'abord pour protéger leur clos, puis pour les reconstituer sur porte-greffes américains. Déjà plus d'un millier d'hectares sont replantés et les progrès du phylloxéra - paralysés par des mesures de préservation - sont assez peu rapides pour que la crise puisse être considérée comme conjurée. Elle n'en est pas moins responsable de la disparition de milliers d'hectares de vignobles.

Le mildiou est aussi une importation américaine. Apparue en Suisse en 1886 et favorisée par une série d'étés humides, il s'est répandu avec une vitesse inconcevable. Le traitement par les bouillies et poudres cupriques est radicalement curatif, mais la moindre négligence et le moindre retard dans son emploi suffisent à compromettre une récolte. Or la période dangereuse des attaques du mildiou correspond à la période des grands travaux des champs et les propriétaires n'ont pas toujours la possibilité de soigner à temps leurs vignes. Cette maladie contribue aussi, grâce aux sulfatages qu'elle nécessite, à compliquer la culture et à en augmenter les frais.

La viticulture autrefois

Une brochure de A. Berset, expert agricole, intitulée *Quelques considérations sur l'état de la viticulture dans le canton de Fribourg en 1902* a paru à l'Imprimerie St-Paul en 1903. L'auteur précise que la culture de la vigne était plus dispersée durant les XV^e, XVI^e et XVII^e siècles. Les

lignes qui suivent sont adaptées de son texte. Berset est plus explicite que Peyre dans l'énumération des localités où l'on cultivait de la vigne.

Dans la Broye, on cultivait de la vigne à Franex, Montet, Morens, Villeneuve, La Vounaise, Murist, Nuvilly, Bussy, Saint-Aubin, Surpierre et Fétigny. Il y avait aussi des vignobles à Mannens, Léchelles, Montagny et Domdidier. Provenait de ces pentes un claret singulièrement acide si l'on en juge d'après la qualité des produits obtenus actuellement sur les coteaux faisant face au lac de Neuchâtel. (*Note : ce texte est écrit en 1902 !*) Mais nos arrière-grands-pères n'étaient pas difficiles, et d'ailleurs ils n'avaient pas le choix.

Dans le district du Lac, la vigne paraît avoir été cultivée jusqu'à Cressier, Barberêche et Liebistorf. Le district de la Sarine avait aussi ses vignes à la Maigrauge, à Grandfey, à Villars-sur-Glâne et à Corpataux. Il est même mentionné au cadastre un champ bien exposé au soleil, appelé *La Vigne*, à Montévraz, à 850 m, d'altitude, au pied de la Berra, de même à Tinterin, près de la Gérine.

La Gruyère avait ses crus à Gumefens, Avry-devant-Pont et même à Broc (720 m) au pied de Bataille. La vigne de Broc était en espalier. Les conditions environnementales de l'époque expliquent la qualité précaire du vin : absence de voies de communications, de contacts, de médias. D'où une ignorance complète du traitement et des soins nécessités en viticulture.

On buvait de la piquette

Pendant des siècles, les vins furent mauvais, parce qu'on ne savait pas les garder. On chercha donc à en corriger les défauts, à la mode d'autrefois... Les ingrédients employés étaient souvent bizarres : le sel, l'eau de mer, la poix, le marbre, le miel, etc. Tout a été essayé. Certains de ces procédés pour corriger les vins aigris, tournés, avaient cependant un côté rationnel. Par exemple, pour le vin pourri, il fallait le faire geler ; pour le vin trop vert, y introduire un panier de raisins noirs très mûrs ; pour le vin trouble, employer le blanc d'œuf et l'alun ; pour le vin aigre, ajouter du froment bouilli et crevé, ou de la chaux, de la craie, des coques d'œufs, etc. Pour éviter toutes les maladies du vin, on recommandait de « couler » dessus de l'huile d'olive ou du beurre fondu.

Il arrivait que l'on vendît sous le nom de vins d'effroyables mixtures. On en arriva à brûler vifs des cabaretiers sur leurs tonneaux de vin falsifié. Le contrôle des boissons était sévère en ces temps reculés. Au Moyen Age, on observait la loi du talion : œil pour œil, dent pour dent ! On faisait flamber extérieurement le cabaretier malhonnête qui avait fait flamber ses clients intérieurement !

Dès le début du XVIII^e siècle, les voies de communication s'étant bien améliorées, le commerce des vins prit une grande importance. Le goût s'est affiné et les soins des vins ont progressé. Les petits vignobles de la plaine fribourgeoise ont disparu devant la concurrence vaudoise ou du Vully, régions mieux dotées par la nature. C'est vers 1830 que commença le développement des vignes vulliéraines. Au Vully, l'Etat cultive les vignes dont elle est propriétaire depuis 1899. Ces 2,2 hectares sont plantés de Chasselas, de Pinot noir et de Gamaret. De plus, l'Etat est locataire du vignoble et de la cave du Château de Mur depuis 1964. Ce magnifique domaine, situé dans le village de Mur, est la propriété de la famille

Wacker et déploie son vignoble de 3,3 hectares au pied du Château avec vue sur le lac de Morat et les Alpes. L'ensemble de la récolte est mis en cave et vinifié au Château.

Les vignes de la bourgeoisie de Fribourg, dites vignobles de l'Hôpital

C'est en 1362 que la Bourgeoisie de Fribourg eut rendez-vous avec le Pays de Vaud. En effet, jusqu'à cette date, les seigneurs de Billens (Glâne) étaient propriétaires de vignobles au village de Riex. Des revers de fortune amenèrent ses derniers représentants à se séparer du **Domaine de Riex**. C'est ainsi que le 30 août 1362, ils vendirent vignes, maison et pressoir à la toute jeune Ville-État de Fribourg. L'acte de donation du 5 octobre 1362 révèle que ces biens furent cédés, la même année, au « vénérable et charitable » Hôpital de Notre-Dame, importante et vitale institution bourgeoise au service de la Cité.

Ce patrimoine s'étoffait au XV^e siècle par de nouvelles acquisitions ou des legs sur la commune de Riex, puis, durant le XVI^e siècle, par l'achat du Domaine de **Béranges**, situé sur la commune de La Tour-de-Peilz. À la même époque, l'apothicaire Hans de Pled légua à l'Hôpital ses vignes du **Dézaley et d'Épesses**. Quant aux plus récentes acquisitions, celles-ci remontent à 1970 (1777 m² à Béranges) et à 1975 (4000 m² à Riex). A ce jour, les domaines de Riex et de Béranges représentent 5,82 ha. La production moyenne rouge et blanc des vignobles de l'Hôpital se situe autour de 50 000 litres.

Le domaine des Faverges, propriété de l'Etat de Fribourg

Surplombant le village de St-Saphorin, le Domaine des Faverges est un joyau historique et visuel offrant une vue imprenable sur le lac et les Alpes. Il est implanté sur les coteaux du lac Léman ; un endroit majestueux et exceptionnel sis au pied des montagnes. Les premiers ceps de vigne ont été plantés à partir de 1138 par des moines venus de Bourgogne.

Le domaine des Faverges fut la propriété de l'abbaye d'Hauterive pendant 700 ans. En 1848, les couvents furent supprimés dans le canton de Fribourg et leurs biens réunis au domaine de l'Etat. D'une superficie de 15,5 ha, le domaine des Faverges se situe au cœur des vignes en terrasses de Lavaux, site classé au patrimoine mondial de l'Unesco.

L'ensemble de la production est vinifié et mis en bouteilles à la propriété. Depuis quelques années, d'anciens pressoirs ont été remis en service afin d'élaborer des spécialités dans le respect des traditions et des coutumes.

Aux Faverges se sont ajoutées les vignes d'Ogoz, de l'abbaye prémontrée de Marsens-Humilimont, en Gruyère, supprimée au XVI^e siècle. Ses biens passèrent au Collège Saint-Michel, qui les céda en 1962, formant ainsi ce grand domaine de 15,5 hectares.

Sources : sites internet de la ville et de l'Etat de Fribourg

Retour sur un lointain passé : le sort des paysans de jadis

L'époque contemporaine - qui débute en 1789, première année de la Révolution française - est celle de bouleversements qui ont transformé la vie politique, sociale, économique, religieuse.



L'agriculture a été, elle aussi, profondément marquée. Elle subira d'ailleurs à partir de 1789 une constante évolution - par paliers - jusqu'à nos jours.

Les deux gravures permettent de se rendre compte du changement. D'une part, la fuste à purin tirée par deux vaches et qui nécessite la présence de deux hommes, en

l'occurrence deux paysans de Coumin en 1960. Leur petit domaine comprend une dizaine de poses.

D'autre part l'actuelle épandeuse à lisier tractée, avec sa capacité plus que décuplée. Elle est au service - comme d'autres imposantes machines modernes - d'un vaste domaine qui s'est agrandi au fur et à mesure de la suppression de petites propriétés. Le nombre d'hectares allait croissant alors que le personnel diminuait. Pour conduire aujourd'hui une vaste exploitation, un seul homme peut suffire, secondé par de nombreuses machines sophistiquées. Exemples parmi les plus frappants de la modernisation agricole : les stations de biogaz, la traite des vaches à l'aide d'un robot, les moissonneuses batteuses qui réalisent simultanément moisson et battage !



Pendant longtemps, peu de changements

Au cours du XIX^e siècle et jusqu'au milieu du XX^e siècle, l'agriculture n'avait connu que peu de changements notables, à part la disparition des redevances décrites ci-après et le passage de l'assolement triennal à la rotation des cultures. Au Moyen Age, la technique de l'assolement triennal - une céréale d'automne, une céréale de printemps, une année de jachère - régnait en maîtresse absolue. Elle fut abandonnée au XVIII^e siècle durant lequel l'Europe a adopté la culture de la pomme de terre et d'autres plantes. C'est ainsi qu'apparut la rotation des cultures : différentes cultures se suivent dans un certain ordre sur la même parcelle.

Mécanisation et amélioration scientifique des cultures et de l'élevage, disparition des petites exploitations - phénomènes évoqués ci-dessus - autant de mutations qui ont marqué le XX^e siècle dès les années 50-60 et qui se poursuivent au XXI^e.

La fin de l'Ancien Régime

Au temps de l'Ancien Régime - avant 1789 - le paysan était chargé de redevances envers ses propriétaires qui étaient le seigneur du lieu, puis le canton par l'intermédiaire des baillis, ou aussi le clergé.

En 1798, les troupes françaises pénètrent en Suisse. L'organisation administrative est supprimée - non sans heurts - et fait place à une République qui durera jusqu'en 1803. Avec les Français, les idées de liberté, d'égalité et de fraternité arrivent dans notre pays où existent encore les obligations moyenâgeuses relatives notamment aux redevances des paysans, « taillables et corvéables à merci ».

Au sujet des redevances de jadis, commençons par celles relatives au bétail, si important dans le monde agricole.

De la vaine pâture à la liberté d'enclure

Au Moyen Age et sous l'Ancien Régime **la vaine pâture** est un droit qui permet de faire paître gratuitement son bétail en dehors de son « domaine », dans les bords des chemins, les friches, les terres nues de leurs cultures, les bois de haute futaie, les taillis de plus de 4 ou 5 ans et, aussi sur l'ensemble des terres, après la récolte. **Le parcours** est également un droit de vaine pâture que s'accordent réciproquement deux paroisses voisines.

À l'époque féodale, le propriétaire d'un terrain en perd l'usage après la moisson, ou après la première coupe effectuée dans une prairie. Les chaumes¹ et le regain appartiennent à la communauté et peuvent être utilisés librement par quiconque. Il en est de même pour les terres en jachère. Cette pratique a permis pendant longtemps aux plus pauvres d'entretenir du bétail - une ou deux têtes au maximum - même sans posséder de terre.

Empêchant la clôture des terres, la libre pâture est contestée au XVIII^e siècle par les propriétaires qui veulent utiliser leurs terres en permanence grâce aux nouvelles façons de cultiver. Ici et là est instaurée **la liberté d'enclure**, c'est-à-dire de **clôturer** un pré, un champ, et de supprimer ainsi la vaine pâture. Le mécontentement a engendré de nombreux bris de clôtures et de procès.

Dans le canton de Fribourg, la liberté d'enclure est promulguée en 1808, suivie de l'abolition du droit de parcours en 1809. Touchés par ces mesures, les petits paysans subissent également la perte de droits tels que le glanage et la cueillette, à peine compensés par quelques parcelles de communs qui leur sont cédées. Les communs sont des pièces de terre appartenant à la communauté.

¹ La partie de la tige des céréales de faible hauteur, qui reste au sol, s'appelle le chaume.

Vers l'abolition des charges féodales

En 1798, la République helvétique, tout en acceptant l'abrogation des charges féodales, renonce à les abolir gratuitement. D'où une forte irritation paysanne. Rappelons que lorsqu'il est question ci-après de propriétaire, il s'agit du seigneur, puis du bailli représentant l'Etat, ou du clergé. Le gouvernement de Fribourg s'est substitué aux anciens seigneurs féodaux au fur et à mesure de l'agrandissement de son territoire (cf. volume III p. 80). Le bailli devient son représentant et perçoit les redevances précédemment dues au seigneur.

Quelles sont ces redevances ?

Les dîmes : impôts en nature sur les grains, les vins, les fruits, etc., qui se payaient aux Eglises ou au propriétaire du lieu. Ces impôts représentaient en général le dixième de la récolte.

La taille : impôt annuel direct perçu par certains propriétaires; le locataire était taillable, devait payer la taille.

La gabelle : impôt sur le sel ; le percepteur de cet impôt est le gabelou.

Les novales : terres nouvellement défrichées sur lesquelles les curés avaient un droit de dîme.

Les cens : redevances annuelles dues par le tenancier (fermier) au propriétaire, en argent ou en nature.

Les lods : redevances dues au propriétaire en cas de vente d'une terre relevant de son domaine.

Les corvées : travaux divers non rémunérés dus aux propriétaires. Les corvées - travaux d'entretien des chemins ou autres propriétés communales - ont subsisté dans nos villages jusque tard dans le XX^e siècle.

La mainmorte : droit du propriétaire à hériter d'un bien ou de tous les biens d'un albergataire (bénéficiaire d'un bail de longue durée, appelé bail emphytéotique ; l'albergataire est un locataire).

Les lois de 1803 et 1804 au temps de la Médiation décrètent ces charges féodales rachetables. Leur rachat - que la République helvétique n'avait pu concrétiser - devint après 1803 une tâche des cantons qui, tous, **ont remplacé les redevances féodales par un impôt**. Comme les redevances assuraient le soutien des cultes, de l'assistance et de l'instruction publique, leur suppression nécessita leur remplacement par un impôt.

Le rythme des opérations différa selon les régions. Dans le canton de Fribourg, il a fallu attendre les lois de 1838 et de 1844 pour que le rachat des dîmes, cens et lods soit obligatoire. Ce démantèlement des obligations héritées du Moyen Age a libéré le paysan de contraintes devenues lourdes et anachroniques. Des coutumes séculaires sont ainsi abolies. Les paysans se retrouvent cependant chargés d'une dette hypothécaire, amortissable en une quarantaine d'années.

Les « bourla-papeys » : les brûle-papiers

La grogne des paysans envers les dîmes et autres redevances a éclaté au temps de la République helvétique (1798-1803). Dans le Pays de Vaud, les paysans se sont attaqués aux

papiers officiels où sont inscrites ces redevances et ils les ont brûlés, d'où le nom de *bourla-papeys*. Les revendications du monde agricole ont trouvé un écho auprès d'une large couche de la population vaudoise, même auprès de pasteurs et de représentants des autorités locales ou du milieu judiciaire. Des chefs apparaissent. Le plus connu reste Louis Reymond, orateur plein de fougue. Il rédige des textes enflammés dans son journal *Le Régénérateur* : « Non, bon cultivateur, toi qui depuis plusieurs siècles arroses la terre de tes sueurs (...) tu ne te verras plus arracher le produit de tes travaux par ceux qui ne te récompensent que par le mépris et l'ingratitude. »

Poussés à bout, ces « indignés » s'organisent, vont de village en village recruter de nouveaux partisans. Début mai 1802, le canton s'enflamme. Sur La Côte et au pied du Jura, mais aussi dans le Nord vaudois, les districts d'Echallens et de Cossonay, les *bourla-papeys* assiègent des châteaux. Partout, ils menacent leurs habitants, enfoncent les portes, s'emparent des titres où sont inscrites leurs redevances. Sans oublier de faire main basse sur les caves ! Les coups de main sont aussi des moments de liesse, voire de beuverie. « Que puis-je faire contre 200 hommes ivres morts ? » se lamente le sous-préfet d'Orbe, une cité parmi d'autres attaquée par les *bourla-papeys*.

Ce sont 1500 paysans en armes qui passent les portes de Lausanne et vont se ranger sur la place de la Palud, réclamant les archives conservées au château et la suspension des droits féodaux. La ville est le plus gros propriétaire féodal après l'Etat, ayant « hérité » d'anciennes propriétés de l'évêché. La bataille avec les troupes françaises et helvétiques qui leur barrent le passage est évitée de justesse : les chefs négocient et les rebelles quittent la ville.

Le 12 mai 1802, après une nouvelle rencontre avec le commissaire et le général commandant les troupes françaises appelées à la rescousse, les *bourla-papeys* crient victoire : les droits féodaux sont abolis, l'amnistie est garantie ! C'est aller un peu vite en besogne car aucun traité n'a été signé. Dans les jours qui suivent, des détachements français investissent les villages insurgés. Les paysans crient à la trahison. Début août, Reymond et les autres chefs, qui ont fui, sont condamnés à mort.

Mais le vent politique tourne. Fin août, une nouvelle Constitution cantonale est rédigée, qui prévoit l'abolition des redevances féodales. Et, alors que la Suisse est en pleine guerre civile, que des seigneurs vaudois réclament le retour des Bernois, Bonaparte intervient et impose sa médiation. On est en février 1803.

Le canton de Fribourg a aussi connu des révoltes de paysans. Font, Châbles et Châtillon formaient autrefois la « grande commune ». Sous la République helvétique, ils se sont partagé les biens communaux. Le 7 mai 1802, une bande de *bourla-papeys* a envahi la cure de Font et s'est fait remettre tous les titres de redevances féodales.

C.F. Ramuz et les « bourla-papeys »

C.F. Ramuz, en 1942, a publié chez Mermod un roman intitulé « La Guerre aux papiers ». Dans la langue poétique et originale qui est la sienne, Ramuz romance l'histoire des « Bourla-papeys ». Voici un bref résumé, suivi d'un extrait du roman. Le roman a été réédité par « Grasset » en 1945, par « Rencontre » en 1954, par « L'Age d'homme » en 2003.

« Au début de 1802, au pied du Jura vaudois, Borchat, ancien soldat de quarante-deux ans, a bien du souci : il souhaiterait épouser Fanchette Centlivres, une travailleuse, « elle n'a plus de dents, mais elle a deux vaches » ; ce qui arrondirait son petit bien ! Mais, la Fanchette est rétive et de plus, le pays est en « fermentation ». On complotte, on convoque, on brûle les papiers et registres... Pour éviter les embêtements, le vieux soldat se laisse enrôler et l'on marche sur Lausanne et sur Morges... »

Ramuz, dans ce passage de son roman, cite l'exemple d'un châtelain bien convenable...

« On portait les papiers au sommet de la bosse, où il n'y avait plus qu'à battre le briquet : alors on voyait monter dans la nuit une grande flamme, assez passagère, mais vive, toute en hauteur, et dont la pointe dansait au vent, se détachant par moment de sa base, comme un de ces feux follets qu'on voit sur les marais dans les environs d'Orbe.

Une espèce de rond de lumière était alors découpé dans l'obscurité qu'il rendait plus obscure encore ; il se soulevait de terre, tout en se rapprochant de vous ; et, sous le ciel rouge, on distinguait une place gazonnée, où il y avait du monde qui s'agitait un moment, puis tout rentrait dans la nuit.

Des feux dans toute la campagne ; c'est qu'il y en a, de ces châteaux !

Il y a ceux des anciens temps qui sont bâtis sur les hauteurs ; parfois ils ne sont plus que des ruines. Un pan de mur s'écroule dans la broussaille, hantée par les vipères, et les petites filles, qui vont à la cueillette des framboises avec leurs bidons de fer-blanc, n'osent pas s'y aventurer ; mais il y en a qui sont habités et entretenus ; montrant de loin leurs tours et leurs hauts murs épais de douze à quinze pieds, surmontés de mâchicoulis, percés de barbicanes.

Et puis il y a ceux qui ont été construits plus récemment ; ceux-ci se tiennent volontiers à l'intérieur même des villages, n'étant plus dans la nécessité de veiller à leur défense : de simples grandes belles maisons de plaisance, de vastes bâtiments bas sous de hauts toits de tuiles percés de mansardes ; un fronton sur le devant et dans le fronton des casques surmontant deux canons sans affût et entrecroisés ; quelquefois une pièce d'eau et sur la pièce d'eau une petite embarcation permettant d'en faire le tour.

Mais même ces châteaux-ci avaient le droit de dîme, étant des seigneuries.

C'est pourquoi on venait, on faisait les sommations, et, en cas de besoin, on enfonçait la porte.

Et toute espèce de nouvelles vraies ou fausses, circulaient, bien entendu, ce qui ajoutait à l'agitation. Quelques-unes vous faisaient peur, celle, entre autres, d'un mort qu'il y aurait eu aux environs de Moudon où on nous avait tiré dessus depuis les fenêtres ; d'autres qui vous excitaient au contraire et vous énervaient encore davantage, parce que ces expéditions ne réussissaient pas toujours et que votre amour-propre y est intéressé.

C'est ainsi qu'on racontait qu'à C. le contingent avait été reçu par le propriétaire en personne qui l'attendait sur le pas de sa porte.

- Entrez, les amis.

Ils ne s'attendaient guère à être accueillis de pareille façon, ce qui leur avait fait perdre contenance ; mais lui, sans paraître s'en apercevoir :

- Je sais bien ce qui vous amène. Malheureusement, je n'en ai point, de ces papiers. Entrez seulement, vous le constaterez vous-mêmes.

Ils étaient entrés, conduits par Monsieur. On les avait menés dans le grand salon.

- C'est le grand salon. Vous pouvez fouiller. Vous êtes chez vous, mes amis... Ça, c'est le portrait de mon grand-père. Il avait un grand nez, moi aussi ; on se le passe avec soin de père en fils dans la famille.

Puis dans le petit salon ; puis dans la salle à manger, puis dans la bibliothèque ; et eux :

- Oh ! merci bien, on a pu se rendre compte... Inutile d'aller plus loin.

- Je ne sais pas, peut-être qu'il y a des cachettes que je ne connais pas moi-même... Un ressort quelque part dans la boiserie ; examinez-la bien.

Tandis qu'ils étaient tout penauds, et n'en avaient pas moins dû faire le tour des chambres à coucher, puis avaient été conduits jusque dans les mansardes ; après quoi, en redescendant, ils avaient trouvé dans la salle à manger un casse-croûte qui les attendait, avec une nappe, des verres en cristal, des bouteilles de vin bouché, du pain blanc, du jambon.

Et avaient dû s'asseoir, manger, boire, être polis, faire des excuses. (...) »

Sources : *Wikipédia, Memo internet, DHS, Olivier Blanc et Bernard Reymond « Catholiques et protestants dans le Pays de Vaud », Editions Labor et Fides, 1986*

Le ferronnier et sculpteur Roger Monney

Roger Monney: un authentique artiste ! Félicien Morel, ancien conseiller d'Etat, lui a consacré en 2014 un superbe livre. Le magistrat à la retraite est l'auteur du texte et des remarquables photos. Le livre intitulé « Roger Monney, ferronnier et sculpteur », a été édité aux Editions de L'Aire. L'ouvrage a rencontré un franc succès et, au moment où j'écris ces lignes, le livre est en réédition. La RTS réserve à Roger Monney une émission dans la série « Passe-moi les jumelles ».

Roger Monney est né dans un milieu dont la richesse n'était qu'affective. La famille a vécu dans la pauvreté, voire la misère à une certaine époque. Le récit est tiré textuellement de l'ouvrage de Félicien Morel. Seuls les sous-titres ont été ajoutés.

Une famille de dix-sept enfants

Dans la campagne fribourgeoise, jusqu'au milieu du vingtième siècle, les familles nombreuses étaient fréquentes. Mais, chez les Monney de Grolley, la norme était largement dépassée.

Entre le 24 mars 1933, date de naissance de Roger, et le 12 mai 1954, soit en vingt et un ans, Emma Monney, née Mollard, a mis au monde dix-sept enfants, huit garçons et neuf filles. Le père, Léon, mécanicien sur vélos, accordéoniste à ses heures, un bon type s'il en fut, ne semble pas avoir vraiment pris la mesure de sa responsabilité de père de famille. Beau joueur, Roger fait remarquer que, dans bien d'autres familles nombreuses, le père se trouvait dans la même situation, soit un peu débordé par les événements...

C'est la maman Emma, aidée de la grand-maman Léonie devenue veuve en 1938, qui a assumé les difficultés. Léonie a apporté sa contribution en faisant des lessives et des ménages à Fribourg jusqu'à l'âge de huitante-quatre ans. Elle s'est aussi mise à cultiver des chrysanthèmes qu'elle vendait pour la Toussaint. A nonante ans, elle avait encore cinquante paires de chaussettes en réserve, qu'elle avait tricotées pour les enfants. Ayant conquis son indépendance, Roger a eu longtemps sa chambre chez elle, à Grolley. Il avait pour sa grand-maman un grand respect et une profonde admiration.

L'entente était bonne entre les parents. Ils ne se plaignaient jamais. Tout au plus de petites « tirailées » quand Léon rentrait un peu trop lancé après quelques jours de goguette ! Emma n'était pas révoltée. Ce qu'elle subissait lui paraissait dans l'ordre des choses ! Pas de problèmes non plus entre frères et sœurs. « Il n'y avait pas de quoi se chipoter, on n'avait rien ! »

La pauvreté, c'est rien, le plus terrible c'est la misère

La maison où logeait la famille était petite. C'était l'ancienne forge du domaine de Rosière. Les enfants dormaient à quatre dans un lit, deux filles au pied, deux garçons à la tête du lit. « Le matin, en hiver, on se réveillait avec du givre sur les cils. »

L'ambiance familiale était très libre. Mais les corvées étaient nombreuses pour les enfants. Il fallait aller glaner après la moisson, chercher de l'herbe pour les lapins. Et puis, il y avait la corvée de l'ergot du seigle qu'on leur payait dix-huit francs le kilo mais, fait remarquer Roger : « Après cent grammes on en avait déjà marre ! » Sans oublier l'indispensable ramassage du bois mort pour chauffer la maison en hiver et les repas toute l'année ! Dans le temps, les forêts étaient propres. Le bois mort, c'était de l'or pour les pauvres gens. « Et puis, quand il en manquait vraiment, il y avait toujours la ressource du bois de lune ! »

Le plus dur, pour la famille, ce furent les longues périodes de service militaire du papa pendant la MOB de 39/45. « La pauvreté, c'est rien, le plus terrible c'est la misère, quand rien ne rentre, pas un sou. Ceux qui s'en sortaient le mieux à cette époque, c'étaient les paysans, même les petits paysans. C'est la maraude qui nous a sauvés. » Par scrupule, il tient à préciser : « Maraudeurs, pas voleurs ». Mais il ne fallait pas aller marauder n'importe où, à

cause des coups de fusil. Comme disait son copain Sammy, l'ouvrier du maréchal : « Il fallait lutter pour rester pauvres ! »

Roger se souvient de tout cela avec précision. Cette lutte pour la survie l'a marqué pour toute sa vie. C'est un sujet d'inspiration aussi quand il se met à comparer avec ce qui se passe aujourd'hui en ce bas monde...

Un pan de l'histoire de notre pays rejoint les anecdotes sur la famille Monney. Les dix-sept enfants ont tous été placés entre treize et seize ans dans des fermes de la région, soit comme domestiques pour les garçons, soit comme servantes pour les filles.

Le film « Enfances volées » du réalisateur Markus Imboden, et deux études sur le placement d'orphelins ou d'enfants de familles pauvres chez des paysans ont mis en lumière ce qu'il est convenu d'appeler une page sombre de notre histoire.

Pour la famille Monney, ce ne sont pas les autorités communales qui ont décidé les placements. C'est l'oncle Edouard qui a joué les intermédiaires. Le grand-père Eloi possédait, à côté de son exploitation agricole à Noréaz, un petit atelier de mécanique dans lequel il fabriquait des batteuses stationnaires et des monte-charges. Son fils Edouard lui a succédé. C'était un bricoleur dans l'âme et un malin. Un de ses arguments de vente était efficace : « Si tu me prends une batteuse, je peux te placer un enfant à Léon ! »

Petit domestique à Villarepos

Roger Monney a abouti dans une ferme à Villarepos à l'âge de 13 ans. Il y est resté pendant près de trois ans et a passé là-bas ses deux dernières années de scolarité primaire. L'année comprenait six mois d'école et six mois de travaux à la ferme. Et, chaque soir après l'école, il fallait sortir le fumier.

Avant l'hiver, Roger devait couper sept moules de bois pendant que son patron faisait cinq cents fagots. Quant à la paie, il précise : « Mon salaire était de trente francs par mois de travail la première année, quarante la deuxième et cinquante la troisième. Les mois d'école n'étaient pas rémunérés, mais j'étais bien nourri par une brave petite patronne. A Noël, le patron ne me remerciait pas, il disait que je lui avais coûté cent huitante francs. Lui-même, fils d'une famille nombreuse, était très économe. Mais il me traitait bien. »

Roger Monney a vu le film « Enfances volées » de Markus Imboden. Il en est sorti un peu groggy comme tout le monde, car c'est un concentré de tout ce qui a pu se passer de pire en matière de placements d'enfants. « Mes frères et sœurs et moi nous n'avons pas été maltraités comme dans le film, mais nous avons été exploités sans trop de scrupules et traités un peu comme des esclaves. »

En revanche, il garde un très bon souvenir de Séraphin Baechler, l'instituteur de Villarepos, qui l'a très bien compris et encouragé. Il a même été premier de classe ! Ses vieux amis se souviennent de son ingéniosité, de sa débrouillardise. L'un d'entre eux garde en mémoire que Séraphin Baechler a dit un jour que Roger était l'élève le plus intelligent qu'il avait eu !

Ce qui n'a jamais été le cas à Grolley où les châtiments corporels étaient la règle tant à l'école qu'au catéchisme.

Artiste et attentionné envers les siens



Roger Monney était un fils aîné très attentionné. Son esprit de famille, sa générosité, sa gentillesse ne suscitent que des éloges parmi ses proches.

Par la suite, lorsqu'il est devenu le grand frère artiste, Roger n'a pas oublié les siens. Il n'a jamais pris de vacances, mais il a parcouru des centaines de kilomètres à vélomoteur, souvent d'une seule traite, pour aller rendre visite à un frère armailli par-ci, à une sœur servante par là, parfois jusqu'en France.

Jo, le petit avant-dernier de la famille exprime son admiration : « Roger était notre Dieu, notre référence. Quand nous disions à nos copains que nous étions le frère de Roger, ils ne nous méprisaient plus. Certains nous interpellaient : T'as vu ton frère dans *La Liberté* ? Nous en étions fiers ! Il passait souvent à la maison. Il m'a fabriqué une trottinette, puis une petite auto... » Sa sœur Jeannette se souvient aussi : « Il était très gentil avec papa et maman. Il leur apportait toute sa paie quand il était domestique à Villarepos ou apprenti chez Hertling. Plus tard, il ne les a jamais oubliés lorsqu'il avait un peu d'argent dans sa poche. Il n'a jamais été méchant avec nous, mais il était assez « stramm ». Il devait jouer le rôle du père. Il ne parlait pas beaucoup, il était timide, sauf quand il avait un verre dans le nez. »

Jeannette ajoute : « Nous étions fiers et contents pour lui. Il nous invitait à ses expositions. Un jour il passa chez moi et me dit qu'il n'avait plus le rond. Il m'a présenté un objet de valeur en fer forgé et il me l'a cédé à bon marché. Il y avait ainsi toujours une contrepartie. Lorsqu'il nous empruntait un peu d'argent, il nous le rendait très rapidement. » Et Jeannette de conclure : « Quand il va cueillir des cerises au printemps, ou grappiller du raisin en automne, il pense toujours à nous. »

Le couple Dougoud de Pont-la-Ville, déjà ami de Roger à l'époque où il réalisait encore des volutes, ne tarit pas d'éloges non plus : « C'est un homme franc, honnête, reconnaissant, fidèle en amitié. Il a malheureusement été méprisé et a souffert de la pauvreté. »

Les sœurs Rachel et Marie-Claude Cotting, filles de Marcel du Café des Chemins de fer, ont beaucoup côtoyé Roger pendant leur enfance. « Tout au début, il avait un petit atelier chez notre père. Nous étions fascinées par sa créativité et par les histoires qu'il nous racontait. Il était très respectueux à notre égard. Nous n'avons jamais eu besoin d'avoir peur lorsqu'il

avait bu un verre de trop. Notre père réussissait toujours à le raisonner. Grâce à lui et à l'amitié que notre père lui vouait, nous avons appris la tolérance et la différence. »

L'artiste et la religion : tu n'avais rien et tu étais encore méprisé

Roger Monney a une relation équivoque avec la religion catholique. Elle remonte aux bancs de l'école primaire de Grolley, époque où le curé Maurice Schorderet recourait à la manière forte pour inculquer à ses élèves les grands principes de la foi chrétienne. Celui qui n'avait pas appris par cœur son catéchisme, ou qui s'embrouillait lorsqu'il était interrogé sur les trois personnes en Dieu, se retrouvait à genoux, les bras en croix, jusqu'à la fin de l'heure. « Une variante consistait à nous secouer violemment par le lobe de l'oreille. » Cette forme de violence institutionnelle a laissé en lui des traces indélébiles. « Tu n'avais rien et tu étais encore méprisé ! » A l'âge de vingt-trois ans, il envoyait sa lettre de démission de l'Eglise catholique à la paroisse de Prez-vers-Noréaz ! « Ce n'était pas vis-à-vis de l'Eglise, mais de ses représentants. »

En d'autres termes, Roger Monney se méfie des curés, de l'Institution qu'ils représentent, de la hiérarchie ecclésiastique. Ce qui ne l'empêche pas d'avoir une admiration sincère pour ce qu'il appelle les « curés authentiques », le curé Noël par exemple, ou l'abbé Pierre avec lequel il a passé une journée entière au Café du Gothard à Fribourg. C'est à cette occasion que l'illustre fondateur des Compagnons d'Emmaüs qui, paraît-il, ne « crachait pas dans le verre » lui a dit : « Toi, tu ne dois pas te marier. »

Tout ceci n'a pas empêché Roger Monney de réaliser, parfois avec une pointe de malice, quelques très belles œuvres de ferronnerie d'inspiration religieuse, et de rendre un hommage inattendu à Calvin !

Jules Marmier, compositeur, violoncelliste, organiste et chef de chœur

J'ai écrit le texte qui suit dans « Le Journal d'Estavayer » du 12 janvier 1968. Jules Marmier est né à Fribourg le 15 mars 1874 et il est décédé à Estavayer-le-Lac le 28 juillet 1975. Il avait plus de cent ans ! Comme beaucoup d'autres musiciens, Jules Marmier n'est plus à la mode. Ce qui ne signifie nullement que ses partitions sont négligeables. J'ai essayé de montrer ses qualités musicales et la palette de ses talents dans cet article. JMB

Pour moi, comme pour tous ceux de la nouvelle génération, Jules Marmier est une silhouette courbée que l'on croise parfois, la nuit venue, au bras de la fidèle Mlle Agnès. Il est aussi, et surtout, un grand personnage entré depuis longtemps dans notre histoire locale. Son nom ne s'associe-t-il pas dans toutes les mémoires à celui du médecin-poète-dramaturge Louis Thurler, avec qui il fit les beaux jours de la vie artistique d'Estavayer ? J'avais - pourquoi ne pas l'avouer ? - une certaine appréhension en frappant à sa porte en cet après-midi de janvier 1968. Comment celui que d'éminents musiciens apprécient et respectent allait-il recevoir un intrus venu lui poser des questions sur ce passé auquel il a conféré tant d'éclat ?

Lucide, spirituel, charmant

Je vous présente Jules Marmier tel qu'il m'est apparu. Assis sur son canapé, il est entouré de livres et de partitions. A part sa cécité absolue, il n'a aucune infirmité malgré ses 94 ans. D'emblée, il m'interroge sur ma profession et le but de ma visite. J'ai préparé une série de questions... inutiles car mon interlocuteur, avec volubilité et une simplicité charmante entame le récit de maints souvenirs. Je n'ai qu'à écouter et à noter. « Ça, me dit-il de temps en temps avec un bon sourire, vous n'avez pas besoin de le dire dans votre journal ! » Des quelque dix feuillets de notes, je ne transcrirai donc que l'essentiel, avec quelques commentaires que m'a soufflés l'un des meilleurs connaisseurs de son œuvre, Bernard Chenaux.

Grands hommes et anecdotes

Sa formation artistique fut encouragée par son père, avocat de renom, ami des arts et de la musique spécialement. En 1881, M. Marmier père se trouve à Milan. En sa qualité de conseiller national, il est invité par le roi d'Italie - avec tout le gouvernement helvétique - à un grand concert donné à l'occasion du percement du Gothard. L'avocat fribourgeois est enthousiasmé par la virtuosité des violoncellistes. Son fils apprendra le violoncelle ! Ainsi fut fait. Jules Marmier, collégien à Saint-Michel, travailla d'arrache-pied le violoncelle avec le violoncelliste-solo de l'orchestre de Berne, et le piano avec le maître Edouard Vogt qui devait devenir aussi par la suite son professeur d'orgue et d'harmonie.

Parti à Bâle, il mène conjointement des études musicales et commerciales poussées. Le directeur de l'Ecole de musique, le grand Selmar Bagge, s'occupe personnellement du jeune Staviacois. « Il me donnait des leçons spéciales. Nous interprétions de grands musiciens à deux pianos et je me corrigeais à l'écoute du maître. » Parallèlement, et avec autant de passion, il travaille l'orgue, l'harmonie et le contrepoint sous la direction d'Alfred Glaus, organiste de la cathédrale de Bâle dont le jeu était tout spécialement admiré par Johannes Brahms.

Ses études terminées, le voici à Berne, dans un magasin de musique. En faisant des travaux d'expédition et de classement, il lit les cahiers qui lui passent dans les mains et complète ainsi sa culture musicale déjà vaste. Le soir, il travaille seul dans sa pension, non sans s'attirer des ennuis. On ne joue pas impunément du piano jusqu'à minuit ! A Berne déjà - il a à peine 20 ans - il joue du violoncelle dans un quatuor réputé et s'éprend de la musique de chambre, qui aura une influence certaine sur son œuvre.

Mais son père meurt en 1894. Jules Marmier doit assurer sa succession. A l'âge de 20 ans, il se trouve ainsi à la tête de la succursale d'Estavayer de la Banque cantonale. Il est prêt aussi à faire bénéficier Estavayer de ses talents artistiques.

A pied d'œuvre

Dès cette fin de siècle commence une carrière musicale suivie et féconde. Sans un ordre chronologique précis, nous citerons les grands moments de cette activité et les principales œuvres du musicien du *Vieux-Stavayer*.

Gustave Gendre, instituteur à Cheiry et directeur de la Chorale des instituteurs lui demande de composer un chœur. Ainsi naît *Ahasvérus le Juif errant*, paru par la suite dans la collection « Chœurs célèbres », chanté par de nombreuses grandes sociétés, dont la Chorale du Brassus.

Peu à peu, les élèves affluent, les concerts se suivent, à Estavayer, à Morat avec Casimir Meister entre autres. Pour la petite histoire, disons deux mots du « Désert », ode symphonique de Félicien David, que Jules Marmier eut le courage de préparer avec les chanteurs d'Estavayer. Un coup d'audace qui fut d'ailleurs une belle réussite. Mais, parmi les instrumentistes, un tout jeune clarinetriste fit des « couacs ». Le fautif n'était autre que le jeune Joseph Bovet, le futur chanoine !

Durant vingt ans, de 1905 à 1925 - soit depuis l'année qui suivit la fondation du Conservatoire de Fribourg - Jules Marmier est professeur de violoncelle dans notre haute école de musique. Il y retrouve son maître Edouard Vogt, directeur, et son beau-frère Antoine Hartmann, musicien réputé avec qui il collabore à la création des concerts d'abonnement.

Promu organiste de la collégiale Saint-Laurent, il estime que les orgues de Moser ont besoin d'une restauration très importante. Il s'agit d'investir 30 000 fr. La paroisse n'a pas d'argent. Qu'à cela ne tienne ! Le jeune organiste trouve des fonds et finance en partie la restauration par des concerts. Sur le nouvel orgue dont le nombre de jeux a été porté de dix-huit à cinquante et qui compte maintenant trois claviers, il peut enfin exercer son art comme il l'entend. Comme l'a fait remarquer Bernard Chenaux, Jules Marmier accomplit sa tâche avec une distinction, une compétence et une ponctualité au-dessus de tout éloge. Il faut relever aussi sa verve d'improvisateur où se retrouvent cette spontanéité, cette générosité et ce coloris propres à ses compositions chorales et instrumentales. La médaille *Bene Merenti* l'a récompensé en 1939 pour les précieux services rendus à la paroisse d'Estavayer.

A la gloire d'Estavayer

L'histoire commence dans un grenier du Café de la Gerbe d'Or où sont découverts de vieux papiers : les mémoires de Dom Grangier. Ils sont recopiés à la main par la maman de Jules Marmier. Le Dr Louis Thurler - contraint de restreindre son activité médicale à cause des séquelles de la malaria contractée quand il exerçait son art dans la marine de guerre hollandaise - lit et relit les vieux documents. Il propose au jeune musicien de collaborer à la composition d'une vaste fresque à la gloire d'Estavayer. Des mois de travail incessant et le *Vieux Stavayer* est créé en 1902. Cette épopée ne fut-elle pas, avec *La Dîme* de René Morax, jouée à Mézières-le-Jorat en 1903, à l'origine du théâtre populaire en Romandie ? L'activité des frères Jean et René Morax est parallèle à celle du Dr Thurler et de Jules Marmier à Estavayer. Mézières bâtit son théâtre. Estavayer construit un « casino ». Mézières remporte les succès que l'on sait. Estavayer voit accourir une foule venue de tout le pays romand.

En 1904, c'est *Alcool et petite ville* - qui ne fait pas la joie de tous les cafetiers ! -, en 1906 *Les Transplantés*, en 1908 *Jésus et le centenier*, qui vaut aux deux auteurs des foudres ecclésiastiques, en 1911 *La Krotzeranna*, en 1913 *La corde cassée*. La plupart des pièces du Dr Thurler comportent une partie musicale écrite avec la chaleur d'expression et le dessin

mélodique généreux propres au musicien staviacois. Certaines œuvres seront reprises par Bernard Chenaux qui a toujours voué à son prédécesseur une profonde admiration. Beaucoup de Staviacois se souviennent de l'exécution intégrale des partitions de la *Krotzeranna* par le Chœur-mixte d'Estavayer dirigé par Bernard Chenaux.

J'ai demandé à Jules Marmier s'il avait un vœu concernant sa musique. « Oui, m'a-t-il répondu, que Bernard Chenaux « monte » une fois encore les chœurs de la *Krotzeranna*. Les enregistrements seraient aujourd'hui techniquement bien meilleurs. » L'entreprise est souhaitable, mais elle est de taille car la musique de Marmier n'est pas facile ! Signalons aussi la reprise partielle du « Vieux Stavayer » en 1953. La collaboration Armand Droz – Bernard Chenaux a valu à Estavayer un regain de renommée théâtrale et musicale.

Une modestie à la mesure de ses talents

Jules Marmier a servi la musique. Jamais il ne s'en est servi pour se faire un nom. L'exploration de ses tiroirs a réservé des surprises de taille. Que de partitions inédites, ouverture, symphonie, sonates, quatuors à cordes, etc., qu'il a composées pour son plaisir et pour la joie de créer, sur ce piano où Jaques-Dalcroze lui-même jouait et composait lorsqu'il venait à Estavayer.

A part les œuvres mentionnées, parlons encore brièvement de ce *Coup de Joran*, poème symphonique extraordinaire qui n'est - et de loin pas - à la portée de tous les chœurs. Nous ne connaissons pas, en Suisse romande, de fresque chorale qui lui soit comparable. Comme dans *La voie lactée* que chanta *La Mutuelle* de Fribourg, les voix sont traitées mélodiquement, instrumentalement même, ce qui ne va pas sans créer de grandes difficultés d'exécution. Citons enfin la belle messe composée en 1929 à l'occasion de la première messe solennelle de son fils. Reprise voilà une dizaine d'années, son caractère de pérennité lui valut à nouveau la faveur tant des exécutants que des auditeurs.

C'est aussi à l'homme qu'il faut rendre hommage. A l'homme d'affaires compétent, au banquier dévoué, au conseiller sans cesse sollicité, au cofondateur de l'Institut Stavia dont il fut le secrétaire-caissier durant trente ans, à l'époux et père de famille modèle enfin. Le décès de son épouse le toucha profondément en 1945. Relevons aussi la fierté que lui ont procurée ses trois fils : Auguste Marmier, pharmacien et organiste à Clarens, Mgr Henri Marmier, professeur et Official du diocèse, Jean Marmier, juge cantonal. *J. M.B.*

Œuvres :

A travers le Vieux Stavayer, op. 1 (1902) ; Alcool et petite ville, op. 2 (1904) ; Les Transplantés ou Restons chez nous, op. 3 (1906) ; Jésus et le centenier, op. 4 (1908) ; Ahasverus, op. 5 (1909) ; La Krotzeranna, op. 6 (1911) ; Cantate, op. 7 (1916) ; Lequel des deux, op. 8 (1919) ; La Voie lactée, op. 9 (1923) ; Un coup de joran, op. 10 (1924) ; Méditation, op. 11 (1924) ; Gavotte, op. 12 (1926) ; Messe solennelle, op. 13 (1929) ; Le Chant du Pâtre, op. 14 (1911) ; Deux morceaux de lecture à vue, op. 15/1 et 2 (1920) ; Marche de Stavia, op. 1 (1924) ; Tantum ergo, op. 17 ; Cantate jubilaire, op. 18 (1934) ; O salutaris hostia, op. 19 (1936)

Alain Berset au Conseil fédéral

Le rédacteur en chef de « La Liberté » intitule son édito du 15 décembre 2011 « La fusée Berset et les missiles » pour saluer l'élection d'Alain Berset élu la veille au Conseil fédéral.

« Incroyable destinée que celle d'Alain Berset, 39 ans, élu conseiller fédéral avec l'aisance qui l'accompagne dans son parcours public depuis dix ans. Elle reste à écrire, cette histoire née dans le berceau de la Constituante fribourgeoise, où deux jumeaux politiques se rencontrent, se lient, se complètent et partent sans complexes à l'assaut de Berne. Ils y sont élus en même temps, font chambres à part : Christian Levrat au National, Alain Berset aux Etats. Au milieu, l'ascenseur : le premier monte à la présidence du PSS, le second à celle du Sénat avant l'ultime étage atteint hier. Et c'est ainsi que deux jeunes surdoués de la politique ont changé le visage de Fribourg, devenu place forte du socialisme helvétique.

Au-delà du jeu partisan, Alain Berset incarne et conforte la fierté retrouvée d'un canton longtemps terré dans ses particularismes, et à qui tout sourit désormais. Le quatrième conseiller fédéral fribourgeois, le onzième plus jeune de l'histoire confédérale, a montré, face aux folles pressions de ces derniers temps et hier, au moment d'accepter son élection, une sérénité et une maturité impressionnantes. Il a du fond, il y met les formes. Avec son bagage, sa solidité et son sens politique, il est armé pour assumer les plus hautes responsabilités, quelles qu'elles soient. Mais naguère reçu au concours diplomatique, il a tout pour affronter les turbulences européennes promises aux Affaires étrangères.

Il y eut donc, hier à Berne, la fusée Berset et, au reste, des tirs étrangement désordonnés de missiles UDC. Tous se sont écrasés, ne causant que des dégâts psychologiques chez les alliés libéraux-radicaux, marris qu'on leur tire dessus ! On attendait la manœuvre du grand stratège, on ne vit que l'artilleur bigleux de la « Grande Vadrouille ». L'UDC a eu quatre ans pour préparer la reconquête de son deuxième siège. Or, ce ne fut que cafouillis de dernière minute : comme une incitation de l'UDC au rejet de sa revendication. Le voulait-elle vraiment, ce fauteuil, ou souhaitait-elle préserver son capital de protestation et d'opposition ? »

Louis Ruffieux

Virus familial de la politique

Mais, après tout, Alain Berset n'a-t-il pas le virus de la politique dans le sang ? Il a de qui tenir. Députée au Grand Conseil, sa mère, Solange Berset, a présidé le PS cantonal de 2002 à 2008. Son grand-père maternel François Angéloz - également socialiste - a été député et syndic. Alain Berset a réussi tout ce qu'il a entrepris, mais d'aucuns trouvent une faille à son palmarès : il n'a jamais siégé dans un exécutif. Il a désormais tout le temps d'apprendre. Pianiste à ses heures, Alain Berset habite toujours la maison familiale à Belfaux. Il est marié et père de trois enfants. (ATS)

Un quatrième Fribourgeois au Conseil fédéral

Alain Berset offre à Fribourg son quatrième conseiller fédéral. C'est le premier socialiste après trois démocrates-chrétiens. Le dernier ministre issu de ce canton était Joseph Deiss qui a siégé au gouvernement de 1999 à 2006.

Deux autres Fribourgeois avaient été élus par l'Assemblée fédérale auparavant : Jean Bourknecht, qui a siégé au gouvernement de 1960 à 1962 et Jean-Marie Musy, conseiller fédéral de 1920 à 1934.

Avec quatre représentants au gouvernement depuis 1848, Fribourg fait figure de parent pauvre. Le canton est en effet loin de Zurich qui compte 20 conseillers fédéraux, Vaud et Berne chacun 14, Neuchâtel 9, le Tessin 7, Soleure et Saint-Gall 6, Genève, Lucerne et Argovie 5, les Grisons 4, Thurgovie et Valais 3, Zoug, Appenzell Rhodes-extérieures et Bâle-Ville 2, Obwald, Bâle-Campagne, Appenzell Rhodes-intérieures et Glaris 1. Cinq cantons attendent toujours d'envoyer l'un des leurs à Berne : Uri, Schwyz, Nidwald, Schaffhouse et le Jura. (ATS)

Dix kilos d'héroïne aux Paccots : extraits de deux journaux

La « Feuille d'Avis de Neuchâtel » du 14 novembre 1985

De Fribourg à la French Connection¹

Lundi en début de soirée, la police cantonale fribourgeoise a pris d'assaut un chalet situé dans la station des Paccots, près de Châtel-Saint-Denis (FR). Les policiers ont découvert un laboratoire clandestin et saisi 10 kg d'héroïne dont le degré de pureté se situe entre 95 et 100 %. Simultanément, des arrestations ont été opérées aux Paccots, à Fribourg, à Vevey, ce qu'a annoncé mercredi à Fribourg le juge d'instruction de la Sarine André Piller.

La drogue séquestrée était destinée aux marchés des Etats-Unis, où elle représente, à la vente aux consommateurs, une valeur de 100 millions de francs suisses.

Depuis plusieurs mois, les services de police français, américain et suisse enquêtaient sur différentes personnes impliquées dans un trafic international de stupéfiants. Ces investigations avaient permis d'établir une importante ramification en Suisse, notamment dans le canton de Fribourg.

Parmi les ressortissants français arrêtés lors de la découverte du laboratoire clandestin se trouvent deux anciens membres de ce que les Américains ont appelé la «French Connection». Les deux hommes, 35 et 40 ans, avaient mis sur pied une officine de transformation de morphine basée au Liban, il y a quelques années.

Les polices européennes se sont mises d'accord sur une collaboration et ont observé les activités des deux Français. Elles ont pu prouver qu'ils projetaient d'ouvrir deux nouveaux laboratoires en Europe et en Inde.

Aussi en France

Ce sont des arrestations opérées au préalable au sud de la France qui ont mené la police au chalet des Paccots. Du reste, seize personnes, des malfaiteurs marseillais et nîmois, ont été

arrêtées mardi matin à Nîmes, dans le Gard, par les policiers du SRPJ de Montpellier, dans le cadre de la même affaire.

C'est la première fois qu'un laboratoire servant à la transformation de morphine base en héroïne est découvert en Suisse.

¹*La French Connection* - litt. « filière française » - désigne la totalité des acteurs qui ont pris part à l'exportation d'héroïne de la France aux États-Unis.

« La Liberté » du 12 décembre 2014

Le film *La French*, projeté à Fribourg en décembre 2014, été l'occasion offerte au journaliste Antoine Rüt de rappeler la plus importante découverte de drogue effectuée dans le canton de Fribourg, dans un chalet des Paccots.

Quels rapports entre *La French* et les Paccots ? L'un des malfrats arrêté aux Paccots était l'un des auteurs de l'assassinat du juge Pierre Michel, à Marseille. Or cette affaire est présentée dans *La French*. Synopsis du film : Marseille, 1975. Pierre Michel, jeune magistrat venu de Metz avec femme et enfants, est nommé juge du grand banditisme. Il décide de s'attaquer à la *French Connection*, organisation mafieuse qui exporte l'héroïne dans le monde entier. N'écouter aucune mise en garde, le juge Michel part seul en croisade contre Gaëtan Zampa, figure emblématique du milieu et parrain intouchable. Mais il va rapidement comprendre que, pour obtenir des résultats, il doit changer ses méthodes. Il paiera sa croisade de sa vie !

Revenons aux Paccots. Il neigeait sur les Paccots, le 13 novembre 1985. Un temps idéal pour approcher discrètement du chalet *L'Armailli*, et le prendre d'assaut. La quinzaine de policiers fribourgeois qui participaient à ce que « La Liberté » de l'époque a qualifié de « flagrant délit parfait » savaient qu'ils partaient à la pêche au gros. Ils ne s'attendaient quand même pas à mettre la main sur dix kilos d'héroïne pratiquement pure, permettant de produire quelque 200 kg après coupage, et valant à l'époque la bagatelle de cent millions de francs. Ni à découvrir le premier laboratoire de transformation d'héroïne jamais mis au jour en Suisse, et le matériel nécessaire à la construction d'un second laboratoire, capable de raffiner 50 kg d'héroïne pure par semaine.

Et le juge d'instruction André Piller s'attendait encore moins à pouvoir élucider, grâce à ce coup de filet, une énigme policière sur laquelle la police française séchait depuis quatre ans : l'assassinat du juge Pierre Michel, tué par balles à Marseille alors qu'il roulait au guidon de sa moto en octobre 1981. L'instigateur et l'un des deux auteurs de l'assassinat était Charles Altieri, un des chimistes arrêtés aux Paccots.

« Il a spontanément avoué », assure le juge André Piller

« Dans mon bureau, à un moment, je fermais le dossier et on pouvait causer. C'est comme ça qu'Altieri m'a spontanément avoué le meurtre du juge Michel. J'avais été le voir à la Prison centrale. On a parlé toute une nuit de choses et d'autres. Je sentais qu'il voulait sortir

quelque chose. C'est là qu'il a commencé à parler », avait raconté le juge Piller à *La Liberté* lorsqu'il a pris sa retraite en 2008.

Charles Altieri a tenté de se rétracter par la suite, et a parlé d'aveux extorqués. Trop tard : les deux autres chimistes des Paccots, François Scapula et Philippe Wiesgrill les avaient confirmés, indiquant également l'identité du porte-flingue, François Checchi, et de leurs commanditaires, François Girard et Homère Filippi.

En trente ans de carrière, c'est l'élucidation dont le juge d'instruction André Piller est le plus satisfait, lui qui a mené les enquêtes fribourgeoises les plus sensationnelles de ces dernières années.

L'opération des Paccots avait été coordonnée aux niveaux suisse, français et américain dans le cadre d'une enquête partie des USA, où la drogue devait aboutir. Outre Charles Altieri, coincé aux Paccots avec Jean Guy, le reste de la bande était arrêté dans un parking de Vevey, à Fribourg et à l'aéroport de Kloten.

Procès à la caserne de la Poya

Si les truands avaient choisi Les Paccots, c'était pour la tranquillité, la proximité de l'autoroute et le fait qu'un habitant de Villars-sur-Glâne, Marcel Zosso, qui s'occupait de la logistique des truands, leur avait trouvé le chalet idéal.

Le procès de la bande, qui avait amené toute la presse internationale à Fribourg, a été haut en couleur et riche en rebondissements dans la caserne de la Poya, transformée en un véritable camp retranché. Lors de la première audience, en juin 1987, l'absence de l'avocat marseillais d'Altieri a entraîné la suspension de la cause. Sa reprise, à l'automne, a été marquée par d'autres incidents de procédure. Altieri a notamment refusé d'y participer, pour retarder son extradition vers la France où le procès du juge Michel l'attendait.

Au bout du compte, les trois chimistes ont été condamnés à la peine maximale : vingt ans de prison et 250 000 fr. d'amende chacun. Jean Guy, l'intendant de la bande, a écopé de 14 ans et le Fribourgeois M. Z. de sept ans. Entre 1980 et 1985, la bande avait produit et trafiqué 310 kg d'héroïne au Liban, aux USA et en Suisse, a expliqué le président Pierre-Emmanuel Esseiva en commentant le verdict de la Cour. Mais l'histoire n'était pas terminée ! Il y eut l'évasion de Charles Altieri, repris après six ans de cavale, et celle de François Scapula, disparu dans le vaste monde...

« L'affaire Grossrieder » : lourdes charges contre un policier

Paul Grossrieder, policier, chef de la brigade des stupéfiants, connu notamment pour sa collaboration à la découverte le 11 novembre 1985 du chalet-laboratoire de drogue aux Paccots, a défrayé la chronique de 1998 à 2005. « L'affaire Grossrieder » a été le théâtre de multiples rebondissements. Le texte qui suit tente de se borner à l'essentiel. Plusieurs épisodes de cette longue « affaire » ont été laissés de côté. Les plus curieux pourront les découvrir sur internet en consultant les *Chroniques fribourgeoises* dès 1998 ainsi que les

principaux journaux romands relatifs à « l'affaire ». Les éléments de « l'affaire » ne sont pas rapportés dans un ordre chronologique.

Extrait de l'éditorial de Marius Michaud dans la *Chronique fribourgeoise* de l'année 2000 :

Les affaires de la justice et de la police ont incontestablement monopolisé l'attention, non seulement dans le canton, mais encore dans les médias hors de nos frontières. Elles présentent plusieurs volets dont le plus spectaculaire a été l'arrestation, en 1998, puis le procès de Paul Grossrieder, l'ancien chef de la brigade des stupéfiants qui s'était rendu célèbre suite au démantèlement d'un laboratoire de cocaïne sur les hauteurs des Paccots. L'affaire prend d'emblée un caractère extraordinaire en raison de la personnalité de l'accusé et du parfum de scandale qui l'entoure dès le début. Elle implique progressivement les principales institutions politiques et judiciaires et jusqu'à l'Université. Elle est marquée par de nombreux rebondissements et coups d'éclat et donne lieu à une véritable guerre des journaux. Elle accélère néanmoins le processus de réforme de la justice fribourgeoise dont les dysfonctionnements, malgré des améliorations importantes intervenues depuis l'introduction du nouveau code de procédure pénale en 1998, sont mis en lumière dans le rapport Piquerez-Cornu. Elle entraîne la chute d'un juge d'instruction et un solide déficit de crédibilité dans les institutions judiciaires fribourgeoises. Enfin, cette affaire divise profondément le canton en deux. Preuve en soit la manière dont les deux principaux journaux du canton en ont rendu compte. La création d'un Conseil supérieur de la magistrature, inspiré du modèle genevois, permettra peut-être de sortir de la bourrasque et de ramener la sérénité au sein de la justice.

Accusations et arrestation en 1998

Paul Grossrieder, arrêté en mars 1998, est placé en détention préventive. Il devra répondre d'actes d'ordre sexuel avec une prostituée, d'entrave à l'action pénale, de corruption passive et de violation du secret de fonction. La Chambre pénale prononcera plus tard un non-lieu pour les préventions d'infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants et de conduite en état d'ébriété.

Deux juges d'instruction, Patrick Lamon et Jacques Rayroud, en collaboration avec le commandant de la police cantonale, Pierre Nidegger, ouvrent une enquête contre le brigadier Grossrieder. Me André Clerc, l'avocat percutant du prévenu, a demandé la récusation de Patrick Lamon et de Jacques Rayroud, les deux juges d'instruction chargés de l'enquête. Ils sont remplacés par Jean-Pierre Schroeter, ancien président du tribunal de la Veveyse.

En décembre 1998, la Chambre pénale du Tribunal cantonal décide de renvoyer Paul Grossrieder devant le Tribunal pénal de la Sarine, confirmant les conclusions du juge Jean-Pierre Schroeter. L'ancienne juge neuchâteloise Barbara Ott, dans un rapport demandé par le Conseil d'Etat, met en cause le juge Patrick Lamon dans l'affaire Paul Grossrieder et cite de nouveaux faits contre le policier. Suite à ce rapport, la Chambre pénale du Tribunal cantonal ouvre une enquête contre le juge d'instruction Patrick Lamon.

La justice fribourgeoise mise en cause

En janvier 1999, lors d'une conférence de presse, Paul Grossrieder et son avocat Me André Clerc portent de graves accusations à l'encontre de la justice fribourgeoise : violation de la souveraineté de l'Espagne (voir ci-après), violation de la procédure judiciaire dans une affaire de stupéfiants, violation du secret de fonction. La Neuchâteloise Barbara Ott sera chargée d'une nouvelle enquête sur le fonctionnement de la police de Sûreté fribourgeoise.

Le journal *Le Matin*, en janvier 1999, rapporte l'opinion de Grossrieder au sujet de la justice : Selon lui, il semble qu'il était monnaie courante que des juges d'instruction fassent mener des enquêtes par des policiers, sans que ceux-ci en réfèrent à leurs supérieurs. Enquêtant sur une grave affaire de stupéfiants et de blanchiment d'argent sale en relation avec la mafia russe - dirigée contre une dizaine de personnes, dont des personnalités de l'économie fribourgeoise - le juge Patrick Lamon avait ainsi envoyé Paul Grossrieder et trois policiers en Espagne, sans commission rogatoire. Le brigadier avait alors écrit une lettre à ses supérieurs pour se plaindre de cet état de fait. Une lettre qui a disparu du dossier... Cette missive, qui devait contenir d'autres griefs, semble avoir été le détonateur de toute cette affaire. Me André Clerc annonce qu'il va dénoncer trois magistrats...

Au début de 1999, le juge Schroeter demande à son tour d'être déchargé du dossier Grossrieder. Le nouveau juge d'instruction est Me Michel Mooser, notaire à Bulle.

Les rapports Piquerez-Cornu et Riklin

Deux documents importants font état des manquements de la justice fribourgeoise : le premier est le rapport Piquerez-Cornu. Gérard Piquerez est un juriste jurassien réputé et Pierre Cornu bénéficie lui aussi d'une solide renommée de juriste ; il est procureur général du canton de Neuchâtel. Leur rapport est présenté à la presse en juin 2000 par trois conseillers d'Etat et trois juges cantonaux. Il porte sur l'instruction pénale dans le canton de Fribourg. Les « graves dysfonctionnements » de l'instruction pénale constatés par les experts durant la période 1988-1998 sont présentés aux journalistes. Le Conseil d'Etat se dit « quelque peu surpris » par leur ampleur. Cinq juges d'instruction sont visés par les experts, à un titre ou à un autre. Patrick Lamon est particulièrement mis en cause. Les faits incriminés ont été examinés en détail et tombent pour la plupart sous le coup de la prescription. Mais les instructions nécessaires ont été données pour éviter leur répétition. Comme *La Liberté* l'annonce : « La justice promet de faire le ménage. ». Le rapport Piquerez-Cornu entraîne un solide déficit de crédibilité dans les institutions judiciaires fribourgeoises. Les observations des députés au Grand Conseil évoluent entre la dénonciation d'un « gâchis » et la mise en cause des organes de surveillance, entre autres le Tribunal cantonal.

L'autre rapport, qui compte 89 pages est rédigé par le professeur de droit à l'Université de Fribourg Franz Riklin en novembre 2001. Parmi les griefs qu'il formule, il fait état notamment de dossiers chaotiques, de mesures illégales parmi lesquelles des écoutes téléphoniques, des arrestations, des ordonnances de renvoi. Riklin mentionne aussi des violations des droits des prévenus et des témoins, d'abus et de comportements humiliants de la part de la police, de retards dans les procès, de procédures « gonflées », de défaillances de la surveillance par la Chambre pénale...

Le procès

Le procès de Paul Grossrieder s'ouvre devant le Tribunal de la Sarine, le 14 juin 2000. Le brigadier conteste toutes les accusations en bloc et en détails. Le procès durera jusqu'au 4 juillet et nécessitera l'audition de 22 témoins. Coup de théâtre au deuxième jour du procès. La procureure Anne Colliard Arnaud reprend ses quinze classeurs fédéraux et quitte l'audience. Elle explique son geste en affirmant que l'avocat de la défense, Me Clerc, a porté atteinte à son intégrité professionnelle en lui reprochant d'avoir évité l'ouverture d'une enquête pénale contre le juge Patrick Lamon. Selon l'avocat, le juge aurait fait pression sur une prostituée pour qu'elle charge l'ancien chef de la brigade des stupéfiants. Le juge Lamon lui aurait dit qu'il abandonnerait certaines accusations contre elle - des vols notamment - si elle faisait des déclarations pour accuser Paul Grossrieder. Le tribunal estimant que la présence du Ministère public n'est pas indispensable, le procès se poursuit sans la procureure. Les critiques sont vives à son égard. Anne Colliard Arnaud a fait remarquer qu'elle attendrait les procès-verbaux d'audition de la prostituée pour « prendre une décision sur l'ouverture éventuelle d'une enquête. »

Grossrieder est licencié par le Conseil d'Etat en juin 2000. On lit dans *L'Express* de Neuchâtel : Grossrieder décide de faire recours. Il ne conteste pas son renvoi, mais les arguments invoqués par ses supérieurs pour le justifier. « Je m'attendais à ne pas être réintégré ; ça, je l'accepte », a-t-il dit à l'ATS. Ce qui révolte le policier, c'est que des arguments qu'il juge mensongers aient pu être utilisés contre lui. Il aurait accepté d'être « vidé » pour délit de « grande gueule », mais pas au nom de « reproches injustifiés ». « Si j'ai détenu des bijoux ou de la drogue dans mon bureau, mes supérieurs savent pourquoi. »

A la demande du Conseil d'Etat, la procureure participe de nouveau aux séances suivantes. Plusieurs policiers mettent fortement en doute les déclarations de la prostituée. Les propos de Pierre Nidegger, commandant de la police cantonale, contrastent nettement avec ceux de tous ses subordonnés. Cela lui vaudra par la suite d'être accusé de faux témoignage et de comparaître devant le tribunal de La Glâne. Où il sera acquitté au bénéfice du doute. De leur côté, les agents de la Sûreté critiquent l'attitude et les pratiques du juge Lamon.

Au terme d'un long réquisitoire devant le Tribunal de la Sarine, la procureure estime que Paul Grossrieder s'est bien rendu coupable de l'essentiel des délits qui lui sont reprochés : violation du secret de fonction, acte sexuel commis sur une prostituée, corruption passive et entrave à l'action pénale. Elle requiert une peine de dix mois de prison, assortie d'un sursis de deux ans. En prévision des attaques attendues de l'avocat du policier contre les institutions judiciaires fribourgeoises, elle conclut son réquisitoire en invitant le tribunal à juger Paul Grossrieder et non la justice fribourgeoise.

Me Clerc demande l'acquittement de l'ancien chef de la brigade des stupéfiants dont il plaide l'innocence. Il s'en prend avec virulence à la justice fribourgeoise qui, selon lui, se serait fondée sur les déclarations d'un témoin particulièrement peu crédible pour monter contre son client une accusation démesurée qui a fondu comme neige au soleil. Sa plaidoirie de deux heures, « mêlant humour, ironie, citations littéraires et indignation théâtrale » est vivement applaudie par une centaine de fidèles.

Le Tribunal de la Sarine acquitte Paul Grossrieder de tous les chefs d'accusation. Les frais sont mis à la charge de l'Etat. Pour les juges, les preuves se sont avérées insuffisantes pour motiver une condamnation. Ce jugement prononcé le 4 juillet 2000 déclenche un tonnerre d'applaudissements et beaucoup de larmes chez Paul Grossrieder et ses supporters. Le Conseil d'Etat doit encore se prononcer sur l'avenir professionnel du policier réhabilité.

En octobre, la procureure générale Anne Colliard Arnaud annonce qu'elle a interjeté un recours contre le jugement du Tribunal de la Sarine. On s'achemine ainsi vers un second procès. Mais, en novembre 2002, le Tribunal cantonal confirme le jugement rendu par le Tribunal de la Sarine le 4 juillet 2000 et acquitte Grossrieder sur toute la ligne !

Grossrieder a recouru contre les propositions de réparations financières qui lui étaient faites sur le plan cantonal. Le Tribunal fédéral lui donne raison. En définitive, la Chambre pénale du tribunal cantonal lui a accordé 327 453 fr. d'indemnités et de frais.

Le juge Patrick Lamon

Patrick Lamon, promu par la suite procureur général de la Confédération, doit avoir un bien mauvais souvenir de l'affaire Grossrieder. Souvent mis en cause, il a été amené à démissionner. Il n'obtiendra pas de dédommagement de l'Etat de Fribourg. Le Tribunal fédéral a rejeté sa demande car, après sa démission, son salaire lui était toujours versé.

La Tribune de Lausanne du 10 juillet 2001 lui a consacré l'article que voici :

« L'ex-juge d'instruction contesté a été nommé procureur fédéral. Au centre du scandale sur les dysfonctionnements de la justice fribourgeoise, l'ancien juge d'instruction Patrick Lamon - qui avait démissionné - vient de retrouver un emploi. Et pas n'importe lequel. Il fait partie des huit nouveaux procureurs fédéraux désignés pour venir renforcer les rangs du Ministère public de la Confédération. Voilà une belle promotion pour l'ex-magistrat fribourgeois, acculé à la démission une année auparavant, en plein procès de l'ancien chef de la brigade des stupéfiants Paul Grossrieder.

A l'époque, les reproches à l'encontre des méthodes d'instruction expéditives de Patrick Lamon ne cessaient de grossir. « Cette nomination démontre à quel point les accusations à son encontre étaient fausses, voire mensongères », lance Me René Monférini. L'avocat de Patrick Lamon ne cache pas sa joie de voir son client réhabilité de la sorte. Du moins par la Confédération. Patrick Lamon avait présenté une requête en dommages et intérêts après la publication du rapport Piquerez-Cornu sur les dysfonctionnements de la justice fribourgeoise. Une fuite avait permis au quotidien *La Liberté* de livrer son contenu, le mettant en cause un jour avant le procès de Paul Grossrieder.

Depuis, le policier a été blanchi, tandis que Patrick Lamon, qui instruisait ce dossier, n'a jamais pu vraiment se défendre. Secret de fonction oblige. Juge d'instruction tenace, Patrick Lamon a hérité pendant près d'une décennie des dossiers dont personne ne voulait plus, comme ceux de la mafia russe. Ses méthodes ont fait dire à un ancien chef de la Sûreté fribourgeoise qu'il « voyait un criminel derrière chaque buisson ».

Désormais, il va pourchasser les bandits de grand chemin pour le compte de la Confédération... »

Evocation du tsunami indonésien ; rôle d'un Fribourgeois

Les médias ont rappelé à la fin du mois de décembre 2014 le tsunami qui a dévasté l'Indonésie dix ans plus tôt. Dans *La Liberté* du 23 décembre, un article signé Arnaud Guiguitant a décrit l'horreur vécue par la province d'Aceh. Extrait :

En se promenant le long du littoral de Banda Aceh, à la pointe ouest de l'île de Sumatra en Indonésie, rien ne laisse deviner qu'il y a dix ans, le 26 décembre 2004, une vague de 15 m de haut ravagea tout sur son passage. La route du front de mer a été reconstruite, le port a été agrandi pour permettre l'amarrage des bateaux de pêche et de tourisme qui relie l'île voisine de Pulau Weh. Une longue digue de rochers a aussi été dressée pour contenir les assauts des vagues. Il reste bien, envahies par la mangrove¹, quelques maisons en ruine et quelques épaves de bateaux éventrés, mais dix ans après le tsunami qui tua dans l'océan Indien plus de 220 000 personnes, la vie a repris son cours avec ces marchands ambulants et ces aires de jeux pour enfants.

A Banda Aceh, les souvenirs de la catastrophe sont ancrés dans chacun des 200 000 habitants de la ville. Tous ici vivent avec un deuil chevillé au corps. Un deuil parfois impossible à faire. Persuadés que leurs enfants disparus dans la vague ont survécu, des dizaines de parents continuent encore de les chercher désespérément. S'ils ne collent plus leurs portraits dans la rue et s'ils ne courent plus les hôpitaux ou les orphelinats, tous se raccrochent à un chiffre: sur les 166 000 victimes indonésiennes, 37 000 n'ont jamais été retrouvées. A Banda Aceh, 21 400 maisons ont été détruites par le tsunami. La ville a aujourd'hui été entièrement reconstruite, mais chaque habitant vit avec le souvenir de cette tragédie qui a tué 166 000 personnes en Indonésie.

¹ *Formation forestière littorale tropicale, à base de palétuviers, qui colonise les dépôts vaseux d'estuaires ou de lagunes.*

L'engagement de l'armée suisse à Sumatra

L'engagement de l'armée suisse sur l'île indonésienne de Sumatra s'est définitivement terminé le samedi 12 mars 2005 avec le retour en Suisse des 29 derniers membres de la Task Force SUMA. (*task force : forme d'organisation créée pour exécuter une tâche ; SUMA, abréviation de Sumatra*)

Le commandant de la Task Force, le colonel EMG Yvon Langel, son état-major et les militaires qui étaient engagés sont rentrés en Suisse le samedi 12 mars 2005. Ils ont été accueillis par le chef de l'Etat-major de conduite de l'armée, le divisionnaire Christian Josi, au musée de l'aviation de Dübendorf.

Il a remercié l'ensemble des membres de la Task Force pour leur engagement et les a félicités d'avoir accompli une telle prestation. Le divisionnaire Josi a constaté que l'engagement à Sumatra n'est pas comparable aux précédents services de l'armée suisse à l'étranger. Elle a le savoir-faire et les connaissances nécessaires pour accomplir en cas de besoin de telles tâches outre-mer. Elle est capable, indépendamment de grandes distances, de fournir rapidement une prestation de qualité et de surmonter les problèmes avec le pragmatisme nécessaire et une grande connaissance technique.

Le commandant de la Task Force SUMA a souligné que le professionnalisme, associé à l'esprit d'équipe ainsi qu'à une organisation exclusivement axée sur la mission d'aide humanitaire avaient permis le succès de cet engagement. En tant que commandant, SUMA a été pour lui un défi dans le domaine de la conduite militaire.

A Sumatra, l'armée suisse a soutenu, sur mandat du HCR - abréviation de Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés - l'aide humanitaire d'urgence en effectuant des transports aériens avec trois hélicoptères de type SUPER-PUMA. Les opérations aériennes ont duré six semaines et se sont achevées le 27 février 2005. Durant cette période, 367,9 tonnes de matériel d'assistance - tentes, couvertures, matériel de cuisine, effets mobiliers, médicaments - ont été acheminées à des réfugiés sur mandat du HCR et 2267 personnes - sans-abri, réfugiés, spécialistes - ont été transportées.

Conformément à l'arrêté du 6 janvier 2005 du Conseil fédéral, la Task Force était composée d'un maximum de 50 militaires et/ou de collaborateurs du DDPS. En tenant compte des différentes relèves, 119 personnes ont accompli 2730 jours de service durant cet engagement.

<http://www.admin.ch/>

Brigadier Yvon Langel



Le commandant de la Task Force envoyée en Indonésie était, comme mentionné précédemment, le colonel Yvon Langel. Devenu officier général avec le grade de brigadier, il commande en 2014 la Brigade blindée 1. A l'occasion de sa promotion, il a répondu aux questions du Sdt Sylvain Bachmann. <http://www.he.admin.ch/> Extraits :

Mon Brigadier, pourriez-vous vous présenter en quelques mots?

Je m'appelle Yvon Langel, j'ai cinquante-cinq ans. Je suis marié et j'ai une fille de quinze ans. Mon épouse est d'origine italienne et elle est docteur en biochimie. Elle joue pour moi un rôle essentiel puisqu'elle s'identifie à ce que je fais, elle comprend les difficultés auxquelles je suis parfois confronté et elle me prodigue d'excellents conseils. En quelque sorte, nous travaillons en équipe. Elle m'aide également à faire la césure entre le militaire et le civil.

Nous possédons une ferme à Autavaux, dans la Broye fribourgeoise, où j'ai occupé la fonction de syndic durant huit ans, ce qui m'a beaucoup marqué. Cette expérience m'a en effet montré l'importance qu'il y a à se mettre au service de la population. J'ai également appris à négocier et à connaître plus précisément l'environnement politique et économique. Durant mes loisirs, j'aime pratiquer l'équitation, le tennis et la musique. Nous sommes d'ailleurs une famille de mélomanes. (...)

Votre commandement de la Task-Force SUMA, suite au tsunami de décembre 2004, fait probablement partie de vos expériences les plus marquantes en tant d'individu.

Cet engagement militaire a été un événement fondamental dans ma vie. J'ai été contacté par le Commandant des Forces Terrestres, le 7 janvier 2005, alors que j'étais en vacances avec ma famille. Il m'a demandé si j'étais prêt à partir pour Sumatra. Suite à l'accord de mon épouse, je me suis directement rendu à Berne pour un premier rapport. Le 17 janvier, je débarquais à Sumatra avec trois hélicoptères qui se sont ensuite relayés sept jours sur sept, dix-huit heures par jour, pendant trois mois. Nous avons vécu dans un environnement détruit, au milieu des cadavres, ce qui m'a bien entendu fortement marqué. Le climat était agressif, chaud et humide, des odeurs et des images se sont gravées dans mon esprit. Il y a donc eu une dimension émotionnelle à gérer. Le contrôle total n'était d'ailleurs pas possible, mais il fallait être capable de gérer ces émotions de façon positive dans les actions que nous entreprenions.

J'ai énormément appris de cette expérience, extraordinaire dans tous les sens du terme. J'ai véritablement ressenti la charge de ma fonction, le poids des responsabilités. Dans une mission de ce type, chaque décision conduit à des conséquences concrètes qu'il faut être prêt à assumer. Il y a quelque chose de l'ordre du digital ; soit l'action réussit, soit elle échoue, avec tout ce que cela implique : la mission est stoppée et on rentre au pays. J'ai ainsi appris à décider en consultant les autres acteurs, mais aussi en suivant mon intuition.

Je suis rentré transformé, mais valorisé intérieurement. Il faut ne pas être vaniteux, mais mettre cette expérience à profit par la suite. Elle est une forme d'héritage et j'y pense régulièrement lorsque je suis confronté à des difficultés. Si c'était à refaire, je repartirais demain matin. Cette mission a mis en avant les liens entre la Suisse et l'étranger au niveau de la coopération militaire.

De votre côté, en tant qu'individu, quel est le lien que vous entretenez avec le monde qui vous entoure ?

Je me considère comme un citoyen du monde, car j'ai été élevé et je vis dans un environnement multipolaire : ma femme est d'origine italienne, ma mère française et ma grand-mère paternelle russe. Je suis d'ailleurs convaincu que le succès économique de la Suisse s'explique en grande partie par son ouverture sur l'extérieur. Par contre, je reste attaché à des valeurs comme le patriotisme dans ce qu'il a de positif ; nous devons garantir notre souveraineté territoriale pour le bien des générations futures en restant ouverts. En ce qui me concerne, ces deux positions sont complémentaires et non pas contradictoires.

Un Adolf Ogi peu crédible

Jacques Neiryck, dans son blog politique, tire à boulets rouges sur des propos tenus par l'ancien conseiller fédéral Ogi. <https://www.hebdo.ch/les-blogs/neiryck-jacques-blog-politique>.

Jacques Neiryck, né en 1931, est professeur honoraire de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), défenseur des consommateurs, écrivain et conseiller national PDC. D'origine belge, il est naturalisé suisse. Il est l'auteur d'une centaine de publications scientifiques ainsi que de plusieurs romans policiers et de romans.

Au 19 h 30 sur RTS du 30 décembre 2014, l'ancien conseiller fédéral UDC Adolf Ogi a une nouvelle fois fait preuve de sa verve coutumière, notamment en déclarant malheureusement de manière tout sauf crédible « nous vivons dans un pays de quatre cultures, de quatre langues, de vingt-six cantons depuis 1848 et nous vivons en paix. Ça c'est le modèle qu'il faut exporter à l'Union européenne. L'Union européenne pourrait apprendre de ça. C'est la raison pour laquelle je demande au Conseil fédéral de clairement expliquer comment nous gérons notre pays depuis 1848 ».

Le moins qu'on puisse dire est que cette déclaration est une grave malhonnêteté intellectuelle, car elle laisse sous-entendre que les pays européens sont depuis 1848 continuellement en guerre et que seule la Suisse est capable de leur apprendre à vivre en paix. Cela n'est rien d'autre qu'une honteuse falsification de l'histoire, dont l'UDC, le parti cher à l'ancien conseiller fédéral, est coutumière.

La Suisse et la Belgique, deux pays neutres aux destins différents

Bien sûr, durant les cent premières années de l'existence de notre État fédéral moderne, la guerre faisait souvent rage en Europe. La Suisse fut épargnée, parce que sa neutralité, proclamée et reconnue par le Congrès de Vienne de 1815, a été respectée, autant lors de la guerre franco-allemande de 1870-71 que durant les deux guerres mondiales de la première moitié du XX^e siècle. Parmi de nombreuses autres raisons, la situation géographique a certainement joué un rôle déterminant en faveur du respect de la neutralité suisse. La Belgique, pays comparable au nôtre, dont la neutralité fut proclamée et reconnue par ses voisins en 1831, a eu moins de chance, puisque sa neutralité n'a été respectée que lors de la guerre franco-allemande de 1870-71. En revanche, lors des deux guerres mondiales de 1914-1918 et de 1939-1945, elle n'a pas empêché l'envahisseur allemand d'attaquer la France à travers la Belgique. Les Allemands l'ont fait parce qu'ils estimaient que c'était dans leur intérêt militaire et non pas parce qu'ils auraient pensé que le Royaume belge était moins bien géré que la Suisse...

Couverte de gloire, la Suisse ?

Après la Seconde Guerre mondiale, qui a laissé derrière elle 55 millions de morts et un continent terriblement dévasté, des hommes clairvoyants tels le Britannique Winston Churchill, les Français Jean Monnet et Robert Schuman, le Belge Paul-Henri Spaak, le Néerlandais Johan Willem Beyen, le Luxembourgeois Joseph Bech, l'Italien Alcide de Gasperi

et l'Allemand Konrad Adenauer ont inspiré, voire lancé le processus de réconciliation et de construction européenne. Dès le début, il a été placé sur la base du droit international et la Convention européenne des droits de l'homme qui repose sur la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies de 1948. Au fil des décennies, cela a permis aux peuples européens de surmonter la terrible haine engendrée par deux guerres mondiales en s'espace de trente ans.

La Suisse, pourtant sortie indemne de la Seconde Guerre mondiale grâce au sang versé par les soldats des armées alliées, ne s'est jamais couverte de gloire face aux efforts de ses voisins européens. En 1963, Max Petitpierre, conseiller fédéral et ministre des affaires étrangères entre 1944 et 1961, a commenté cette attitude en précisant « On s'est montré, tant à la Division du commerce qu'au Vorort (prédécesseur d'Economiesuisse), non seulement sceptique, mais inutilement agressif à l'égard du Marché commun. »

Une croisade haineuse

Ce que Max Petitpierre qualifiait en 1963 d'inutilement agressif est devenu avec l'avènement de Christoph Blocher au milieu des années 80 du siècle passé, une croisade haineuse, diabolique, bête et méchante contre le processus de réconciliation et de construction européenne en général et l'Union européenne en particulier. Tandis que les Européens ont surmonté la haine engendrée par dix ans de guerres mondiales, en Suisse, un milliardaire, tout sauf recommandable, claque depuis trente ans un fric fou pour l'attiser contre nos voisins européens. Il suffit de lire les commentaires haineux de beaucoup trop de lecteurs des éditions online des quotidiens suisses alémaniques pour se convaincre de l'efficacité de cette abominable croisade contre le processus d'intégration européenne, qui nous garantit depuis septante ans paix et prospérité. Cela est complètement débile.

Retenons les pires exactions commises par Blocher et ses affidés.

- L'Union européenne, qui est encore et toujours un projet de paix, est méprisée par Blocher comme construction intellectuellement ratée.
- Cela est un abominable mépris de la mémoire envers les 55 millions de morts de la Seconde Guerre mondiale en général et celle des soldats alliés qui ont sacrifié leur vie sur les champs de bataille en particulier.
- Ceux qui plaident pour l'adhésion de la Suisse à l'Union européenne ne sont pour Blocher des Suisses que sur le papier.
- Ces mêmes pro-européens et des conseillers fédéraux qui cherchent à présenter des solutions pour sortir de l'impasse sont accusés d'être des traîtres à la patrie.
- Des ténors de ce parti nauséabond ont déclaré que l'Union européenne n'est rien d'autre qu'une forme adoucie de la conquête voulue par Hitler durant la Seconde Guerre mondiale.
- Michael Reiterer, ancien ambassadeur de l'UE en Suisse, a vertement fustigé cette inqualifiable déclaration en précisant qu'elle a choqué le Parlement européen, les pays membres de l'UE, la Commission européenne, le Conseil des ministres et lui-même personnellement. Il a précisé que c'est surtout l'absence de réactions qui a profondément irrité les instances européennes.

- Les continuelles attaques de Blocher et de ses affidés contre les valeurs retenues dans la Constitution fédérale, le Droit international et la Convention européenne des droits de l'homme.
- Le 27 mai 2011 au Grütli, l'UDC a pris l'engagement par écrit sur un sublime parchemin qu'elle créera une nouvelle Confédération si la Suisse devait adhérer à l'Union européenne. Du fait que cela ne pourrait se produire qu'à la suite d'une votation fédérale à double majorité, l'UDC prend donc l'engagement de renverser l'ordre constitutionnel établi, si les citoyennes et citoyens devaient prendre une décision qui ne plaît pas au gourou de Herrliberg. A vrai dire, cela est une belle leçon du respect de la démocratie directe !
- Cependant, le pire n'est pas imputable à Blocher et ses affidés, mais à nous tous, du Conseil fédéral en passant par le Parlement, les partis politiques, les médias, l'économie, le monde académique, les associations, jusqu'aux citoyennes et citoyens. Depuis des années, cette droite nationaliste peut dire et faire n'importe quoi sans que les autres milieux réagissent.
- Blocher cherche de plus en plus à mettre la main sur les médias du pays. Après la *Weltwoche* et la *Basler Zeitung* il a récemment voulu s'emparer de la vénérable *NZZ*. Pour une fois, les collaborateurs, les actionnaires et la base du Parti radical sont montés sur les barricades pour empêcher en dernière minute ce hold-up de la droite nationaliste suisse.

Ce n'est pas cette à Suisse-là à donner des leçons à nos amis européens. D'ailleurs, en Europe, seule l'extrême droite européenne et les néo-nazis jubilent à cause des dérives commises par Blocher et ses affidés. Lorsqu'une Marine Le Pen ou d'autres dirigeants de ces milieux-là s'étranglent presque de joie en félicitant la Suisse (et pas l'UDC) pour sa politique brunâtre qui vise l'anéantissement de l'Union européenne, c'est tout simplement honteux pour notre pays et donne envie de vomir.

Cela n'a absolument rien de formidable, Monsieur le conseiller fédéral Ogi !

Landi, le terroir-caisse

Propriétés des agriculteurs suisses, les magasins Landi recherchent des bas prix à l'étranger... Article de Jean-Luc Wenger, dans « Vigousse » du 19 septembre 2014.

Fondée par les paysans pour les paysans, la chaîne Landi appartient encore à une coopérative, la Fenaco, dont 44 000 agriculteurs sont membres. Et, dans l'esprit des consommateurs, l'enseigne évoque souvent une proximité et une authenticité qui fleurissent bon le terroir helvétique. Or ce n'est plus vraiment ça, selon le président d'Uniterre Charles Bernard Bolay, qui ne mâche pas ses mots : « Landi se transforme en société anonyme gérée par un conseil d'administration qui n'a plus rien de paysan ; tous ses membres ont fait les mêmes écoles et ont le même but, le profit. » De fait, comme ses concurrents, Landi casse les prix en vendant des produits qui n'ont rien à voir avec nos vertes campagnes.

Sous le titre *Même le bois de chauffage vient de l'étranger*, un article de la *Berner Zeitung* s'en prenait méchamment au distributeur en août dernier. La charge est un peu sévère, nuance Simon Gfeller, porte-parole de Landi, car le client a le choix : « Il peut se fournir en pellets bien helvétiques ou en produits européens. » Mais il n'y a pas que pour le chauffage que Landi fait feu de tout bois, Ainsi la chaîne mise-t-elle beaucoup sur le scooter *Tell*, à 1590 fr. Avec 2500 exemplaires, c'était le deuxième scooter le plus vendu en Suisse en 2013 et Landi ambitionne d'en écouler 3500 cette année. Mais les patriotes qui achèteraient un *Tell* pour son nom ô combien national seraient pris pour des pommes : ledit deux-roues est tout chinois. Il arrive sous nos latitudes en éléments détachés, sortis des cartons et assemblés à Dotzigen (BE) au siège de Landi. « De toute façon, presque tous les scooters vendus en Suisse proviennent de l'étranger, surtout de Chine », argue Simon Gfeller. Certes. Et la fabrication chinoise, il n'y a rien de Tell !

Autre produit typique, rustique et très helvétique en vente chez Landi, les chemises de berger à edelweiss - 19,90 fr. - sont fabriquées en... Colombie. Il est vrai qu'un artisan suisse ne peut pas proposer ce fleuron de la mode alpestre à moins de 80 francs. « Mais on vend quand même quelques vêtements qui sont produits dans notre pays, comme le *Gnägi gris-vert* », clame le porte-parole.

Côté bouteille, les viticulteurs - et parfois actionnaires - romands apprécient assez peu, paraît-il, la vente de chardonnay australien à 3,90 fr. Même si 40% de l'assortiment de vins venaient de Suisse, le vaste choix de picrates d'autres continents, à des prix proches de ceux pratiqués par Denner, ne laisse guère le choix aux assoiffés peu fortunés. Et n'aide pas franchement les vigneron d'ici à promouvoir leurs nectars.

Avec plus de 8000 articles, on trouve un peu de tout dans les 280 magasins Landi. En 2013, le chiffre d'affaires du groupe se montait à 1,3 milliard. A défaut d'y écouler leur marchandise, les paysans suisses qui en sont actionnaires peuvent au moins se faire du blé !

Dans La Gruyère, des histoires en patois

Le journal « La Gruyère » publie chaque semaine une historiette en patois. Elle est souvent signée Anne-Marie Yerly, la patoisante de Treyvaux. Voici la traduction de quelques-uns de ces articles, le plus souvent évocateurs du temps passé.

La belle orgueilleuse

Quand je suis née dans ce joli village de la Gruyère, les anciens disaient : « Voici le plus beau bébé de la Haute-Gruyère. » A l'école, les Sœurs me faisaient vilaine mine, jalouse de me voir débridée, agréable et joyeuse. A quinze ans, les jeunets de l'endroit me tournaient autour, comme des abeilles sur un cerisier fleuri. A vingt ans, quand j'allais danser, j'étais une poupée. Je n'avais pas besoin de parfum pour attirer les bons-amis ! A trente ans, un peu rassasiée de tous les plaisirs, c'était le moment de me marier. Mais, des prétendants, ils n'en restaient plus beaucoup. Quand j'ai essayé de choisir, les meilleurs étaient déjà pris et

les autres, juste aptes à « pinter » dans les auberges ou bien tirer la chemise de toutes les filles faciles de l'endroit.

A quarante ans, je me suis retrouvée seule sur le bord du chemin avec la peur de mourir d'envie de me marier. A cinquante ans, j'étais presque contente de ne pas avoir un ronchonneur près de moi, j'aurais été juste bonne à lui faire tous ses caprices. Quand je vois d'autres femmes, elles disent que leurs hommes se contentent de leur faire de la « purée aux reproches ». Maintenant que je suis un peu plus âgée, je n'ai plus que la bise pour me donner des baisers, le vent pour me lever mes jupes et la plaque du fourneau pour réchauffer le reste. Mais comme dit le proverbe : marie-toi, marie-toi pas, tu t'en repentiras.

Robert Grandjean, novembre 2013

Le vicaire

Les temps ont bien changé. Vous ne pouvez pas parler aux jeunes avec le même vocabulaire qu'il y a 50 ans. Ils ne connaissent plus le mot vicaire car que les prêtres se font rares comme les corbeaux blancs. Je vous raconterai donc une histoire qui s'est passée il y a longtemps. A l'école d'un village, Monsieur le curé faisait, comme à l'époque, le catéchisme lui-même. Ce prêtre était ventru et rubicond, mais bien gentil. Comme il avait bien du travail dans sa paroisse, l'évêque lui avait promis un vicaire. Un petit garçon de 10 ans, l'aîné de la famille, un beau jour, a remarqué que le tablier de sa maman pointait vers l'avant. La dame était au bout de sa grossesse, mais le petit n'en savait rien. Il a questionné sa maman : « Dites, maman, qu'y a-t-il dans votre ventre, il est bien rond ? » (A l'époque, de nombreux enfants vousoyaient leurs parents.) En ce temps-là vous savez ce que les grands répondaient aux petits à ce sujet : y'a pas grand chose ! La mère a bégayé quelque peu puis lui a quand même répondu : « J'attends un poupon ! » Dans l'esprit du garçon la chose a tourniqué un bon moment. Tout à coup il fait à sa maman : « Ah ! mais bien sûr, cette fois je comprends, Monsieur le curé, qui est tant gros, nous a dit l'autre jour : j'attends un vicaire ! »

Anne-Marie Yerly, 14 juin 2014

Aller couler

Bien des jeunes ne savent plus ce que signifie « aller couler ». Car, à l'heure actuelle, on vient chercher le lait à la maison avec de gros camions. Tout se fait en une tournemain.

Le temps des charrettes à chien est bien loin. Ceux qui n'avaient que peu de lait allaient couler avec la boille au dos. Les bidons transportés par les charrettes à chien contenaient 40 litres. C'était bien pesant à porter. Mais, croyez-moi, il se trouvait toujours quelqu'un pour donner un coup de main aux filles qui allaient couler. Si c'était un beau jeune, c'était encore mieux. On vidait le bidon dans une grosse passoire. Le lait était pesé, le bidon rincé et départ. Enfin quand personne ne nous retenait.

Il y avait aussi les non-paysans qui venaient « au lait » en même temps. Cela donnait l'occasion de cancaner et de se raconter les nouvelles. La laiterie - la fruitière - était l'endroit idéal des rencontres quotidiennes.

Je ne sais pas si ces séances, devant les laiteries, ont été filmées. Cela aurait valu la peine de le faire. Tous ces chiens qui jappaient. Il y en avait de toutes sortes : des gros, des petits, des rogneux, des peureux, des méchants, des beaux, des vilains. Tout ce petit monde s'en donnait. Les jolies chiennes tentaient de courtiser tous ces beaux « messieurs ». Mais, pas moyen de se flairer, ces ennuyeuses charrettes empêchaient de « se tirer près ».

En s'en allant, on rattrapait le temps perdu en sautant sur la charrette et, en vitesse à la maison. Le chien fonçait, les routes n'étaient pas encombrées.

Anne-Marie Yerly, janvier 2015

Faire boucherie

Autrefois tous les ménages gardaient au moins un cochon. On avait ainsi de la viande presque toute l'année. Le patron allait à la foire du mois d'avril ou de mai, quand il faisait moins froid. Il achetait un ou deux petits cochons. Ce cochon était nourri avec les restes du ménage, les déchets du jardin, des côtes de bettes, de l'herbe, des pommes de terre, des choux-raves, un peu de son, des glands : tout ça donnait un bon goût à la viande. A la Toussaint, le porc pesait à peu près cent kilos, puis environ cent vingt au Nouvel-An. C'était le moment de faire boucherie.

Cela se passait à la maison. Le boucher arrivait vers huit heures avec ses outils dans sa hotte. Le patron avait chauffé l'eau, préparé la baignoire et le « trabetsè » (table à claire-voie). Il fallait alors sortir le cochon avec une corde attachée à un pied arrière. Une fois tué, le boucher le saignait. La patronne gardait le sang pour faire du boudin, du sang fricassé ou bien des omelettes. Puis il fallait le baigner dans une baignoire en bois, puis le mettre sur le « trabetsè » pour le nettoyer. Quand il était bien propre, le boucher lui coupait la tête avant de le pendre par les pieds de derrière pour lui ouvrir le ventre afin de sortir les intestins, la vessie, le foie, le cœur, les poumons, l'estomac. On gardait tout ça. Alors le boucher commençait le découpage. Il restait à faire les saucissons, les saucisses et les mettre à fumer à la borne. On mettait les jambons, les pans de lard et les autres morceaux à saler quelques jours dans la « tine » (grande seille en bois), avant de les mettre à fumer.

Robert Grandjean, février 2014

Les cerises

La maturité des cerises, au mois de juillet, nous rappelle chaque année des souvenirs de notre enfance. Quand nous étions jeunes, quel plaisir de grimper sur les gros cerisiers le soir à la fraîcheur, pour manger ces fruits savoureux et en donner aux filles qui n'osaient pas grimper avec leur jupe. Les jeunettes en accrochaient aux oreilles comme des pendentifs. Mais le temps des cerises ne dure pas longtemps, il faut se dépêcher de les déguster avant que les oiseaux ne les aient toutes mangées.

Je revois mon père dépendre la grande échelle en bois de trente échelons, rangée à la remise, pleine de poussière. Nous les enfants, impatients, nous l'aidions à la porter et à la dresser contre le gros cerisier, qui était plus âgé que mon père. Aussitôt en place, à la suite de notre papa, nous grimpions sur les échelons du bas pour manger à pleine bouche ces beaux fruits juteux et sucrés, de couleur rouge ou noire.

Papa allait sortir le tonneau en bois pour le mettre à gonfler quelques jours, jusqu'à ce qu'il tienne l'eau. Puis il le remplissait de cerises bien mûres en vue de la distillation.

Maman en faisait un large usage : souvent du gâteau (tarte), de la compote, des omelettes et elle en mettait beaucoup en bocaux pour l'hiver. Elle en dénoyait pour faire la confiture et gardait les noyaux pour remplir de petits sacs en vue de réchauffer les lits en hiver. Ainsi, rien n'était perdu.

Maintenant, il arrive que les cerises soient méprisées. Les gens n'ont plus le temps de les cueillir. C'est alors la bénichon pour les étourneaux et les corbeaux qui arrivent en bande comme un nuage ; ils ont rapidement tout mangé. On en voit aussi par terre sous les cerisiers au bord des chemins. Dommage de laisser perdre de si bons fruits !

Robert Grandjean, juillet 2011

La retraite du curé

Ça s'est passé il y a fort longtemps dans une petite paroisse où Monsieur le curé devait partir à la retraite. Les paroissiens ont organisé une petite fête. Pas un grand souper, juste quelques bouteilles. Et les bigotes de l'endroit ont apporté des gâteaux (tartes), des bricelets et quelques sucreries pour la veillée. Naturellement, le président de paroisse était invité pour faire un petit discours. Comme il tardait et n'arrivait pas, Monsieur le curé a dit quelques mots pour passer le temps : « Voici ce que l'évêque m'a dit avant de venir ici. Vous allez avoir un grand travail pour garder ces âmes-là dans le droit chemin. » Je lui ai répondu : « Il est de mon devoir de ramener les brebis égarées. » Le curé a poursuivi : « Je me rappelle bien du premier paroissien qui est venu se confesser. Celui-ci m'a dit : *Je ne vais pas souvent à la messe, je fais des « noms de Dieu » pour rien et très souvent, j'ai falsifié les comptes de la commune, j'ai dit pas mal de mensonges pour me vanter aux dernières élections, je trompe ma femme, et ma servante, je ne l'emploie pas que pour faire le ménage, bref, je suis le plus grand coureur de jupons du coin...* Après ça, j'ai pensé : je suis mal planté si tous mes paroissiens sont mécréants, menteurs, voleurs et coureurs. Mais, par bonheur, celui-là était le plus mauvais que j'aie entendu. Après cette première confession, j'ai connu beaucoup de braves gens bien faciles à vivre. J'ai passé ici les plus belles années de mon sacerdoce. »

Sur ces mots, arrive le président de paroisse. Il s'excuse de son retard et commence son discours : « Je vous remercie d'être ici pour fêter le départ de Monsieur le curé et lui souhaiter une bonne retraite. Je n'ai jamais oublié le jour de son arrivée, il y a 25 ans. C'est moi qui ai eu l'honneur d'être le premier à me confesser. » Moralité : n'arrivez jamais en retard.

20 octobre 2011, Anne-Marie Yerly

La kouêrla

Pour terminer cette rubrique, un article d'Anne-Marie Yerly en version originale, en patois. Il est intitulé « La Kouêrla ». Dans nos villages, on disait de quelqu'un qui avait la grippe : il a la kouêrle...

Vo puédè l'i bayi ti lè non : ouna krêva, la gripa, na krêvâye, le frê, la nihya, i chàbrè adi na maladi d'evê è n'in d'a pâ tan ke l'i ètsapon.

Lè mêdzo châvon pâ bin kemin fére. N'in d'a ke konchèyion la vakchena, di j'ôtro pâ. Di rêmêdo, n'in d'a on mache, ma le rèvi i di : « Ouna kouêrla bin chonyia i dourè tyindzè dzoua, che l'è mô chonyia i dourè duvè chenannè. »

Adon, bounè dzin, prindè pahyinthe. Lè tijannè dè mère-gran, lè j'ongan dè chorchyé, ouna vayinta kouète, cheron poutithre le bon rêmêdo. Vo puédè achebin vo gorgochi a l'ivuè chalâye. Vo rinchi la gardyèta a la tijanna dè pinyolè avu on bokon dè mê. Vo frotâ le pitrô avu de la pomârda dè tsavô è naruhyâ dè l'ivuè chalâye din vouthron nâ. Vo j'alâdè poutithre l'i gânyi on dzoua ou dou.

Che va pâ mi vo j'alâdè a pi tantyè a la Tsapala di Mârtsè, chin vo rêtsàdèrè; betâdè-li on gô hyêrdzo... cherè adi mèyou martchi tyè le mêdzo. Chindâ ! 31 janvier 2015 Anne-Marie Yerly

Traduction

Vous pouvez lui donner tous les noms ; une crève, la grippe, un gros rhume, un coup de froid, la goutte au nez (la moque !), ça reste toujours une maladie d'hiver, et il y en a peu qui y échappent.

Les docteurs ne savent pas trop comment faire. Il y en a qui conseillent le vaccin, d'autres pas. Des remèdes, il y en a des quantités, mais le proverbe dit : « Une grippe bien soignée dure quinze jours, une grippe mal soignée dure deux semaines. »

Alors, bonnes gens, prenez patience. Les tisanes de grand-mère, les onguents de sorciers, une vaillante cuite, seront peut-être le bon remède. Vous pouvez aussi vous gargariser à l'eau salée. Vous rincer la gorge à la tisane de thym avec un peu de miel. Vous frictionner la poitrine avec la pommade du cheval et aspirer de l'eau salée dans votre nez. Vous allez peut-être y gagner un jour ou deux.

Si ça ne va pas mieux vous allez à pied à la chapelle des Marches, ça vous réchauffera ; mettez-y un gros cierge... ce sera encore meilleur marché que le docteur. Santé!

Fribourg autrefois

Le livre souvenir du dixième anniversaire Fribourg Centre nous offre des aperçus bien documentés sur l'évolution de la ville de Fribourg. A consulter ! Le responsable rédactionnel de cette publication est l'historien Michel Charrière

http://fribourg-centre.com/sites/default/files/press/LIVRE_10ANS_FLIP_interactif.pdf

En voici quelques extraits :

La gare, lieu de mémoire du fossé moral de la guerre 1914-1918

Durant la Grande Guerre, les opinions exprimées en Suisse romande allaient majoritairement en faveur des Alliés. A Fribourg, cette préférence soutenue provoque, en 1915, des incidents qui éclatent en gare de Fribourg.

Relisant les *Freiburger Nachrichten* de l'époque, Armin Schöni esquisse le portrait d'un moment de tensions plus ou moins violentes.

« Mais ce sont bien les trains de blessés de guerre transitant par Fribourg qui mettaient le plus en effervescence le petit monde de la capitale. Les trains à destination de l'Allemagne passaient presque inaperçus, car peu d'Alémaniques ou d'Allemands osaient se rendre à la gare pour remettre victuailles ou tabac aux blessés allemands. Par contre les passages de trains qui ramenaient des mutilés français vers leur patrie déclenchaient une énorme vague de sympathie et de solidarité francophone. Par centaines, les Romands de la ville se rendirent à la gare pour remettre leurs dons charitables aux combattants français et les encourager avec chants et exclamations !

Ces scènes de ferveur se produisaient même lorsque les trains passaient en pleine nuit, ce qui dérangeait, semble-t-il, autant le repos nocturne que la paix linguistique de la capitale bilingue.

Quand, le 14 mars 1915, un train passa sans s'arrêter, la rumeur que cela était dû à l'intervention des professeurs allemands de l'Université se mit à courir dans la foule déçue. Plusieurs des personnes présentes, rapporte le journaliste alémanique qui se trouvait sur place, lancèrent alors l'idée d'un « grand cortège de protestation contre ces cochons ».

La manifestation eut lieu le lundi après-midi. A nouveau un train emmenant des Français passa sans faire halte. Bien plus de mille personnes se pressèrent sur le perron ainsi que sur la place de la gare, agitèrent leurs mouchoirs ou leurs chapeaux en s'écriant « Vive la France ! » lorsque passa le train. Après le dernier wagon, retentirent des criaillements et sifflements assourdissants et même des dames braillèrent « A bas le chef de gare ! »

Almanach catholique de la Suisse allemande. 1990.

Madame Bifrare, 90 ans, raconte : j'ai fait l'ouverture de l'EPA¹

L'EPA a ouvert un après-midi de juin 1948, à 14h. Les directeurs se tenaient au milieu du magasin et toutes les vendeuses étaient prêtes à accueillir les clients. Lorsqu'on a ouvert les portes, il y avait une foule énorme devant le magasin ! Il s'est rempli en quelques minutes. Je me souviens parfaitement de la toute première chose que j'ai vendue : une cravate bleu ciel qui coûtait deux francs.

L'EPA était quelque chose de complètement nouveau pour la population fribourgeoise. En plus des rayons alimentaires et autres, nous avions un bar avec des tables hautes au fond du magasin. Les clients pouvaient y boire et manger, debout. A Fribourg, ça n'existait pas ailleurs. Beaucoup de gens avaient pour habitude de s'y donner rendez-vous pour boire un café.

¹EPA, mais également Grands Magasins S.A., Uniprix, l'Unip, une enseigne aux noms multiples selon les époques et la région linguistique. L'EPA c'est l'Unip, sorte de magasin Grand Bazar sur le modèle de la Samaritaine à Paris. Les « grands mags » de Fribourg étaient situés à l'Avenue de la Gare. Des gens de la campagne venus faire leurs emplettes à Fribourg allaient dîner aux « grands mags », car « c'était pas cher ! »

Au temps des gendarmes de proximité

Dans les années cinquante et soixante, la circulation devant la gare était réglée, aux heures de pointe, par un gendarme qui se hissait chaque fois sur un petit podium circulaire en tôle galvanisée. Il faisait passer alternativement les passants sortant ou se rendant à la gare et les voitures qui venaient de l'avenue de la Gare ou du Tivoli et qui se rendaient soit à Beauregard par le passage sous voie, soit à la route des Arsenaux ou vers Pérolles.

Durant de nombreuses années, une coutume s'était établie au moment des fêtes de fin d'année, en particulier autour du Nouvel-An. Ces jours-là, et il en allait de même au Tilleul où un collègue assurait le même service, certains automobilistes ralentissaient à l'approche du représentant de la maréchaussée. Ils déposaient une bouteille dans un emballage de fête naturellement, autour du petit podium, composant peu à peu une couronne multicolore et témoignant de la popularité et du respect dont bénéficiait le corps des gendarmes du canton.

Les souvenirs d'un enfant des Places

En 1993, Paul Esseiva, décédé en 2004, ancien chef de service et fonctionnaire international retraité, publie quelques pages de ses mémoires. Il y décrit l'atmosphère de la ville de Fribourg de son enfance, entre autres celle des environs de la gare.

Fribourg était, il y a cinquante ans - dans les années 40 - une ville pour piétons. Aller du baromètre, l'actuelle place Georges-Python, jusqu'à Pérolles, à la hauteur de la rue Fries, était une promenade traditionnelle. On y rencontrait tous ses amis, on y croisait les filles revenant de Sainte-Croix ; des bancs pour s'asseoir et regarder passer les gens permettaient de se croire à Nice. La campagne se mêlait encore à la ville sans qu'il fût nécessaire d'aller la chercher à dix kilomètres, les quartiers périphériques n'existant pas encore : pas de maisons au Schœnberg, ni au Jura, à la Vignettaz ou à Miséricorde. Aux Grand-Places, les enfants du quartier jouaient au foot, tandis que leurs mères prenaient le frais, à côté des poussettes, sur les bancs installés au milieu de très beaux arbres. On allait luger dans la pente donnant sur la vieille ville.

Le Grab, aujourd'hui remplacé en partie par l'Eurotel, était une merveilleuse *terra incognita* où l'on pouvait jouer aux explorateurs découvrant le monde, en imaginant des pôles inaccessibles et des îles mystérieuses. Très peu de voitures, des chars les jours de marché, ou même des traîneaux quand il y avait de la neige, dont j'entends encore le bruit glissé, en basse continue des clochettes des chevaux. Les tramways bleus et blancs qui montaient ou descendaient posément la rue de Lausanne ne suffisaient pas à transformer le rythme d'une vie généralement lente et peu nerveuse. *Almanach catholique de la Suisse romande, 1993*

L'Hôtel de Fribourg

La ville de Fribourg est choisie pour accueillir le Tir fédéral de 1934. Mais elle manque alors d'équipements hôteliers pour les touristes de passage dans la capitale cantonale. Conçu pour pallier en partie cette lacune, l'Hôtel de Fribourg est érigé en 1932 - 1933 sur des plans de Léonard Déneraud et Joseph Schaller. Mais les affaires ne se développent pas comme prévu, surtout avec la période de service actif de 1939 – 1945, et l'après-guerre n'apporte pas de grandes améliorations. La Banque de l'État de Fribourg, alors propriétaire, vend l'hôtel à un nouveau tenancier, Auguste Spiess, en 1947. Quelques années plus tard, face à une situation qui ne s'améliore pas, l'hôtel est redimensionné en 1954 - 1955 et remis à un troisième tenancier, Henri Béard. Le nouveau propriétaire, représenté par la régie Weck-Aeby, est une société financière bâloise. Rien n'y fait ! Alors que l'Hôtel de Fribourg est en faillite, la Banque de l'État le rachète à la fin des années septante pour le démolir et faire construire son nouveau siège. Situé sur la boulevard de Pérolles et fondé entre 1978 et 1981, le nouveau siège de la Banque cantonale est une œuvre typique de l'architecte Mario Botta.

La goutte et ses avatars

Les lignes qui suivent contiennent plusieurs régionalismes et des mots patois. J'ai évité tant l'italique que les guillemets, pour alléger le texte. JMB

Nos villages métamorphosés

Les années ont transformé nos campagnes. Autrefois, avant les années 50-60, pas de quartiers de villas. Pas de cités dortoirs dans la région de Fribourg. Tout le monde se connaissait. Les occasions de rencontres se renouvelaient tous les dimanches sur la place de l'église et à l'auberge communale qui regorgeait de monde, tous les jours à la laiterie, au magasin du village, dans les sociétés locales qui regroupaient une bonne partie de la population...

Une majorité de paysans formait jadis la population de nos villages. Beaucoup de petites exploitations ne comptaient que quelques poses de terre et trois ou quatre vaches à l'écurie. Les patrons des domaines plus importants engageaient des domestiques et une servante. Il fallait du personnel car la plupart des travaux, même les gros travaux - faire les foins ou moissonner - étaient exécutés avec un minimum de machines tractées par des chevaux. Le village comptait aussi quelques artisans : le laitier, le cordonnier, le menuisier, le charron. On appelait le buraliste postal le facteur. Les seuls intellectuels étaient le curé et le régent. Le curé - dont les études étaient beaucoup plus longues - considérait souvent le régent comme intellectuellement plutôt démuné. Peu ou pas d'ouvriers car le canton de Fribourg ne disposait que de rares usines, considérées comme dangereuses par l'Eglise et les dirigeants conservateurs détenteurs du pouvoir : les usines engageaient des ouvriers censés être socialistes, donc néfastes pour l'idéologie en place...

Goutte, gnôle ou schnaps...

Venons-en à la goutte ! Dans ce monde d'autrefois, elle était boisson courante. Le coquemar - ainsi appelait-on la distilleuse dans mon village d'Onnens - était le bienvenu une fois par an. Le coquemar parti, chaque ferme disposait de sa provision de pomme, de poire, de kirsch, de pruneau, de prune. La pomme de terre et la betterave étaient plutôt distillées dans les régions alémaniques. Aujourd'hui encore, la distillerie Marchon à Bösinggen produit de la goutte de pomme de terre.

Et quand l'eau-de-vie était-elle consommée ? Même si les dispositions fédérales des années 30 avaient nettement freiné les excès, la consommation de la goutte restait courante dans nos campagnes. De passage chez un paysan, celui-ci offrait volontiers un petit verre, appelé aussi un verrelet, un petit, un bobino, un kretchu, un chlouk. Les bobinos avaient tendance à se succéder... En hiver, deux ou trois paysans se retrouvaient au chaud, sur le banc de l'écurie. Ils parlaient, en patois bien sûr, des affaires du village, de leur service militaire, tout en se passant la chopine de gnôle. Pour ouvrir les routes enneigées, les paysans passaient le triangle tiré par deux chevaux ou plus. Plusieurs déneigeurs, pour donner du poids au triangle, étaient assis sur ses bords. Pour se réchauffer, pas de petits verres, mais la goutte bue au goulot. Je me souviens de promenades de la société de chant de Surpierre dans les années 50. C'était encore un chœur d'hommes. Après quelques kilomètres de car, la bouteille de schnaps passait déjà de l'un à l'autre.

Et quand on commandait un café au bistrot du village - il était servi dans un verre qui vous brûlait la bouche - c'était le plus souvent un café accompagné d'un petit verre de pomme. Un café fertig comprenait autant, voire davantage, de schnaps que de café. J'ai connu une ferme où, après le dîner, au moment du café, un pot de schnaps faisait le tour des commensaux. Sauf des enfants. Quoi que ! Ceux-ci connaissaient très tôt le goût de l'eau-de-vie. Pour faciliter le sommeil de son bébé, la maman trempait le boubou dans la goutte. Et le mal de dents ne se soignait pas chez le dentiste, mais avec un rinçage de bouche à la goutte, traitement complété par un mouchoir attaché autour des mâchoires et noué sur la tête. En plus de tous ces usages, le schnaps était aussi utilisé pour se frictionner en cas de rhumatisme.

Vives réactions religieuses et civiles aux excès

Les excès de consommation d'alcool - surtout d'alcool fort - étaient préoccupants pour les autorités religieuses et civiles au tournant des XIX^e et XX^e siècles. Deux prêtres, dans notre canton, se sont particulièrement insurgés contre l'alcoolisme. Ce sont les abbés Dominique Thierrin, curé de Promasens, et Etienne Descloux, curé de Matran.

Les écrits des abbés Thierrin et Descloux

L'abbé Dominique Thierrin aimait écrire. Des lettres, en quantité. Des articles de journaux, et aussi des livres, ou plutôt des libelles impétueux clouant au pilori ce qu'il considérait comme les fléaux de l'époque : l'alcoolisme et les veillées. Voici quelques titres : *L'épidémie des cabarets* en 1883, *Dangers de l'abus des boissons alcooliques*, manuel d'instruction populaire à l'usage des instituteurs en 1888, *Le fléau des veillées* en 1891. Un échantillon de son style tiré de *L'épidémie*

des cabarets : « Peu à peu, on prend goût au cabaret ; on boit par habitude et on finit par boire avec passion, seul, à l'abri du regard de ses camarades. Alors on atteint le dernier degré de l'échelon, on est devenu un ivrogne et conséquemment impuissant à se gouverner. Les idées se brouillent et s'obscurcissent, la volonté se dégrade, la raison s'abîme. La brute a remplacé l'être pensant. »

En 1910, le curé de Matran publie *La Grande ruine ou Les ravages de la boisson*, dont voici l'introduction :

« A la vue d'un village consumé par les flammes, vous vous écriez : « Quelles ruines ! » A la vue d'une contrée, hier encore riante et fertile, aujourd'hui ravagée par un torrent dévastateur qui a tout emporté : arbres et maisons, récoltes et troupeaux, vous vous écriez encore : « Quelles ruines ! » A la vue des murs croulants et des décombres fumants d'une ville détruite par un tremblement de terre, comme le furent naguère San-Francisco, Reggio et Messine, vous vous écrieriez plus douloureusement encore : « Quelles ruines ! Grand Dieu, quelles ruines ! » Or, un fléau fait, chez nous comme ailleurs, plus de ravages et amoncelle plus de ruines que n'ont jamais fait et que ne pourraient jamais faire l'eau, le feu et les tremblements de terre. Ce fléau, c'est l'alcoolisme, c'est la boisson. »

La réaction des autorités civiles

En 1887, la Régie fédérale des alcools (RFA) voit le jour parallèlement à l'entrée en vigueur de la première loi fédérale sur l'alcool. Ces mesures mettent fin à une situation chaotique. En effet, avant 1848, la plupart des cantons percevaient des taxes de consommation sur les boissons alcoolisées. Celles-ci ont ensuite été abolies, avec la révision de la **Constitution fédérale de 1874, qui introduisit la liberté de commerce et d'industrie**. S'ensuivit, en une quinzaine d'années, une augmentation massive des débits d'alcool et de la consommation. Une véritable « marée de schnaps » recouvre la Suisse. L'eau-de-vie de pommes de terre est produite en quantité. Des mesures doivent être prises. En 1908, la Confédération interdit l'absinthe. Jean-Marie Musy, Fribourgeois, est élu conseiller fédéral en 1919. Le Département fédéral des finances et douanes - dont dépend la Régie fédérale des alcools - lui est confié. Grâce à lui, le régime des alcools va être totalement repensé.

En 1930, Musy est président de la Confédération. Il n'hésite pas à aller au charbon, prononçant conférences sur conférences. Et c'est l'acceptation, le 6 avril, de la révision du régime des alcools qui limite le nombre de distilleries domestiques. C'est aussi l'instauration d'un impôt pour les eaux-de-vie de fruits.

Deux ans plus tard, une loi sur l'alcool est promulguée. Elle prévoit le monopole donné à la Confédération sur toutes les boissons distillées. Jean-Marie Musy avait dit : « Il s'agit d'endiguer le torrent d'alcool que la distillation restée libre déverse chaque année sur le pays ». La taxe sur l'alcool diminua la consommation de 54 % en 20 ans et rétablit l'équilibre financier de la Confédération. Mais les agriculteurs, dans la loi, bénéficient d'une exonération de taxe lorsqu'ils distillent les fruits de leurs vergers et que l'alcool obtenu est nécessaire à leur ménage ainsi qu'à leur exploitation agricole. Les quantités annuelles d'eau-de-vie exonérée de taxe pour les agriculteurs se calculaient ainsi : un litre par tête de gros bétail et cinq litres par travailleur.

Pour diminuer la quantité de fruits destinés à être distillés, l'abattage de millions d'arbres fruitiers a été décidé. Et la RFA racheta des milliers d'alambics et contrôla une grande partie de la culture et du commerce des fruits et des pommes de terre.

La Société suisse de tempérance, la Croix-Bleue, avait été fondée dans le but de lutter contre l'alcoolisme en 1877 déjà, par un pasteur, à Cossonay. Geneviève Heller, dans *Tiens-toi droit*, Editions d'En bas 1988, cite plus de dix ouvrages parus sur le thème de la prévention contre les abus de l'alcool entre 1890 et 1910. La lutte contre l'alcoolisme s'est généralisée non seulement en Suisse, mais également dans les pays étrangers.

Cf. sites Jean-Marie Musy, thèse de Daniel Sebastiani sur Jean-Marie Musy, site RFA

Un bouilleur de cru

Xavier Schaller, « La Gruyère », 4 octobre 2014

« A Treyvaux, Pierre-Joseph Sciboz maintient la tradition des bouilleurs de cru. Disposant d'une concession de la Régie fédérale des alcools (RFA), il distille souvent cerises et pruneaux. « La pomme, j'en fais tous les dix ans, et encore. Je choisis alors la variété Rose de Berne. » Concassées, elles fermentent sept ou huit semaines en tonneau, avant de passer à l'alambic. Celui de Pierre-Joseph Sciboz n'a pas d'âge, héritage de famille.

Avec son système à bois, il faut surveiller constamment le feu, pour que le mélange cuise en douceur, durant une ou deux heures. « Pour rendre les changements de températures moins brusques, j'ai installé un bain d'huile entre le feu de bois et la cuve en cuivre. » Comme pour toute modification de l'appareil, il a dû demander l'autorisation à la RFA.

Une tradition familiale

Son père lui a appris la technique mais, bien après avoir remis l'exploitation, il venait encore y distiller. Traditionnellement, le verger et la distillation étaient la spécialité du grand-père. La consommation aussi d'ailleurs, et la pomme souffre d'une image d'alcool de vieux. « La consommation d'alcool fort n'a pas tellement diminué, indique Marc Gilliéron, de la RFA, mais elle s'est orientée vers d'autres produits. » Whisky, vodka ou gin ont supplanté le verre de goutte. Pourtant, elle est souvent d'excellente qualité. « Les pommes en vrac, pas triées et parfois pourries, c'est fini, explique Georges Morard, de la distillerie du Bry. En sélectionnant bien les fruits et les variétés, on obtient des eaux-de-vie très intéressantes. » S'il veut vendre ou même donner sa goutte, Pierre-Joseph Sciboz doit s'acquitter de la taxe fédérale, à savoir 29 francs par litre d'alcool pur. Pour la vente, Pierre-Joseph Sciboz préfère d'ailleurs fabriquer du vin cuit que distiller ses pommes. Dans le même appareil, débarrassé de son col-de-cygne, il mélange poires Curé et pommes douces. « Mon vin cuit n'est pas très foncé, mais il a du succès, en vente directe ou au magasin du village. »

Lors d'un échange téléphonique avec Pierre-Joseph Sciboz, il m'a confirmé qu'il disposait encore d'un alambic. Mais il ne peut l'utiliser que pour lui-même. Il m'a expliqué que la

distillation de la pomme était très rare : une boisson qui a quasiment disparu au profit d'autres alcools forts.

La vie de Ferdinand Rossier



Savez-vous que la route d'Avry à Matran avait jadis un tracé légèrement différent ? La route passait à gauche du pont qui enjambe la voie CFF. Elle était dotée d'un passage à niveau, avec guérite et garde-barrières. Il y avait dans le secteur de la guérite un groupe de maisons. C'est dans l'une d'entre elles qu'est né, le 11 août 1915, Ferdinand Rossier, actuellement domicilié à Grolley depuis 1987. Il a non seulement conservé la taille qu'il avait à l'école de recrues, mais encore une mémoire sans faille, et une bonne humeur que ternissent à peine de graves difficultés visuelles. Le soussigné l'a rencontré à la fin du mois de décembre 2009. Et les souvenirs ont jailli d'une source quasiment intarissable... Il a

fêté l'entrée dans sa centième année à Grolley, en 2014.

Ferdinand, dans la lignée des Rossier

Pour situer Ferdinand dans la gamme de sa parenté, disons qu'il est le cousin germain de Jean Rossier et de René Rossier, nés en 1932 et bien connus à Avry et au-delà. Les trois papas - Eugène, Louis et Florian - étaient frères. Leur maison paternelle, le bâtiment qui fait suite à la laiterie au carrefour des Agges, est actuellement la propriété de la famille de René Rossier. Eugène, le papa de Ferdinand - comme tous les fils surnuméraires - dut trouver des occupations hors de la ferme paternelle. Il fut tour à tour charpentier, ouvrier à la briqueterie de Rosé, vacher à Matran, chez Guex, ouvrier lors de l'aménagement de Bois-Murat, employé dans des vignes, soldat durant la guerre de 14-18, mobilisé à Berne avec le régiment 7 lors de la grève générale qui éclata immédiatement après l'armistice de novembre 1918... Eugène souhaitait reprendre un domaine en France, mais sa femme pria pour qu'il n'en trouve pas. Prière exaucée ! Il est resté en Suisse.

Lentigny

Ferdinand, en mai 1922, commence l'école chez Henri Baillif dont le souvenir est resté bien vivant à Avry. Eugène Rossier peut enfin louer l'année suivante un domaine de dix hectares à Lentigny. Ferdinand poursuit son école primaire chez un instituteur, Fortuné Ridoux. Un bon régent, se souvient Ferdinand, mais avec la main leste, comme la plupart des maîtres d'école de cette époque. Fortuné Ridoux, lieutenant, dirige une jeune troupe paramilitaire nommée les Cadets, dont fait partie Ferdinand. Equipés de longs fusils, d'une tunique bleue, d'un ceinturon, de cartouchières, d'une baïonnette, les Cadets apprennent les rudiments du

métier de soldat et s'exercent au tir au stand de Lentigny, situé en direction de Villarimboud. Mais, l'école et les Cadets ne sont que des à-côtés. Ferdinand, l'aîné des enfants, est non seulement astreint aux multiples travaux de la ferme, il exécute en plus de nombreux transports de gravier et de bois destinés soit aux chemins communaux, soit aux scieries de Chénens et de Corserey.

A Lentigny, la famille s'agrandit. Et l'horizon s'obscurcit. Années de crise avec des difficultés financières qui conduisent la famille Rossier à la faillite. Il faut s'en aller. Ferdinand se souvient que le 22 février 1932 - année de ses 17 ans - il effectue plusieurs transports avec leurs deux chevaux en direction de Treytorrens, village vaudois proche de Murist où un domaine de dix-huit hectares a pu être loué.

Treytorrens

Ferdinand fréquentera les cours complémentaires - cours destinés aux jeunes gens entre 16 et 19 ans - à Combremont-le-Grand, tandis que ses frères et sœurs iront à l'école à Treytorrens. L'un d'eux, Alexis, tombe gravement malade et, après une longue hospitalisation, il revient à la maison paralysé et presque aveugle. Il demeurera avec Ferdinand pendant une quarantaine d'années, jusqu'à son décès survenu en 1973.



La vie est dure pour les fermiers dans les années 30, à la merci des humeurs ou des lubies de propriétaires pas toujours commodes. Le bail n'est pas renouvelé à Treytorrens. Des fermiers catholiques au centre d'un village protestant, voyons donc, ça passe mal... La famille Rossier doit dire adieu au joli village de Treytorrens décrit en ces termes par le poète Gustave Roud : *On voit ton clocher qui est fait d'un seul pan de mur troué où deux cloches sont pendues. Tes toits se touchent, bruns, oranges, rouges, roses. Le dernier rai de soleil te tisonne...*

Murist

Tout près, à Murist, le domaine « La Molière », avec ses 15 hectares, peut accueillir Eugène et les siens le 22 février 1935. Et les travaux de la ferme reprennent comme auparavant. Travaux pénibles s'il en est, car les machines agricoles sophistiquées d'aujourd'hui n'existent pas. Des chevaux, voire des vaches font office de tracteurs. Ferdinand est aussi au service du propriétaire du domaine, Antonin Bise. Celui-ci met l'attelage des Rossier à forte contribution pour divers transports et aménagements lors de la construction de sa villa. On trait la dizaine de vaches à la main - au pouce chez les Rossier - on charge, on décharge et on étend le fumier à la fourche, on désandagne, on amoncelle et on charge foin et regains à la fourche également. Le temps des moissons sans moissonneuse-lieuse laisse des souvenirs pleins de sueur et de poussière. Et pour la maman, ce sont les lessives à la fontaine, le

jardinage, les repas pour toute la maisonnée dont huit enfants, sans frigo, ni congélateur, ni machine à laver la vaisselle, avec des installations sanitaires plus que sommaires.

Une parenthèse sur le service militaire de Ferdinand, service qui occupera une place privilégiée dans sa vie. En 1935, du 12 mars au 12 mai, il est à l'école de recrues. Soldat du train, il accomplira 1200 jours de service, dont une grande partie pendant la mobilisation de 1939 à 1945, à la compagnie télégraphe I, 1^{ère} division. Depuis l'automne 1935 (!) il est un membre fidèle de la Société des artilleurs et des soldats du train. Bon chanteur, il a appartenu à la chorale de cette société.

Revenons à Murist. Antonin Bise dit un jour à Ferdinand que sa propriété pourrait être remise à ses neveux. Il s'agit pour la famille Rossier de prendre les devants et de ne pas être mise à la porte. Heureusement que les fermiers, vu les difficultés de l'époque, se sont organisés en association. Par l'intermédiaire de celle-ci, présidée par Louis Martin, fermier des Dominicaines à Estavayer-le-Lac, la famille Rossier apprend qu'un domaine est à louer à Fillistorf. Le bail n'est pas renouvelé à Murist. Départ pour la Singine !

Fillistorf

Le domaine de Fillistorf a un avantage appréciable : il est formé d'un seul mas. La famille de Georges Python en est propriétaire. Ce Fribourgeois qui occupa l'avant-scène politique pendant un demi-siècle fut notamment le fondateur de l'Université. Conseiller d'Etat, il a dirigé l'Instruction publique de 1886 à 1927, année de son décès, soit pendant 41 ans ! Lorsque la famille de Ferdinand arrive à Fillistorf le 22 février 1938 - sur l'un des



deux domaines qui appartiennent à la famille Python -, la reprise des terres et des bâtiments a été traitée avec l'épouse de Georges Python et ses fils Louis et José. Louis est juge fédéral et colonel EMG, tandis que José, avocat, est secrétaire des Entreprises électriques fribourgeoises. Nommé juge cantonal en 1943, il sera élu conseiller d'Etat en 1951, fonction exercée jusqu'en 1966. Mme Geoges Python, née Marie de Wuilleret, est décédée à Fillistorf le 13 décembre 1945.



Le « château » des Python est tout proche de la ferme. Il s'agit en fait d'une maison de campagne d'un style original, construite en 1860 par le chef des conservateurs fribourgeois Louis de Wuilleret, beau-père de Georges Python.

Cette fois, pour Ferdinand, c'est la fin des déménagements ! La famille Python n'a aucune raison de se séparer de fermiers

sérieux. En 1950, Ferdinand succédera à son père Eugène à la tête du domaine. En janvier 1987, le fils de Ferdinand, Francis, prendra la relève. En 2010, il y aura 72 ans que des Rossier d'Avry sont à Fillistorf. Et... autant d'années que les bâtiments sont restés quasiment dans le même état !

Nombreux sont les événements qui ont jalonné toutes ces années à Fillistorf. Laissons la parole Ferdinand :

- L'année de l'arrivée à Fillistorf, tout le bétail a été abattu à cause de la fièvre aphteuse. Un vrai crève-cœur !
- Le 12 septembre 1939, c'est la mobilisation générale. Je suis mobilisé et je prête serment à Payerne. A Fillistorf, comme ailleurs, on se débrouille comme on peut pour mener à bien les travaux agricoles.
- Les propriétaires ? Des gens corrects, aimables, mais conscients des distances à préserver. Ils n'étaient pas toujours derrière nos talons et savaient nous faire confiance.
- Pendant la mobilisation, à l'occasion d'une fête des artilleurs et des soldats du train qui a lieu à Grolley, j'ai connu Régina Jaquet, qui deviendra ma femme en 1946. Nous aurons sept enfants, quatre filles et trois garçons.
- En 1948, ma maman meurt à la suite d'une longue maladie.
- Nos enfants ont fréquenté l'école de Schmiten, à pied et en allemand ! Ils sont bilingues. Régina et moi pas du tout !
- Ma femme s'occupait du jardin, du ménage, et de mon frère Alexis handicapé, aveugle et épileptique.
- Il arrivait à mon papa d'utiliser la scie circulaire pour préparer du bois que la fille de Georges Python, Elisabeth Pattey-Python - dite Béton - allait utiliser pour ses sculptures. C'est elle qui a notamment sculpté les quatorze médaillons en bois formant le chemin de croix de l'église de Surpierre.
- En 1972, mon papa Eugène meurt à l'âge de 87 ans. L'année suivante, Alexis le suit dans la tombe. La chambre familiale, pour les deux défunts, a été transformée en chapelle mortuaire.
- Des machines, peu à peu, ont facilité les travaux agricoles. En 1942 déjà, on a acquis le premier tracteur, un Hürlimann. La machine à traire est arrivée en 1952 et la moissonneuse-batteuse a remplacé la moissonneuse-lieuse en 1969.
- Les domestiques qui se sont succédé dans les années 50, dès que mes frères sont partis, étaient des Italiens, engagés de mars à l'automne.
- Je labourais parfois jusqu'à deux heures du matin.
- Une source de revenus a été l'élevage de cochons. J'en avais parfois une cinquantaine.
- Un souvenir de la mob ? Je sortais de la messe à Yverdon. Le colonel EMG Louis Python, remplaçant du divisionnaire, reconnaît son fermier et m'appelle : « Ferdinand, prenez place dans ma voiture, venez avec nous au

QG à la Prairie. » L'auto était une décapotable. J'ai pris place à l'arrière, derrière le colonel et son épouse. Imaginez la tête des copains !

- Et bien d'autres épisodes pourraient s'ajouter à cette énumération. Par exemple le sauvetage d'un petit-fils de Louis Python. A 8 heures, un matin d'hiver, il était sur le point de se noyer dans l'étang proche du château. La glace s'était rompue. J'ai pu le tirer hors de l'eau alors qu'il s'était agrippé à la rive et allait lâcher prise.

Une vie de fermier bien remplie, plus mouvementée que celle d'un propriétaire ! JMB



Au temps de la retraite, Ferdinand venait encore aider son fils à Fillistorf. Il recevait également les visiteurs venus découvrir Fillistorf avec son château et ses domaines, propriétés d'une famille fribourgeoise célèbre. Sur notre photo, Ferdinand avec Colette Barras, d'Avry.

Isaac Gendre (1830-1881) et le contexte politique de l'époque

Si on consulte l'ancienne édition du *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse* (DHBS), Isaac Gendre y apparaît. Par contre, dans le DHS actuel, il ne figure pas. On y trouve néanmoins quatre Gendre : un industriel, deux membres du parti conservateur et un prêtre... Pourtant, l'avocat et député radical Isaac Gendre, issu du petit village de Cormérod, devenu un ténor du barreau et un politicien ardent, mérite d'avoir une place dans l'histoire.

Epoque de tensions

Isaac Gendre a vécu dans un contexte politico-religieux agité. Il a dix-sept ans à l'époque du Sonderbund qui voit la défaite des cantons catholiques et l'instauration du régime radical. Celui-ci durera de 1848 à 1856. Affilié au parti radical, Gendre a 26 ans lorsque le parti conservateur reprend les rênes de la politique cantonale. De 1856 à 1870, le régime conservateur est modéré ; c'est le temps d'un conservatisme libéral. Dès 1866, date de son élection au Grand Conseil, Isaac Gendre aura donc des « ennemis » modérés.

Dès 1870, la droite se durcit. Comme l'écrit Olivier Meuwly dans *Le Temps* du 17 décembre 2010, « les catholiques, poussés par l'élan antilibéral actionné par le Vatican en 1864 - le Syllabus¹ - dénoncent sans relâche la foi progressiste des radicaux comme une atteinte à leurs traditions. Pour les traditionalistes, il n'existe qu'un seul moyen pour faire barrage aux intrusions du pouvoir central dans les affaires qui leur tiennent le plus à cœur : préserver les prérogatives cantonales, à travers un fédéralisme intégral. Et parmi celles-ci, l'école primaire, épine dorsale de cette culture catholique à laquelle ils sont attachés. Pour les radicaux, l'obstination catholique relève du plus pur obscurantisme ultramontain. Le progrès doit passer par une école unitaire régie d'en haut, pour assurer la préparation mentale et physique des bons patriotes de demain... »

Les propos d'Olivier Meuwly reflètent bien la pensée progressiste d'Isaac Gendre.

¹ *Le contenu du Syllabus s'attaque aux idées « modernes » de l'époque : du libéralisme au socialisme, en passant par le gallicanisme et le rationalisme.*

Quelques prises de position d'Isaac Gendre

Les nombreuses prises de position d'Isaac Gendre, en Grand Conseil ou ailleurs, mériteraient une étude approfondie. En voici un échantillon...

Contre la peine de mort

Le 6 février 1868, Gendre prononce un long discours en Grand Conseil contre la peine de mort. La peine capitale a été formellement rétablie dans le nouveau Code pénal de 1868, à l'issue d'un débat qui dura deux jours au Grand Conseil. Isaac Gendre, abolitionniste, a tenu à lui seul la parole pendant cinq heures. A l'approche du Kulturkampf, le débat a cristallisé l'affrontement idéologique entre conservateurs « ultras » et radicaux. La question de la peine de mort a pris un caractère emblématique. Du côté conservateur, on entendait exprimer son attachement aux valeurs religieuses et morales menacées par le libéralisme ; on voulait soumettre la société à « un ordre supérieur ». De l'autre, du côté radical, on affichait une vision progressiste et laïque.

Plus d'Ursulines !

Isaac Gendre, en bon radical de son époque, supporte mal les excès idéologiques du monde ecclésiastique. Mais ses prises de position ne sont pas toujours pertinentes. Ainsi, il a adressé à l'Assemblée fédérale un mémoire destiné à prouver que les Ursulines étaient affiliées aux Jésuites et que, par conséquent, l'article 58 de la Constitution fédérale de 1848 devait leur être appliqué. Cet article stipule que *L'Ordre des Jésuites et les sociétés qui lui sont affiliées ne peuvent être reçus dans aucune partie de la Suisse*. L'abbé Jean Gremaud, historien chevronné, a analysé les erreurs énoncées par Isaac Gendre. Il a publié une brochure intitulée *Les Ursulines sont-elles affiliées aux Jésuites. Examen du mémoire de M. l'avocat Isaac Gendre*, Fribourg, Imprimerie L. Fragnière, 1873.

Après un long examen sur le plan fédéral, le mémoire d'Isaac Gendre a été débouté.

Protection des animaux

En mars 1874, le Grand Conseil discute du *Code rural*. Isaac Gendre s'insurge contre le sort réservé aux animaux : La loi de 1852, violée tous les jours, est presque tombée en désuétude. Il se passe souvent des choses hideuses de cruauté. Les bouchers tourmentent les pauvres bêtes sans nécessité. Ils ont fini par adopter des habitudes grossières et cruelles même envers les hommes. Ces faits se passent sous les yeux de la police. L'on s'habitue ainsi aux maltraitements et à verser le sang.

Pour un rajeunissement de l'Ecole normale

Peu après l'entrée en fonction du directeur de l'Ecole normale Félicien Gillet, l'Ecole normale fait parler d'elle en Grand Conseil. Cette année 1874 est celle de l'adoption de la Constitution fédérale, marquée par l'empreinte centralisatrice des radicaux. Les conservateurs, fédéralistes, avaient tout de même obtenu que l'enseignement ne devînt pas l'affaire de la Confédération. L'article 27 de la Constitution stipule en effet que *les cantons pourvoient à l'instruction primaire*. La question redeviendra d'actualité en 1882.

Isaac Gendre fait pression en Grand Conseil pour « rajeunir » Hauterive. D'une part, l'Ecole normale devrait être neutre et non confessionnelle. D'autre part, elle ne s'occupe que des élèves de langue française. Les Alémaniques sont formés ailleurs. Cette division nuit à l'unité de méthode et d'esprit ; elle est à l'origine du manque de relations entre les deux régions linguistiques.

Le 21 novembre 1874, en séance de Grand Conseil, Gendre n'est pas tendre au sujet des abus dont est victime l'Ecole normale d'Hauterive. Sont mis en cause les abbés Joseph Schorderet et Raphaël Horner : l'enseignement, au lieu d'être tolérant, est rempli de haine et s'inspire des luttes politiques. Des professeurs ont dû partir car rien ne peut être bien sans l'influence du clergé. Il y a seize inspecteurs pour les écoles catholiques ; dix sont des ecclésiastiques et les autres sont connus pour leurs sentiments religieux. Gendre s'en prend également aux livres utilisés à Hauterive.

Pas de ségrégation à l'Ecole normale

Isaac Gendre revient sur l'organisation de l'Ecole normale lors de la séance du Grand Conseil du 2 mai 1877. On devrait - affirme-t-il - avoir chez nous une Ecole normale cantonale destinée aux élèves français et allemands, protestants et catholiques. On sent toujours plus le malaise qui résulte de la situation actuelle, situation qui constitue une violation de la Constitution fédérale. Un recours sera adressé en cette matière, lequel sera très certainement appuyé. C'est donc le cas de réviser la loi et de faire ce qui est nécessaire. Il est aussi ridicule de séparer les cours de répétition des catholiques de ceux des protestants.

Changer le statut du directeur du pénitencier

En séance du Grand Conseil du 15 mai 1877, Isaac Gendre formule des remarques sur la direction du pénitencier.

Le directeur est à la fois chef de pension et maître d'hôtel. Il ne perçoit qu'un traitement dérisoire de 400 fr. et doit se payer sur le prix des soupes. Il faut donc qu'il fournisse les vivres de manière à gagner sa vie ; plus ils seront mauvais, plus son bénéficiaire sera grand et le détenu victime de ce système ne pourra se plaindre qu'au directeur qui est lui-même fournisseur et ne trouvera pas facilement que ses soupes sont mauvaises.

Bien plus, le directeur fournit encore, en dehors de l'ordinaire, à boire et à manger aux détenus ; ceux qui ont de l'argent peuvent ainsi se faire très bien traiter, tandis que les malheureux moins fortunés doivent se contenter de la nourriture officielle ; cela n'est pas admissible. Il faut que le régime soit le même pour tous, qu'il soit suffisant et que si des plaintes surgissent, elles puissent être examinées par une commission neutre. Il faut que le directeur ne soit plus un fournisseur de vivres, mais bien un fonctionnaire sérieux, surveillant la maison et qu'il soit bien payé.

Vagabonds et pénitencier

Le 14 novembre 1877, Gendre estime qu'il faut faire travailler les vagabonds. C'est ce qui se passe ailleurs où l'on a institué des colonies spéciales. Pourquoi n'aurions-nous pas quelque chose d'analogue chez nous ? Tout au moins que l'on conclue un concordat avec d'autres cantons favorables à cette institution.

Il faut aussi reconnaître que nos pénitenciers sont dans un état bien inférieur à ceux de nos voisins. Ailleurs, on voit dans les pénitenciers des écoles, des métiers et l'on a adopté l'excellent système de la libération progressive, mais rien de pareil chez nous, où tout est patriarcal.

Isaac Gendre appuie la proposition Hug en ce sens qu'il désire l'établissement de maisons spécialement destinées aux jeunes gens et la création de colonies pour les vagabonds et certains condamnés. (*Note : c'est en 1889 que fut fondée la maison de correction de Drognens.*)

Décès d'Isaac Gendre : nécrologies

A la suite du décès d'Isaac Gendre, la presse a publié des articles dont la teneur varie du tout au tout selon l'appartenance politique de l'auteur.

Article du journal *Le Confédéré* du 14 juin 1881, organe libéral du Valais

Fribourg – « Les journaux de ce canton annoncent la mort de M. Isaac Gendre, avocat, député au Grand Conseil, chef de l'opposition radicale du canton de Fribourg. Agé à peine de 50 ans, M. Gendre a été enlevé à sa famille et à son pays à la suite d'une courte maladie.

Nous ne saurions mieux exprimer le deuil que provoque cette mort qu'en citant les appréciations de ses adversaires politiques.

On lit dans le « Bien public » : Après avoir fait ses études au Collège St-Michel, sous les Jésuites, Isaac Gendre étudie le droit à Fribourg et dans les Universités étrangères, à Berlin

entre autres ; puis il entra au bureau de M. Weitzel comme stagiaire et fut reçu comme avocat vers l'année 1856. Homme d'étude, doué d'une imagination brillante et de beaucoup d'éloquence naturelle, il ne tarda pas à occuper une des premières places dans notre barreau fribourgeois et devint un avocat de cour d'assises de première force.

M. Gendre était, depuis de longues années, député au Grand Conseil, où il représentait le district du Lac ; il était le chef de l'opposition radicale. En cette qualité, il prenait part à toutes les discussions et, entraîné par sa situation, il lui arrivait parfois de faire la guerre au gouvernement dans des questions où il aurait préféré ne rien dire : il nous en a fait l'aveu lui-même. C'était, au reste, un député assidu et consciencieux, aimé même de ceux de ses collègues qui avaient eu à souffrir de son esprit caustique ou avaient pu être atteints par une de ses ripostes pleines d'à-propos qui lui étaient familières. Adversaire loyal et courtois, il laissera un grand vide et d'unanimes regrets au sein du Grand Conseil.

M. Gendre était membre du Comité d'organisation et président du Comité de réception du Tir fédéral de 1881, que Fribourg doit en grande partie à ses efforts et à ses démarches. Là aussi, sa mort sera douloureusement ressentie. L'homme privé était très charitable et d'une grande bonté de cœur. Tous ceux qui l'ont connu lui rendront ce témoignage.

« L'Ami du Peuple » lui-même, après avoir exprimé son horreur pour les principes politiques de M. Isaac Gendre, ne peut s'empêcher de dire : Nous reconnaissons du reste que le défunt avait de bonnes qualités naturelles, une grande franchise, beaucoup de cœur pour les pauvres, un certain désintéressement. Que n'a-t-il, hélas ! consacré ces dons à la gloire de Dieu qui les lui avait répartis, au lieu d'en faire les instruments de la plus détestable des causes.

Après ces aveux des adversaires de M. Isaac Gendre, il est facile de comprendre le deuil que ses amis politiques partagent avec sa famille. »

Opinion conservatrice exprimée dans *La Liberté* du 10 juin 1881

« M. l'avocat Isaac Gendre, député au Grand Conseil pour le district du Lac, est mort hier soir un peu avant huit heures. Il a succombé à une pleurésie à l'âge de 51 ans.

Le public religieux sera heureux d'apprendre que M. l'avocat Gendre a pu recevoir l'extrême-onction. M. le curé de Fribourg, appelé dans la soirée, a trouvé le malade sans parole, mais encore en pleine connaissance ; ce dernier a manifesté des sentiments de religion : il a fait connaître par des signes ses intentions, et s'est associé aux prières et à la récitation de l'acte de contrition.

Nous croyons inutile de retracer les grandes dates de la vie publique de M. Isaac Gendre ; nous n'en pourrions dire du bien, et ce n'est pas le moment de prononcer un jugement qui serait sévère. M. Gendre avait été élevé par les Jésuites dans des sentiments de religion qui paraissent s'être réveillés en face de l'éternité. Dans les relations privées, il avait de précieuses qualités et en particulier une inépuisable générosité envers les pauvres et les malheureux. Il avait toujours refusé d'entrer dans la franc-maçonnerie.

Le parti radical perd en lui un chef qui le gênait quelque peu ; il n'y aura que l'embarras du choix pour sa succession. »

Article paru dans *les Etrennes fribourgeoises* de 1882



« Isaac Gendre est né à Cormérod d'une brave et nombreuse famille. Il fréquenta dans son enfance l'école primaire de Courtion, se dévouant à ses frères et sœurs avec une abnégation sans pareille. En 1839, l'enfant de neuf ans obtenait déjà une haute distinction, le prix du gouvernement. Après quelque temps passé au Collège des Jésuites, ainsi qu'à l'Ecole cantonale qui lui succéda, Gendre suivit les cours de philosophie, puis, en 1850, entra au bureau du colonel Perrier, alors inspecteur général des ponts et chaussées. En voyant les facilités du jeune secrétaire, le colonel lui conseilla de quitter une vie qui ne le conduirait à rien et de se vouer exclusivement au barreau. Le jeune Gendre, après quelque temps de stage à l'étude de l'avocat Weitzel et au cours de droit du docteur Bussard, partit pour l'Université de Berlin. Dès son retour, il se faisait déjà remarquer par le talent déployé dans ses brillantes plaidoiries. Juriste distingué, il brilla surtout dans les causes criminelles. Riche imagination, cœur chaleureux, âme compatissante, il avait le don d'émouvoir son auditoire. En politique, Gendre fut toujours un patriote ardent, avec de larges aspirations ; il désirait sincèrement le progrès de nos institutions. Le district du Lac l'appela au Grand Conseil en 1866 et il y siégea jusqu'à sa mort en 1881.

Comme orateur politique, M. Gendre résumait en quelque sorte l'opposition et en était l'organe principal et avoué. Constamment sur la brèche, il ne négligeait aucune occasion de parler au nom de la minorité et ses discours furent nombreux et parfois incisifs. Il eut plusieurs triomphes oratoires, notamment à Genève en 1865, et au Grand Conseil de Fribourg lors des débats sur le rétablissement de la peine de mort qu'il combattit avec autant de conviction que d'ardeur. Il fut remarquable surtout par ses profondes connaissances économiques et juridiques, l'étude consciencieuse de toutes les causes, ses vives et prompts réparties souvent caustiques, jamais blessantes. » (Les « Etrennes fribourgeoises », sous la signature de Cl P., évoquent en fin d'article sa générosité.)

Le bailli scolaire

En 1882, Isaac Gendre était décédé lorsque se déroula une campagne conservatrice violente contre une décision des Chambres fédérales. Sans doute aurait-il été l'un des ténors de l'opposition. Dans l'article cité ci-dessus, Olivier Meuwly écrit : Au début des années 1880, les radicaux sont en effet décidés à passer à la vitesse supérieure. Ils entendent instituer un secrétaire chargé de lancer une enquête auprès des cantons suisses sur l'organisation de l'école primaire et d'en analyser les résultats. But de la manœuvre : prévoir à terme des normes minimales pour l'instruction de base, au niveau fédéral... Les cantons catholiques, mais aussi maints conservateurs protestants qui ont eux aussi fait leur la défense des compétences cantonales contre les appétits « bernois », fustigent immédiatement ce

secrétaire qu'ils qualifient de « bailli scolaire ». Un référendum est lancé. Dans un climat oppressant, 180 000 signatures sont récoltées.

L'arrêté fédéral du 14 juin 1882 - objet du référendum - précisait : Le Conseil fédéral est chargé de faire procéder immédiatement par le Département de l'intérieur, au sujet de la situation des écoles dans les cantons, aux enquêtes et études qui sont nécessaires pour assurer l'exécution complète de l'article 27 de la Constitution fédérale et permettre de légiférer sur la matière. Pour mettre le Département en état de satisfaire à cette tâche, il lui est donné un secrétaire particulier (secrétaire de l'instruction publique) avec un traitement annuel pouvant atteindre 6000 fr. Ses attributions seront fixées par un règlement spécial qu'édicterà le Conseil fédéral.

Le dimanche 26 novembre 1882 le peuple rejette cet arrêté fédéral par 318 139 non (64,9 %) contre 172 010 oui (35,1 %). Importante défaite radicale ! *La Liberté* publie quelques résultats qui prouvent la prééminence de la pensée conservatrice catholique : Treyvaux, 0 oui, 214 non, Semsales, 1 oui, 174 non, Matran, 1 oui, 81 non, Haute Gruyère (6 communes) 0 oui, 549 non. Dans *La liberté* du 28 novembre 1882, on peut lire : On veut surtout que l'école reste chrétienne et qu'elle ne serve pas aux libres penseurs et à la franc-maçonnerie pour faire des expériences sur l'âme des enfants. Ces âmes sont d'un prix trop grand et d'une délicatesse trop susceptible pour être froissées par des maîtres qui ne croient pas en Dieu.

Le journal *La Gruyère* (1882 est l'année de sa fondation) déclare s'abstenir de commentaires. On lit par contre dans le journal libéral valaisan *Le Confédéré* du 24 novembre 1882 la prise de position suivante. Large extrait :

« L'article sur lequel le peuple est appelé à voter a eu le privilège de provoquer la fureur des ennemis de la lumière, de ceux qui ne veulent pas que le peuple soit mis en état de penser et de se conduire par lui-même. Aujourd'hui, ils ne reculent devant aucune divagation, devant aucune absurdité pour en imposer au peuple. Ils disent qu'on veut centraliser toute l'instruction, que l'article 27 est clair et qu'on n'a pas le droit de l'interpréter par une loi. Cela est faux. Les cantons continueront à donner l'instruction au peuple ; seulement la Confédération veillera à ce que cette instruction soit suffisante, obligatoire, gratuite et accessible aux enfants de toutes les confessions.

Mais qui déterminera les conditions d'une instruction suffisante ? le minimum de connaissances requis ? Si l'autorité fédérale avait eu le moindre goût pour l'arbitraire, elle aurait dit au Valais, à Fribourg : Vos écoles ne sont pas suffisantes, nous allons prendre contre vous les mesures prévues à l'art. 27.

Au lieu de procéder ainsi et d'agir selon son caprice, l'autorité fédérale a dit : Déterminons d'abord par voie légale les conditions d'un enseignement suffisant, gratuit, obligatoire et respectant les croyances de tous les citoyens ; établissons une règle générale applicable à tous les cantons indistinctement. Quelle impartialité ! Quelle sagesse !

L'autorité fédérale dit ensuite : Faisons une enquête dans tous les cantons afin de voir s'il y en a qui ne remplissent pas les obligations que l'art. 27 leur impose et que la loi précisera.

N'intervenons pas avant d'avoir des renseignements sûrs et certains. Et c'est contre ces sages mesures que nos adversaires, on pourrait dire les adversaires de l'école ont soulevé le peuple !

Mais ils disent encore : on chasse Dieu de l'école. - Dieu, non, mais ceux qui prêchent l'intolérance en son nom ! - Dieu habitera plus volontiers l'école où règne la paix que celle où l'on se dispute à cause de lui. Est-ce supprimer l'enseignement religieux que de le laisser au soin des parents et des ministres des cultes ?

Dans la plupart des cantons les différentes religions vivent côte à côte. Les citoyens supportent tous leur part des charges de l'instruction publique ; il est donc juste qu'ils participent aussi au bénéfice de l'instruction. Mais peut-on établir dans chaque commune autant d'écoles qu'ils y a de cultes ? De là la nécessité d'une école neutre en matière confessionnelle et qui puisse être commune à tous.

L'école doit unir, la religion divise. Séparons l'école de la religion. L'une sera commune, l'autre particulière. Faut-il absolument que la religion reste attachée à la grammaire, à l'histoire, à la géographie et au calcul ? Existe-t-il une orthographe catholique, une écriture protestante, une arithmétique orthodoxe ou athée ?

Cette séparation est un fait aujourd'hui acquis dans plusieurs pays du monde et elle donne d'excellents résultats. L'enseignement de la religion y gagne autant que l'enseignement des autres matières. »